

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

Direction régionale
des affaires culturelles

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

2010

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2011

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65
www.basse-normandie.culture.gouv.fr

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 23 84 65

*Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.*

*Il s'adresse au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions,
au plan scientifique et administratif.*

*Il s'adresse également aux membres
des instances chargées du contrôle scientifique,
aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches menées dans la région.*

**Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations.**

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :

Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)

Suivi scientifique et administratif :

Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :

Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Cartographie :

Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Réalisation et impression :

La forme et le fond
53 bis, Place Edmond Paillaud
14480 CREULLY
Tél. 06 87 57 60 82
www.laformeetlefond.fr

Photographie de couverture :

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE (Manche).
Fouille de la ferme fortifiée de Tatihou
(cliché Sophie Quévillon, DRAC / SRA).

ISSN 1240-8603 © 2011

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Avant-propos	9
Bilan et orientations de la recherche archéologique	11
Résultats scientifiques significatifs	15
Tableau de présentation générale des opérations	19
Travaux et recherches archéologiques de terrain	20
CALVADOS	20
Carte des opérations	20
Tableau des opérations	21
Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais dans la Plaine de Caen	25
AMBLIE - Chemin Blanc	26
Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne	27
BASLY - La Campagne 1	28
BASLY - La Campagne 2	30
BAYEUX - 10 rue d'Eterville	32
BAYEUX - 10 rue Franche	32
BERNIÈRES-SUR-MER - Le Bois des Rues	34
BIÉVILLE-BEUVILLE - Le Londel	34
BLAINVILLE-SUR-ORNE - Zone d'activités nord, tranche 1	35
BLAINVILLE-SUR-ORNE - Espace d'activités quartier nord, tranche 2	38
CAEN - Le Château, espace du bâtiment roman	40
CAEN - Place Saint-Sauveur	42
CAIRON - Le Domaine des Ecureuils	44
CAIRON - Les Hauts du Manoir 2, chemin des Coutures	45
CAIRON - Projet lotissement Sphinx	46
COLOMBELLES - Le Lazzaro	46
COLOMBIERS-SUR-SEULLES - Près de la Pierre Debout	48
COURSEULLES-SUR-MER - Fosses Saint-Ursin	50
DÉMOUVILLE - ZAC du Clos Neuf	51
DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - Petit logis de la Baronnie	53
FALAISE - 15 rue Gambetta	55
FALAISE - Château, basse-cour, tranchée technique du bâtiment d'accueil	56
FALAISE - Château, fossé du front Est	57
FLEURY-SUR-ORNE - Crèvecœur	60

FLEURY-SUR-ORNE - Route d'Harcourt	60
GLOS - Les Hauts de Glos, tranche 2	60
GRANDCAMP-MAISY - Paléofalaise	61
HÉROUVILLETTE - Carrière Calcia, tranche 1	61
IFS - Le Hoguet (diagnostic)	62
IFS - Le Hoguet (fouille préventive)	63
LA POMMERAYE - Château Ganne	64
LUC-SUR-MER - Les Vallons de Luc (diagnostic)	68
LUC-SUR-MER - Les Vallons de Luc (fouille préventive)	69
MATHIEU - Route de Beuville	71
PORT-EN-BESSIN / COMMES - Le Mont Castel	71
Quatre abbayes cisterciennes en Basse-Normandie	72
RN 13 - Déviation de LOUCELLES , tranche 2	73
SAINT-DÉSIR - Route Inutile	74
SAINT-LOUP-HORS - Les Jardins de Saint-Loup	76
SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY - Le Diguët	78
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES - Abbaye Notre-Dame	79
Sites de hauteur fortifiés du Calvados de La Tène finale	81
SOLIER - Parc d'activités EOLE, tranche 2B (diagnostic)	83
SOLIER - Parc d'activités EOLE, tranche 2B (fouille préventive)	83
THAON - Eglise Saint-Pierre	85
VER-SUR-MER - Rue du Pavillon, le Mont Fleury	88
VERSION - Ecoquartier des Mesnils, tranche 1	88
VIEUX - Le forum	90
VIEUX - Maison à la cour en « U »	91

MANCHE

94

Carte des opérations	94
Tableau des opérations	95
Analyse des objets à base cuivre protohistoriques de l'Ouest de la France (Agneaux, Surtainville, Trelly)	97
BRÉHAL - Rue des Naults	98
COLOMBY - La Perruque	98
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE - La Saline et carrefour de la Belle Jardinière	99
Limites et organisation du territoire des Unelles	100
ETIENVILLE - La Cour	101
MARTINVEST - Bellefeuille	103
MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey (fouille programmée)	104
MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey (sondages)	106
SAINT-FROMOND - Le Porribet	107
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - La Bourdonnière	107
SAINT-PAIR-SUR-MER - RD 373 - Déviation du village de la Bruyère	108
SAINT-VAAST-LA-HOUGUE - Ile Tatihou, maison du gardien	108
SAVIGNY-LE-VIEUX - Abbaye	109
SOTTEVAST - La Galanderie, tranche 1	110
TIREPIED - Le Chêne au Loup	111
TOLLEVAST - Hameau du Flaquet	112
TOLLEVAST - Les Chèvres	112
URVILLE-NACQUEVILLE - La Batterie Basse	112
VALCANVILLE - Le Hameau de l'Hôpital	114
VALOGNES - Boulevard de Verdun	115
VASTVILLE - Chapelle Sainte-Madeleine	115
VAUVILLE - Le tumulus de la Lande des Cottés	116

ORNE

118

Carte des opérations	118
Tableau des opérations	119
ALENÇON - Zone commerciale ouest, tranche 1	121
ALENÇON - Zone commerciale ouest, tranche 2	121
COULMER - Beaumont	121
FONTAINE-LES-BASSETS - Le Peyré, le Petit Peyré et le Bout aux Nobles	123
GOULET - Le Mont	125
MAUVES-SUR-HUISNE - Saint-Gilles	126

<i>Occupations rurales antiques de la plaine d'Argentan</i>	128
ROUPERROUX - <i>Carrière du Plessis</i>	129
SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE - <i>La Crouillère et la Droitière, tranche 1</i>	129
SAINT-VICTOR-DE-RÉNO - <i>Massif forestier de Réno-Valdieu</i>	130
SÉES - <i>Etablissement médico-social</i>	130
SÉES - <i>Parc d'activités du Pays de Sées (mesures techniques)</i>	131
TOUROUVRE - <i>Bellegarde</i>	131
TOUROUVRE - <i>Mézières</i>	132
Transformation et diffusion des anneaux en schiste du Pissot - <i>Plaine de Sées / Alençon</i>	133

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

136

Tableau des opérations	136
<i>Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)</i>	137
<i>L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie</i>	138
<i>Les premiers Hommes en Normandie</i>	140
<i>Programme d'étalonnage dendrochronologique en Basse-Normandie</i>	143
<i>Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand</i>	144

Bibliographie régionale

146

Liste des programmes de recherches nationaux

152

Liste des abréviations

153

Personnel du Service régional de l'archéologie

154

Chacun en est conscient, la ville constitue l'élément le plus emblématique et le plus complexe de nos sociétés contemporaines. Cet espace vivant, questionné par différentes approches économiques, sociales comme historiques ou architecturales, ne cesse d'étonner par la variété de ses visages et des strates qui le composent. L'archéologie a sa part dans cette quête des origines comme des soubresauts et des crises qui ont affecté la naissance puis le développement du monde urbain. Elle a sa part dans l'analyse d'un phénomène qui marque aujourd'hui profondément de son empreinte notre vie de tous les jours comme nos paysages.

Sans doute la recherche archéologique de l'année 2010 aura-t-elle arpenté bien des chemins divers, de l'époque paléolithique à la période contemporaine, des enceintes néolithiques de Goulet (Orne) ou de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), jusqu'au moulin carolingien en bois de Colomby (Manche) ou la Briqueterie du Porribet à Saint-Fromond (Manche). Mais parmi tous ces travaux, ce sont sans doute ceux portés sur les villes que nous pourrions mettre en avant cette année. Ils touchent à la naissance du fait urbain, à sa place sur les réseaux de communication et les échanges économiques en Basse-Normandie, à sa parure monumentale exprimant les pouvoirs qui sont alors en jeu. Et la recherche nous livre non une ville mais des villes très différentes les unes des autres : celle de Vieux (Calvados) et cet édifice accueillant la curie à l'extrémité de la place économique, religieuse et administrative qu'est le forum ; celle de Fontaine-les-Bassets (Orne), dont l'histoire n'a même pas retenu le nom et où prospections géophysiques et survols aériens restituent un ensemble urbain oublié sous terre avec ses monuments imposants dont un probable édifice de spectacle, le premier théâtre antique reconnu dans l'Orne ; enfin Montaigu-la-Brisette (Manche) et ses vastes thermes publics illustrant l'importance que l'on accordait aux soins du corps et les équipements « de service » de la ville gallo-romaine. Cette archéologie s'est aujourd'hui portée sur la « ville aux champs » pour laquelle on s'interroge, parmi d'autres aspects, sur les raisons de la disparition pour mieux comprendre celles qui ont su ou pu survivre.

Le bulletin scientifique régional qui propose dans des délais très courts les premiers résultats d'une recherche en mouvement révèle ici combien la discipline se trouve aujourd'hui au cœur des enjeux de la société. En participant à une meilleure compréhension des événements passés, elle montre ainsi à quel point elle apporte sa contribution à la réflexion commune.

Kléber ARHOUL
Directeur régional des affaires culturelles

Bilan et orientations de la recherche archéologique

Le domaine de l'archéologie aura connu une situation contrastée durant les années 2006-2009, à savoir une recherche programmée dynamique et en progression constante et une recherche préventive en lente contraction du fait de la crise économique. Ce phénomène a été marqué entre autres par une forte diminution des dossiers d'urbanisme reçus par le service régional, au point qu'entre 2006 et 2009, on note une baisse de près de 50 %. Cette situation s'est modifiée en 2010 avec une reprise marquée des projets d'aménagement, et pour corollaire une augmentation des opérations d'archéologie préventive. 2010 est aussi une année au cours de laquelle peu de publications auront vu le jour, bien que de nombreux manuscrits soient en cours de rédaction. On saluera toutefois la sortie du volume I du bilan des connaissances, consacré à la préhistoire et à la protohistoire, qui constitue le premier opus d'un travail d'ampleur conduit depuis 2004, et qui devrait à terme présenter à tous l'état de nos connaissances sur l'occupation humaine en Basse-Normandie de la préhistoire au Moyen Âge et les thématiques que l'on souhaite soutenir ou renouveler dans les années à venir. L'ensemble de ces travaux a été accompagné par un service régional dont l'effectif est en contraction constante depuis trois ans, ayant entre autres perdu un ingénieur d'études protohistorien alors qu'une grande partie de la recherche préventive repose justement sur l'étude des âges du Fer dont les sites sont très denses et d'intérêt majeur autour de Caen. Le départ à la retraite annoncé d'un conservateur (non remplacé) devrait rendre plus difficile l'accomplissement de nos missions.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

En 2010, l'activité en matière d'archéologie préventive (menée sur des sites menacés par les aménagements) a donc reposé sur un nombre accru de projets d'urbanisme comme d'infrastructure reçus pour avis (+ 10 % en moyenne par rapport à 2009), que cela concerne les permis d'aménager ou les études d'impact. On note parallèlement une hausse des demandes anticipées de diagnostics.

Cette reprise concerne toutefois des projets de plus faible emprise que ceux des années précédentes avec une moyenne pondérée à 6/7 ha par dossiers (contre 13 ha auparavant), quelques uns atteignant 29 ha et un seul dépassant 70 ha (déviation Flers-Argentan). On note

d'une part un probable effet de la loi dite « Grenelle 2 » qui conduit à restreindre fortement l'extension de l'habitat en périphérie de Caen principalement. Le fort étalement des constructions qui a prévalu de nombreuses années semblerait révolu. Avec la fin des grands chantiers autoroutiers et une forte diminution des projets de création de Z.A.C., on constate par ailleurs que de nombreux projets ont été souvent scindés en deux voire plusieurs dossiers. Là où un aménagement concernait une surface de 10 ha, nous nous retrouvons face à une division de celle-ci en une multitude de projets qui vont se succéder dans le temps. Ainsi la définition des seuils de prescription autour de 10 ha mise en place en 2004 a été fortement remise en question pour pouvoir accompagner ce mouvement dont on se doute qu'il sert parfois à échapper à la prescription archéologique ou la saisine automatique du dossier.

Le département du Calvados qui concentre déjà le plus grand nombre de sites archéologiques (8402 sur 17527 recensés) a été concerné à hauteur de 50 %, les deux autres départements se répartissant à quasi égalité les autres dossiers. Cette progression explique l'augmentation de diagnostics prescrits (55 soit + 22 %). Au global, les moyens mis en œuvre par l'Institut national d'archéologie préventive et par le Conseil général du Calvados pour son service d'archéologie ont permis de conduire la plupart des opérations prescrites dans des délais compatibles avec les calendriers d'aménagement. Ainsi il faut noter une forte augmentation (environ + 29 %) du nombre d'opérations réalisées mais pour une surface qui n'est au global que très légèrement supérieure à celle de 2009. On soulignera avec satisfaction le fait que les rapports de diagnostic sont dorénavant de grande qualité à plus de 95 % et toujours remis dans les temps. Les opérations de diagnostics ont été positives à hauteur de 78 %, livrant pour les principales et par exemple des habitats du Néolithique sur la Z.A.C. de Tirepied (Manche) ou sur le futur écoquartier de Verson (Calvados), des occupations de l'âge du Bronze à Cairon, Luc-sur-Mer, Mathieu et Colombelles (Calvados), des fermes indigènes protohistoriques à Tirepied, Verson, Soliers et Loucelles (Calvados) ou un habitat carolingien et sa probable nécropole à Argentan (Orne). C'est sur la future déviation de Loucelles que des habitats antiques longeant l'ancienne voie romaine reliant Caen à Bayeux ont été aussi reconnus. À Caen, un édifice roman a été mis au jour dans le château, et sur la place Saint-Sauveur ce sont des cimetières modernes et des niveaux de places médiévales (XIII^e-XV^e siècles) qui ont été analysés. Après

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PC/PD/DT/ITD + CU (depuis 2006) ►art 8	122	200	249	353	320	183	390	422
Permis d'aménager ►art 8	282	377	384	400	361	190		
ZAC ►art 8	1	14	2	7	-	-		
Installations classées et EI ►art 8	66	115	88	43	45	30		
Bâti MH ►art 8	89	64	118	14	7	2	194	89 + 63 EI
Demandes d'infos ►art 10				185*	219*			
Demandes anticipées diagnostics ►art 12				9	22			
Total	560	770	841	1011	974	599	561	618

Prescriptions de diagnostics émises	33	44	55	44	59	37	45	55
Prescriptions de diagnostics réalisées**				37	36	29	31	40
Prescriptions de fouilles émises	5	16	9	17	11	18	8	19
Prescriptions de fouilles réalisées**				5	12	17	7	10

* dont 107 études d'impact (EI)

** dans l'année de référence et qui ont pu être émises les années précédentes

mise en concurrence, 10 opérations de fouilles préventives ont été menées par plusieurs opérateurs privés ou publics (dont INRAP, Eveha et Oxford Archaeology), à Blainville-sur-Orne où des tombes protohistoriques richement dotées ont été mises au jour, Saint-Pellerin (Manche), Cairon et Luc-sur-Mer (Calvados) ou encore Coulmer (Orne) avec l'étude d'un site du Mésolithique final. On retiendra surtout l'opération conduite sur une grande enceinte du Néolithique moyen II et les habitats qui lui sont liés à Fontenay-le-Marmion (Calvados). La nature de la découverte et la rareté de ce type d'occupation en font un site de référence à l'échelle de la France du Nord-Ouest.

ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE

La recherche programmée s'inscrit dans des programmes souvent très ambitieux menés au sein des Unités Mixtes de Recherche des Universités de Caen, Rennes (n°6566 CReAAH « Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire ») et Paris. L'UMR 6273 (CNRS/UCBN), Centre Michel de Boüard de Caen, a su signer des conventions de collaboration scientifique avec l'État (Ministère de la Culture) et l'INRAP. À l'échelle de la région, il faut noter le dynamisme de la recherche qui associe étroitement des bénévoles à des professionnels ainsi que plusieurs associations. Il aura concerné 41 opérations pour un montant total de 441 441 € dont une

part État à hauteur de 211 160 €. Les projets concernent deux types d'interventions : celles majoritaires liées à des fouilles de terrain et celles assurant la rédaction puis l'édition d'ouvrages ou d'articles de synthèse, mais aussi l'organisation de manifestations et de colloques. Parmi les opérations « phares », on mentionnera pour la préhistoire l'étude de l'enceinte néolithique de Goulet (Orne) et de ses maisons circulaires, la fouille de l'éperon de Basly (Calvados) qui associe des enceintes du Néolithique, de l'âge du Bronze et du Premier Fer, ce qui en fait un site de référence pour l'Ouest. La période antique est concernée principalement par l'étude des milieux urbains. Ont été étudiés un vaste édifice thermal à piscine sur Montaigu-la-Brisette (Manche), des quartiers inédits d'une ville enfouie sous les champs à Fontaine-les-Bassets (Orne) ou le forum antique de Vieux dont un vaste édifice ayant abrité les organes administratifs et politiques de la ville (La Curie) a été entièrement dégagé. Pour le Moyen Âge sont concernés un moulin carolingien en bois et son bief à Colomby (Manche), l'église de Thaon (Calvados) où un probable sanctuaire antique forme le substrat d'une histoire religieuse qui voit se succéder des édifices religieux à partir du VI^e siècle au plus tard, et le site castral de Château Ganne à La Pommeraye (Calvados). L'analyse des paysages (genèse et évolution) est marquée par un projet pilote mené avec le centre Geophen de l'Université de Caen sur la Plaine de Caen. Au global, on saluera une recherche qui repose sur 5 projets collectifs de recherche favorisant les échanges et la mise en commun

d'outils. Elle a bénéficié de l'attention des collectivités, tout particulièrement des départements du Calvados et de l'Orne qui participent à son financement ainsi qu'à sa valorisation. On soulignera au demeurant le rôle des services d'archives départementales, en particulier ceux de la Manche et de l'Orne qui constituent des soutiens à nos actions par le biais de l'accueil de conférences comme d'expositions, le soutien à la recherche par la recension des sources textuelles et iconographiques ou la conservation des archives de fouille.

LA CONSERVATION ET LA PRÉSENTATION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Ce chapitre particulier concerne les enjeux visant la conservation, l'étude et la valorisation des collections archéologiques dont l'importance s'est fortement accrue ces dernières années. Au delà de la question extrêmement complexe de la propriété de ces ensembles, qui peuvent se trouver scindés entre l'Etat et le propriétaire du site étudié, indépendamment de leur valeur scientifique ou patrimoniale, se pose aujourd'hui celle de la création de centres de conservation et d'étude (C.C.E.) pour le Calvados et l'Orne, celui de la Manche étant presque saturé. Il s'agit là d'un enjeu que ne peut porter seul le Ministère de la Culture et qui doit nous inciter à mutualiser nos moyens avec les collectivités déjà propriétaires de fonds importants et les musées développant des volets « archéologiques ». Il est ainsi essentiel qu'un C.C.E. régional puisse être créé, susceptible d'agréger à l'avenir un laboratoire de restauration, et qui puisse à son tour soutenir des actions dans les départements bas-normands, un centre départemental pour l'Orne ayant lui déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité. Il en va de la conservation d'un patrimoine sensible et non renouvelable et l'année 2011 devrait donc être décisive dans ce domaine. Mais il apparaît tout aussi essentiel que la Basse-Normandie dispose de structures muséographiques répondant à cette nécessaire valorisation et diffusion des recherches à l'égard des publics. Sur ce point, on ne peut que constater la faiblesse du réseau qui comprend principalement le musée de Normandie et devrait s'adjoindre le musée rénové de Bayeux. L'absence d'une politique muséale sur les collections archéologiques pose problème pour la Manche et l'Orne, alors que ces départements disposent de structures conservant des collections parfois importantes mais insuffisamment mises en valeur.

VALORISATION ET DIFFUSION DES RECHERCHES

Le soutien aux publications constitue une priorité toujours plus affirmée et l'année 2010 n'aura pas failli à nos attentes, même si elle fut moins riche que celle précédente, il est vrai soutenue par la venue d'un colloque international sur les Âges du Fer à Caen. 2010 peut surtout être considérée comme une année préparatoire avec le lancement de travaux visant la rédaction de manuscrits importants dont ceux sur les récentes fouilles d'un « quartier de labour » des XII^e-XVI^e siècles dans le château de Caen, des actes du colloque AFEAF de Caen 2009 (à paraître début 2011) ou encore du site funéraire antique et médiéval de Vâton à Falaise (Calvados). Au chapitre des publications, on saluera nous l'avons déjà dit le volume I du bilan des connaissances sur la préhistoire et la protohistoire, rédigé en réponse à une demande du Ministre de la Culture et de la Communication. Le travail réalisé démontre la maturité des équipes capables de synthétiser, discuter et présenter leurs données à la communauté scientifique. Le volume II sur l'Antiquité devrait lui sortir en 2011. Parmi les autres parutions, doit être mentionné le Bilan scientifique régional pour l'année 2009, auquel le service se consacre prioritairement chaque année, la Basse-Normandie étant en ce domaine l'une des rares régions françaises à jour de ses parutions. Il faut par ailleurs mentionner la publication d'un volume sur le château de Caen (version anglaise) dans la collection « Lieux communs ». Pour finir, on accordera une mention spéciale pour les ouvrages consacrés l'un aux « Premiers Néolithiques de l'Ouest », l'autre sur « La mise en valeur du patrimoine monumental antique de Normandie », tous les deux fruits d'une étroite collaboration entre les DRAC de Haute et Basse-Normandie.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 1 0

Si toutes les périodes sont bien concernées par la recherche archéologique, animée entre autres par des projets collectifs de recherche intéressant par exemple « les Premiers Hommes en Normandie », « le paléoenvironnement de la Plaine de Caen » ou « la typochronologie de la céramique médiévale en Normandie », chacun de ces projets apportant chaque année des résultats substantiels, se seront plus particulièrement distingués en 2010 des travaux portant sur le Néolithique Moyen, l'âge du Bronze et le Premier Fer, les villes antiques et enfin l'architecture en milieu castral.

PRÉHISTOIRE

À Coulmer (Orne), « Beaumont », trois concentrations ont livré des ensembles à armatures qui nous orientent vers les complexes à pointes triangulaires/trapézoïdales à troncs gibbeux du nord-ouest de la France. Ce site datable du Mésolithique final empruntant les triangles du Gildasien et les armatures évoluées du Retzien présente des spécificités locales pour une région, il est vrai, encore trop peu documentée. À Démouville (Calvados), au « Clos Neuf », une fosse latérale de maison néolithique a livré un mobilier inédit comprenant un petit ensemble céramique de la fin du Rubané, dont quelques tessons de la céramique Limbourg. À Verson (Calvados), un diagnostic a livré les fosses latérales d'au moins 5 unités d'habitations assimilables à des maisons de type danubien. Le mobilier qui comprend une lame en silex tertiaire apparente le site à la culture de Villeneuve-Saint-Germain, peut-être dans sa phase ancienne ou moyenne. À Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), « le Digue », c'est une enceinte matérialisée par un fossé palissadé à multiples interruptions et doublée à l'est par un système « palissadé » qui a été étudiée. Elle est datable de la fin du Néolithique moyen I et du début du Néolithique moyen II. C'est aussi au Néolithique moyen II qu'il faut attribuer l'enceinte de Goulet (Orne), où une première campagne programmée a porté sur un édifice de plan circulaire, d'environ 18 m de diamètre, pourvu d'un refend interne. Au centre de la construction, une fosse

rectangulaire accueillait un dispositif en bois formant un coffrage. Trouvant des points communs avec les bâtiments type Auneau, l'édifice monumental a livré un mobilier qui exclut une fonction strictement funéraire.

PROTOHISTOIRE

L'âge du Bronze a été concerné par plusieurs opérations conduites à Cairon, Mathieu, Luc-sur-Mer et Colombelles (Calvados). Sur ce dernier site, à la ZAC Lazzaro, c'est une nécropole comprenant trois enclos dont un de plus de 40 m de diamètre qui a été reconnue, le tout circonscrit dans un réseau de fossés et présentant des similitudes morphologiques avec des sites Bronze ancien-moyen de Grande-Bretagne.

À Basly (Calvados), « la Campagne », l'extension des fouilles sur un nouveau secteur du site a mis au jour auprès de l'enceinte du Néolithique final, une seconde à fossés interrompus, précédés d'un talus et longés intérieurement d'une double ligne de poteaux parallèles. En appui sur le rebord du plateau, cette enceinte est datable du Bronze final ou début du premier Fer et donc particulièrement tardive pour sa morphologie. Sur le même site, l'étude du rempart barrant l'éperon suggère que sa structure se composait d'une double ligne de poteaux associée à des banquettes carbonatées cimentant les calages et établissant un lien maçonné entre eux. Cette découverte vient enrichir la problématique des remparts à « noyaux de chaux », ici datables du Bronze final - premier Fer.

À Blainville-sur-Orne (Calvados), à peu de distance d'un habitat enclos de la fin du premier Fer ou début du second, une petite nécropole de 9/10 sépultures a été étudiée. Probablement datable de la période Hallstatt D1/D2, elle se singularise par la richesse des mobiliers accompagnant les défunts et surtout la nature peu courante de plusieurs d'entre eux, dont un grand bracelet en lignite orné de deux frises de triangles hachurés et un « *hair ring* » formé d'un anneau de bronze recouvert d'une feuille d'or.

À Urville-Nacqueville, « la Batterie-Basse » (Manche), un enclos fossoyé ceinturant un bâtiment circulaire a été mis

au jour sur l'estran. Il jouxte au sud une cour limitée par au moins trois fossés dont l'un d'entre eux est doublé d'une clôture en bois. Un puits accolé à cette petite clôture abritait dans son comblement une amphore républicaine. Bien que dégradé par la mer, ce site conserve de nombreux témoins organiques et ainsi une double clôture en clayonnage a pu être suivie sur près de 8 mètres de longueur. La présence de monnaies en or, d'amphores en nombre important pour la région, d'ossements de baleine, comme d'un bâton de jet et la quasi-absence de céramiques étonne et l'association de ces mobiliers avec un enclos de dimensions modestes occupé par au moins deux petits bâtiments circulaires n'offre guère l'image d'un schéma classique d'établissement rural.

ANTIQUITÉ

La période antique est actuellement marquée par d'importants programmes conduits sur des sites urbains. Ainsi la prospection thématique menée sur la ville antique de Fontaine-les-Bassets (Orne) peut avoir valeur d'exemple par la démarche initiée qui vise à bien identifier le potentiel du site et sa structuration afin de mieux préciser ensuite les problématiques puis la stratégie de fouille. Les prospections géophysiques ont restitué un ensemble bien structuré à trame viaire orthonormée au sein de laquelle se distinguent outre de nombreux édifices (*domus*, habitats ?) en bordure de voirie, des *fana* à cella carrée, un sanctuaire (?) à trois *cellae* et galerie péribole et enfin un probable édifice de spectacle en périphérie urbaine, ce qui constituerait une première pour le département. À Montaigu-la-Brisette (Manche), la fouille du quartier urbain antique du Hameau Dorey a permis d'achever le dégagement d'un ensemble thermal couvrant près de 2400 m². La dernière campagne aura permis la mise au jour d'un palestre bordé de deux galeries terminées chacune par un exèdre et abritant en son centre une *natatio* sous laquelle coulait un ruisseau canalisé. À Vieux (Calvados), l'étude de l'édifice de la Curie sur le forum a permis d'identifier deux ateliers de marbriers avec leurs bancs de sciage et les installations de polissage, ainsi que des aires de boucheries. À Bayeux (Calvados), c'est probablement une partie du forum de la ville qui a été mise au jour, attestée ici par un imposant dallage, percé plus tard par des fonds de cabanes et fosses de l'antiquité tardive puis du haut Moyen Âge. Pour le milieu rural, on signalera, une fois n'est pas coutume, les sondages conduits sur un tronçon de voie formant un relief traversant des prairies humides à Etienville (Manche). Ils ont révélé que sa structure empierrée était contenue et protégée en rive par un coffrage en bois associant des pieux à des madriers et assurant la protection de la structure contre les inondations. Cet ouvrage de type « pont-long », exhaussant la chaussée de plus d'un mètre au-dessus des marais, se poursuivait dans la rivière Douve par un guet formé d'un dispositif de poutres obliques et de madriers disposés de chant en perpendiculaire à l'axe de la voie, au dessus duquel des niveaux empierrés avaient été disposés. Pour terminer, on notera la découverte *in situ* d'un dépôt monétaire d'antoniniens du 3^e quart du III^e siècle qui a la particularité d'avoir été déposé dans deux bouteilles ansées en verre à panse quadrangulaire.

PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE

À Colomby (Manche), « la Perruque », c'est l'un des moulins hydrauliques en bois les plus complets en France pour le début du Moyen Âge classique (XI^e siècle) qui a été reconnu. Le bâtiment quadrangulaire à cheval sur le bief et reposant sur des sablières a entre autres livré des éléments d'une grande roue et d'un engrenage. La fouille du Château Ganne à La Pommeraye a poursuivi l'étude du premier logis résidentiel avec la mise au jour d'une pièce abritant une cheminée à contrecœur monté en *opus spicatum*. Le second logis étendant l'aire résidentielle vers l'ouest a été transformé et intégré dans les défenses du site avec l'aménagement de deux petites tours quadrangulaires. À Caen (Calvados), un diagnostic conduit sur le château a mis au jour un édifice roman de plus de 300 m², de même longueur que la salle de l'Echiquier mais moins large. Cet édifice qui est donc l'un des plus grands d'époque romane sur le site castral, est adossé au rempart et sera probablement intégré à sa défense lors de la guerre de Cent Ans. À Caen, un diagnostic conduit sur la place Saint-Sauveur y a révélé l'existence de niveaux de places successifs du XIII^e siècle au XV^e siècle. Au pied de l'église Saint-Sauveur, dans les remblais recouvrant un cimetière paroissial désaffecté vers le XVI^e siècle, des sépultures d'immatures présentant des pathologies carentielles importantes ont été mises au jour.

PÉRIODE CONTEMPORAINE

À Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), une fouille programmée a permis de reconnaître le plan de la caserne fortifiée des XVIII^e- XIX^e siècles. Outre la mise au jour de la maison du gardien, on en retiendra surtout la découverte d'une tour qui apporte de nouvelles données sur la physionomie originelle d'une caserne « insulaire » de l'Ancien Régime.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

Tableau de présentation générale
des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

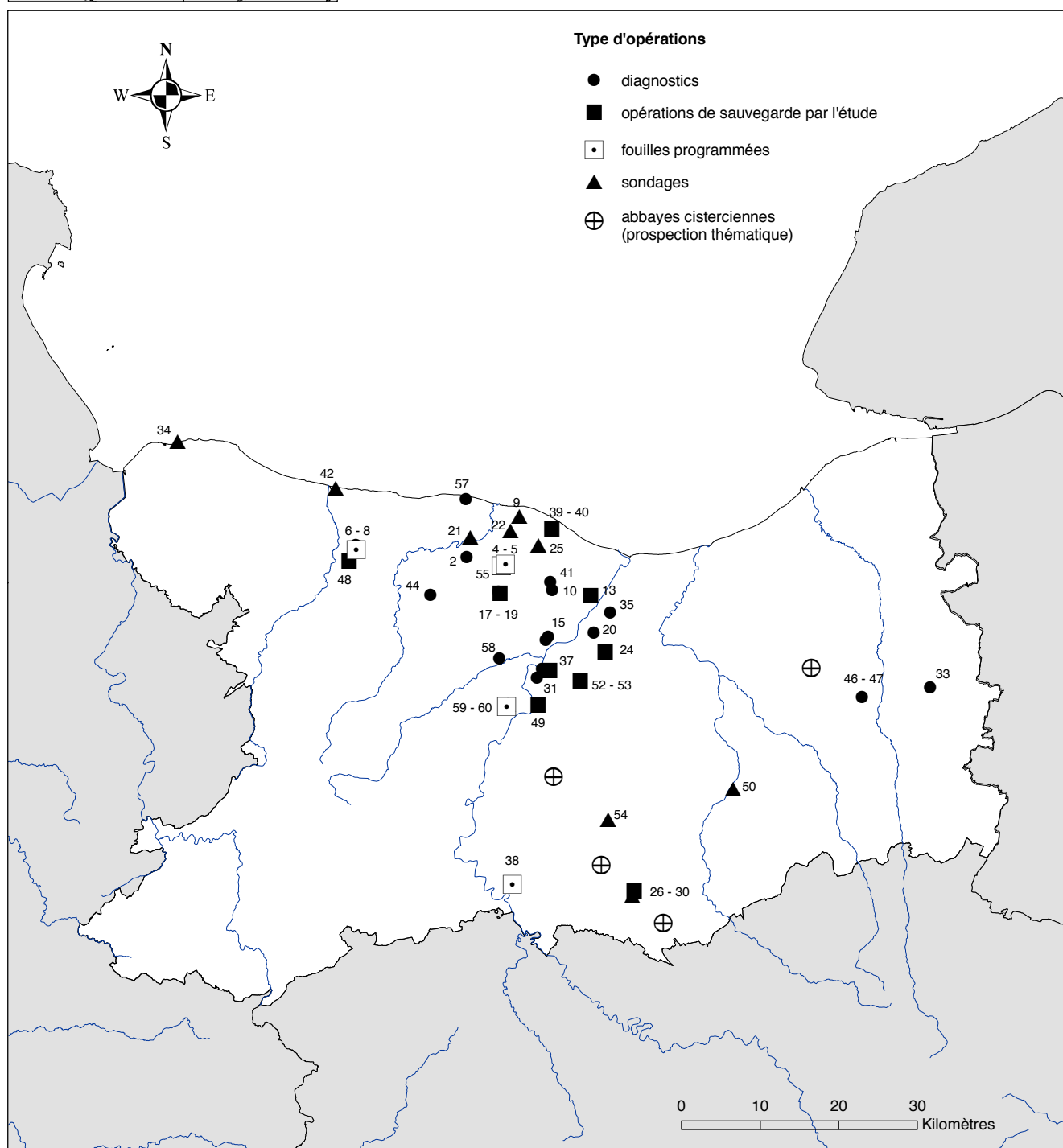
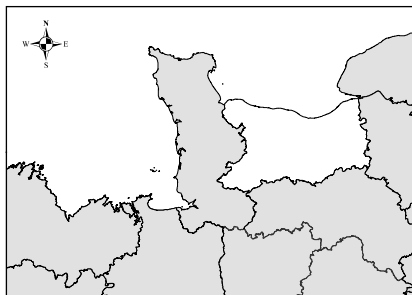
OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	24	10	6	-	40
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	1	-	-	-	1
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	8	1	1	-	10
FOUILLE PROGRAMMÉE ANNUELLE (FPA) ET PLURIANNUELLE (FPP)	6	5	1	-	12
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	1	-	1	-	2
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	-	1	3	5
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	-	1	1	2
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	3	1	3	-	7
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	1	1	-	1	3
SONDAGE (SD)	13	6	1	-	20
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	-	1	-	1
TOTAL	58	24	16	5	103

BASSE-NORMANDIE CALVADOS

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Carte des opérations



BASSE-NORMANDIE CALVADOS

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations

2 0 1 0

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais dans la Plaine de Caen à la Préhistoire récente	CHARRAUD François (BÉN)	PRT	2911	2179
2	AMBLIE - Chemin Blanc	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2973	2149
3	Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne	LESPEZ Laurent (SUP)	PCR	2917	2174
4	BASLY - La Campagne	FROMONT Nicolas (INR)	FPA	2946	2180
5	BASLY - La Campagne	SAN JUAN Guy (MCC)	FPP	2849	2198
6	BAYEUX - 10 rue d'Eterville	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2905	2131
7	BAYEUX - 10 rue Franche	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	FPA	2931	2202
8 ✓	BAYEUX - Ancien palais épiscopal	VERNEY Antoine (MUS)	SD	3012	-
9	BERNIÈRES-SUR-MER - Le Bois des Rues	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3041	2185
10	BIÉVILLE-BEUVILLE - Le Londel 1 (projet Berthaud)	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2882	2108
11	BIÉVILLE-BEUVILLE - Le Londel 2 (projet Tillard) <i>Cf. texte diagnostic n° 10</i>	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2893	2121
12	BIÉVILLE-BEUVILLE - Le Londel 3 (projet Bruand) <i>Cf. texte diagnostic n° 10</i>	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2976	2177
13	BLAINVILLE-SUR-ORNE - Zone d'activités nord, tranche 1	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	2877	-
14	BLAINVILLE-SUR-ORNE - Espace d'activités quartier nord, tranche 2	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	2961	2155
15	CAEN - Le Château, espace du bâtiment roman	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	2878	2106
16	CAEN - Place Saint-Sauveur	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	2943	2145
17	CAIRON - Le Domaine des Ecureuils	GIAZZON David (INR)	DIAG	2875	2212
18	CAIRON - Les Hauts du Manoir 2, chemin des Coutures	GIAZZON David (INR)	FPREV	2981	-
19	CAIRON - Projet lotissement Sphinx	GIAZZON David (INR)	DIAG	2873	2188
20	COLOMBELLES - Le Lazzaro <i>Opération 2009-2010</i>	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	2762	2122
21	COLOMBIERS -SUR-SEULLES - Près de la Pierre Debout	HINCKER Vincent (CG 14)	SD	2959	-
22	COURSEULLES-SUR-MER - Fosses Saint-Ursin <i>Cf. résumé suivant</i>	HANUSSE Claire (SUP)	SD	2983 3055	-
23	COURSEULLES-SUR-MER - Fosses Saint-Ursin, étude post-fouille <i>Opération 2009-2010</i>	HANUSSE Claire (SUP)	PAN	2934	-

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
24	DEMOUVILLE - ZAC du Clos Neuf	LE SAINT-ALLAIN Maud (ENT)	FPREV	2620	-
25	DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE - Petit logis de la Baronnie	CARRÉ Gaël (BÉN)	SD	2942	-
26	FALAISE - 15 rue Gambetta	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2928	2136
27	FALAISE - 15 rue Gambetta (mesures techniques) <i>Cf. texte diagnostic ci-dessus</i>		MODIF	2988	-
28	FALAISE - Château, basse-cour, tranchée technique du bâtiment d'accueil	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	3063	2128
29	FALAISE - Château, cheminement sud	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	2954	2159
30	FALAISE - Château, fossé du front Est <i>Opération 2009-2010</i>	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	2901	2147
31	FLEURY-SUR-ORNE - Crèvecœur	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2972	2158
32	FLEURY-SUR-ORNE - Route d'Harcourt	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2947	2157
33	GLOS - Les Hauts de Glos, tranche 2	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	2781	2134
34	GRANDCAMP-MAISY - Paléofalaise	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3042	2185
35	HÉROUVILLETTE - Carrière Calcia, tranche 1	HÉRARD Agnès (INR)	DIAG	2864	2176
36	IFS - Le Hoguet (diagnostic)	GERMAIN-VALLÉE Cécile (CG 14)	DIAG	2940	2137
37	IFS - Le Hoguet (fouille préventive)	SENDRA Benoît (ENT)	FPREV	3015	-
38	LA POMMERAYE - Château Ganne	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	FPP	2723	2171
39	LUC-SUR-MER - Les Vallons de Luc (diagnostic)	GHEQUÏÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	2860	2107
40	LUC-SUR-MER - Les Vallons de Luc (fouille préventive)	MARCIGNY Cyril (INR)	FPREV	2970	-
41	MATHIEU - Route de Beuville	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2967	2151
42	PORT-EN-BESSIN / COMMES - Le Mont Castel	LEFORT Anthony (BÉN)	SD	2955	2169
43	Quatre abbayes cisterciennes en Basse-Normandie (Saint-Ouen-le-Pin, La Hoguette, Villers-Canivet, Barbery)	VINCENT Jean-Baptiste (BÉN)	PRT	2922	2166
44	RN 13 - Déviation de Loucelles, tranche 2	GIAZZON David (INR)	DIAG	2887	2173
45	SAINT-ARNOULT - Eglise	DELAHAYE François (INR)	EB	-	-
46	SAINT-DÉSIR - Route Inutile, parcelle ZB 38	GIRAUD Pierre (CG 14)	DIAG	2960	2132
47	SAINT-DÉSIR - Route Inutile, parcelles ZB 39 et 40 <i>Cf. texte diagnostic ci-dessus</i>	GIRAUD Pierre (CG 14)	DIAG	2962	2132
48	SAINT-LOUP-HORS - Les Jardins de Saint-Loup	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	2761	-
49	SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY - Le Diguët	MARCIGNY Cyril (INR)	FPREV	1161	-
50	SAINT-PIERRE-SUR-DIVES - Abbaye Notre-Dame	DESLOGES Jean (SRA)	SD	2948	2186
51	Sites de hauteur fortifiés du Calvados de La Tène finale	GIRAUD Pierre (CG 14)	PRT	2980	-
52	SOLIER - Parc d'activités EOLE, tranche 2B (diagnostic)	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	2929	2120
53	SOLIER - Parc d'activités EOLE, tranche 2B (fouille préventive)	ISSENMANN Régis (ENT)	FPREV	2969	-
54	SOUMONT-SAINT-QUENTIN - Les Mines de Soumont - <i>Cf. texte « Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais »</i>	CHARRAUD François (BÉN)	SD	2937	2179
55	THAON - Eglise Saint-Pierre	DELAHAYE François (INR)	FPA	2957	2201

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
56	THAON - Eglise Saint-Pierre, niveaux funéraires <i>Cf. texte opération ci-dessus</i>	NIEL Cécile (CRAHAM)	FPA	2979	2201
57	VER-SUR-MER - Rue du Pavillon, le Mont Fleury	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2900	2150
58	VERSION - Ecoquartier des Mesnils, tranche 1	LÉON Gaël (INR)	DIAG	2944	2189
59	VIEUX - Le forum	JARDEL Karine (CG 14)	FPP	2696	2218
60	VIEUX - Maison à la cour en « U »	PILLAULT Sophie (CG 14)	SD	2953	2148

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

► opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ► figureront dans le BSR 2011.

Acquisition et transformation initiale du silex du Cinglais
dans la Plaine de Caen à la Préhistoire récente

NÉOLITHIQUE

L'année 2010 a vu la poursuite du projet de prospection thématique intitulé « *L'acquisition et la transformation initiale du silex du Cinglais dans la Plaine de Caen à la Préhistoire récente* ». Ce projet commencé en 2009 visait à caractériser les premières étapes de la chaîne opératoire des industries en silex du Cinglais au Néolithique. Il a été mené avec une méthode constante visant à croiser les données issues de fouilles et de recherches anciennes, jamais étudiées, avec de nouvelles opérations de terrain.

En premier lieu, une lecture des territoires basée sur un inventaire des séries de surface a été esquissée en 2009 et approfondie en 2010. Elle a permis de circonscrire au sein

de la Plaine de Caen/Falaise de vastes zones d'habitat s'opposant à des zones spécialisées dans l'exploitation des abondantes ressources siliceuses régionales. Cette première lecture des données a permis de supposer l'existence d'au moins deux territoires d'acquisition du silex dit « du Cinglais » : le plateau du Cinglais et la vallée du Laizon.

En 2009, les travaux ont préférentiellement porté sur le plateau du Cinglais. En plus de l'inventaire des informations de surface disponibles, des sondages ont été réalisés à Espins « Foupendant ». Ils ont révélé pour la première fois dans la région l'existence d'un site d'extraction

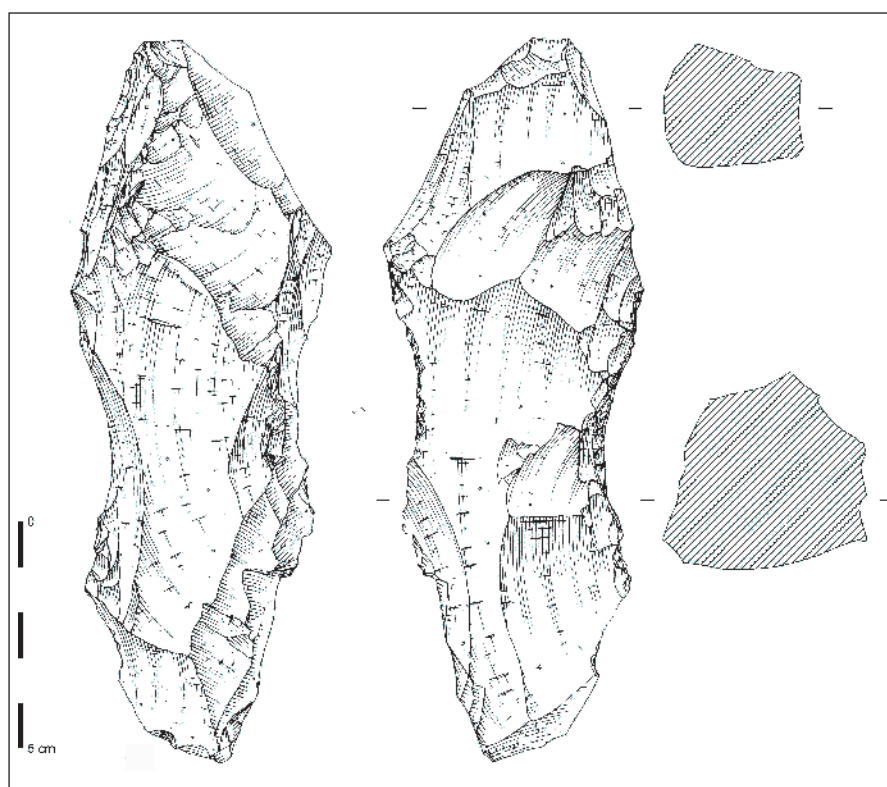


Fig. 1 - Silex du Cinglais.

minière associé à une activité exclusive de débitage de lames standardisées obtenues par percussion indirecte, industrie caractéristique du silex du Cinglais, et objet d'un phénomène de diffusion qui a concerné l'ensemble du Nord-Ouest de la France au Néolithique. Le silex du Cinglais a pu être reconnu dans son horizon géologique d'origine, exploité au moyen de nombreuses structures minières. Des sédiments charbonneux présents dans une des structures d'extraction ont permis deux mesures d'âge par le radiocarbone, qui situent l'extraction dans un intervalle large compris entre 5000 et 4700 av. J.-C., soit l'une des plus anciennes occurrences de site minier dans cette partie de l'Europe. L'observation des industries a permis de caractériser les premières phases du schéma opératoire de débitage laminaire, généralement sous-représentées au sein des sites d'habitat en plaine.

Pour l'année 2010, la poursuite des travaux s'est attachée à la seconde zone d'acquisition du silex du Cinglais, reconnue dans le secteur de la vallée du Laizon. L'acquisition du silex dans cette zone n'était documentée que par des recherches anciennes de B. Edeine (années 1960) et par un diagnostic préventif conduit par C. Marcigny en 2008 sur le site des « Longrais ». L'inventaire des données de surface commencé l'année précédente a été complété, et a motivé la réalisation de nouveaux sondages sur un site ayant livré une abondante industrie en silex du Cinglais à Soumont-Saint-Quentin « Les Mines de Soumont ». Contre toute attente, ces sondages n'ont pas livré de vestiges de mine ou d'habitat rapportables à cette industrie, en raison d'une érosion considérable du gisement. Ils ont cependant livré un puits d'extraction de silex bathonien gris lié à une activité de façonnage de haches. Ce site constitue donc une occurrence supplémentaire de ce phénomène.

Les industries en silex du Cinglais sont essentiellement documentées dans ce secteur par l'étude de la collection issue de la fouille de B. Edeine à Soumont-Saint-Quentin

« Les Longrais ». Le mobilier étudié a permis de reconnaître une production spécialisée de tranchets bifaciaux, probablement associée à un site minier. Cette production apparaît issue d'une chaîne opératoire indépendante, fait nouveau dans la région.

Les investigations de 2010 ont en outre permis de proposer une réflexion méthodologique sur la pertinence de l'usage des données de surface dans le cadre d'une telle problématique. Malgré les nombreuses limites liées au corpus, la démarche s'est révélée bénéfique puisque les résultats ont dépassé de loin ce qui était escompté.

Le bilan de ces deux années de prospection thématique est donc favorable, car il a permis de répondre à une grande partie des objectifs de départ : l'origine du silex du Cinglais est précisée, les procédés techniques de son acquisition et les industries associées sont mieux caractérisés ; une attribution chronologique a également pu être formulée pour son exploitation. L'inventaire des données de surface a été complété. Les sondages ont été menés à bien et ont permis la mise au jour de deux nouveaux sites d'extraction du silex. Les études de mobilier effectuées ont permis de mieux cerner un pan entier des systèmes techniques des industries en silex jurassique : on perçoit, à une échelle de lecture élargie, l'imbrication étroite des systèmes techniques, l'interdépendance et les articulations entre les différents gisements. Ainsi, la contemporanéité de sites miniers tels que Espins et d'habitats tels que Condé-sur-Iffs est suggérée par leur complémentarité technique et par les datations absolues et concourt à une vision d'ensemble du paysage néolithique de la Plaine de Caen.

François CHARRAUD, avec la collaboration de
Jean-Pierre COUTARD, Jean-Luc DRON,
Claude ESCOLANO, Nicolas FROMONT, David GÂCHE,
Sébastien GIAZZON, Jean LADJADJ,
Cyril MARCIGNY, Anne ROPARS, Xavier SAVARY

MODERNE

AMBLIE Chemin Blanc

Le diagnostic archéologique effectué sur les 10 500 m² retenus pour l'aménagement d'un groupe scolaire a livré des résultats modestes.

Quelques fosses d'extraction de calcaire ont été localisées dans l'extrémité sud-ouest de l'emprise mais l'absence de mobilier ne permet pas de les dater. À cette découverte

s'ajoute celle d'une tranchée de fondation correspondant à une construction de nature indéterminée (bâtiment ou mur de clôture) attribuable à l'époque moderne au vu des éléments de datation recueillis.

Benjamin HÉRARD

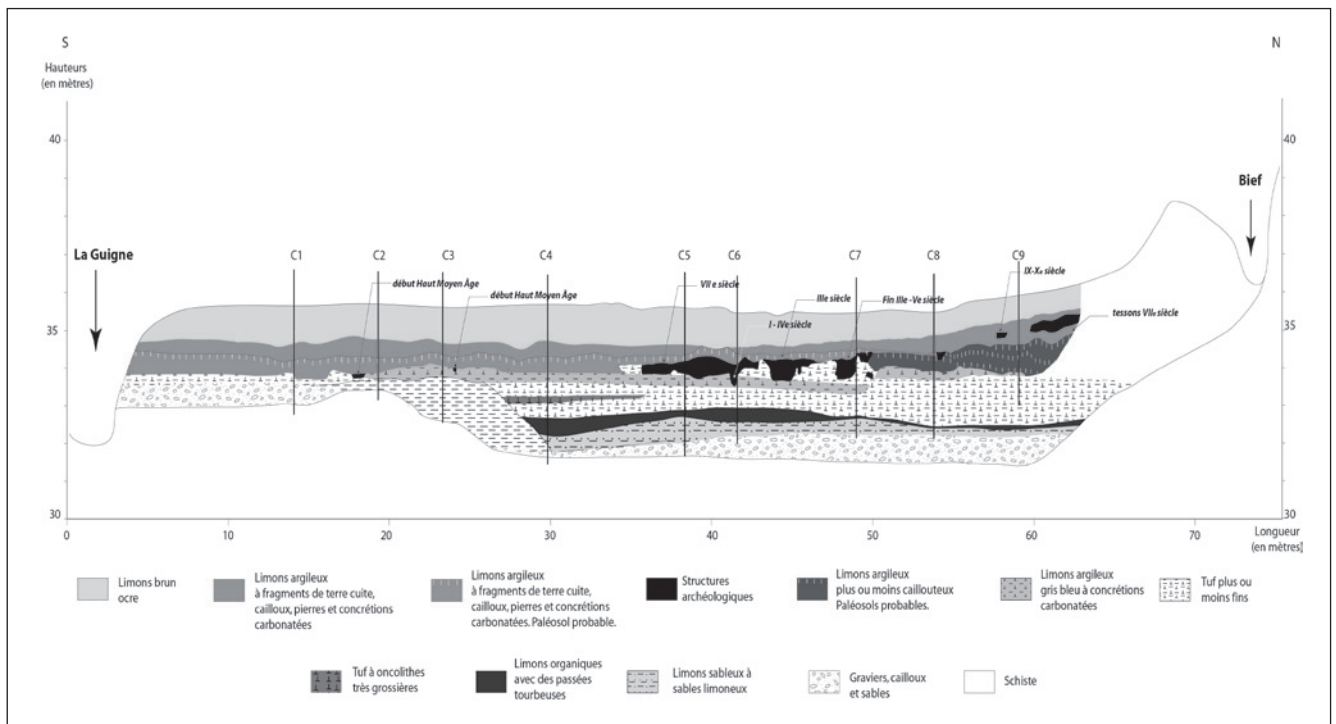


Fig. 2 - Remplissage holocène de la vallée de la Guigne à Vieux.

Pour cette deuxième année de programme tri-annuel, les recherches conduites en 2010 par l'équipe du programme de recherche collectif « Archéologie des paysages du Néolithique à l'époque mérovingienne » se sont déroulées dans la droite ligne de celles conduites en 2009. Elles ont toutefois laissé une plus grande place aux travaux de terrain et à la réflexion ainsi qu'à la valorisation sous la forme de publications. Ce programme qui étudie l'évolution des paysages de la Plaine de Caen sur la longue durée s'appuie sur une démarche en trois temps : inventaire/confrontation/nouvelles recherches.

Cette année, l'inventaire des données géoarchéologiques intra-sites et hors-sites dans la base de données paléoenvironnementales mise en place dans le cadre du PCR, a été achevé. Les données géoarchéologiques ainsi renseignées seront ensuite validées par les référents du PCR et les spécialistes. Elles seront alors accessibles en ligne dans le courant de l'année 2011 par le biais du site web consacré au PCR, à l'adresse suivante : <http://www.unicaen.fr/ufr/geographie/geoarcheologie-plaine-de-caen/>.

Dans le cadre de la phase de concertation, un séminaire a été organisé pour poursuivre la phase de réflexion entre archéologues et spécialistes autour de la thématique du projet. Cette année, nous avons décidé de réfléchir autour de communications de synthèse mettant en œuvre la base de données et permettant de proposer de premières réflexions générales. Ce séminaire organisé le 8 novembre 2010 à l'Université de Caen a réuni une

vingtaine de personnes autour de quatre communications. Deux communications ont été centrées sur l'apport des données géoarchéologiques intra-sites disponibles (en particulier archéozoologiques et carpologiques) à la compréhension des systèmes agraires et des paysages à l'âge du Fer. Deux autres ont été l'occasion de faire le point sur l'apport des recherches géomorphologiques et micromorphologiques à la compréhension des dynamiques environnementales et paysagères dans la Plaine de Caen. Ces résultats ont d'ailleurs fait l'objet d'une valorisation sous la forme d'une publication qui devrait paraître dans la revue de géographie « Norois » dans un numéro consacré à la géoarchéologie dans l'Ouest de la France. Cet article s'intitule : « L'archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque gallo-romaine, apports de recherches géomorphologiques et micromorphologiques récentes ». Un autre article a été réalisé en 2010. Il fait suite à la communication orale du colloque de l'AFEAF organisé à Caen en mai 2009. Intitulée « les paléoenvironnements de l'Âge du Fer en Basse Normandie, état des connaissances et problèmes posés », elle s'est largement appuyée sur les premières réflexions issues du PCR au cours des années précédentes. Ces publications préfigurent la phase finale du programme qui devrait se développer après la clôture des recherches en 2011.

Enfin, les investigations paléoenvironnementales ont également été poursuivies pour compléter les données disponibles dans la Plaine de Caen et sur ses marges. Ainsi le travail entamé dans la basse vallée du Dan en 2009, dans le cadre d'une collaboration avec la fouille programmée

d'un aménagement de berge antique à Blainville-sur-Orne, a été approfondi. Les datations par la méthode du radiocarbone obtenues sur les archives sédimentaires et les résultats des analyses géomorphologiques et polliniques, permettent de proposer une première synthèse de l'évolution environnementale de cet espace et de ses liens avec les aménagements du cours d'eau et de ses abords. De plus, une nouvelle recherche a été entamée dans la vallée de la Guigne à proximité immédiate du site archéologique de Vieux-la-Romaine afin de faire un premier diagnostic sur les relations entre la cité gallo-romaine et son environnement immédiat. Le

transect réalisé livre des premiers résultats sur l'évolution du fond de vallée et son anthropisation. Parallèlement les recherches micromorphologiques intra-sites se sont poursuivies sur les formations pédo-sédimentaires des plateaux de la Plaine de Caen et les structures « en creux ». Elles ont porté sur des structures du Néolithique ancien de Fontenay-le-Marmion et de Tilly-la-Campagne ainsi que sur un paléosol daté de l'âge du Fer fossilisé sous le Chemin Haussé à Fontenay-le-Marmion.

Cécile GERMAIN et Laurent LESPEZ

BRONZE

FER

BASLY

La Campagne 1

Dans le prolongement de l'étude du site de Basly impulsée par G. San Juan depuis 1994, l'équipe a souhaité étendre ses investigations sur le secteur sud-est de l'éperon où plusieurs sondages et indices indiquaient la présence de fossés d'enceinte creusés tout près du rebord de plateau dominant la Mue.

Une zone de plus de 3 000 m² a ainsi été décapée mécaniquement à l'emplacement de la terminaison méridionale de l'enceinte palissadée du Néolithique final dont 125 m avaient déjà été fouillés (ensemble 200) et dans l'espoir d'inclure un tronçon d'une autre enceinte à fossé interrompu à peine entrevue par sondages (ensemble 16). Ce dernier a constitué l'objet central de la campagne 2010 ainsi qu'une double ligne de poteaux parallèle au fossé de l'enceinte n° 16 dans sa partie interne.

Les cinq à six segments de l'enclos n° 16 décapés sont séparés des voisins de 2 à 3 mètres. Ils mesurent de 7,5 à 10,7 m de long pour une largeur moyenne de 1,50 m et une profondeur moyenne de 0,60 m. L'ensemble dessine un axe peu régulier perpendiculaire à l'abrupt. Tous ont été étudiés par sondages afin de comprendre les modalités de fonctionnement et de comblement de chaque segment. Un talus existait probablement sur le bord interne de certains tronçons. Mais l'ensemble ne paraît pas d'ordre défensif. Le mobilier assez abondant dans trois segments comprend des tessons dont certains décorés (cordons digités, lignes encochées...), du mobilier lithique, des déchets organiques (charbons de bois et os de faune) et un fragment de bracelet en lignite. Il cale la dernière phase de comblement des fossés, qui ne doit être que de peu antérieure à celle du fonctionnement de l'enclos, dans un intervalle allant de la fin de l'âge du Bronze au début du premier âge du Fer. Cette fourchette sera précisée par l'étude détaillée du mobilier en 2011. Cette enceinte présente donc deux aspects originaux : d'une part sa chronologie basse pour un enclos à fossé segmenté et d'autre part sa forme en appui sur un rebord latéral du plateau alors qu'un éperon barré coexisterait peut-être à proximité immédiate.

Une fosse proche des segments de fossés de l'enclos n° 16 a livré un poignard en bronze à languette et petit

rivet daté du Bronze final III. À l'intérieur de l'enceinte, une double rangée de trous de poteau d'1 m de diamètre en moyenne, l'ensemble 1459, compte huit couples distants de 3 mètres en largeur et formant un ensemble long de 37,5 m, un dernier au nord semblant clore l'ensemble en pointe de par sa position médiane. Deux fosses d'implantation ont fourni des charbons de bois, vestiges des poteaux, ce qui permettra de les dater. Les autres artefacts sont peu nombreux et pas discriminants. Les fonctions possibles pour cet ensemble sont de deux types : habitat plus ou moins monumental (un ou plusieurs bâtiments) ou barrage interne éventuellement associé aux fossés de l'ensemble 16.

L'enceinte néolithique 200 n'a pas été fouillée en 2010, mais le sera en 2011. Le plan dessiné suite au décapage indique qu'il y a une entrée marquée par deux bâtiments sur poteaux formant un corridor. Le système de palissade entièrement brûlé est complété par une série de fosses internes longeant la tranchée. Le modèle reprend trait pour trait la disposition de l'entrée située au centre du plateau et fouillée précédemment. S'y ajoutent, à une dizaine de mètres au sein de l'enceinte, quelques fosses (de type trou de poteau) qui laissent augurer de la présence possible d'un bâtiment. Par ailleurs, la présence d'un anthracologue lors de la prochaine campagne sera indispensable afin d'amorcer une étude des vestiges ligneux carbonisés et de mettre en place un protocole de prélèvements.

La mise au jour de la partie méridionale de ces trois principaux ensembles pose donc des questions traitables à moyen terme par les fouilles à venir. Comment s'organisent les trois ensembles par rapport à l'abrupt ? Quelles sont la chronologie et la fonction des ensembles 16 et 1459 ? Y a-t-il des constructions associées chronologiquement à la palissade néolithique ? Comment expliquer l'existence de deux systèmes enclos peut-être contemporains (Bronze final/premier Fer) à moins de cent mètres l'un de l'autre ?

Jean-Luc DRON,
Nicolas FROMONT et Guy SAN JUAN

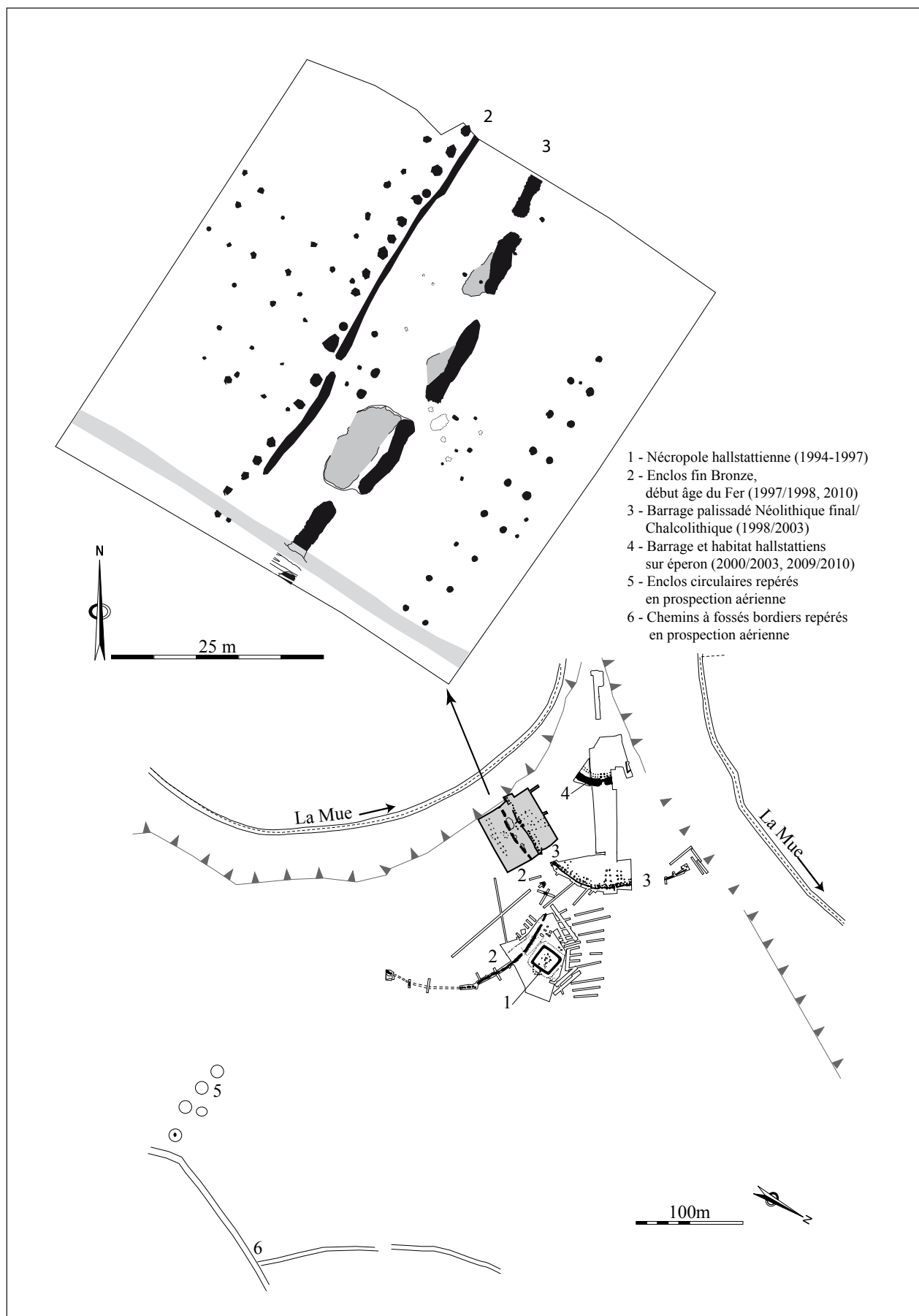


Fig. 3 - BASLY, la Campagne. Plan général.

Le site archéologique de « La Campagne » à Basly occupe la bordure d'un plateau calcaire dominant d'environ 25-30 m la vallée de La Mue. Plusieurs méandres assez resserrés contournent des éperons constituant autant d'espaces favorables à des implantations humaines. L'éperon de Basly peut être divisé en deux zones séparées par un étranglement naturel. La première correspond à l'extrémité fortifiée du plateau. La seconde, au-delà de ce resserrement, dessine une longue bande de terrain de quelques dizaines de mètres de largeur, rejoignant en pente douce le fond de la vallée. Cette configuration a favorisé la création de chemins entre la vallée et le plateau. Ils sont encore visibles dans le paysage et mentionnés pour certains par le cadastre du XIX^e siècle.

Les fouilles et la prospection aérienne ont révélé une occupation dense sur le rebord du plateau où se juxtaposent et s'imbriquent des ensembles architecturaux sur une dizaine d'hectares dont la plupart semblent appartenir à deux périodes d'occupation, une première au cours du Néolithique final, la seconde au Bronze final - premier âge du Fer.

L'année 2010 s'est distinguée par l'ouverture d'un second chantier de fouille venant renforcer la fouille fixée depuis 2008 sur le barrage de l'éperon Bronze final-premier âge du Fer. Cette opération complémentaire a pour objectif d'assurer une évaluation plus complète du site en 2011 ou 2012, en portant ses efforts sur la terminaison sud du barrage néolithique et sur une grande enceinte elliptique adjacente à celui-ci.

La poursuite des études sur la fortification de la pointe de l'éperon avait pour objectif principal d'explorer le rempart près du versant nord et de mettre en évidence un état de conservation plus favorable. Il s'agissait également de préciser la structure et le tracé des maçonneries 803 et 804, la fouille de 2009 ayant montré qu'il n'existait pas de dispositif symétrique maçonné encadrant l'entrée dans ce secteur. Quelques sondages près du versant sud ont confirmé la présence du grand fossé vers l'abrupt sans pouvoir s'attacher à reconnaître la double ligne de poteaux du rempart.

La reconnaissance du rempart est certainement celle qui bénéficie des informations les plus spectaculaires. Tout d'abord, la matérialisation du rempart par une double ligne de poteaux est confirmée même si des aménagements frontaux internes et externes, aujourd'hui disparus, ont pu exister. La structure à poteaux verticaux se trouve associée au nord à un mode de construction relevant de la problématique des remparts à « noyaux de chaux ». En l'état du dégagement dans le secteur 6, il ne semble pas excessif d'envisager que chaque ligne de poteaux soit intégrée à une banquette carbonatée cimentant les calages et établissant un lien maçonné entre eux. La forme en caisson laisse supposer qu'il s'agit d'une figure de combustion construite et non pas accidentelle. Cette hypothèse de caisson à parois de chaux distinguerait le site de Basly des autres fortifications où sont généralement signalés des noyaux épais, encadrés par des maçonneries. Il faut toutefois à ce stade garder une certaine réserve

puisque les agglomérats observés en plan, vers la limite nord de la fouille, paraissent adopter par endroits des formes irrégulières, pouvant aussi s'expliquer par une mobilisation des carbonates vers la base du rempart à la suite d'une destruction par un incendie.

La fouille en 2010 des unités stratigraphiques de la première séquence du comblement du fossé dans la zone 4 n'a toujours pas permis de préciser le terminus *ante quem* jusqu'à présent fixé par la datation Hallstatt D de la deuxième séquence.

Sur le plan spatial, il reste cohérent avec le tracé du rempart, entre la limite sud et le mur 803. Au-delà vers le nord, il paraît logique d'y voir sa continuité, mais l'implantation des murs, et notamment l'impact de la tranchée de 804, qui demande à être précisé, empêche d'accréditer pleinement l'extension du fossé vers le versant, tout du moins sous une forme aussi régulière que celle des secteurs sud.

Le resserrement du fossé apparaît positionné de façon cohérente par rapport au rythme d'espacement des poteaux du rempart. Ce constat plaide en faveur d'une seconde entrée accessible par une passerelle au cours de l'âge du Bronze. Le comblement de ce passage a été réalisé au cours de la Protohistoire comme en témoignent incontestablement les remblais par ailleurs tout à fait comparables à ceux de la première séquence du comblement. La seconde séquence de comblement du fossé étant clairement attribuée à des occupations du Hallstatt D voire du Hallstatt C, il est raisonnable d'imaginer une phase de ruine ou de destruction volontaire du rempart à cette période qui serait à l'origine de l'effacement quasi complet du profil du grand fossé. Elle aurait en revanche maintenu les accès dans le cadre d'une nouvelle enceinte se disposant de façon comparable.

On peut alors se poser la question de l'importance d'un chemin qui soit lui-même à l'origine des aménagements et de la fixation des occupations protohistoriques sur l'éperon.

Le mur 803 se poursuit, sans que son extrémité ait été atteinte, en longeant le rebord du versant vers une cavée issue de la vallée. Les sondages, sans fournir d'élément de datation fiable, montrent une fondation en pierres sèches prenant appui sur la paroi d'une tranchée du côté du chemin. Cette dernière pourrait s'avérer antérieure à la construction du mur. Le mur lui-même présente deux parements au-dessus de l'altitude du substrat. La continuité du mur 804 est actuellement reconnue sur une quinzaine de mètres. Contrairement à 803, son approche reste limitée au dégagement des parements et des excavations dans lesquels il est implanté. La maçonnerie diffère notablement de ce qui fut observé au sud en 2008 et 2009 puisqu'elle ne repose pas directement sur le fond de la tranchée. Le parement est bien lisible sur environ 0,80 m. En revanche, au-dessous, il s'appuie sur de très gros blocs juxtaposés et mêlés à ce qui ressemble à un vrac très lacunaire. La tranchée, en s'inscrivant dans le comblement du fossé 251, a très certainement recoupé

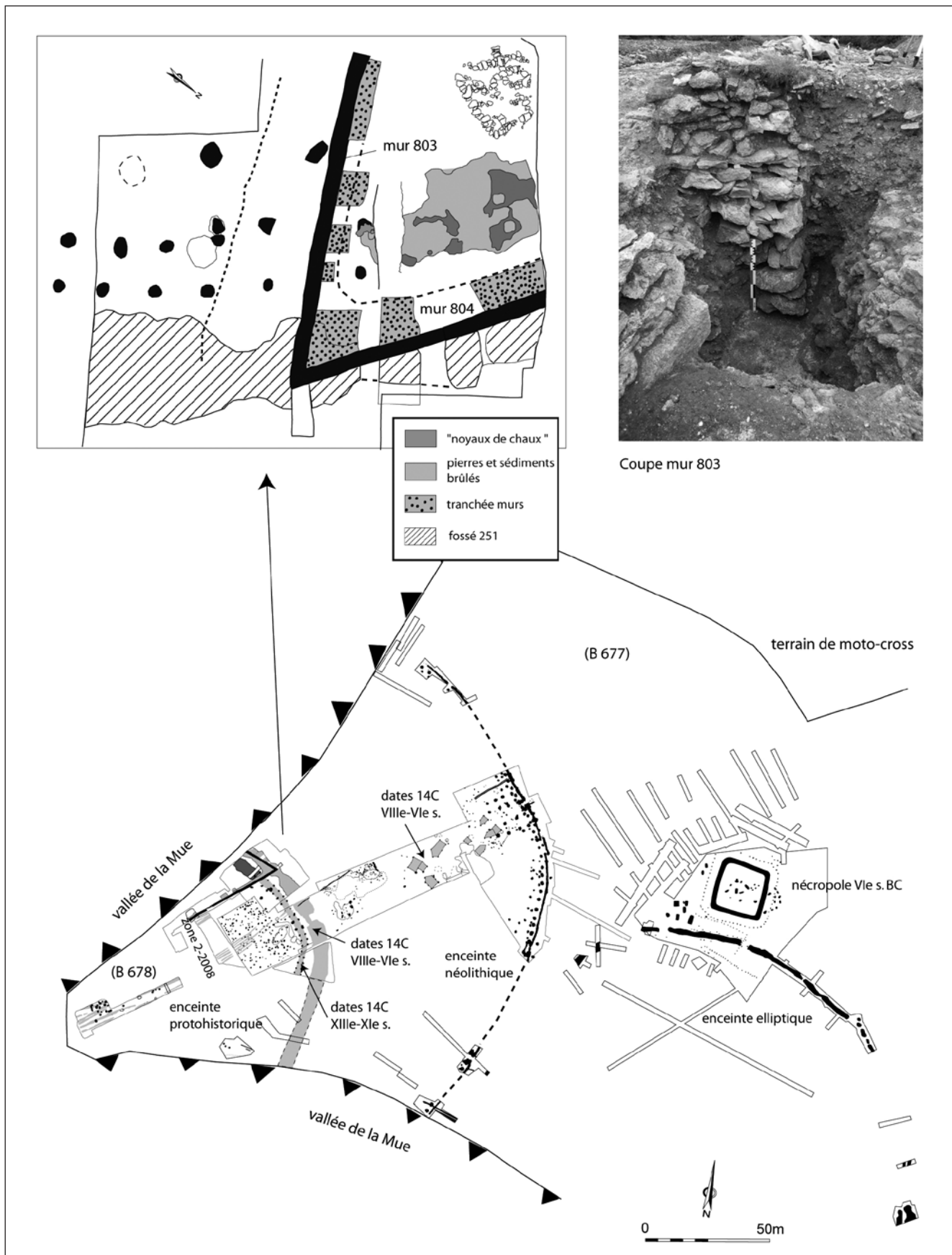


Fig. 4 - BASLY, la Campagne. Plan général des structures fouillées entre 1997 et 2010.

une crête de substrat visible depuis le côté externe du mur. Il pourrait s'agir de la limite nord du fossé 251, prolongé ultérieurement par une excavation en rapport avec la construction du mur. Cette banquette de substrat est placée face à une interruption de la structure à noyaux de chaux susceptible de révéler l'existence d'un troisième accès dans l'enceinte de l'âge du Bronze.

En recoupant chacun le remplissage du fossé 251 au niveau de l'angle, les murs s'avèrent vraisemblablement postérieurs à la seconde séquence de comblement du fossé. Ils pourraient témoigner d'aménagements attribuables à la fin du Premier âge du Fer ou à La Tène ancienne : un mur 803 bordant le chemin jusqu'au débouché de la cavée repérée à l'ouest et annonçant peut-être la découverte d'une nouvelle porte sur le flanc de l'éperon, un mur 804 éventuellement en rapport avec des terrasses maçonnées sur le versant lui-même.

Les fouilles conduites sur les deux chantiers ont apporté des informations de première importance qui donnent à

cette recherche une place majeure au plan régional pour interroger les formes d'occupation du territoire au cours de la Protohistoire récente. Le site est appelé à constituer une référence pour mesurer l'intégration de la région dans le phénomène des habitats fortifiés à la fin de l'âge du Bronze. L'attribution de la grande enceinte elliptique située à une centaine de mètres du barrage de l'éperon au Bronze final bouleverse totalement la vision spatiale de l'occupation à cette période. Elle établit un jalon entre l'éperon et la nécropole circulaire identifiée à plusieurs centaines de mètres, à l'est du plateau. Des espaces fonctionnels majeurs se juxtaposent donc sur une étendue considérable et dessinent le périmètre d'un hameau ou d'une résidence d'un rang socio-économique élevé, occupant une position stratégique, à la fois vis-à-vis des déplacements empruntant la vallée de la Mue mais aussi des itinéraires reliant cette dernière au cœur du plateau.

Guy SAN JUAN

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

BAYEUX

10 rue d'Eterville

L'OGEC de Bayeux (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) ayant comme projet la construction d'un collège près de l'école Saint-Patrice, dans un périmètre de protection des Monuments Historiques, le permis de construire a été instruit par les services de la DRAC de Basse-Normandie. Les travaux envisagés étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, en raison de leur nature, de leur emprise et de leur localisation en périphérie de la cité antique et médiévale de Bayeux, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées. Cette opération réalisée par l'INRAP porte sur une surface de 4437 m².

Au terme de ce diagnostic, très peu d'éléments nouveaux sont apparus. En effet, les murs trouvés dans certaines

tranchées se retrouvent sur le cadastre actuel comme limites parcellaires. On remarque que quelques éléments antiques sont repérés dans le secteur nord de l'emprise et notamment deux fossés. Deux fossés médiévaux sont également apparus dans la partie sud-est.

Ces éléments, certes légers, permettent tout de même de compléter les connaissances du secteur et pourront sans aucun doute être rattachés à des éléments de même nature et apporter quelques indices pour des recherches futures.

Agnès HÉRARD

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

BAYEUX

10 rue Franche

La fouille programmée s'est déroulée du 2 août au 3 septembre 2010, avec une équipe de 10 bénévoles encadrés par deux archéologues, sur une superficie de 195 m². L'opération a été motivée par les découvertes effectuées lors d'un diagnostic archéologique réalisé par le Service archéologie du Conseil général du Calvados, au même emplacement, du 19 janvier au 2 février 2009. Cette intervention avait alors été prescrite dans le cadre d'un projet de rénovation de l'hôtel particulier du 10 rue Franche qui prévoyait la construction d'un parking souterrain. Cette intention fut finalement abandonnée courant 2009, ce qui entraîna logiquement la non-prescription d'une fouille

préventive. Différentes considérations ont néanmoins motivé l'organisation d'une fouille programmée (intérêt scientifique, faisabilité technique, accord des différents partenaires et soutien financier du CG14 et de la DRAC Basse-Normandie).

Située en plein centre actuel de la ville de Bayeux, l'intervention archéologique se trouve au cœur de la ville antique (*Augustodurum*, capitale gallo-romaine de la cité des Baiocasses) et médiévale, *intra muros*, à 75 m au sud du tracé du *decumanus maximus* et à environ 150 m au nord-est de la cathédrale.

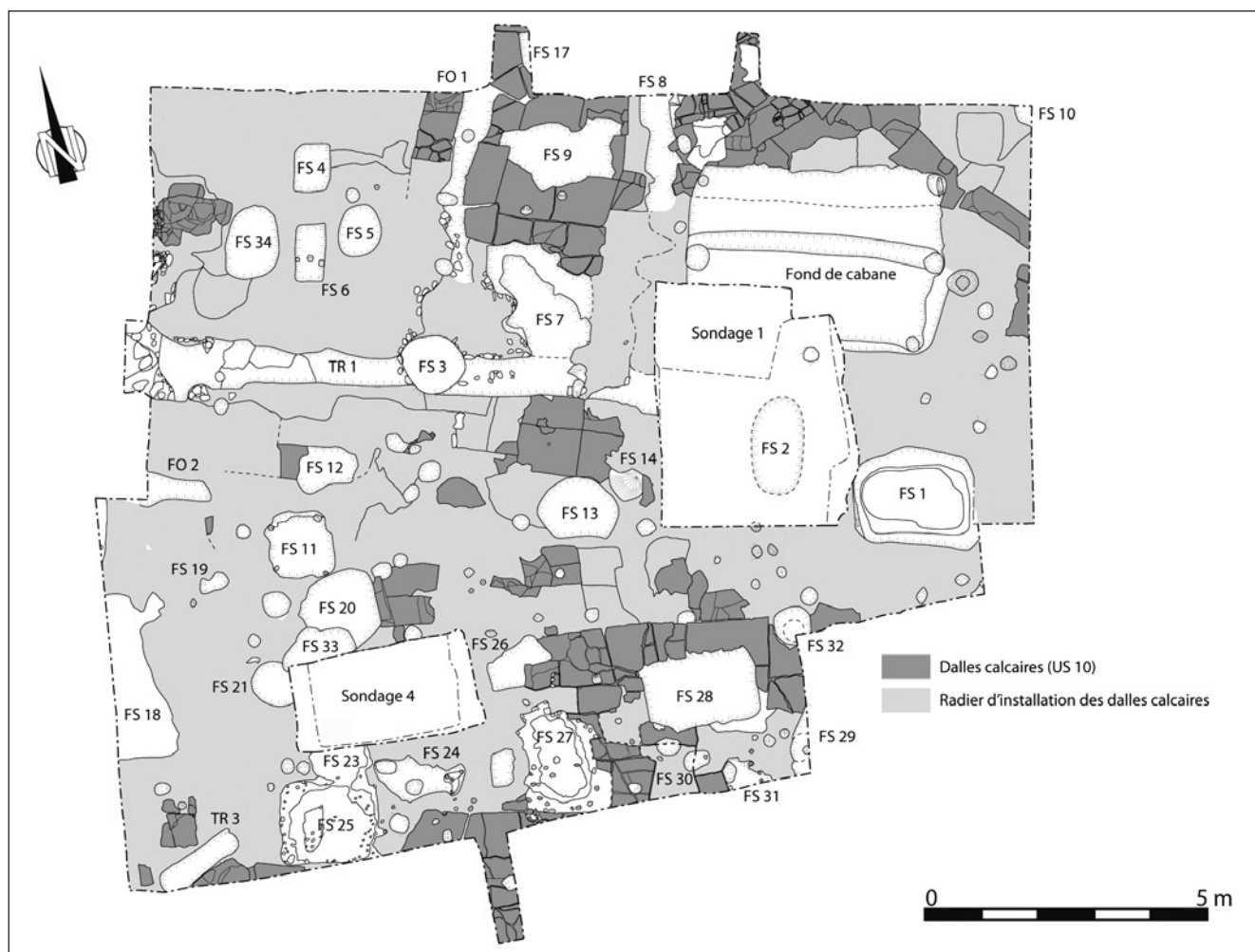


Fig. 5 - BAYEUX, 10 rue Franche. Plan de la fouille (état Antiquité tardive et haut Moyen Âge)
(DAO : C.-E. Sauvin et G. Schütz, service archéologie du CG 14).

La fouille a confirmé les interprétations proposées suite au diagnostic et a livré des indices d'une occupation continue du I^{er} siècle de n.è. jusqu'au haut Moyen-Âge ainsi que des vestiges plus sporadiques des époques médiévale et moderne. Parmi les principales phases d'occupation du site, nous pouvons relever l'existence, avant la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., d'une succession d'espaces de circulation extérieurs dont certains ont livré plusieurs dizaines de trous de poteaux et de piquets. Ils sont surmontés à partir de la fin du I^{er} siècle - début du II^e siècle par une esplanade ou place publique constituée d'imposantes dalles calcaires sur une superficie atteignant au moins 300 m². Cet aménagement perdure en l'état jusqu'à la fin du III^e siècle. Ses modalités de construction, ses dimensions, sa persistance dans le temps ou encore sa localisation dans le centre de la ville sont autant d'éléments permettant de le rattacher à un édifice public (temple ? forum ?). Cette « place » est ensuite occupée à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen-Âge par plusieurs structures (fonds de cabanes, silo, fosses aménagées, bâtiments sur poteaux) qui sont à leur tour scellées par une importante couche de terres noires. D'autres indices d'occupation plus sporadiques (fosses, fossés, remblais, ...) concernant l'époque carolingienne et une période comprise entre le XIII^e et le XVII^e siècle ont également été observés.

S'il n'a pas été permis, en raison essentiellement de l'exiguïté de la surface étudiée, de définir avec précision les modalités et dynamiques d'occupation de ce secteur

de la ville au moment de la création du chef-lieu de cité des Baiocasses au I^{er} siècle de n.è., les vestiges relevés attestent néanmoins d'une présence importante à travers les quatre états d'occupation antérieurs à la fin du I^{er} siècle de n.è. (sols extérieurs et aménagements de trous d'ancrage de poteaux et de piquets). L'existence d'un important espace extérieur dallé en fonctionnement entre la fin du I^{er} siècle - début du II^e siècle et la fin du III^e siècle a été confirmée même si aucune limite à cet aménagement n'a pu être définie. Les caractéristiques de ce sol indiquent un espace public à rattacher à un ensemble architectural plus vaste, pour le moment indéterminé, mais que des investigations dans les parcelles limitrophes pourraient éventuellement permettre d'identifier. L'étude des nombreuses structures comprises principalement entre le IV^e et le VI^e siècle recoupant cet aménagement intègre le cadre plus général de l'analyse de la nature de l'occupation pendant l'Antiquité tardive et au haut Moyen-Âge en milieu urbain *intra muros* et de la continuité urbaine entre ces deux périodes. Des investigations complémentaires seront menées en 2011 autour de l'analyse archéozoologique des restes animaux présents dans les terres noires et de l'étude géomorphologique et physico-chimique de ces mêmes niveaux (dans le cadre d'un projet national sur les pollutions au plomb dans les centres urbains de la fin de l'Antiquité et du premier Moyen Âge).

Grégory SCHÜTZ

BERNIÈRES-SUR-MER

Le Bois des Rues

À Bernières - Saint-Aubin-sur-Mer, une nappe de sable marin siliceux avec bancs de galets roulés recouvrant une plate-forme d'abrasion marine comprise entre 15 et 7 m NGF a été reconnue. Initialement attribuée au dernier interglaciaire, cette plage perchée est rapportée à l'avant-dernier interglaciaire, principalement sur la base de l'altimétrie de la plate-forme d'abrasion.

Dans le but de vérifier cette attribution chronologique, des échantillons ont été prélevés dans le profil, malgré une granulométrie grossière des sables, peu propice à la datation OSL.

Dominique CLIQUET, Norbert MERCIER
et Jean-Pierre COUTARD

MULTIPLE

BIÉVILLE-BEUVILLE

Le Londel (projets Berthaud, Tillard et Bruand)

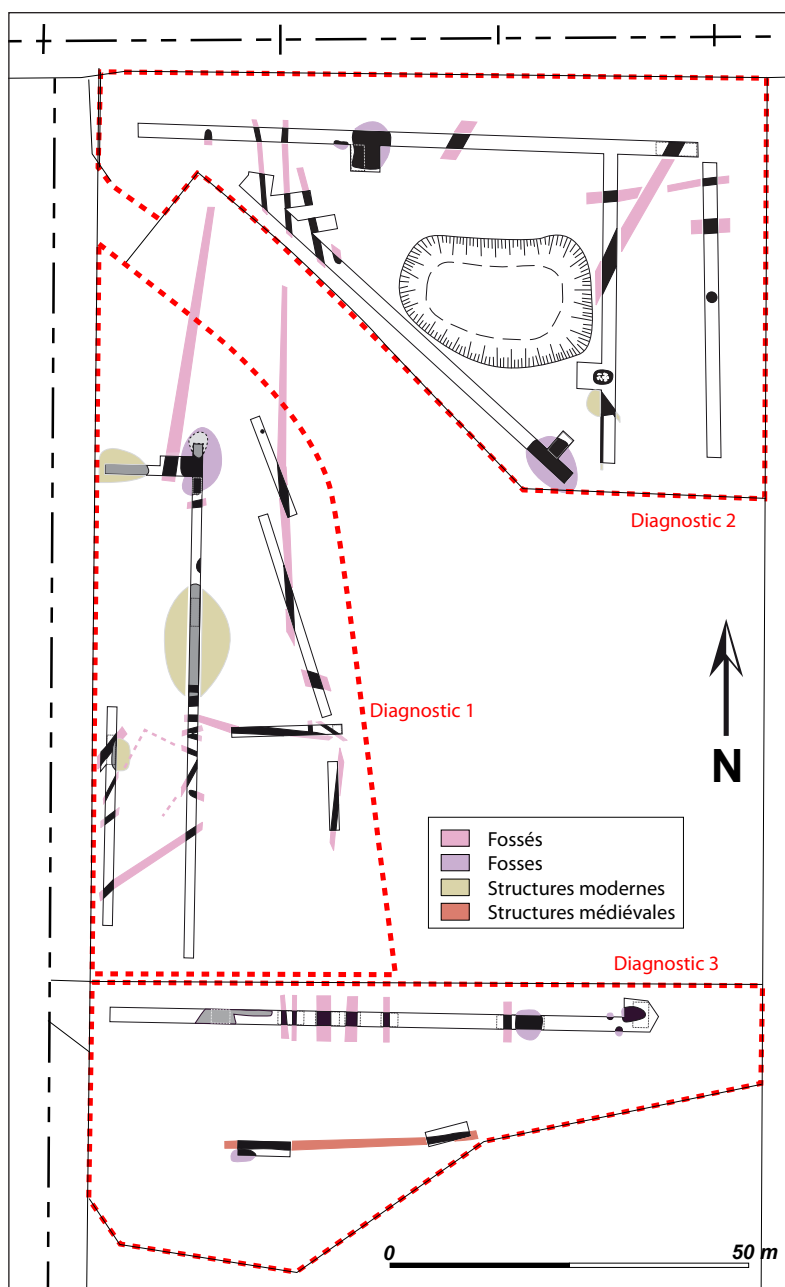


Fig. 6 - BIÉVILLE-BEUVILLE, Le Londel. Tranchées et vestiges.

Dans le cadre de l'instruction de 3 demandes de permis de construire concernant des maisons individuelles, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la commune de Biéville-Beuville, au lieu-dit «Le Londel». L'ensemble des parcelles concernées par les projets de constructions représente une surface d'environ 6500 m² située à environ 2 km à l'ouest de l'agglomération.

Un grand nombre de sites est actuellement recensé dans le secteur et notamment sur les communes de Biéville-Beuville et Mathieu. La concentration de sites dans les environs est d'ailleurs la raison de la mise en place d'un arrêté de zonage archéologique. Si l'on examine les données dans un rayon d'un kilomètre autour du Londel, on remarque que plusieurs périodes sont représentées allant du Néolithique à l'époque moderne. Un certain nombre de sites sont recensés sans être attribués avec précision à une période, étant pour la plupart découverts par prospection aérienne. Il s'agit notamment de plusieurs enclos ou enceintes localisés au nord-est, à l'est et d'un chemin à l'ouest. Deux occupations néolithiques sont repérées, l'une au sud et l'autre au nord sur la commune de Mathieu. Pour l'âge du Bronze, un enclos est identifié au nord-est et une occupation directement au sud-ouest, entre La Londe et Le Londel. L'âge du Fer est répertorié par des sites situés au sud et à l'est des parcelles qui nous occupent, notamment par la présence d'enclos.

La période la plus représentée dans le secteur est sans conteste l'Antiquité. Sur la commune de Mathieu, on note trois occupations gallo-romaines dont la plus proche n'est qu'à quelques centaines de mètres. Sur la commune de Biéville-Beuville, dans le secteur qui nous intéresse, au sud, trois occupations sont recensées au lieu-dit «La

Pommeraye», dont un enclos. À l'est, un autre enclos est répertorié, et au nord-est, c'est un bâtiment qui est inventorié. Directement au nord des parcelles concernées par le diagnostic, durant la construction d'un pavillon en 1991, des vestiges ont été signalés lors du creusement des fondations et notamment de nombreux fragments de céramique dont de la commune grise et de la sigillée, des rejets de nourriture (coquillages divers), des clous et des tuiles. Quelques traces du Moyen Âge sont recensées dans le secteur de «La Pommeraye» avec notamment des fossés de parcellaire. Pour la période moderne, plusieurs bâtiments sont répertoriés, notamment un manoir sur Mathieu au lieu-dit «Le Mesnil», une chapelle en bordure de la D7, et deux châteaux non fortifiés : château de «La Londe» et château du «Londel», tous signalés sur la carte de Cassini.

Au terme de cette intervention, il apparaît une très forte présence de structures attribuées à l'Antiquité sur les parcelles concernées par les aménagements. L'étude trop ponctuelle des données ne peut donner lieu à une quelconque interprétation de ces structures quant à leur fonction. Cependant, les données recueillies ici nous permettent de compléter celles des deux précédentes opérations et d'affiner la connaissance du secteur. Un bilan de ces données serait le bienvenu. Il apparaît que nous sommes sans doute non loin d'un habitat gallo-romain de grande taille. L'étude du mobilier, et notamment de la céramique, nous informe que cet habitat aurait fonctionné dès le I^{er} siècle et cela jusqu'au III^e siècle au moins.

Agnès HÉRARD

BLAINVILLE-SUR-ORNE

Zone d'activités nord, tranche 1

FER

Le site de Blainville-sur-Orne a été étudié par le biais d'une fouille de sauvetage menée par une équipe de l'INRAP durant l'été 2010, sur une zone d'aménagement située au nord de la commune. Le décapage, réalisé sur deux fenêtres distinctes, conformément aux prescriptions émises par le Service régional de l'archéologie, totalise un peu plus de 9000 m².

La première fenêtre de 8500 m² d'ouverture a livré les vestiges fossoyés d'un habitat enclos. L'occupation s'organise autour d'un enclos quadrangulaire d'une surface interne de 4100 m². Un fossé de refend interne en divise l'espace en deux cours, la principale située au sud recouvrant 2400 m², la seconde ne couvrant que 1700 m². Quelques départs de fossés suggèrent une extension du site vers le nord, secteur qui n'a toutefois pas pu être exploré en raison du passage d'une ligne électrique aérienne.

Parmi les structures internes, on relève 4 ensembles de trous de poteaux dessinant des plans de bâtiments cohérents. Le plus important est dessiné par 8 trous de poteaux qui délimitent une aire d'une vingtaine de m².

Les 3 autres ensembles, tous situés dans la partition méridionale, semblent davantage correspondre à de petites dépendances de type « grenier ».

Le mobilier recueilli sur ce secteur de fouille se compose de 1387 fragments céramiques auxquels il faut ajouter quelques éléments de terre cuite dont un fragment de moule de parure annulaire, quelques éléments lithiques et en particulier des fragments de meules va-et-vient et enfin de rares ossements de faune très mal conservés. Bien que l'étude soit toujours en cours, les premières observations réalisées sur la céramique montrent une nette prédominance des formes carénées ou à épaulement. Un vase découvert au moment du diagnostic s'apparente à un gobelet à carène surbaissé, mobilier emblématique des corpus du domaine Aisne-Marne pour la fin du premier âge du Fer et le début du second. Parmi les autres éléments quelque peu discriminants, on peut évoquer une belle série de vases ornés de cupules d'un diamètre d'environ 2 cm, le plus souvent groupées par deux. Ce type très particulier de décor trouve de nombreux parallèles sur toute la façade atlantique et en particulier sur la péninsule armoricaine pour des contextes de la fin du premier âge



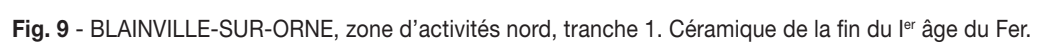
Fig. 7 - BLAINVILLE-SUR-ORNE, zone d'activités nord, tranche 1. Plan masse synthétique.

du Fer. À côté de ces céramiques à usage domestique, quelques éléments de terre cuite se sont révélés provenir d'une petite activité bronzière.

Le second décapage a quant à lui permis l'étude de 9 sépultures à inhumation. S'y ajoute une très probable sépulture remaniée par le creusement d'un fossé. Les

corps sont tous orientés nord-ouest / sud-est, tête au sud-est, en décubitus latéral gauche, jambes fléchies. Parmi ces sépultures deux se distinguent par l'abondant mobilier métallique qu'elles ont livré.

La sépulture 96 tout d'abord présentait un squelette doté d'un torque ouvert torsadé en bronze, un bracelet en lignite et un anneau de cheville ouvert, creux, à oves, en bronze.



Ce dernier type de parure se rencontre sur de nombreuses nécropoles régionales dans des contextes attribués au Hallstatt D1/D2. Mais l'élément le plus spectaculaire de cette sépulture réside dans le bracelet en lignite qui, en plus de présenter une largeur de 9 cm, est orné de deux frises de triangles hachurés, gravées dans le lignite.

La sépulture 50 a livré les restes d'un squelette pourvu de six anneaux de chevilles, de deux bracelets et d'un «hair ring». Les anneaux de chevilles, en bronze, ouverts, à jonc plein, sont munis de bossettes séparées entre elles par un petit filet dessiné en relief. Ce type de mobilier est là encore caractéristique des assemblages régionaux du Hallstatt D1/D2. Les deux bracelets, en bronze eux aussi, sont de type rubané. L'un d'eux, très abîmé, présente un décor d'ocelles et de lignes et chevrons incisés au trémolo. Ils ne dénotent pas dans une attribution au Hallstatt D1/D2. Le «hair ring» quant à lui est plus surprenant dans ce contexte. Assez peu répandu en France, ce type très particulier de parure (anneau de bronze ouvert recouvert d'une feuille d'or) se rencontre davantage dans des contextes «atlantiques» du Bronze final empreint d'influences RSFO. Ici on se trouve bien dans un contexte plus tardif. L'usure de la pièce et notamment de la feuille d'or qui a en grande partie disparu pourrait traduire une longue voire une très longue durée d'utilisation. Il n'est donc pas impensable que l'on se trouve à Blainville face à un bijou du Bronze

final qui aurait été utilisé pendant plusieurs siècles. Mais en dehors de l'aspect chronologique, l'enseignement principal du contexte de Blainville réside dans son dépôt au sein d'une sépulture à inhumation et non au sein d'une incinération, situation habituellement rencontrée pour les découvertes du Bronze final. Au sein de cette sépulture, le «hair ring» a été retrouvé une douzaine de centimètres à l'arrière du crâne ce qui pourrait confirmer un usage comme «anneau de cheveux».

En marge de l'étude de l'occupation des débuts de l'âge du Fer, il faut également mentionner que quelques blocs de grès quartzite rose portant des enlèvements ont été découverts en surface de la haute terrasse de la vallée de l'Orne. Dans le cadre du diagnostic de la tranche 2, un sondage profond a donc été réalisé dans cette nappe en compagnie de D. Cliquet (SRA de Basse-Normandie) pour en préciser la stratigraphie. Malheureusement, celui-ci n'a pas livré de nouveaux artefacts lithiques. Ce potentiel intéressant pour du Paléolithique ancien renvoie cependant à la découverte récente d'industries acheuléennes du même type, dans un secteur proche, à Biéville-Beuville.

Hubert LEPAUMIER

NÉOLITHIQUE

BRONZE - FER

BLAINVILLE-SUR-ORNE

Espace d'activités quartier nord, tranche 2

Le diagnostic mené sur près de 6 ha sur la tranche 2 de l'aménagement «Espace d'activités quartier nord» à Blainville-sur-Orne a permis de reconnaître une occupation du Néolithique moyen II limitée à la présence d'une fosse silo. La structure et le mobilier qu'elle contenait évoquent un type d'occupation déjà reconnu dans la région sur des sites comme celui de la zone industrielle sud à Mondeville.

L'âge du Bronze est représenté sur le site par un enclos circulaire. Cette structure vient compléter les données déjà acquises lors du diagnostic de la tranche 1 où un cercle comparable avait déjà été mis au jour.

En revanche, en ce qui concerne l'occupation enclose de la fin du 1^{er} âge du Fer reconnue sur la tranche 1 où elle a fait l'objet d'une prescription de fouille, aucune structure, qu'elle soit domestique ou funéraire, n'a pu y être associée. Il ne semble donc pas à l'issue de ce diagnostic que cette occupation s'étende sur les terrains concernés par la seconde tranche d'aménagement.

Hubert LEPAUMIER

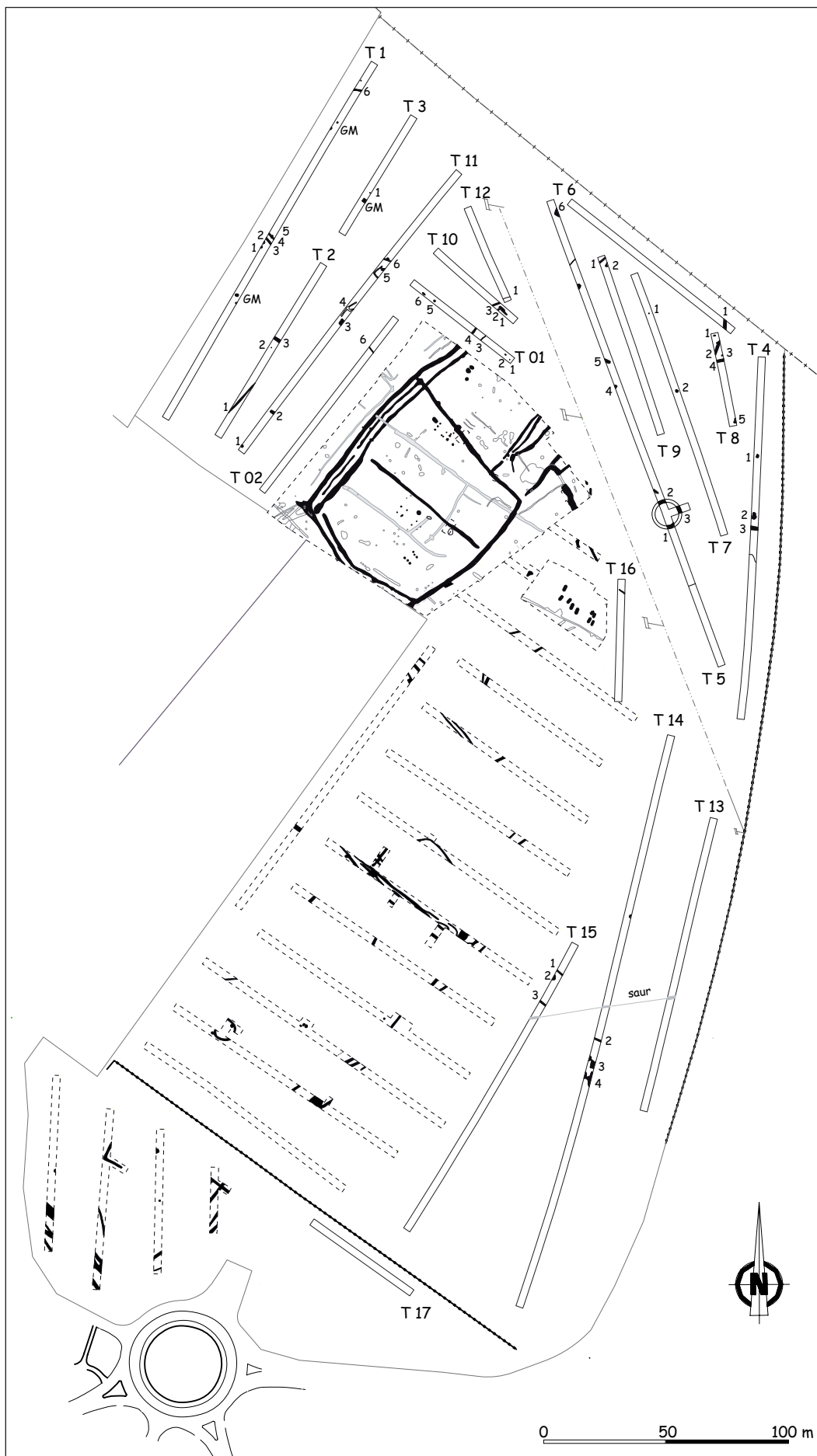


Fig. 10 - BLAINVILLE-SUR-ORNE, espace d'activités quartier nord, tranche 2. Plan général.

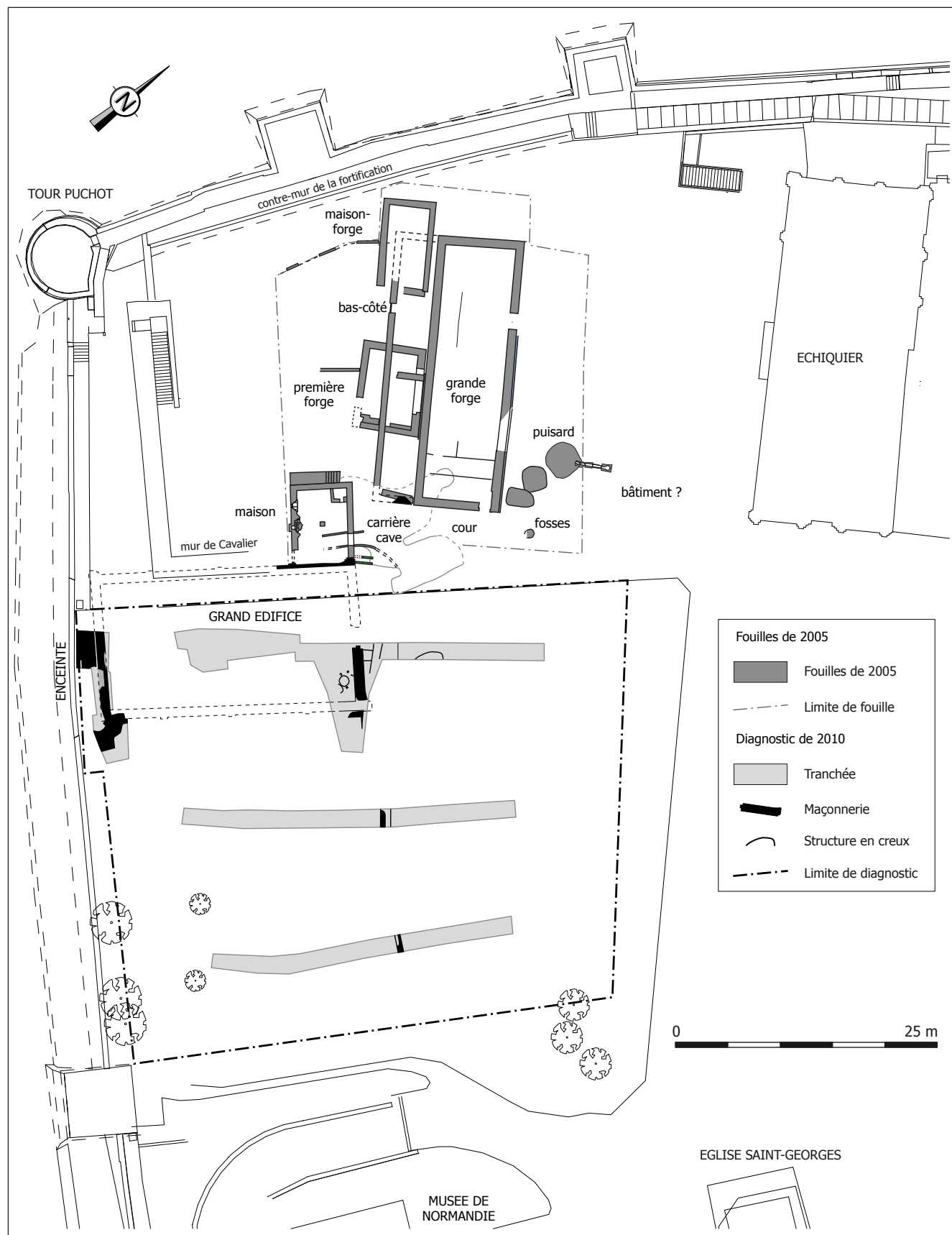


Fig. 11 - CAEN, Château. Plan du secteur nord-ouest du château de Caen avec les découvertes de la fouille de 2005 et celles issues du diagnostic de 2010 (plan B. Guillot, INRAP).

La mairie de Caen ayant un projet d'aménagement dans le château de Caen, entre les «salles du rempart» et le musée de Normandie (salles et espaces de circulation), un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP en janvier 2010 sur 1900 m².

L'objectif principal de cette opération était de cerner le plan du bâtiment auquel appartient un mur à contreforts plats mis en évidence lors de la fouille voisine de 2005. La date de construction de cet édifice n'a pu être précisée, même si le module des pierres et leur mode de taille semblent le situer au XII^e ou XIII^e siècle. Il possède une emprise au sol de plus de 300 m² (24 m x 13 m), avec une ouverture au centre du pignon oriental (à 5,20 m de l'angle sud). Ceci en fait un des bâtiments les plus imposants du château. Par comparaison, cet édifice est aussi large que l'Echiquier (*aula* du XII^e siècle), distant d'une quarantaine de mètres vers le nord-est, mais moins long (24 m contre 32 m pour l'Echiquier).

L'édifice reste en fonction après la construction de la maison mise en évidence en 2005 et qui s'appuie sur sa façade nord. Il pourrait donc bien s'agir d'une dépendance de cet édifice. En revanche, la période d'abandon de ce dernier (XV^e-début du XVI^e siècle) pourrait coïncider avec les réaménagements observés dans la maison. Le sol extérieur est alors rehaussé et le rez-de-chaussée partiellement enterré. À l'intérieur, le cellier est transformé

en cuisine avec la construction d'une grande cheminée murale. La maison serait alors devenue indépendante du grand édifice détruit.

Un des apports du diagnostic est la localisation du tracé de la muraille des XII^e-XIII^e siècles. Cette portion de rempart a été renforcée au XV^e siècle par un massif maçonné qui semble englober le pignon ouest du grand édifice. Cet aménagement peut être associé soit à la protection de l'édifice, soit à son intégration au système de fortification en lien avec la Guerre de Cent Ans. En effet, la démolition et le remblaiement de ce dernier remontent à la même période, malheureusement trop large pour mettre en relation avec certitude abandon de l'édifice et renforcement de l'enceinte. Signalons quand même la présence de pierres sculptées en réemploi dans ces massifs, blocs dont certains pourraient provenir de l'édifice.

Le reste du terrain peut être assimilé à un espace libre. Des murets, qui s'alignent globalement sur la limite orientale de l'édifice, avaient probablement un rôle de soutènement dans l'aménagement d'une terrasse.

Bénédicte GUILLOT



Fig. 12 - CAEN, Château. Détail du massif avec pierres sculptées en réemploi (cliché B. Guillot, INRAP).

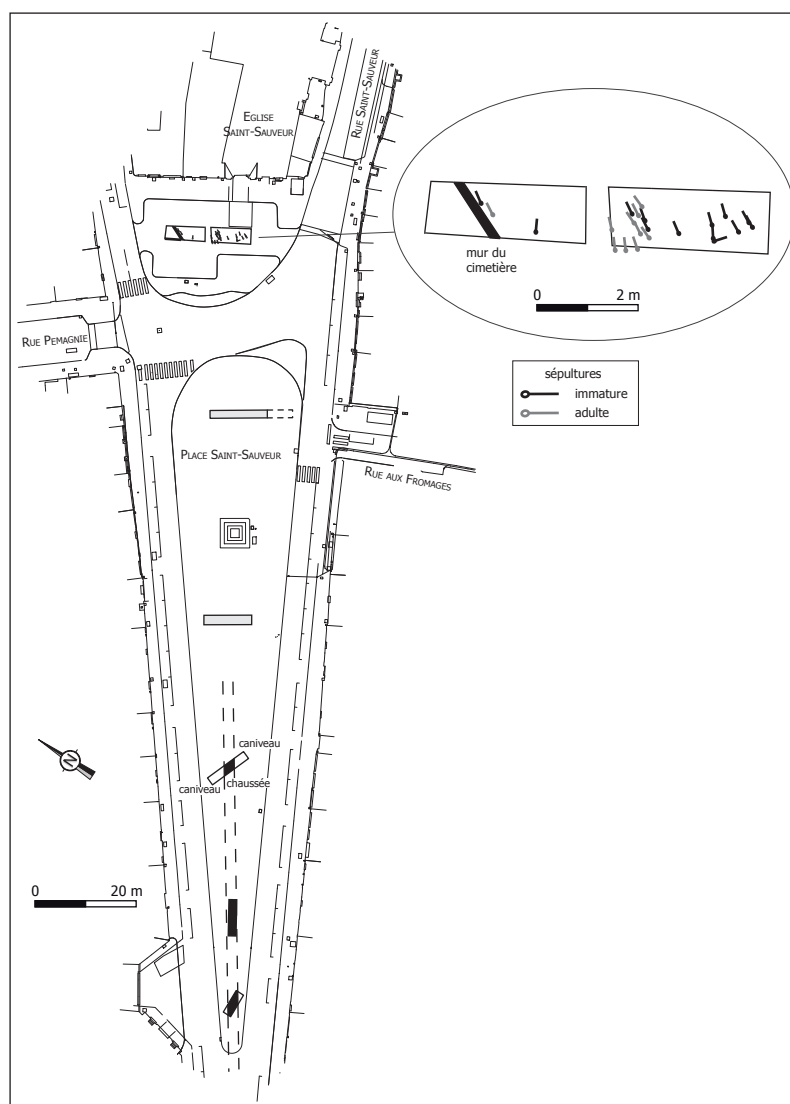


Fig. 13 - CAEN, place Saint-Sauveur. Plan du diagnostic avec la chaussée traversant la place et de la zone cimetériale devant l'église Saint-Sauveur (plan B. Guillot, INRAP).

En juin 2010, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP à la demande de la mairie de Caen sur la place Saint-Sauveur. Ce diagnostic a permis de mettre au jour les occupations médiévales et modernes de la place, ainsi que le cimetière de l'église Saint-Sauveur.

La première place, composée de petits blocs de calcaire et de silex, est directement installée sur le terrain naturel. Le passage de chariots a formé des ornières. La datation céramique remonte à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle et comprend des pichets en céramique très décorés. Cette première occupation témoigne donc de la présence d'un grand espace de circulation homogène allant jusqu'au parvis de l'église Saint-Sauveur et que l'on peut associer à la Place du Marché citée dans les textes dès le XII^e siècle. Dans un deuxième temps, la place est réduite en direction de l'ouest et une chaussée de 2 m de large est implantée à cet endroit. Constituée de grands blocs et de plaquettes calcaires usés en surface, elle possède des ornières espacées de 1 m à 1,24 m et se dirige à l'ouest vers les

fortifications avec une orientation sud-ouest/nord-est. Le mobilier céramique recueilli donne la même fourchette que le premier niveau de la place, fin XIII^e-début XIV^e siècle, avec le même type de mobilier, ce qui ne permet pas d'affiner la datation de ce remaniement de la place.

Puis la chaussée est abandonnée et de nouveaux revêtements de sol recouvrent tout le secteur, réagrandissant la place. Ces niveaux sont uniquement formés de petits blocs calcaires. La céramique date des XIV^e et XV^e siècles.

Derrière l'église Saint-Sauveur, dans le square Camille Blaisot, une fosse dépotoir ayant probablement servi à recevoir les déchets d'un four à cloche a été mise au jour. En effet, parmi son comblement se trouvaient de nombreux fragments de paroi de four, de petites scories de bronze, et du mobilier céramique des XIII^e-XIV^e siècles.

Aux XV^e-XVI^e siècles, sur le parvis de l'église, un mur est installé selon une orientation nord-sud. Composé de blocs



Fig. 14 - CAEN, place Saint-Sauveur. Détail du crâne d'un individu de sexe masculin présentant une usure des dents caractéristique d'un fumeur de pipe ; en haut, contre le pariétal gauche, clou du cercueil (cliché B. Guillot, INRAP).

calcaires équarris liés à un mortier blanc dit «coquillier» car il utilise le sable de mer, il sépare le secteur en deux. À l'ouest, un pavage en calcaire forme un niveau de circulation alors qu'à l'est le terrain est dévolu au cimetière paroissial et les anciens sols sont creusés afin d'installer des sépultures.

Une première phase d'inhumation concerne un niveau exclusivement composé d'adultes (fin XV^e-début XVI^e siècle) et une seconde phase voit l'utilisation du cimetière pour les immatures uniquement (époque moderne).

Les pratiques funéraires concernant les modes d'inhumation (contenants, positions d'inhumation) sont homogènes entre les deux phases, avec l'utilisation de cercueils cloués et de linceuls. Une meilleure conservation des vestiges de la phase 2 a permis de distinguer des contenants rectangulaires et trapézoïdaux, des enveloppes souples contraintes aux chevilles, l'éventualité de linceuls à manches, ainsi que la présence dans certains cas de coussins céphaliques.

Une étude ultérieure permettrait de mieux référencer la position des épingles et des clous afin de définir une standardisation plus ou moins stricte des modes d'enveloppement des corps.

Les individus des deux phases sont inhumés sur le dos, mis à part un nourrisson allongé sur le côté droit. Des

espaces de circulation et une organisation en rangées ont été évoqués pour la phase 1.

L'étude biologique de 9 individus adultes exhumés a mis en évidence la récurrence des sollicitations mécaniques répétées au sein d'un échantillon composé des deux sexes, sans que l'on puisse, pour le moment, déduire l'origine socio-professionnelle de l'échantillon. Signalons un fumeur de pipe qui présente une usure dentaire localisée et caractéristique du maintien prolongé du tuyau de pipe entre les dents.

L'étude biologique des 12 individus de la phase 2 a montré un recrutement très jeune, principalement composé d'individus de moins de 3 ans et le développement de pathologies osseuses évoluées. Parmi elles, les pathologies carencielles (particulièrement celles liées à l'alimentation) donnent les meilleurs scores. Étant donné que les marqueurs osseux d'une maladie ne sont présents que chez un petit nombre d'individus malades (particulièrement au sein d'une catégorie de la population aussi fragile que les nourrissons), ces scores osseux présagent de l'impact beaucoup plus important de carences et indiquent des conditions nutritionnelles très difficiles.

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Cairon fait suite à un projet de lotissement émanant de la société Francelot. Il concerne une surface de 2,175 hectares située le long de la route nationale reliant Cairon à Rosel.

Des vestiges ont été identifiés au milieu de l'emprise. Ils couvrent une superficie de 2500 m² environ. Les structures qui caractérisent cette occupation sont des fossés, des structures de combustion, des structures de stockage et des trous de poteau. Ces découvertes revêtent sans doute un caractère domestique sous la forme d'un établissement ceint de fossés. La fouille de quelques structures, et plus particulièrement d'un silo (ou une cave de type souterrain) et d'un foyer empierré, ont permis la

découverte de plusieurs tessons attribuables à La Tène moyenne. Cette attribution chrono-culturelle repose sur 5 éléments de forme dont 3 découverts dans une seule structure. Les autres vestiges sont principalement représentés par des fragments de torchis clayonnés et par quelques rejets fauniques. La particularité de ce site tient dans le fait que peu d'exemplaires en sont connus. Il s'agit, en effet, probablement d'un habitat dit « ouvert », non ceinturé par des fossés mais néanmoins limité dans l'espace par des fossés qui semblent correspondre à des aires de stockage.

David GIAZZON

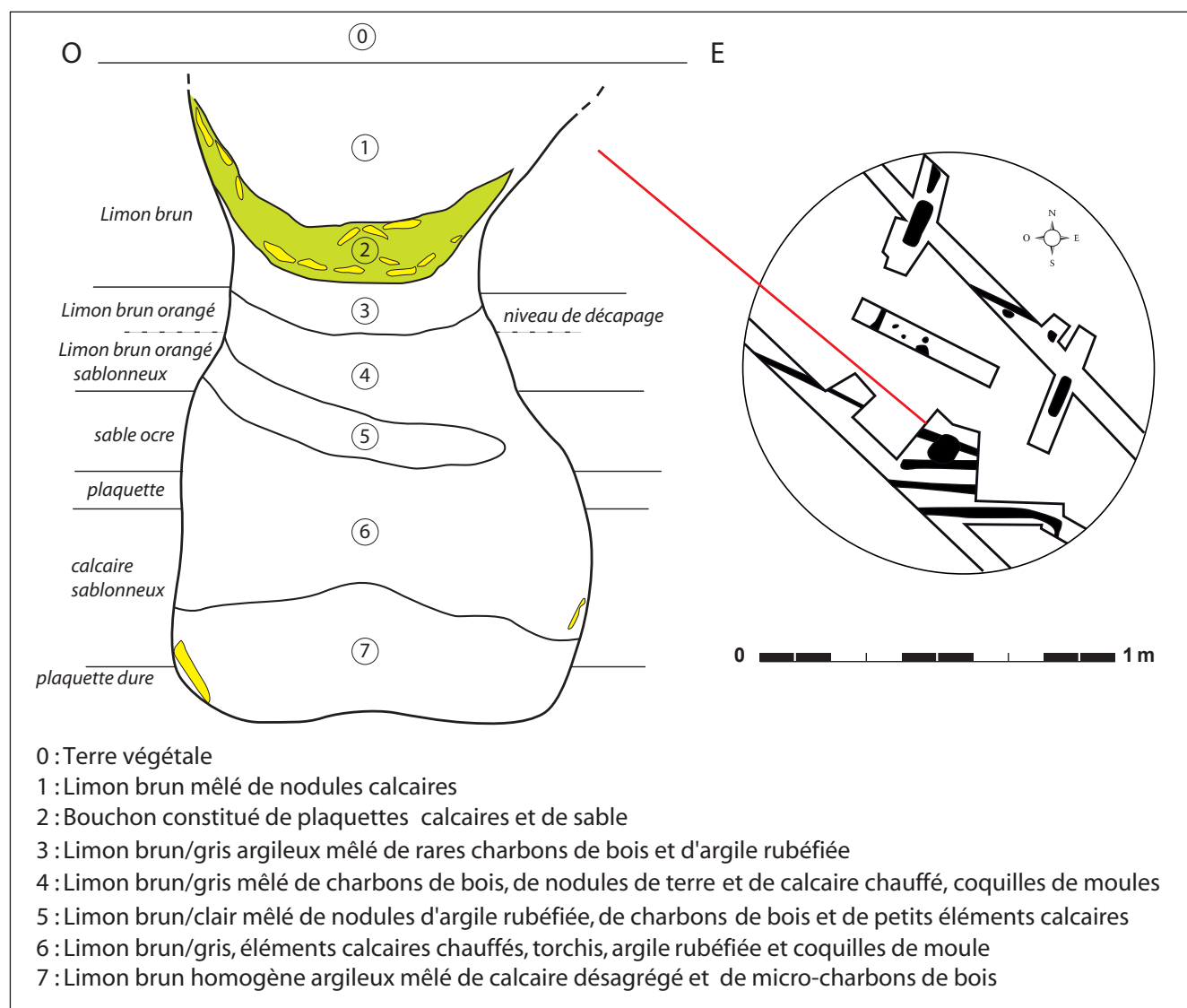


Fig. 15 - CAIRON, domaine des Ecureuils. Coupe du silo.

L'opération de fouille préventive mise en place sur ce projet de lotissement fait suite au diagnostic archéologique réalisé courant janvier et février 2010. Le diagnostic avait alors concerné une superficie proche de 8 hectares divisée en deux par un chemin (*chemin des Coutures*). Les résultats obtenus à l'issue de cette opération ont conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire une fouille préventive sur un secteur avoisinant 2 hectares.

Les vestiges mis au jour sont principalement attribués à l'âge du Bronze. Ils sont matérialisés par un vaste parcellaire qui se caractérise sous la forme de fossés qui constituent une trame globalement orientée nord-sud, est-ouest. À ce tissu de fossés s'adjoint en phase finale un enclos. Ce dernier n'a été qu'en partie décapé, le reste se

trouvant à l'est sous un axe routier (RD 170) et au sud sous l'emplacement d'une ferme actuelle. Cette occupation a été précédée par des vestiges diffus, d'une part une fosse datée du Néolithique ancien isolée et d'autre part une sépulture Campaniforme. La fosse néolithique a pu être datée par le mobilier caractéristique qu'elle recèle (silex, fragments de bracelets en schiste, ...), la tombe quant-à elle est datée grâce au dépôt accompagnant le défunt (gobelet, parures, boutons à perforation en V).

Si la découverte d'une structure néolithique apparaît anecdotique, la sépulture semble correspondre à l'origine du peuplement de ce secteur. Elle marque le premier état de l'occupation attribuée au Bronze ancien, elle ne constitue pas pour autant un point d'ancrage, simplement

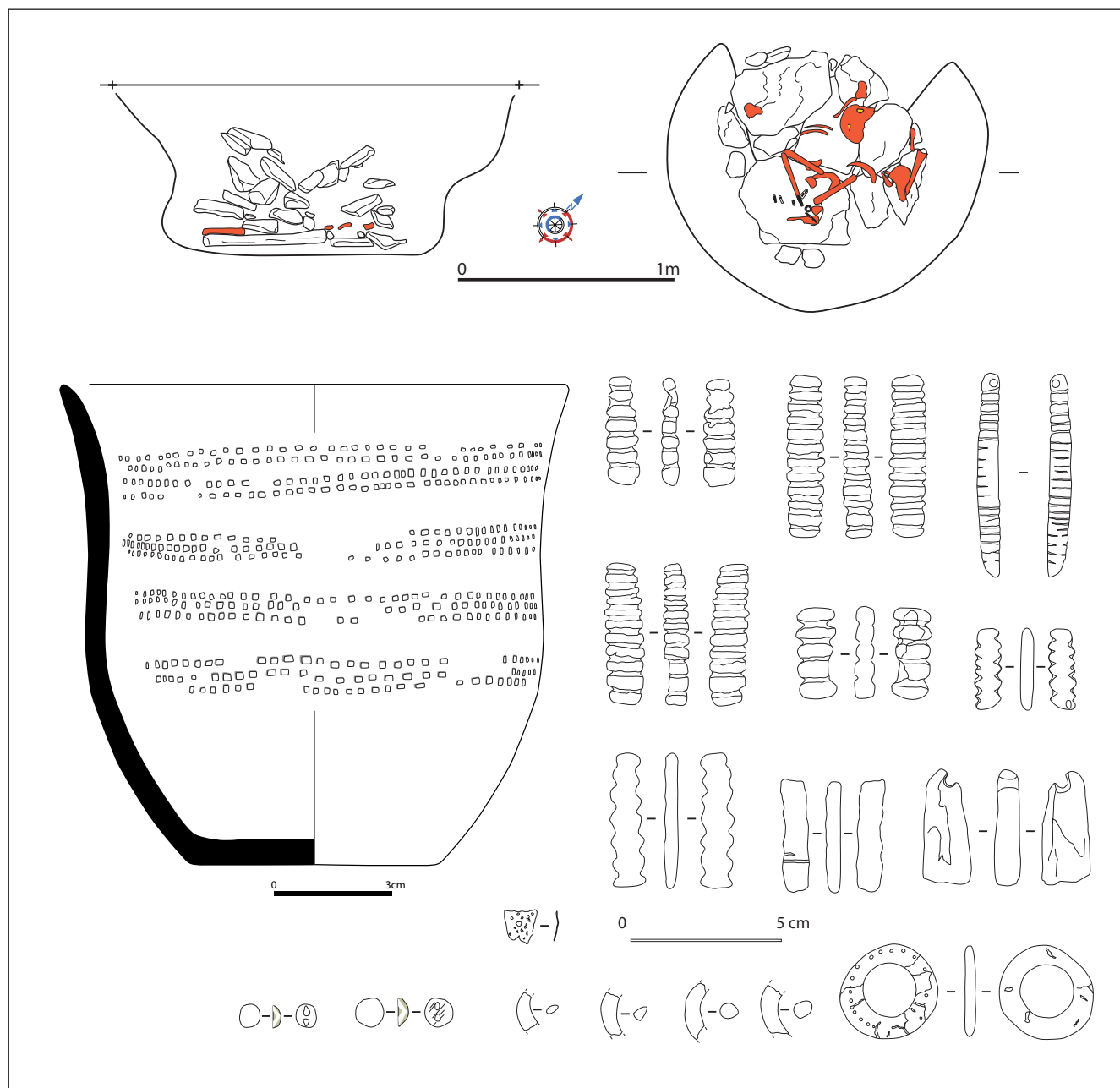


Fig. 16 - CAIRON, les Hauts du Manoir 2. Plan, coupe et mobilier issu de la sépulture campaniforme.

elle témoigne de la présence humaine sur ce secteur. La dépose du défunt a été réalisée dans une fosse dont les proportions évoquent celles d'un silo, avec un profil en cloche. Le corps ne présente pas de connexion anatomique stricte, il semble même que ce dernier ait fait l'objet d'un dépôt secondaire. Du point de vue architectural, un aménagement a été organisé au sein de la fosse. Il se traduit par un dallage au fond du creusement sur lequel reposent le défunt et une partie du mobilier d'accompagnement. Ce dallage semble surmonté d'une structure empierrée. De nombreuses dalles calcaires rencontrées dans la partie supérieure du comblement constituent les vestiges d'une structure maçonnée (coffrage en encorbellement ?).

Plusieurs états ont été reconnus pour le parcellaire, ce dernier a subi quelques modifications et évolutions.

Des recoupements entre fossés illustrent la ou les successions de division du territoire. Les vestiges mobiliers (céramiques, lithiques) issus des comblements de ces fossés permettent de confronter les données stratigraphiques avec les artefacts. Cette appropriation du territoire se conclut avec la construction d'un enclos qui bien que partiel dans l'emprise, semble vaste. C'est dans le comblement des fossés constituant les limites de l'enclos que la majorité du mobilier domestique a été découverte ; il est représenté par un lot céramique ainsi que par des outils de mouture, des rejets de faune et du silex taillé.

David GIAZZON

NÉOLITHIQUE

BRONZE

CAIRON

Projet lotissement SPHINX

Le diagnostic archéologique effectué sur la commune de Cairon fait suite à un projet de lotissement. Il concerne une surface de 7,8 hectares située le long de la route nationale reliant Cairon à Rosel. Le contexte de plaine est propice aux occupations humaines, le potentiel archéologique de ce secteur n'est plus à démontrer. De nombreux sites et indices de sites ont déjà été découverts sur cette commune et sur les communes limitrophes, datés de la fin de la Préhistoire (mise au jour de structures funéraires de type mégalithique et traces d'occupations domestiques avec de l'outillage lithique), jusqu'à l'ère romaine.

Plusieurs périodes ont été mises au jour. La plus ancienne est datée de la première moitié du V^e millénaire avant notre ère, elle a été identifiée dans le secteur nord-est sous la forme d'une nappe de vestiges sortant probablement de l'emprise, et à laquelle on peut associer un four.

La seconde période qui a été révélée est attribuée à l'âge du Bronze. Elle se manifeste par la présence d'une trame parcellaire, en partie mise au jour lors d'un diagnostic effectué il y a quelques années (C.-C.Besnard-Vauterin),

à l'est de la zone actuellement concernée. Ce tissu parcellaire plus ou moins dense semble parsemé ça et là d'unités domestiques dont les vestiges sont caractérisés par des rejets mobiliers parfois massifs, et par des structures de types foyers (fours), trous de poteaux et fosses. Cet ensemble, bien que trop peu documenté par manque de mobilier caractéristique, semble couvrir une vaste superficie de l'emprise des travaux avec des zones de concentrations (notamment au nord). Des sites de comparaison comme l'île de Tatihou ou Bernières-sur-Mer montrent le potentiel de ce type de site. Ils permettent une approche spatiale de la mise en valeur d'un domaine ou d'un territoire : les relations « monde des morts - monde des vivants », la durée/la pérennité de ces établissements et le type d'occupation domestique lié au système parcellaire. Les fouilles dans ce registre manquent et de nouvelles données ne peuvent qu'apporter des réponses aux questions liées à la domestication des espaces agraires pour ces périodes.

David GIAZZON

MULTIPLE

COLOMBELLES

Le Lazzaro

Le projet de création d'une ZAC à usage d'activités par la Communauté d'agglomération Caen la Mer a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Le projet couvre une superficie de 288 684 m² et occupe les parcelles AP 8, 9, 14 à 21, 46 à 61, 72 et 76. Ces terrains sont longés au nord par la RD 226, en face de la Delle des Rougettes. La limite communale avec Giberville en constitue la bordure sud. À l'est, l'emprise est matérialisée par un chemin rural dit « Chemin de Giberville ». À l'ouest, les terrains bordent la ZAC « Lazzaro » dont ils sont l'extension.

Les vestiges rencontrés sur les 28 hectares sondés occupent une vaste amplitude sur la frise chronologique mais de façon discontinue. Les plus anciens, sous la forme de quelques fosses disséminées (que nous avons approchées sous l'angle typologique des « schlitzgrüben ») et de quelques trouvailles de silex isolés, pourraient remonter à la période néolithique ou de l'âge du Bronze. À l'autre extrémité de la frise, ce sont quelques vestiges de la seconde Guerre Mondiale, sous la forme de quelques trous d'hommes liés à la Bataille de Normandie.

L'essentiel des vestiges qui, d'un point de vue archéologique, nous intéressent, se décompose en deux grands ensembles. Il s'agit d'une part d'une série de 5 structures curvilignes encloses ou non, datées de l'âge du Bronze ancien/moyen et pouvant s'étendre jusqu'au tout début de l'âge du Fer, et d'autre part d'une vaste structuration orthogonale, dépassant les limites de l'emprise sondée et paraissant s'établir durant le second âge du Fer.

Une nécropole d'enclos circulaires

Le diamètre de 40 mètres du grand enclos circulaire (C2) peut paraître hors normes par rapport au corpus d'enclos actuellement fouillés en Basse-Normandie. Cette absence de points de comparaisons est peut-être à relativiser si on cherche des sites de même nature à l'échelle nationale. En effet, de nombreux enclos de grandes dimensions sont connus plus au nord sur le littoral de la Manche comme par exemple à Frethun (Bostyn *et al.*, 2000) ou à Etaples (Desfossés, 2000). On retrouve ce même type de répartition au sud de l'Angleterre (Needham info orale). Il apparaît donc que la frange côtière a polarisé ce type d'enclos monumentaux qui devaient être des signes forts en termes d'identification territoriale. L'absence ou la relative absence de diagnostics archéologiques importants sur le littoral normand pourrait être la cause de ce manque de comparaisons au niveau de la région. Le mobilier recueilli dans le fossé de cet enclos renvoie à l'âge du Bronze ancien/moyen.

Les enclos périphériques sont au nombre de trois. Ils sont alignés sur un axe strictement nord-sud (C3, C4, et potentiellement C5 qui ne se manifeste que sous la forme d'un modeste linéament de fossé courbe). Ils ont des dimensions variables, de 15 et 10 mètres de diamètre pour les deux premiers et des états de conservation très différents qui peuvent laisser suggérer une relative diachronie entre structures. En l'absence de mobilier datant, il est difficile de saisir de manière chronologique ces dissemblances. Il est toutefois important de souligner qu'aucune structure ne semble se surimposer à une autre et que les seuls contacts stratigraphiques sont à mettre au crédit des sépultures individuelles qui recoupent le fossé de l'enclos circulaire C3 (st. 288 et 317). Il convient également de mentionner la présence de structures ponctuelles dans l'environnement de ces trois cercles ou structures curvilignes alignées.

Cet ensemble exceptionnel semble circonscrit par un réseau de fossés de petites dimensions. Ces fossés n'ont pas livré beaucoup de mobilier, à l'exception du fossé st. 142 qui a donné à la fouille un petit lot de tessons dont un bord à lèvre surépaissie et aplatie caractéristique du Bronze ancien et moyen (type Deverel Rimbury). Si la synchronie entre le réseau de fossés et les enclos funéraires s'avérait exacte, on aurait là un des rares exemples en France septentrionale d'enceinte cultuelle comme celles connues Outre-Manche (Burgess, 1980). L'une d'entre elles, celle de Winterbourne Stoke east (Dorset), présente par ailleurs un alignement de tumulus qui n'est pas sans rappeler la série d'enclos orientés nord-sud de Colombelles. Toutefois, la relation entre ces enclos et le réseau fossoyé qui les côtoie pourrait se jouer dans une phase beaucoup plus récente que la période d'érection des structures

circulaires. Les fossés pourraient cependant tout aussi bien être contemporains du vaste système parcellaire mis en évidence sur le reste de l'emprise. Ce système semble avoir été implanté durant le second âge du Fer. Dans cette hypothèse, le fait que les fossés soient établis entre la ligne des trois petits enclos circulaires et le grand enclos de 40 mètres de diamètre, tendrait à prouver que la nécropole était encore bien visible, en élévation, à cette époque.

Un dernier cercle, de 13 mètres de diamètre, a été identifié à 300 mètres à l'ouest de la nécropole (C1). Son lien avec celle-ci ne peut être clairement établi. L'ensemble n'est toutefois pas sans évoquer la nécropole du MIR à Mondeville qui était composée d'un noyau funéraire important (plusieurs enclos, près d'une trentaine de tombes) encadré par deux enclos de plan circulaire. Dans cette hypothèse, explorer concomitamment ces deux secteurs et comprendre leur articulation chronologique paraît nécessaire.

Un vaste réseau fossoyé orthogonal et deux enclos d'habitat

Sur les 25 hectares du reste de l'emprise, une maille parcellaire orthogonale fossoyée essentiellement constituée de fossés de quelques décimètres de largeur au niveau de lecture a été reconnue. Deux grands axes disposés en croix selon les axes cardinaux et se prolongeant au-delà des limites de l'emprise semblent l'organiser. À partir de cette croix s'organisent des subdivisions qui définissent des parcelles. Très peu de mobilier céramique provient des comblements des fossés mais les datations qu'il propose renvoient toutes à la fin du premier siècle avant J.-C. et le premier siècle après J.-C. Deux enclos à fossés de plusieurs mètres de largeur se distinguent dans cet ensemble. Ils ont ceci de particulier qu'ils s'inscrivent pleinement dans la maille parcellaire. Le premier de ces deux enclos approche les 6000 m² de superficie et adopte les contours, en léger décalé, d'une des parcelles définies par la trame parcellaire. Ses fossés ont livré, dans les couches supérieures, du mobilier potentiellement synchrone avec le mobilier des petits fossés autour du début de notre ère. En revanche, en profondeur, une céramique situliforme de La Tène moyenne au moins, voire de La Tène ancienne, a été recueillie. Ce vase complet pose la question de l'origine de la parcellisation du paysage à grande échelle dans ce secteur de la Plaine de Caen. Enfin, des éléments de faune, absents des petits fossés, suggèrent que cet enclos a une vocation domestique.

Le second enclos fait 1000 m² de superficie. Dans son comblement des rejets de coquillage (coques, moules et huîtres) et des éléments de faune attestent de la fonction domestique de la structure. Cette hypothèse est renforcée par la présence de structures de combustion et d'une vaste fosse plurimétrique comblée de limon brun-gris souvent rencontrée dans ce type d'enclos de la Plaine à l'intérieur de son contour.

Les structures ponctuelles inscrites dans l'ensemble de la maille parcellaire sont assez peu nombreuses et disséminées. Il s'agit de quelques petites fosses sans interprétation fonctionnelle, de quelques carrières d'extraction de matériaux (calcaire et loess), de quelques bâtiments sur poteaux situés en dehors de l'emprise des enclos et non datés ainsi que d'un bâtiment sur solin et

poteaux, de 20 m x 5 m, inédit dans la région et parfaitement inscrit dans les orientations nord-sud/est-ouest du réseau fossoyé. Le mobilier céramique associé à cet ensemble de structures ponctuelles est encore une fois assez indigent. Il donne cependant des indications désignant le plus souvent le premier siècle ap. J.-C. dans ses débuts avec quelques occurrences postérieures ne dépassant jamais le second siècle. La question est posée de la continuité de cette mise en valeur de l'espace jusqu'à nos jours, avec des plans parcellaires contemporains dans lesquels on ne lit pas de franche divergence dans les orientations générales avec les fossés les plus anciens reconnus lors du diagnostic. Mais cet aspect de l'analyse nécessiterait une exploration plus avant pour trouver des arguments étayant sérieusement la réflexion paysagère.

Mise en contexte des vestiges

L'ensemble de ces vestiges s'inscrit dans un contexte archéologique dense se développant à proximité de l'emprise et dans toutes les directions. Les entités archéologiques recensées n'ont pas ou peu fait l'objet de fouilles archéologiques. Pour l'essentiel, elles ont été recensées par prospection aérienne et de ce fait sont peu ou pas caractérisées. Ainsi, à quelques centaines de mètres à l'ouest de notre emprise se trouvent les vestiges d'un habitat et d'une nécropole du Néolithique ancien. Ils sont implantés au même endroit qu'une occupation du second âge du Fer. Au nord de l'emprise, des enclos, des fossés et des fosses d'époque indéterminée ont été repérés. Au nord-est, dans la *Delle des Rougettes*, deux entités correspondent aux vestiges d'un enclos et d'un chemin. À l'est de l'emprise, c'est une villa et un système d'enclos qui ont été inventoriés. Enfin au sud-ouest ce sont des traces parcellaires et une carrière qui sont recensées. La structuration de l'espace que nous avons rencontrée semble donc devoir s'étendre bien au-delà de l'emprise

des travaux et n'être qu'une partie d'une vaste mise en valeur de l'espace dont l'histoire reste à écrire. Cette ampleur est attestée par le prolongement de nos deux grands axes structurants nord-sud/est-ouest. Il semble également, pour une période antérieure sans continuité avec la structuration en parcelles et enclos, que la nécropole d'enclos circulaires ne soit pas limitée dans son étendue par le chemin qui marque la limite orientale de nos travaux et qu'elle puisse se développer dans cette direction. Au final, le secteur de Colombelles semble assez comparable à celui d'Object'Ifs Sud par l'ampleur et la forme des vestiges qu'il recèle. Pour le moment aucun lien structurel n'a été mis en évidence entre les deux secteurs, mais les vastes aménagements engagés sur Soliers, à travers le parc EOLE, les connaissances engrangées sur Gretheville et Mondeville durant les 30 dernières années, ainsi que les projets sur Giberville adjacents à ceux de Colombelles devraient donner à terme une vision continue qu'aujourd'hui nous ne voyons qu'à travers le cadre de fenêtres, aussi vastes soient-elles.

En conséquence, hormis pour les structururations intégralement incluses dans le projet d'aménagement, les vestiges ne prennent pas tout leur sens s'ils ne sont pas intégrés dans une échelle géographique plus vaste. Cette opportunité de détection et d'analyse à grande échelle nous sera très probablement offerte dans les années à venir dans ce secteur nord-est de Caen, puisqu'il ne saurait manquer d'être aménagé sur plus d'une centaine d'hectares à court ou moyen terme. Ainsi, il nous semble que c'est dans cette perspective échelonnée qu'il convient d'appréhender l'intérêt de ces vestiges et d'envisager leur exploitation archéologique.

David FLOTTÉ

MOYEN ÂGE

COLOMBIERS-SUR-SEULLES Près de la Pierre Debout

Le cimetière mérovingien de La Demoiselle de Colombers-sur-Seulles a été reconnu pour la première fois en 1845 par Edouard Lambert alors membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Cette première exploration est le résultat d'une initiative d'Arcisse de Caumont qui avait décidé de faire redresser ce qu'il considérait alors comme un menhir et qui venait de tomber. Nul ne sait si cet effondrement a été le résultat de la coutume qui amenait les jeunes filles souhaitant se marier dans l'année à escalader cette pierre dressée afin de déposer en son sommet une petite piécette de monnaie destinée à favoriser une heureuse issue à leur aspiration. Quoi qu'il en soit, les antiquaires achetèrent le terrain, restaurèrent la pierre dressée et engagèrent les premières fouilles qui se poursuivirent encore en 1849. Ces travaux entraînèrent la découverte de sarcophages et de fosses sépulcrales creusées dans la plaquette calcaire. Ces dernières contenaient des pierres posées de champ disposées tout autour du squelette. Les antiquaires signalèrent la

découverte de boucles de ceinture en fer et en bronze, d'un vase en terre ainsi qu'un petit sabre en fer. D'autres découvertes de sépultures sont intervenues en 1937 et plus récemment encore à l'occasion de travaux d'élargissement de la route départementale reliant Bayeux à Douvres-la-Délivrande.

Les quelques objets issus de ces fouilles indiquaient une utilisation longue de ce cimetière entre les années 400 et 750 de notre ère. Une telle durée laissait présager la présence au pied de La Demoiselle de Colombers d'un imposant cimetière contenant plusieurs centaines de tombes. Un tel cimetière était susceptible d'aider les archéologues à mieux comprendre le fonctionnement social et religieux d'une communauté humaine vivant le long des côtes de la Manche au cours d'une période qui voit l'effondrement de l'Empire romain et l'émergence d'une nouvelle société liée au pouvoir franc et au triomphe du christianisme.



Fig. 17 - COLOMBIERS-SUR-SEULLES. Sarcophages mérovingiens et menhir (cliché V. Hincker, service archéologie du CG 14).



Fig. 18 - COLOMBIERS-SUR-SEULLES. Voie antique avec traces d'ornières (cliché V. Hincker, service archéologie du CG 14).

C'est dans cette perspective qu'à l'automne 2010 le Conseil général du Calvados, soutenu par la mairie et avec l'aimable accord des propriétaires des terrains concernés, a réalisé des sondages archéologiques tout autour de la Demoiselle de Colombiers. L'objectif était de vérifier les dires des antiquaires, de cartographier le cimetière mérovingien et d'en évaluer l'état de conservation.

Et de fait, les sondages ainsi ouverts ont confirmé la présence de tombes mérovingiennes qui utilisent des sarcophages en pierre ou qui ont été creusées dans la plaquette calcaire sous-jacente. Conformément au témoignage des antiquaires, ces dernières tombes se remarquent par la présence de squelettes entourés et recouverts de dalles calcaires. Les défunts ont été inhumés dans des lincoils ou revêtus. Chacune des tombes a été plusieurs fois réutilisée comme l'atteste la superposition de corps ou le brassage des restes osseux de l'occupant précédent redéposés dans la fosse sépulcrale plus ou moins soigneusement. De nombreuses tombes contiennent les restes d'enfants de tous âges. Cette forte mortalité infantile s'explique par des conditions de vie difficiles et des carences alimentaires qui ont laissé des traces sur les squelettes et les dents. L'absence totale d'objet déposé dans les tombes s'explique entre autres par les nombreux pillages et autre destruction qui ont touché de très nombreuses sépultures.

En effet, les sondages archéologiques réalisés en 2010 ont permis de constater qu'à l'opposé des attentes initiales, ce cimetière était très petit et comprenait à l'origine tout au plus une centaine de tombes implantées dans le courant du VII^e siècle. Si aujourd'hui l'ensemble du cimetière

se développe à l'ouest du chemin reliant le bourg de Colombiers-sur-Seulles à Banville et au sud de la route de Bayeux à Douvres-la-Délivrande, à l'origine son tracé était légèrement décalé une vingtaine de mètres plus au sud. Ainsi aux temps mérovingiens, les tombes prenaient place de part et d'autre d'un chemin partiellement encaissé jusqu'au rocher afin d'obtenir une chaussée solide et atténuer la pente. Le passage régulier de charrettes sur cette chaussée a entraîné le creusement de deux profondes ornières aujourd'hui encore parfaitement lisibles. Par la suite, le tracé de cette voie a été progressivement décalé vers le nord jusqu'à sa position actuelle.

C'est dans la présence de ce chemin que peuvent être recherchées les causes de la destruction de très nombreuses sépultures. En effet, tout le long de son tracé se remarquent des fosses d'extraction de plaquette calcaire destinée à rencaisser les chaussées avoisinantes ou à aménager les cours de fermes de Colombiers. Le chemin présentait l'avantage de transporter facilement le fruit de ces travaux d'extraction. À ces destructions viennent s'ajouter celles issues des pillages intervenus dès la période mérovingienne et des fouilles parfois désordonnées menées par les antiquaires et des ouvriers occupés à élargir la route de Bayeux à Douvres. En conséquence, près des trois quarts des tombes composant initialement le cimetière ont été détruits ou très perturbés. Cet état de fait réduit irrémédiablement les apports scientifiques qui pourraient résulter d'une fouille archéologique de plus grande ampleur.

Vincent HINCKER

MOYEN ÂGE

COURSEULLES-SUR-MER Fosses Saint-Ursin

La fouille des vestiges du village déserté de Courtisigny situé dans la commune de Courseulles-sur-Mer s'est déroulée jusqu'en 2008. Jusqu'à cette date, et depuis la reprise des fouilles en 1999, qui faisaient suite à des travaux menés entre 1971 et 1974, environ 3000 m² soit entre 15% et 20% de la superficie estimée du site, ont été étudiés par la fouille. L'essentiel des structures mises au jour appartient à la phase finale de l'occupation du site en tant qu'habitat attribué au bas Moyen Âge, mais les découvertes réalisées au cours de ces dernières années apportent des indices forts d'une occupation remontant au haut Moyen Âge (VII^e-VIII^e siècles), et une présomption élevée d'une occupation du Bas-Empire localisée dans le même espace ou à proximité. Les vestiges conservés et fouillés prennent la forme de bâtiments édifiés, à partir de la fin du XII^e-début XIII^e siècle, en moellons calcaires extraits *in situ* et liés à de la terre. Ces constructions, dont les unités habitées font entre une quarantaine et une centaine de mètres carrés, étaient couvertes de matériaux périssables. La majorité de ces ensembles qui associent bâtiments d'habitation et bâtiments d'exploitation, est interprétable comme des fermes.

Au cours de la campagne 2002, un puits a été identifié dans l'angle d'une vaste cour bordant le chemin autour duquel se structurent les unités d'habitation. La fouille de ce puits a commencé en 2003 et s'est poursuivie jusqu'en 2008 lors de campagnes pluriannuelles. Il a été décidé de poursuivre cette fouille, après l'interruption, en vue de la publication, des interventions portant sur le bâti, dans le cadre d'autorisations de sondages renouvelées chaque année. L'objectif est de connaître la profondeur du puits, de valider l'hypothèse de son assèchement ou de toute autre cause expliquant l'arrêt de son utilisation et la relation éventuelle de celui-ci avec le processus d'abandon du village. Par ailleurs, la découverte dans les niveaux supérieurs du comblement de nombreux restes osseux en connexion attribués à des canidés avait initialement piqué notre curiosité et nous a incités à poursuivre l'exploration du puits avec l'aide de membres du Spéléo Club d'Hérouville-Saint-Clair, coordonné par Laurent Dujardin. De plus, une première datation radiocarbone réalisée sur un des squelettes de chiens découverts dans les niveaux inférieurs, qui a donné une date située au XIV^e siècle, a justifié la réalisation d'une étude archéozoologique (Aurélia Borvon, Université Paris 1 - UMR 7041 Nanterre - Ecole

Nationale Vétérinaire de Nantes - Oniris). La fouille de ce puits s'est donc poursuivie en fonction de la disponibilité des spéléologues, quelques jours par an. En octobre 2010, la profondeur de moins 22,20 m a été atteinte tandis que nous interrompions la fouille alors qu'apparaissait le niveau en eau ; il est probable que les niveaux piézométriques au Moyen Âge aient été proches des niveaux actuels ou légèrement supérieurs. Le rechargement observé dans le puits semble montrer que la roche est fissurée et que les conditions d'un bon fonctionnement étaient jusqu'à un certain point réunies.

Si dans toute la partie supérieure, jusqu'à moins 16 m, le comblement est demeuré assez homogène (moellons de calcaire, blocs taillés, fragments de meules, quelques rares objets en fer, et quelques tessons et restes osseux abondants), la disparition de tout autre matériel autre que des moellons, des pierres taillées en calcaire de Creully produites à quelques kilomètres dans la vallée de la Mue, et de deux dalles de calcaire local, caractérise le remplissage à partir de cette cote et jusqu'au niveau atteint en octobre. Les deux dalles, très épaisses (0,25 m d'épaisseur) et très pesantes (environ 100 et 250 kg), qui portent des traces d'usure sur une face, sont interprétées hypothétiquement comme des éléments de la margelle du puits ou d'un aménagement du sol. Leur présence suggère que l'on se situe peut-être dans le comblement initial du puits, éventuellement peu après le temps de son abandon. L'eau a été atteinte à moins 20,70 m.

L'étude archéozoologique réalisée par A. Borvon a confirmé l'importance quantitative des restes de chiens, 65 individus dont 3 périnataux ; la plupart sont de jeunes adultes, autour de 2-3 ans majoritairement. Ce sont le plus souvent des animaux de format moyen relativement graciles : environ 80% des chiens mesurent entre 45 et 60 cm ; quelques individus de plus grand format sont attestés (65-70 cm) ; un individu se distingue par sa petite taille (moins de 35 cm) et par des os plus robustes. Ce défaut d'élongation des pattes se retrouve de nos jours chez les chiens de type basset (chiens brachymèles). Au cours du Moyen Âge et de la période moderne, ces chiens semblent souvent associés au milieu urbain et interprétés comme des chiens de compagnie, mais ils sont également utilisés pour la chasse au blaireau et au renard dans leur terrier. En plus des nombreux squelettes de chiens, de nombreux autres animaux sont présents dans le remplissage du puits, que ce soit des mammifères, des oiseaux, des amphibiens, ou des mollusques. Aucun de ces squelettes et restes épars, particulièrement pour les espèces habituellement consommables, ne présente de

traces d'origine anthropique et notamment de découpe. Si les plus grands mammifères sont probablement déposés intentionnellement dans le puits, ce n'est probablement pas le cas des animaux les plus petits (mammifères, oiseaux, amphibiens, mollusques continentaux) qui peuvent être intrusifs (quelques restes sont ainsi suspectés d'être actuels, tombés entre deux campagnes). Presque tous peuvent avoir été piégés naturellement car ils ont pu fréquenter les environs immédiats du puits : la plupart sont d'ailleurs assez facilement anthropophiles (belette, crocidure musette et bicolore, musaraigne couronnée, mulot sylvestre, hirondelle rustique) ou bien sont des espèces qui voient leur biotopes préférentiels (prairies et champs) augmentés par les activités humaines (campagnols agreste et des champs, taupe, perdrix et caille de blé). Presque toutes ces espèces indiquent des espaces plutôt découverts.

Sous réserve d'élément nouveau, l'hypothèse la plus probable pour expliquer la présence d'autant de chiens dans le puits des Fosses Saint-Ursin semble être l'élimination de chiens errants (meute ?) ; les autres espèces sont présentes sous forme de squelettes ou ossements isolés. La présence d'une partie des premiers résulte probablement de l'évacuation de cadavres tandis que les autres proviennent plutôt d'un piégeage naturel. Aucun indice n'atteste d'une quelconque consommation et ce puits, désaffecté pour quelque raison que ce soit, a servi de dépotoir/ charnier/ décharge.

Deux datations radiocarbone ont été effectuées sur des chiens, l'une à la base du comblement, l'autre vers le sommet : les dates extrêmes situent le comblement entre le premier tiers du XIV^e siècle (1303-1415) et le tout début du XVII^e siècle (1441-1618). Cette fourchette témoigne d'un remplissage du puits étalé sur une longue durée, avec des pauses, que suggère également l'analyse des restes archéozoologiques. La date de comblement initial, qui se situe dans le XIV^e siècle, surprend puisque nous savons que des bâtiments fonctionnent dans cette partie du site jusque dans le troisième quart du XV^e siècle. Si les éléments de chronologie absolue sont fiables (ce qui semble être le cas), l'existence d'un autre puits dans le village doit être envisagée. Rappelons que sur le site contemporain de Trainecourt à Grentheville (14), seuls deux puits ont été découverts. Les causes de l'abandon du puits restent dans tous les cas posées. La poursuite de la fouille en 2011 est donc envisagée.

Claire HANUSSE

DÉMOUVILLE

ZAC du Clos Neuf

NÉOLITHIQUE
BRONZE

Située sur le plateau sédimentaire de la Plaine de Caen, la campagne de fouille de Démouville « Zac du Clos Neuf » s'est déroulée du 26 mars au 9 juin 2010, sur une superficie de 6400 m².

Le site se compose de deux entités archéologiques distinctes. Au nord, se développe une occupation domestique néolithique, composée de fosses-silos et fosses-dépotoirs ainsi que d'extraction. Ces fosses ont

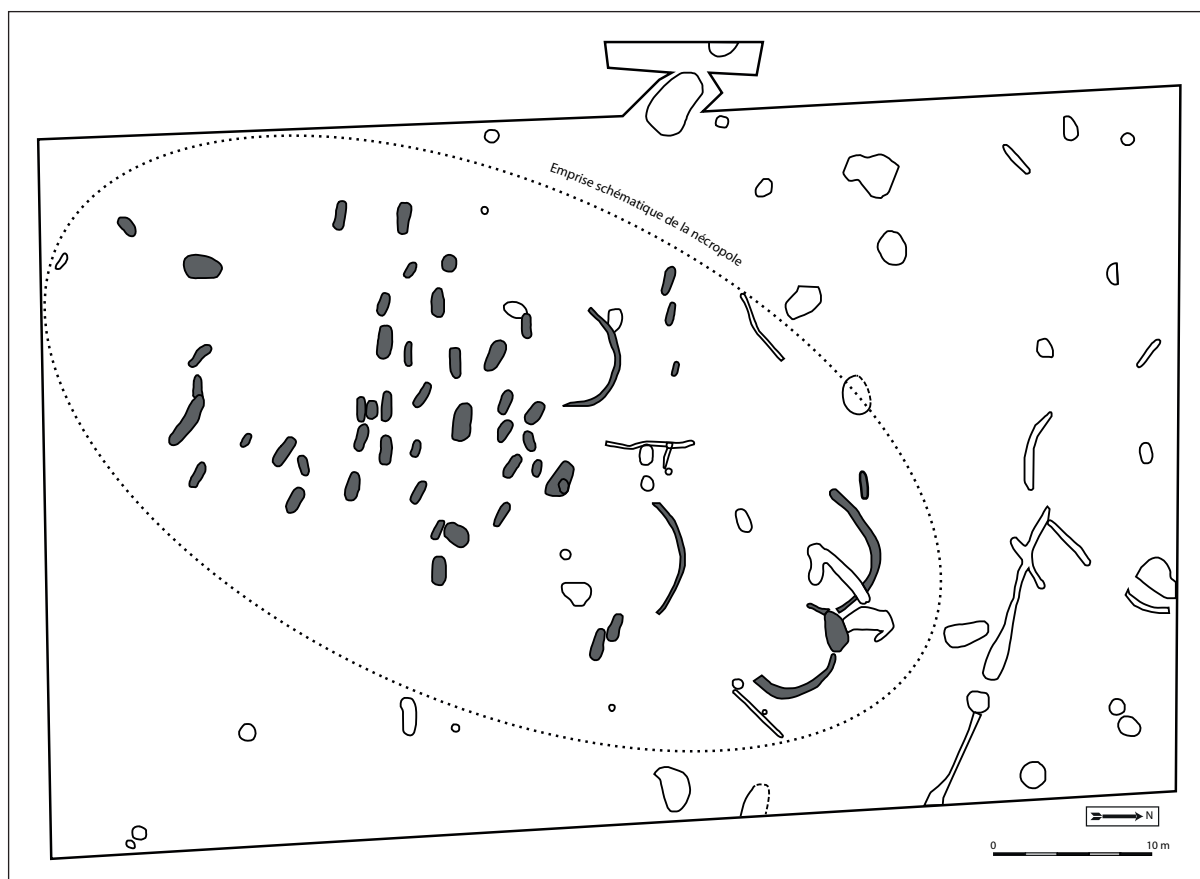


Fig. 19 - D  MOUVILLE, ZAC du Clos Neuf. N  cropole de l'  ge du Bronze moyen (tombes et enclos en sombre)
(topographie M. Dylewski, DAO M. Le Saint-Allain, Oxford Arch  ologie).



Fig. 20 - D  MOUVILLE, ZAC du Clos Neuf. Hache polie en roche dure du N  olithique moyen (8 cm)
(clich   Magdalena Wachnik, Oxford Arch  ologie).

livré une industrie de débitage laminaire de silex ainsi que des outils divers (grattoirs, armatures perçantes, pics d'extraction etc.). Trois petites haches polies en roche verte complètent ces découvertes. Une fosse de grande envergure, située au sud-est, correspond à la fosse latérale d'une maison danubienne. Elle a livré une quantité importante d'éclats de silex, de la céramique incisée à décor linéaire ainsi que de la faune. Quelques trous de poteau épars, entaillant profondément le loess décarbonaté, attestent de l'existence primitive de bâtiments.

Une dizaine de fosses-silos de un à deux mètres d'envergure pour une profondeur d'un mètre environ a été mise au jour. Ces structures de plan circulaire présentent, pour les mieux conservées d'entre elles, un profil nettement piriforme. Leur comblement charbonneux a livré une quantité conséquente de graines carbonisées. Deux structures de combustion annulaires sous forme de fosses fortement rubéfiées et charbonneuses attestent d'activités domestiques propres à un habitat.

Au sud, une cinquantaine de tombes creusées dans le limon recèle, pour la plupart, des individus en position fléchie.

Les corps, orientés est-ouest ou ouest-est, reposent directement sur le socle calcaire. Quelques inhumations d'enfants sont présentes. Deux tombes seulement ont livré du mobilier d'accompagnement. Il s'agit, pour l'une, de quatre perles en ambre situées au niveau du rachis cervical et pour l'autre, de deux perles en roche verte associées à une cinquième perle en ambre. À première vue, les corps ne semblent pas avoir subi de traitement particulier à l'exception d'un individu, dont l'effet de contrainte observé sur les ossements atteste la présence d'un contenant en matériau périssable (linceul...). Pour l'heure, l'organisation spatiale de la nécropole semble adopter une disposition concentrique, indiquant que les tombes s'étaient initialement polarisées autour d'une élévation initiale. Par ailleurs, quatre portions d'enclos circulaires cernent la limite nord de l'espace funéraire. Ce même type d'aménagement avait précédemment été reconnu sur la nécropole de Mondeville « Object'If Sud », située à sept kilomètres plus à l'ouest et également datée du Bronze moyen.

Maud LE SAINT-ALLAIN

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

Petit logis de la Baronnie

MOYEN ÂGE
MODERNE

Dans la continuité de l'étude archéologique du «grand logis» (réalisée en 2009 à l'occasion du chantier de restauration de l'ancien manoir épiscopal de La Baronnie, site classé Monument Historique), une analyse de bâti a porté en 2010 sur le «petit logis». Ce bâtiment, séparé de moins d'une dizaine de mètres du «grand logis», est une construction de plan rectangulaire (19 m x 8,50 m hors-oeuvre), rythmée de contreforts plats et montée en moellons et pierres de taille de calcaire.

De l'édifice originel (phase 1), il ne subsiste plus que des portions d'élévations englobées dans les murs gouttereaux. Dans le gouttereau occidental, les restes d'une cheminée, initialement équipée d'une hotte pyramidale et d'un coffre orné de modillons, ont été identifiés. Un bandeau extérieur signale en outre la limite supérieure des maçonneries primitives, autorisant ainsi la restitution d'un édifice de plain-pied montant sous charpente. Une ancienne porte a été également repérée à l'ouest. Dans le gouttereau oriental, on trouve deux fenêtres possédant un encadrement rectangulaire extérieur et une arrière-voussure en arc segmentaire. Le bouchage des deux jours masque dans les embrasures un décor peint de faux appareil. Des sondages n'ont pas permis de mettre en évidence un sol primitif construit ou soigné (absence de pavage notamment). En revanche, un cailloutis en calcaire a été dégagé à la base de la cheminée mais sans qu'il soit possible d'affirmer son appartenance à la construction primitive. Dans le cadre des sondages limités, il n'a pas été non plus possible de déterminer l'emplacement des murs pignons sud et nord, aujourd'hui détruits. Quoi qu'il en soit, la datation de la construction

est délicate à établir. Quelques éléments architecturaux suggèrent les XII^e-XIII^e siècles.

Une restructuration du bâtiment (phase 2) est avérée avec la reconstruction de la totalité du mur pignon sud. Cette reprise coïncide avec l'édification d'une vaste *aula* à bas-côté(s) (le nouveau mur pignon sud du «petit logis» se confondant alors avec le mur pignon nord de l'*aula*). Lors des sondages archéologiques en sol réalisés en 2009, il avait été proposé de situer l'implantation de l'*aula* dans le premier tiers du XIV^e siècle et, par conséquent, de suivre l'hypothèse préalablement formulée par Edward Impey. L'étude de la construction du «petit-logis» n'apporte ici aucun indice chronologique pour conforter ce jugement. Le décor peint de faux appareil et de frise végétale, observé sur le parement nord du pignon méridional, n'autorise qu'une fourchette chronologique large englobant les XII^e-XIV^e siècles.

Après quelques remaniements secondaires liés à l'insertion d'une cheminée dans le mur pignon sud (phase 3), la physionomie générale de l'édifice est très fortement bouleversée (phase 4). Cette campagne de remaniements comprend alors l'édification du mur pignon nord actuel ainsi que l'ensemble des grandes fenêtres à meneaux, visibles à l'ouest, au nord et à l'est. L'édifice est également surélevé afin d'accueillir un étage. Le traitement soigné des fenêtres comme l'existence de coussièges indiquent clairement le caractère résidentiel de l'édifice. Au premier niveau, l'utilisation de la cheminée originelle a dû perdurer. Une seconde cheminée superposée est alors installée pour chauffer l'étage. Du fait de reprises, l'entrée

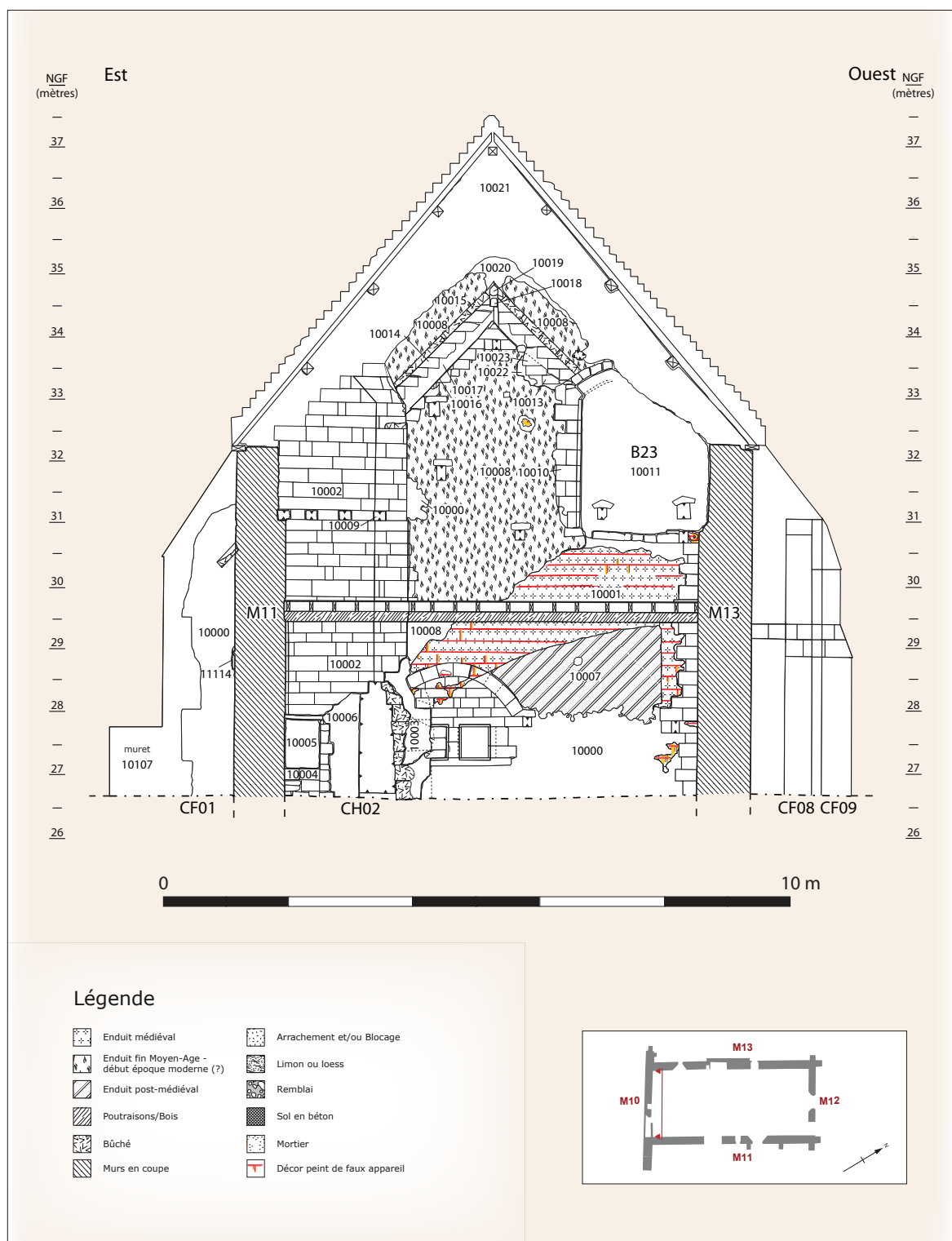


Fig. 21 - DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, petit logis de la Baronnie. Elévation du parement intérieur du mur pignon sud.

principale des premier et second niveaux n'a pas été identifiée. Seuls deux accès probablement secondaires sont repérables à l'extrémité nord du mur gouttereau occidental. Ces deux ouvertures desservait un bâtiment annexe en pierre, implanté contre la façade occidentale du petit logis. Une partie des fondations de cette construction adossée a été dégagée dans des sondages extérieurs. Les fenêtres de fouille ont livré très peu de mobilier archéologique significatif. Seule la datation stylistique des baies incite à retenir une datation des XIV^e-XV^e siècles.

Outre divers petits aménagements (phase 5), la dernière phase ancienne et importante de transformation (phase 6)

inclut le percement d'ouvertures et la reconstruction du tiers sud du mur gouttereau oriental. Certains détails architecturaux des baies suggèrent les XVII^e-XVIII^e siècles. La suppression du plancher d'étage (associée à une réduction en hauteur des murs pignons et gouttereaux) est soit synchrone de ces travaux, soit postérieure. Cette dernière remarque concerne également l'importante surélévation des sols intérieurs et extérieurs (comprise entre 0,50 et 0,80 m environ et formée d'un épais remblai de démolition).

Gaël CARRÉ

Suite au projet d'un particulier de construire un pavillon individuel sur la parcelle UA493 à Falaise, le permis de construire a donné lieu à un examen par les services de la DRAC, les travaux envisagés étant situés à l'emplacement de l'enceinte fortifiée médiévale du château de Falaise. Un diagnostic archéologique a donc été prescrit sur la parcelle concernée.

L'emprise du projet est située dans le centre ville de Falaise, en bordure de l'éperon rocheux qui surplombe la vallée de l'Ante, au contact du rempart de la cité médiévale. Théâtre de nombreux événements historiques, la ville de Falaise et ses alentours sont riches en sites archéologiques. En effet, capitale du Duché de Normandie sous le règne de Robert le Magnifique, c'est dans cette ville que naquit

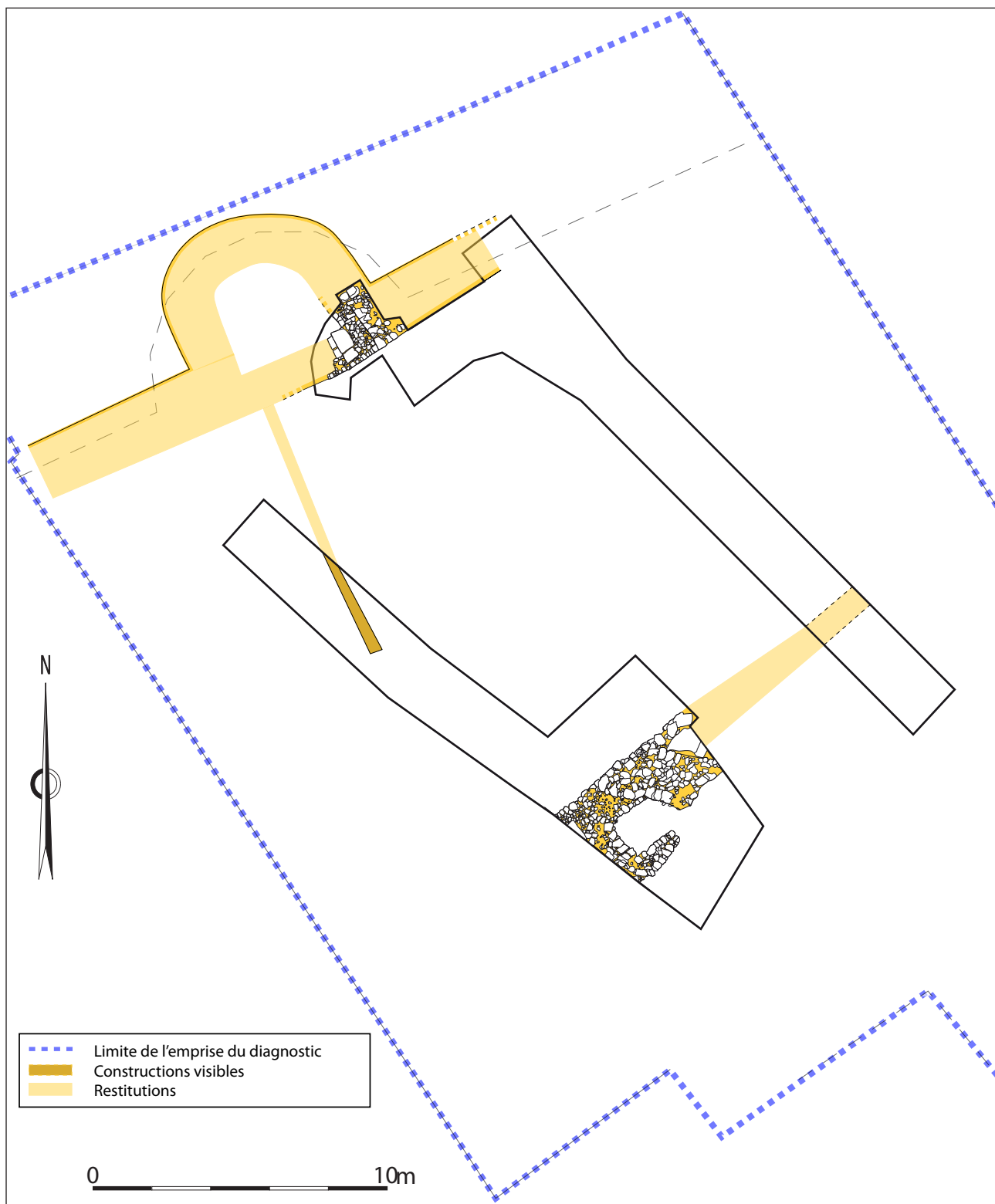


Fig. 22 - FALAISE, 15 rue Gambetta. Plan général des structures mises au jour.

Guillaume le Conquérant. La ville fut également le théâtre de la dernière opération de la bataille de Normandie en 1944.

À l'intérieur de l'agglomération, c'est le Moyen Âge qui est la période la plus recensée. De nombreux vestiges étaient d'ailleurs déjà signalés sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle. Sur l'atlas Trudaine sur lequel sont bien visibles l'enceinte fortifiée et le château, il est possible de mettre en corrélation les vestiges de la tour concernée par ce diagnostic et le plan du XVIII^e siècle. À l'extérieur de l'enceinte fortifiée, on notera la présence d'une tour, d'une église et d'un moulin à eau. Le château fort est bien sûr la pièce maîtresse. À l'intérieur de la ville médiévale, sont également signalés deux églises, un bâtiment fortifié, un monastère et une prison.

Au terme de ce diagnostic, plusieurs types de structures ont été décelés et notamment des ouvrages bâtis. En effet, le massif découvert dans la tranchée T2 ouvre beaucoup d'interrogations que ce soit sur sa période de construction et d'utilisation ou sur sa fonction. S'agit-il des vestiges d'une enceinte primitive ? Cette opération de diagnostic n'a pu apporter de réponses à cette question. En revanche, cette opération a permis de dégager une partie du rempart

mais surtout une tour de l'enceinte médiévale de la ville et d'y mettre en évidence un escalier.

Ces éléments permettent de compléter les connaissances de la ville médiévale et pourront sans aucun doute être rattachés à des éléments de même nature et apporter quelques indices pour des recherches futures.

Compte tenu de leur localisation à l'emplacement de vestiges probables d'une enceinte primitive du château de Falaise, les travaux envisagés étaient susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En conséquence, des mesures techniques visant à la préservation de ces vestiges ont été prescrites par la DRAC - service régional de l'archéologie. Au nord de la parcelle concernée et dans l'emprise des vestiges de l'enceinte médiévale, tous les travaux de terrassement ont été interdits. En dehors de ce périmètre, tous les travaux de terrassement sont autorisés à la condition de ne pas dépasser 80 cm de profondeur sous la cote du terrain actuel.

Agnès HÉRARD

MOYEN ÂGE

FALAISE (14) Château, basse-cour, tranchée technique du bâtiment d'accueil

Dans le cadre du projet d'aménagement et de restauration du château de Falaise, des travaux de réfection des réseaux ont été effectués afin de permettre le raccord technique au récent bâtiment d'accueil.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2003. Elle s'est illustrée par le creusement dans la basse-cour, le long du chemin reliant la porte Saint-Nicolas au bâtiment d'accueil, d'une galerie technique d'une longueur de 100 m, d'une largeur de 1,15 m et d'une profondeur moyenne de 1,10 m. Son implantation suivait le tracé de la voirie le long de l'ancienne rampe d'accès (maintenant disparue) conduisant à la porte Saint-Nicolas et, dans la basse-cour, le long du chemin reliant la porte Saint-Nicolas au bâtiment d'accueil. Fin 2007, la rampe d'accès au château a été enlevée et remplacée par un pont. Les réseaux, enfouis originellement dans cette ancienne rampe et reliant le château au circuit municipal, ont donc été déviés le long de l'enrochement faisant face à la porte Saint-Nicolas. En réponse au futur projet d'aménagement du cheminement du front sud, une seconde phase a été engagée en 2010. Conjointement, un surcreusement et un élargissement de la tranchée préexistante (celle de 2003) ont été opérés. Le surcreusement dans la partie sud de la tranchée est la conséquence immédiate du terrassement du front sud puisque le projet prévoit un abaissement général du niveau de sol à proximité de la porte Saint-Nicolas et le long du rempart sud. Ce décaissement implique donc nécessairement un enfouissement accru des réseaux, de telle sorte que la profondeur réglementaire en vigueur soit respectée. Cette modification topographique n'affecte que le premier tiers de la tranchée. Ensuite, une pente douce

a été réalisée afin de rattraper le niveau d'excavation de la tranchée de 2003. L'élargissement, quant à lui, devait être effectué sur l'ensemble de la tranchée présente entre la porte Saint-Nicolas et le bâtiment d'accueil. Il a été réfléchi dans une perspective d'ajout de nouveaux fluides (fibre optique, augmentation de la capacité électrique, etc.) mais aussi afin de répondre aux nouvelles normes d'enfouissement des réseaux (augmentation des distances de sécurité séparant les différents fluides : PTT, Électricité, Gaz, Eau courante, Eau usée, etc.).

L'intervention archéologique a permis de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques afin d'élaborer un éventuel projet de fouille préventive, en cas de vestiges exceptionnels. Le diagnostic a donc consisté principalement à suivre la réouverture de la tranchée technique préexistante (2003) et à en percevoir le faciès stratigraphique d'une grande partie de la basse-cour.

Malgré ces conditions particulières, l'étude archéologique de la tranchée technique allant de la porte Saint-Nicolas au bâtiment d'accueil a apporté de nouvelles informations sur l'enceinte castrale et son aménagement interne. La mise au jour de quatre niveaux de circulation avérés, datés réciproquement du XIX^e - XX^e siècle, du XVII^e - XVIII^e siècle, du XIV^e - XVI^e siècle et du XII^e - XIV^e siècle, est la découverte majeure de cette opération. Elle permet désormais de mieux comprendre l'organisation (jusqu'alors inconnue) de la circulation dans la partie orientale de la basse-cour ainsi que son évolution, et ce dans une fourchette de datation large allant de la fin du



Fig. 23 - FALAISE, Château, basse-cour. Vue générale de la tranchée technique (à gauche, la porte Saint-Nicolas).

XII^e siècle à nos jours. L'observation la plus marquante est la pérennité de l'utilisation de l'axe de circulation menant de la porte Saint-Nicolas à l'actuel bâtiment d'accueil, ancien logis vicomtal du XIII^e siècle. Le tracé de cet axe semble en effet n'avoir subi aucune modification et les fouilles n'ont pas révélé l'existence de constructions ayant entravé le cheminement à quelque période que ce soit. La deuxième information à retenir est que l'altitude des différents niveaux de circulation n'a guère évolué entre le XV^e siècle et le XX^e siècle malgré l'ajout de couches intermédiaires dont l'épaisseur reste toutefois assez limitée (entre 0,20 et 0,60 m). Cette continuité s'explique sans aucun doute par la topographie contraignante des lieux liée à la présence oscillante de la roche naturelle formant l'éperon. Celle-ci est constamment présente soit en surface sous la forme d'affleurements pouvant atteindre plus de 2 m de hauteur (près de la chapelle), soit en sous-sol à une profondeur variable qui par endroits n'excède guère 40 cm. L'utilisation continue de la porte Saint-Nicolas comme accès principal représente une contrainte supplémentaire car elle a obligatoirement conditionné l'altitude des différents niveaux de circulation qui la desservait. L'étude des différentes coupes a également permis de dresser un panorama assez complet du faciès

stratigraphique de la zone concernée par l'opération et apporte des éléments de datation qui rejoignent les observations réalisées en 1986 et en 2003. On remarque ainsi l'importance des niveaux d'occupation postérieurs au XIV^e siècle qui représentent la grande majorité des couches identifiées. Celles pouvant être associées aux XII^e et XIII^e siècles demeurent plus rares. Elles sont localisées autour de la porte Saint-Nicolas dont elles confirment la datation.

Une fois encore, on notera la quasi-absence de strates antérieures au XII^e siècle. Seules deux couches ont offert du mobilier céramique remontant au haut Moyen Âge et à l'époque gallo-romaine. Cependant, leur quantité restreinte se révèle trop anecdotique pour appuyer une occupation à ces époques. L'occupation du site à l'époque ducale demeure également toujours une énigme malgré des terrassements ayant atteint le substrat rocheux. L'hypothèse d'une concentration du bâti dans la partie occidentale et méridionale de l'enceinte reste donc la plus probable.

Joseph MASTROLORENZO

FALAISE

Château, fossé du front Est

MOYEN ÂGE

MODERNE

La ville de Falaise a engagé d'importants travaux visant à restaurer et mettre en valeur l'enceinte du château médiéval selon un projet imaginé par M. Daniel Lefèvre, Architecte en Chef des Monuments Historiques. L'un des points les plus importants de ce projet consistait à rappeler l'aspect fortifié de l'entrée du château dont

l'accès s'effectuait, depuis le XVIII^e siècle, par une rampe d'accès posée sur un remblai. Il s'agissait donc, côté est, de restituer en partie le fossé protégeant le site entre la place de la mairie et la porte Saint-Nicolas, et aussi d'en assurer le franchissement par la construction d'un pont menant à une plateforme rappelant l'ancienne avant-cour.

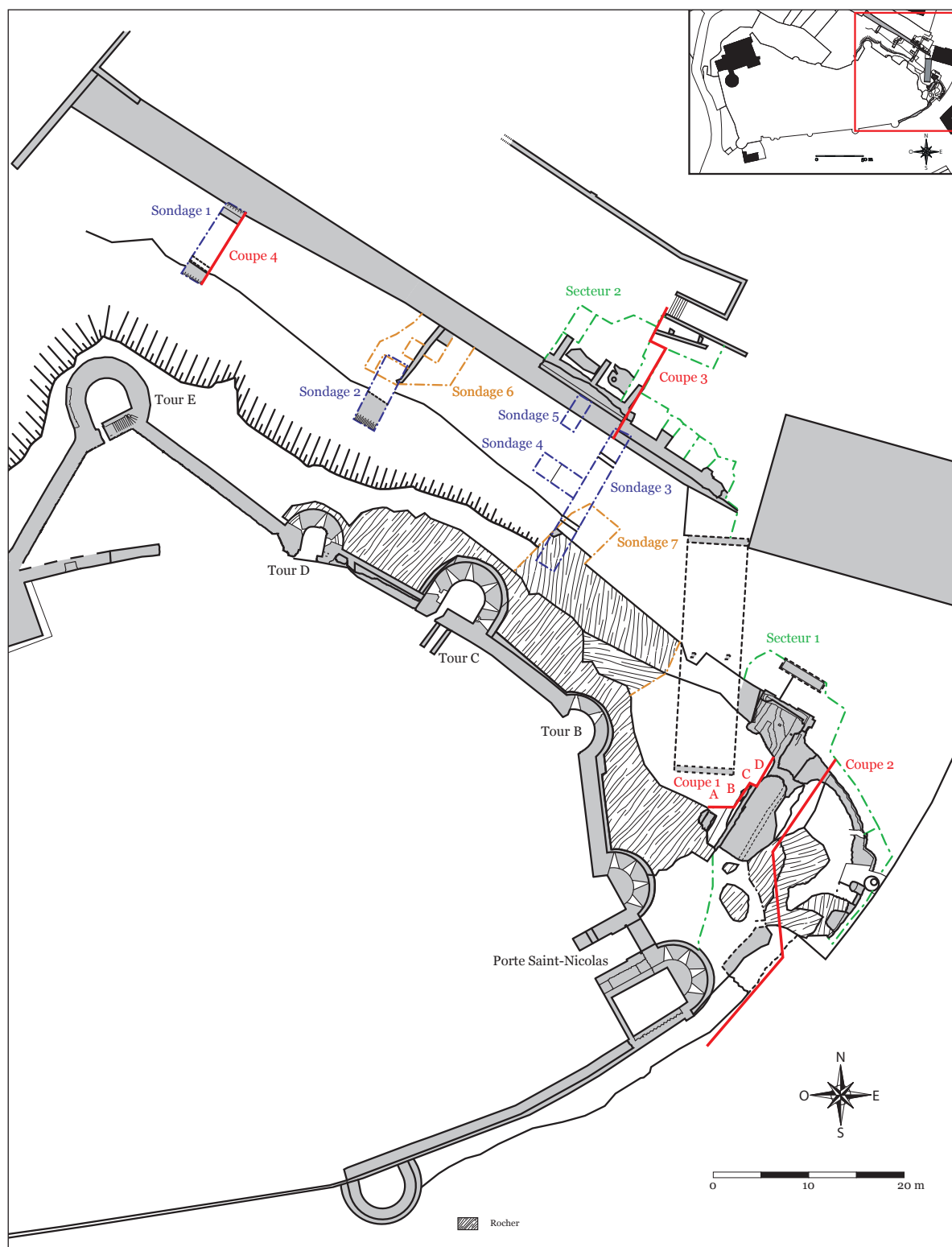


Fig. 24 - FALAISE, Château, fossé du front Est. Localisation des zones, sondages et coupes
(relevé et mise en forme : J. Mastrolorenzo, S. Hanachi).

L'existence de cette dernière est en effet attestée par des gravures et des plans datant des XVIII^e - XIX^e siècles. En accord avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, des interventions archéologiques ont donc été réalisées à différents stades des travaux afin de mieux comprendre la topographie et la morphologie des lieux pour les périodes anciennes. Ces opérations se sont étalées entre décembre 2009 et juillet 2010. Elles ont fourni de nombreuses informations qui permettent de restituer en grande partie le dispositif défensif protégeant l'entrée principale du château et le front est de l'enceinte pour les périodes antérieures au XVIII^e siècle.

Nous savons désormais que la porte Saint-Nicolas était précédée à l'est d'une vaste plate-forme semi-circulaire. Cette avant-cour était accessible grâce à un pont enjambant le fossé et une tour carrée constituant un porche et précédant un chemin sans doute partiellement couvert, menant à la porte Saint-Nicolas. Son existence remonterait au moins à la deuxième moitié du XIII^e siècle, mais les observations archéologiques semblent montrer une installation primitive plus ancienne. Elle se trouvait dans le prolongement d'un fossé aux versants en grande partie maçonnés qui séparait la ville de l'éperon rocheux sur lequel a été construit l'ensemble castral.



Fig. 25 - FALAISE, Château, fossé du front Est. Vue d'ensemble de l'avant-cour et de la tour carrée après dégagement.

L'étude archéologique des vestiges mis au jour à l'extérieur du front est de l'enceinte du château de Falaise a permis d'apporter de nombreuses informations concernant la morphologie du site au Moyen Âge. L'entrée de l'enceinte était défendue au moins à partir de la première moitié du XIII^e siècle par une avant-cour semi-circulaire d'environ 20 m de rayon, qui à défaut peut-être d'être protégée par un fossé, dominait les environs. À partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle, cette première avant-cour a été renforcée par la construction d'une tour-porche abritant un pont-levis et dans le prolongement duquel un passage sans doute couvert menait directement à la porte Saint-Nicolas. Dans le même temps, on a pris soin de créer (ou de modifier) un fossé en érigeant un imposant talus artificiel consolidé à l'aide d'une série de murs perpendiculaires noyés dans le remblai. Un parement reposant sur une semelle de fondation a ensuite été réalisé afin de former une contrescarpe maçonnée lisse et homogène. L'escarpe a également été recouverte de maçonnerie mais dans une moindre mesure puisque la protection naturelle offerte par l'éperon rocheux a été exploitée au mieux. Les dimensions de ce fossé nous sont désormais connues et nous savons qu'il mesurait 20 m de large à l'ouverture, 7 m de large au fond et que sa profondeur avoisinait 12 m. À partir du XV^e siècle, sans doute sous l'occupation anglaise, on

a restauré la tour carrée et la pile de pont soutenant le tablier du pont-levis. Un caniveau en pierre a également été aménagé pour évacuer les eaux pluviales de la basse-cour jusque dans le fossé. C'est probablement aussi à cette époque que la terrasse surplombant la contrescarpe est aménagée et est occupée par des bâtiments. La fin du XVIII^e siècle et la construction de l'Hôtel de Ville marquent la fin de l'avant-cour telle qu'elle existait depuis près de cinq siècles. Cette dernière est à moitié détruite et recouverte de remblais contenus au sud par des murs. Le fossé est en grande partie comblé pour créer une rampe d'accès plus pratique et fait probablement l'objet d'aménagements paysagers. Le site a ensuite été régulièrement perturbé par les tranchées techniques, les bombardements et les restaurations d'après-guerre.

Rappelons toutefois que les investigations ne portent que sur une partie seulement des vestiges. Il faudrait pratiquer des décaissements plus importants allant de 2 à 5 m environ en fonction des endroits pour atteindre la base des structures étudiées et le fond du fossé.

Joseph MASTROLORENZO

Le diagnostic archéologique effectué sur les 42 785 m² retenus pour l'aménagement du quartier résidentiel a livré des résultats modestes.

Une concentration de trous de poteaux semble dessiner une structure trapézoïdale dont les dimensions estimées sont d'une dizaine de mètres de longueur pour une largeur maximale de 6 m. Cette structure particulièrement arasée puisque le niveau de conservation du creusement des trous de poteaux varie de 5 à 15 cm n'a pas livré le moindre élément de datation. Elle est accompagnée de deux fosses presque rectangulaires dont la fouille s'est avérée également stérile si l'on excepte la présence d'un unique et très petit tesson de céramique de facture pré- ou protohistorique. Au vu de ces éléments, la nature et la période chronologique de cet ensemble n'ont pu être déterminées.

Localisées essentiellement dans la partie sud de l'emprise, sont présentes des fosses d'extraction de calcaire analogues à celles rencontrées lors du diagnostic effectué en 2008 sur les terrains voisins. L'exploration de ces carrières a livré très peu de mobilier mais ce dernier correspond à la période moderne.

Enfin, ont été repérées également quelques anciennes limites de parcelles ainsi qu'une fosse correspondant vraisemblablement à un « trou d'homme » de 1944.

Benjamin HÉRARD

La société CIRMAD ayant reçu l'autorisation de construire un foyer d'hébergement pour personnes âgées sur les parcelles n° 287, 497p et 635p de la section AB de la commune de Fleury-sur-Orne, une opération de diagnostic a été confiée à l'INRAP en préalable à la réalisation de ce projet. Ce dernier concerne une surface de 3900 m² située dans la partie nord de la commune, ancienne paroisse de Haute-Allemagne, à proximité immédiate d'une nécropole du Haut Moyen Âge. Un diagnostic a été réalisé afin

de déterminer le potentiel archéologique des parcelles concernées.

Au terme de ce diagnostic, malgré la présence à proximité de nombreux vestiges recensés, aucun nouveau vestige n'a été repéré.

Agnès HÉRARD

Le projet d'aménagement d'une ZAC économique par la SHEMA sur les territoires des communes de Glos et Courtonne-la-Meurdrac a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvrira une superficie totale de 78,9 hectares lesquels ont été divisés en trois tranches d'aménagement. Les terrains sont situés le long et au sud de la RD 613 (anciennement RN 13) à la sortie orientale de Lisieux.

Le présent document rend compte des travaux de reconnaissance menés sur la deuxième tranche de travaux, laquelle est sise sur la seule commune de Glos et couvre une superficie de 180 000 m² de terres à vocation agricole.

La première tranche de travaux a fait l'objet d'un diagnostic systématique en 2008 (Flotté, 2008) qui avait donné son lot de résultats sous la forme d'une occupation néolithique signalée par quelques fosses disséminées, d'une série de fosses carrières, des formes fossoyées encloses ainsi qu'une trame parcellaire organisée sur les points cardinaux. Cette ZAC se trouve par ailleurs sur les terrains jouxtant la Briqueterie Lagrive qui donne son nom à un gisement paléolithique. Les sondages profonds réalisés durant le diagnostic de la tranche 1 (jusqu'à 6,5 mètres) ont permis de compléter notre connaissance des formations superficielles du Pays d'Auge et de caler en chronostratigraphie une industrie rapportable à la phase récente du Paléolithique moyen.

Au regard de la superficie sondée, les résultats sont peu nombreux sur la tranche 2. On retrouve la trame parcellaire nord-sud rencontrée sur l'emprise de la première tranche mais aucune des autres occupations. Outre les fossés, les quelques creusements rencontrés correspondent soit à des carrières d'extraction de matériau, non datées, soit à des creusements plus modestes, comme un four en sape

ou des fosses circulaires à fonction indéterminée, qui ne présentent pas d'éléments permettant une attribution chronologique.

David FLOTTÉ

GRANDCAMP-MAISY

Paléofalaise

PALÉOLITHIQUE

Sur le site de Grandcamp, deux niveaux de plage d'âges différents ont été mis en évidence sur la même plateforme du fait de la topographie. Le profil qui a fait l'objet de prélèvements correspond à la coupe 2 publiée dans «The Quaternary of Normandy» (1982). Celle-ci se trouve en pied de versant, près d'une falaise fossile.

Au regard des incertitudes concernant la chronologie de ce profil, des prélèvements OSL ont été effectués dans le sable de la plage à la base de la séquence et dans le lœss argileux susjacent au paléosol brun lessivé rapporté soit à Elbeuf I, soit à Elbeuf II.

La stratigraphie se développe comme suit :

- sol de surface brun lessivé,
- ensemble de lœss caractéristiques de la séquence normande weichselienne (limon à doublets peu nets susjacent à un cailloutis - équivalent de l'horizon de Nagelbeek - qui tronque les limons bruns feuilletés du Début Glaciaire / Pléniglaciaire inférieur),
- sol brun lessivé, correspondant peut-être à l'Elbeuf I ?,
- lœss argileux,
- paléosol brun lessivé, Elbeuf I ou Elbeuf II ?
- limon gris à taches orange et noires,
- plage de sable et de galets.

Dominique CLIQUET, Norbert MERCIER
et Jean-Pierre COUTARD

HÉROUVILLETTE

Carrière Calcia, tranche 1

BRONZE

CONTEMPORAIN

La société des Ciments Calcia souhaitant agrandir sa carrière de Ranville sur la commune d'Hérouvillette, à proximité immédiate d'un site paléolithique, le Service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées. Cette opération a été réalisée par l'INRAP sur une emprise de 95 000 m².

À noter la présence de plusieurs secteurs inaccessibles aux investigations. Sur la parcelle ZH 30, une ligne électrique aérienne a empêché l'exécution de tranchées le long de la route départementale. Sur la parcelle ZH 59, une zone en friches bordée de haies au nord, et une excavation en lieu et place d'un ancien four à chaux, n'ont également pas pu être sondées.

Un grand nombre de sites sont actuellement recensés dans le secteur, sur les communes de Escoville, Hérouvillette et Ranville. Si l'on examine les données dans un rayon d'environ un kilomètre autour du lieu-dit « Le Four à Chaux », on remarque que plusieurs périodes sont représentées allant du Paléolithique à l'époque Moderne.

Un certain nombre de sites sont recensés sans être attribués avec précision à une période, étant pour la plupart découverts par prospection aérienne. Il s'agit notamment de plusieurs enclos ou enceintes localisés autour de notre périmètre.

Une occupation paléolithique, se caractérisant par un atelier de boucherie, est repérée sur la commune de Ranville, dans la carrière.

Pour l'âge du Bronze, deux enclos ont été identifiés, l'un à l'est et l'autre à l'ouest, enclos funéraires pouvant également appartenir à l'âge du Fer ou être à cheval sur les deux périodes.

L'âge du Fer est répertorié par des sites principalement situés au sud et à l'est des parcelles qui nous occupent, notamment par la présence d'enclos d'habitat ou funéraires et de sépultures.

L'Antiquité est très peu renseignée dans cette zone alors que de nombreux sites gallo-romains sont connus sur les communes voisines et notamment à Bréville. Ici, sont à signaler une carrière et du parcellaire au sud-ouest, du parcellaire et un habitat au nord-est.

Le Moyen Âge se caractérise quant à lui par l'église

d'Escoville, l'église et le cimetière d'Hérouvillette, et un cimetière à Sainte-Honorine-la-Chardonnette.

La période Moderne est signalée par l'église d'Escoville, ainsi qu'un mur et un fossé à Sainte-Honorine-la-Chardonnette, mais aussi un moulin sur Escoville.

Au terme de cette intervention, il apparaît une très forte présence de fossés de parcelles représentant la plus grande part des vestiges identifiés. Ces réseaux de fossés semblent être antérieurs au XIX^e siècle.

Quelques indices de l'âge du Bronze, notamment un tesson décoré et un bracelet incisé en bronze, laissent à penser la présence proche d'un lieu de vie de l'époque.

Ce bracelet est en bronze massif. Malheureusement, le travail de la charrue sur cet objet l'a quelque peu dégradé et sa surface est abîmée, nous livrant ainsi un décor incomplet. Ce décor semble s'organiser en séquences séparées par des tris de lignes verticales. Une séquence large alterne avec une étroite. Les larges séquences sont

formées de lignes en arc de cercle que suivent des points, alors que les petites séquences sont formées de décors géométriques : chevrons ou damiers.

Ce genre de bijou est connu pour la période du Bronze Moyen et se rattache au groupe des bracelets dits du «type de Bignan». Ces bracelets ont généralement été trouvés en dépôts, accompagnés ou non de haches à talon en Bretagne et en Normandie.

Des installations de la Seconde Guerre Mondiale à l'extrémité ouest de la parcelle ZH30 rappellent les violents combats qui eurent lieu dans le secteur à la Libération.

Aucun site majeur n'a été découvert lors de cette opération. Cependant, la multitude de fossés de parcelles peut permettre une étude approfondie de l'évolution du paysage.

Agnès HÉRARD

PROTOHISTOIRE

IFS Le Hoguet - diagnostic

Le projet de construction d'un lycée hôtelier par le Conseil régional de Basse-Normandie à IFS « le Hoguet », à l'emplacement de trois parcelles d'une superficie totale de 35 553 m² jouxtant la commune de Fleury-sur-Orne, a donné lieu à un diagnostic archéologique réalisé par une équipe du Service archéologie du Conseil général du Calvados. Les parcelles étudiées se situent en périphérie caennaise dans un secteur dense en vestiges archéologiques. À proximité immédiate de la zone d'étude se trouvent effectivement des indices protohistoriques et antiques mais surtout l'importante nécropole néolithique d'IFS/ Fleury-sur-Orne composée à la fois de monuments de Type Passy et de cairn. À l'issue de cette opération, deux zones situées dans deux secteurs opposés de l'emprise diagnostiquée ont livré des vestiges funéraires.

Dans la première, en limite méridionale de l'emprise, trois fosses oblongues parallèles et proches, d'axe nord-sud, ont été mises en évidence. Sur les trois fosses oblongues, deux ont été fouillées permettant d'identifier des sépultures à inhumation. La première a livré une femme adulte, la seconde un adolescent. Ces aménagements sont bordés, au sud, par un fossé d'axe ouest-nord-ouest/est-sud-est peut-être palissadé. Ce dispositif avait déjà été observé en 1992 sur une parcelle voisine, permettant ainsi de le prolonger d'au moins 150 mètres. Le seul mobilier recueilli dans son comblement est un tesson de céramique modelée à pâte noire à bioclastes. Au nord de ces éléments passe un autre fossé cette fois très arasé, presque parallèle au précédent. Selon l'interprétation que l'on fait de son tracé, il a été observé sur 15 ou 30 mètres.

Son orientation s'accommode de celle des monuments de type Passy de la nécropole néolithique située à une centaine de mètres au nord. Toutefois, en l'absence de mobilier datant, la confrontation en faveur ou en défaveur d'une attribution de ces vestiges à un monument de type Passy a été basée sur la morphologie des fosses sépulcrales mais également des fossés, par comparaison avec les exemples régionaux. Il s'en dégage une forte probabilité que ces éléments soient plutôt attribuables à une autre période que le Néolithique, la Protohistoire par exemple et l'âge du Fer en particulier.

Le second secteur positif à l'issue de ce diagnostic se situe au nord-est de l'emprise. Une sépulture y a été reconnue, mais paraît en l'état isolée. Son comblement livre des fragments de mâchefer, des tessons de céramique à glaçure plombifère, de fragments de tuile. À la base des grosses pierres scellaient des ossements humains, cette fois-ci sans mobilier. Les restes osseux renvoient à un unique individu, adulte. Ces ossements témoignent d'un phénomène de réduction, non datable en l'état. On notera que le secteur est caractérisé par une forte altération des niveaux archéologiques, probablement générée par un remaniement massif du terrain en amont de l'opération.

Enfin, outre ces deux secteurs, la partie centrale de l'emprise livre des vestiges ne recelant a priori aucun élément mobilier datable par la typochronologie. En outre, ces creusements paraissent très érodés, les fosses ne dépassant pas 15 à 30 cm de profondeur.

Cécile GERMAIN-VALLÉE

L'opération de fouille archéologique préventive sur la ZAC « Le Hoguet », parcelles BE122 et 128, commune de Ifs, s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'un lycée hôtelier par le Conseil régional de Basse-Normandie. L'objectif de la fouille était de préciser le contexte chronoculturel de trois sépultures fouillées lors du diagnostic archéologique réalisé en mars 2010 par le Service d'archéologie du Conseil général du Calvados sous la direction de Cécile Germain. À l'issue de ces investigations et en l'absence d'éléments de datation pertinents, une deuxième intervention s'avérait nécessaire pour s'assurer que ces sépultures appartenaient à la nécropole de Ifs/Fleury-sur-Orne ou étaient plus récentes.

Les deux aires archéologiques ouvertes sont localisées dans deux secteurs opposés du projet immobilier. Concernant la zone 1, au sud de l'emprise et représentant une superficie de 1745 m², l'objectif principal était de déterminer si les fossés et les sépultures étaient contemporains. Pour la zone 2, localisée à l'extrême nord-est et d'une surface de 578 m², il s'agissait essentiellement de rechercher des fossés dans l'environnement immédiat à la sépulture mise au jour. Précisons qu'un calage erroné de la tranchée de diagnostic par rapport aux limites de la parcelle cadastrale n'a pas permis d'ouvrir à nouveau la sépulture en question.

Dans les deux zones, aucun sol archéologique n'a été observé et les vestiges se composent exclusivement de structures en creux apparues dans le substrat géologique.

En zone 1, on dénombre un total de 36 structures à caractère domestique et un tronçon de fossé d'axe ouest-nord-ouest/est-sud-est localisé au sud des deux sépultures mises au jour lors du diagnostic. La présence d'un autre fossé - indiqué dans le rapport de diagnostic - à peu près parallèle au précédent, au nord des sépultures, n'est pas confirmée.

La majorité des structures en creux identifiées s'apparente à des trous de poteau matérialisant les fondations de différents bâtiments : 3 greniers sur 4 poteaux plantés, un bâtiment sur 6 poteaux et une fraction d'une structure à ossature bois de plan circulaire. Un autre ensemble se compose de deux fosses profondes disposées symétriquement de part et d'autre d'un creusement superficiel oblong. Aux extrémités et dans l'axe de cet ensemble, deux trous de poteaux ont été identifiés. Avec deux autres trous de poteaux localisés à environ 3 m au sud, ils forment un plan carré. Ces différents creusements pourraient constituer un cas de juxtaposition de deux silos et d'un grenier sur 4 poteaux plantés ou bien appartenir à une seule structure de stockage complexe, en milieu semi-enterré et protégée par un aménagement hors-sol. Les deux tombes, localisées à quelques mètres au nord-ouest des différents bâtiments identifiés, renfermaient une inhumation primaire sans mobilier associé. Seuls quelques tessons de céramique non tournée et des restes de faune très abîmés ont été recueillis dans le remplissage des structures domestiques mais ne donnent pas d'indication précise sur la datation de ces vestiges. Cependant, les

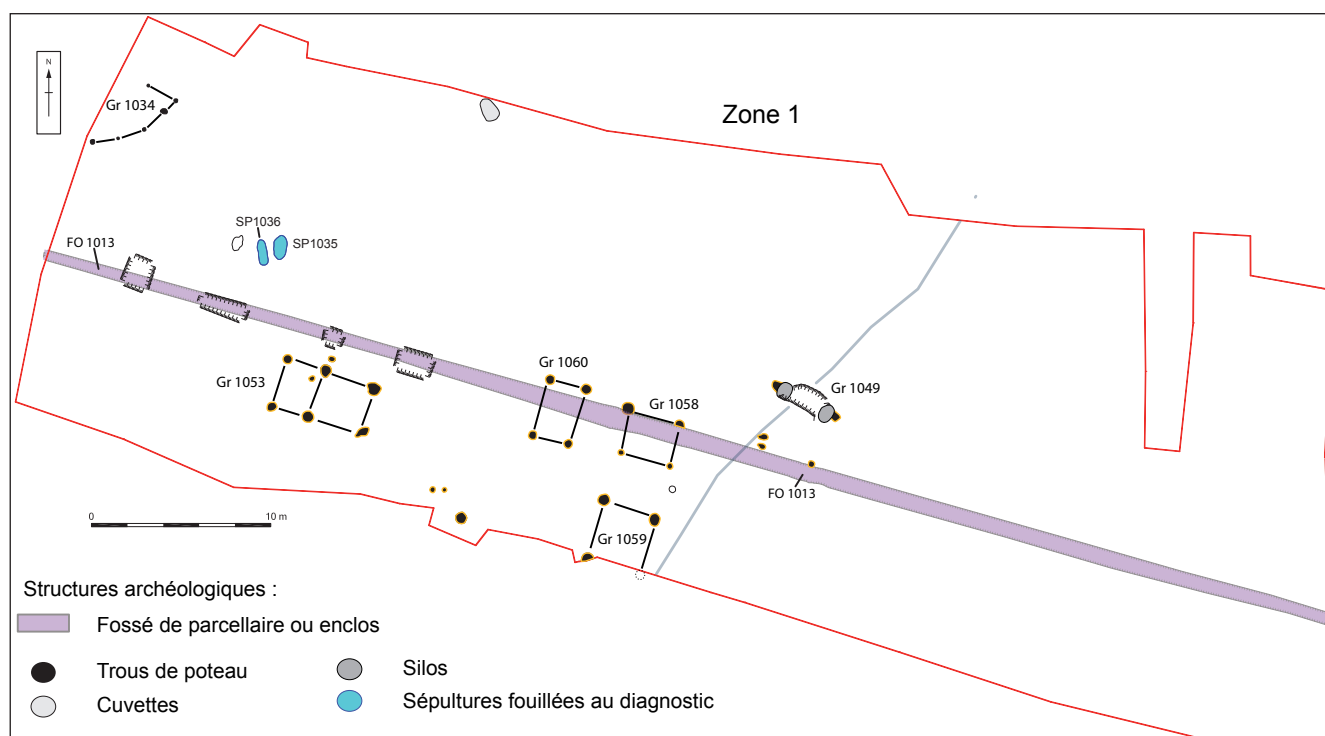


Fig. 26 - IFS, le Hoguet. Plan de la zone 1 (topographie H. Kennedy, infographie H. Kennedy et B. Sendra, Oxford Archéologie).



Fig. 27 - IFS, le Hoguet. Fosse-abri d'un soldat britannique (juillet-août 1944).

résultats des mesures radiocarbone obtenues sur les deux squelettes et sur une dent de faune issue de l'une des structures sont cohérents, compris en chronologie calibrée entre le début du VIII^e et la fin du V^e siècle avant notre ère, soit couvrant la totalité du premier âge du Fer. Le fossé, qui semble appartenir à un réseau parcellaire, recoupe plusieurs trous de poteau et est donc à priori plus récent que l'occupation principale du premier âge du Fer mais sa datation reste imprécise.

En ce qui concerne la zone 2, les structures mises au jour correspondent à deux cuvettes de type indéterminé non datées et à une série de six « trous d'homme » de la seconde Guerre Mondiale. Ces creusements ont servi d'abri et de position de tir aux soldats. Ils referaient de nombreux fragments de boîte de ration alimentaire, de cigarettes et également d'une pommade de produit anti-gaz. La sépulture fouillée lors du diagnostic se trouvait un

peu à l'est des trous d'homme, en limite de parcelle. Elle présentait une grave perturbation récente mais partageait certaines caractéristiques avec les tombes fouillées dans les nécropoles de type Passy : orientation est-ouest et taille surdimensionnée de la fosse ; aménagement interne constitué par un empierrément ; position centrale des quelques ossements retrouvés. Un échantillon du squelette date la sépulture par le radiocarbone entre 4450 et 4353 cal. BC (NZA 36447) soit du Néolithique moyen I. En conséquence, en dépit de l'absence d'indices de fossés d'enclos, sans doute pour des raisons taphonomiques, cette sépulture, malheureusement perturbée, appartiendrait donc bien à un monument de type Passy de la vaste nécropole de Ifs/Fleury-sur-Orne, en constituant la tombe la plus méridionale.

Benoît SENDRA

MOYEN ÂGE

LA POMMERAYE Château Ganne

Le Château Ganne, situé au sud du Cinglais, au carrefour de la route de Bretagne qui conduit à Falaise et de la voie qui mène de Caen jusqu'à Domfront, n'avait jamais fait l'objet d'aucune étude scientifique. Les fouilles qui s'y déroulent, depuis 2004, dans la basse cour principale, ont permis de mieux le documenter. Durant les quatre premières années la chapelle, un bâtiment domestique et un bâtiment résidentiel ont été mis en évidence (voir *Archéologie médiévale* 2005, 2006, 2007 et 2008). En outre, le relevé de la petite motte située au pied du

Château Ganne, à proximité du château actuel (XIX^e siècle) a été réalisé durant la campagne de juillet 2010 (coord. Lambert II étendu de la motte : X : 397895 ; Y : 2437709).

Le projet de fouille défini pour les années 2008-2010 visait à compléter l'étude de l'espace oblong de la basse cour. La topographie du terrain suggérait la présence de salles installées, au sud, profitant de la plongée du rocher. En avant de ces reliefs, la dépression du terrain semblait permettre d'atteindre aisément des structures anciennes

peu enfouies. Plus près de la tour porche, face à la chapelle, un relief de forme carrée signalait un bâtiment qui semblait n'avoir aucun lien avec les autres constructions. Enfin, il était nécessaire de confirmer que terrasse et courtine se poursuivaient effectivement jusqu'au mur en arête de poisson contre lequel étaient appuyées les terres accumulées du rempart.

L'année 2008 avait permis de mettre en évidence des structures maçonnées complexes : courtine, cuisine carrée, tourelles, mur à ébrasements. Il a fallu, en 2009, élargir les deux secteurs. Dans le secteur 6, l'élargissement a été effectué à la périphérie du bâtiment carré : vers l'ouest, entre le bâtiment et le mur en arête de poisson, au pied du déversoir de l'évier, et vers l'est, à la jonction du secteur 4, pour comprendre les relations des bâtiments entre eux.

Une nouvelle extension des mêmes secteurs a eu lieu en 2010. À l'ouest du secteur 4, vers le mur en arête de poisson, le terrain meuble et la profondeur des vestiges l'exigeaient, pour des raisons de sécurité. Au nord du secteur 6, il fallait tenter de repérer le mur symétrique du mur à ébrasements et évaluer la largeur de la pièce. Sur le reste de la zone d'étude, la fouille s'est concentrée sur les niveaux les plus profonds. L'ensemble du plan avait été relevé : il a été complété par les assises inférieures, débordantes, des murs (nouvellement mises au jour) et par de nombreux relevés pierre à pierre des structures en élévation.

1. Reprise de la fouille du secteur 2 : extrémité du bâtiment résidentiel

Entre 2004 et 2007, la fouille a mis en évidence un vaste bâtiment de 40 m de long parallèle au chemin central et servant d'appui à la terrasse portant la courtine. Au rez-de-chaussée, ses cloisonnements intérieurs en trois pièces de plus en plus petites vers l'ouest ont été observés. La dernière pièce, aux murs enduits, de 4 m x 6,72 m, n'était accessible qu'à partir de celle qui la précédait, à l'est, en franchissant une porte aux montants de calcaire taillé percée dans un mur de refend.

En 2008, la présence d'une première tourelle, en partie appuyée au sud contre le bâtiment résidentiel, a été constatée et la fouille de ses niveaux de comblement entamée. Un arc est apparu révélant l'existence d'une salle basse exiguë. Le risque d'effondrement de l'arc a conduit à l'interruption de l'étude des niveaux inférieurs. L'équipe qui y était affectée s'est concentrée sur les abords immédiats, notamment le sommet du mur sud du bâtiment résidentiel où un parement au profil incurvé dessinait une niche (tourelle d'escalier en vis ou contrecœur de cheminée ?). L'élargissement de la zone de fouille en 2010 a permis de mettre en évidence les vestiges de l'enduit qui recouvrait les murs de cette ultime pièce du bâtiment résidentiel. Il était dépourvu de toute trace de peinture mais portait à sa surface, assez grossière, trois graffitis incisés superficiellement. Le premier dessinait une sorte de quadrillage, le second une série de lignes horizontales mêlées à des zigzags, le troisième une maison ou une tour à toit à double pente, assise sur le rocher ou sur une base en glacis.

Le parement en arête de poisson du contrecœur de la cheminée, haut de 2 m, a été totalement dégagé. On peut le rapprocher, par sa forme en arc de cercle prononcé et ses dimensions, de celui de la cheminée de la demeure

de Bretoncelles (Orne), ou encore de celui, plus aplati, de l'*aula* de Doué-la-Fontaine qui possède également des assises en arête de poisson. Les piédroits situés de part et d'autre étaient réalisés en calcaire soigneusement taillé, sur lequel devaient s'adosser des colonnettes qui n'ont pas été conservées. L'usage de cette structure était confirmé par une épaisse couche de terre charbonneuse grasse qui recouvrait, en le dissimulant largement, l'âtre de dalles plates de schiste gréseux juxtaposées sommairement et sans aucun liant. L'âtre épousait la forme semi circulaire du contrecœur et débordait dans la pièce en dessinant un demi-cercle identique.

L'aménagement de cette pièce (notamment l'installation de la cheminée) semble contemporain de la construction du mur conservé en élévation dans lequel elle semble être insérée dès l'origine et dont l'alignement paraît correspondre parfaitement à celui du mur gouttereau du bâtiment résidentiel mis en évidence, vers l'est, dans les pièces A et B. Une vérification sera réalisée en 2011.

2. Le secteur 4

Il n'y a pas eu, en 2010, de complément d'enquête sur la tour orientale - dite tour à arc - ni sur l'espace de la courtine et du rempart. La fouille s'est poursuivie dans la seconde tour découverte à l'ouest du secteur et sur la vaste zone qui s'étend en avant du mur à ébrasements, entre les deux tours. La zone examinée a outrepassé l'alignement du mur nord de la cuisine du secteur 6.

Dès 2007, un muret de pierres sèches prolongeant, vers l'ouest, le mur de façade du bâtiment résidentiel avait été mis en évidence. De facture plus grossière, il était appuyé contre l'angle arrondi du bâtiment. La reprise de la fouille dans ce secteur a montré que la construction du muret était postérieure à celle du bâtiment résidentiel, et qu'il dessinait un angle droit pour venir s'appuyer contre le mur à ébrasements, délimitant un espace quadrangulaire qui contrôlait l'accès à la tour est. Dans cet espace et en avant du mur à ébrasements, sous un niveau continu d'argile mêlée de débris de démolition, la poursuite de la fouille fine a révélé, contre la base du mur, des foyers et des trous verticaux et horizontaux qui pourraient être la trace de structures de bois verticales et horizontales enterrées et disparues. Elles auraient brûlé en raison de la proximité des foyers (ou se seraient décomposées). Les traces de rubéfaction passaient très clairement sous le muret de pierres sèches indiquant qu'il s'agissait d'une occupation antérieure à la construction de cet espace, et postérieure à la transformation du mur à ébrasement. Une phase d'occupation intermédiaire a été ainsi mise en évidence. Des aménagements de sol correspondant à ces foyers étaient visibles : vestiges de chape de mortier ou larges dalles plates. Le mobilier abondant révélait une fréquentation intense au cours de cette phase. Certains trous de poteau semblaient indiquer que l'accès à la tour était condamné ; il est également possible que la base de poteaux ayant servi à une quelconque réfection soit restée en place, laissant cependant l'entrée accessible.

La tour ouest, aux dimensions comparables à celles de la tour est, s'appuyait également contre l'extérieur du mur à ébrasements. Contrairement à la tour orientale, elle ne possédait pas d'arc surmontant l'espace inférieur, ce qui a permis de la vider jusqu'à atteindre ses fondations. En revanche, son parement externe, profondément enterré dans le rempart (puisque elle a été utilisée pour

maintenir l'élargissement de la plateforme), n'a pu être observé qu'au sommet des vestiges. L'espace intérieur a été fouillé jusqu'au niveau de construction des murs. Le comblement de la tour était composé d'éléments hétérogènes, principalement de débris de démolition qui semblent avoir été jetés dans cet espace en peu de temps. Le matériel est varié et assez composite ; on note en particulier, au milieu de tuiles, la présence de plusieurs animaux de taille conséquente, notamment des chiens, en connexion anatomique. L'un d'eux semblait entravé. Les niveaux inférieurs de la tour ont également livré du mobilier céramique en particulier la panse d'un énorme vase dont le bec verseur avait été découvert lors de la fouille de la salle A du bâtiment résidentiel, un denier de l'abbaye Saint-Martin de Tours frappé avant 1204, et un lissiro de verre. La base du mur à ébrasements a pu être observée. Elle repose sur un niveau de gravillons violacés lié à la décomposition de la roche en place et se situe à un niveau supérieur à la base des murs de la tour qui suivent le pendage du substrat. À leur pied, un bourrelet de mortier correspond à la construction de la structure. Il n'y a pas de niveau d'occupation évident au fond de la tour, bien que les couches les plus profondes soient très sombres. Il n'est pas possible d'affirmer que ce niveau inférieur a eu une quelconque fonction et il n'est pas possible, non plus, d'affirmer que le comblement a suivi immédiatement la construction. Certaines pièces de mobilier paraissant résiduelles, un ¹⁴C réalisé sur les ossements d'animaux en connexion pourrait permettre de proposer une date pour le comblement.

Dans la dépression correspondant à l'intérieur de la pièce, au nord du mur à ébrasements, des vestiges de constructions de bois et torchis ont été découverts. Les tentatives de mise en évidence d'un mur de façade parallèle au mur à ébrasements se sont soldées par un échec relatif, une large fosse creusée jusqu'au rocher en ayant fait disparaître tout vestige. Au pied du mur à ébrasements, recoupée par cette large fosse, s'étendait une surface plane d'argile jaune provenant de murs construits en bois et torchis et constituant également le sol de trois petites pièces adossées au mur. Des trous de poteaux et des solins révélaient cette organisation. Dans chacune de ces pièces, contre le mur, un ou des foyers ont été découverts. L'installation et l'occupation de ces pièces semblent se situer chronologiquement après le changement de fonction du mur à ébrasements, l'obturation des ouvertures, la construction des tours et probablement le renforcement du système défensif. De très nombreux fragments de plomb de vitrage retrouvés dans l'argile, viennent à l'appui de cette hypothèse. Aucun sol correspondant à l'utilisation de la pièce à ébrasements n'a été identifié. Il s'agit peut-être également du sol d'argile jaune sur lequel ensuite s'est installée l'occupation légère avec cloisons de bois. Il apparaît donc que la destruction de la pièce à ébrasements avait pour objectif la transformation fonctionnelle de cet espace qui devenait avant tout militaire.

3. Le secteur 6

Dans le secteur 6, la fouille initiale portait sur l'espace carré, repérable à ses reliefs importants, et sur la zone située entre cet espace et le mur en arête de poisson qui limite la basse cour, à l'ouest. La découverte, à l'est du secteur 6, du mur mitoyen situé entre la pièce à ébrasements et

l'espace initial, rectangulaire, de la cuisine primitive, a conduit à reconsidérer l'ensemble bâti comme un tout, et à voir, dans le carré de la cuisine, le rétrécissement d'un espace antérieur. Les recherches se sont donc poursuivies à la fois à l'intérieur de la cuisine carrée et dans l'espace annexe rectangulaire limité par ce mur mitoyen.

Dans la cuisine où les niveaux d'occupation étaient atteints et en grande partie déjà explorés, la fouille, en profondeur, n'a pas été poursuivie sur l'ensemble de la pièce. La reprise du travail sur les foyers, après le démontage du foyer supérieur constitué de petites dalles de schiste, a permis de mettre en évidence un trou de poteau, pratiquement symétrique d'un autre situé plus à l'ouest, du côté opposé du foyer carré qu'il transperce ; on peut penser qu'ils étaient destinés à soutenir un conduit de fumée. De façon à préserver autant que possible les aménagements des foyers, la fouille en profondeur a été limitée à la partie occidentale de la pièce, sur une bande de 2 m de large orientée N-S. Dans cet espace, la fouille des niveaux très riches en céramique et vestiges de faune a été achevée. Les niveaux de remblais sous-jacents étaient très pauvres en mobilier. La base élargie du mur occidental de la cuisine forme un ressaut continu posé sur le rocher qui plonge vers le sud ; elle a été mise en évidence sur toute la longueur de la maçonnerie. La zone déprimée, au sud de la cuisine, a été utilisée comme dépotoir et vidangée à plusieurs reprises ; le mobilier recueilli, assez homogène, correspond à l'occupation liée au troisième foyer. Une monnaie (un denier mansois au type immobilisé) et une datation ¹⁴C de charbons permettent de situer cette occupation dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Il semble que l'on accédait à la cuisine par une porte installée près de l'angle nord-est de la pièce, l'ouverture étant située dans le mur est. L'entrée se prolongeait vers l'extérieur par une chape de mortier sur lequel étaient posés des blocs de calcaire taillés présentant, notamment, une feuillure. Ces blocs devaient former une sorte de barrière basse limitant le passage, moyen bien connu dans la Plaine de Caen pour éviter que les animaux domestiques n'entrent dans les bâtiments. La cuisine se situait légèrement en contrebas par rapport au sol de circulation environnant.

La cuisine initiale, rectangulaire, comportait sans doute dès l'origine deux pièces, séparées par le mur de l'espace carré qui serait par conséquent un mur de refend. Le plan de l'ensemble initial correspondrait donc au plan au sol mis en évidence actuellement. Des lits de matériaux différents visibles sur l'élévation témoignent des phases successives.

Lors des transformations destinées à supprimer la salle à ébrasements pour la remplacer par un large espace ouvert, le mur de façade (mur nord) a été rasé ainsi que la partie annexe située à l'ouest de la cuisine carrée. Le complexe résidentiel et la cuisine se sont trouvés séparés. Si le mur mitoyen n'apparaît plus en surface, à cause de la pente du rocher, il conserve encore au sud 1,80 m d'élévation enterrée. Comme la cuisine, cet espace allongé présente, au sud, une zone déprimée, comblée et qui a été remaniée. Elle a livré des fragments de céramique nombreux et beaucoup de vestiges de faune. Sur le haut de la pente, un petit four aménagé oblong est apparu lors de la fouille. Orienté nord-sud, de taille réduite, il est étroit, peu profond, et tapissé d'argile damée jaune, légèrement rougie au feu. L'alandier, tourné vers le sud, est en



Fig. 28 - LA POMMERAYE, Château Ganne. Cheminée du bâtiment résidentiel du secteur 2.

partie érodé par la proximité de la fosse. Il est difficile à replacer stratigraphiquement car il peut être antérieur ou contemporain des fosses. Sa fonction n'a pu être mise clairement en évidence mais ses caractéristiques laissent penser à un four domestique à fonction culinaire.

Les recherches se sont poursuivies au delà de la cuisine, vers l'ouest, de façon à mettre en évidence les relations de la cuisine et du mur en arête de poisson et de tenter de dater précisément ce dernier. À la base de son parement ouest, dans la partie sud du mur, est apparu un long glacis de 0,60 m de haut, débordant du mur de plus de 0,50 m. Le parement oriental, qui a été dégagé, présente lui aussi un appareil en arête de poisson, mais ne possède pas de glacis. Enfin, le dessus du mur dessine une assise oblique régulière et plane, formée de blocs soigneusement ordonnés. Une technique identique a été employée sur le dessus des deux murs latéraux de l'entrée de la basse cour. Le mur en arête de poisson venait s'appuyer, à son extrémité nord, sur la pente continue aménagée en mortier

qui s'incline à partir du chemin central de la basse cour.

La mise en évidence de la pente recouverte de mortier et le nettoyage de la base du rempart ont permis de constater que les terres beiges granuleuses du rempart recouvraient le mortier, indiquant clairement l'antériorité de la pente par rapport au rempart et au mur. La base du rempart a été entamée de façon à créer une coupe entre le mur en arête de poisson et le mur ouest de la cuisine. Elle a mis en évidence un noyau de pierres accumulées qui constituait le cœur du rempart.

Les objectifs qui avaient été fixés pour la triennale 2007-2010 ont été remplis : la fouille des secteurs 4 et 6 a été réalisée mais des interrogations restent en suspens, notamment la chronologie des constructions intégrant les relations entre le secteur 2 (bâtiment résidentiel) et le secteur 4 (pièce à ébrasements).

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

Le diagnostic s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement (entreprise Letellier). Il a permis de mettre en évidence plusieurs traces d'occupation. L'âge du Bronze a été identifié à travers une série de fossés formant d'une part un système d'enclos complexes (deux phases ?) et d'autre part un système parcellaire hétérogène. Le premier système d'enclos, coincé dans l'angle sud-est de l'emprise, a été identifié partiellement sur trois côtés. Sa largeur peut être estimée à 18 mètres. Sa longueur dans l'emprise est de 18 mètres également. Le second système d'enclos recoupé par le premier est plus étendu (45 mètres de largeur) et a été observé de façon plus partielle dans l'emprise. Le mobilier est assez abondant dans les structures sondées et comprend un assemblage

céramique qui permet d'ores et déjà de proposer une attribution chrono-culturelle probable à l'âge du Bronze ancien. Il comprend également une industrie de taille du silex non négligeable et pour l'instant encore inédite dans la Plaine de Caen, alors qu'elle est bien identifiée dans le Cotentin et le Bessin. Enfin, de rares restes de faune témoignent d'une conservation assez bonne de ce type de matériau sur le site.

Les vestiges modernes et contemporains sont négligeables et renvoient au parcellaire sub-actuel et actuel.

Emmanuel GHESQUIÈRE

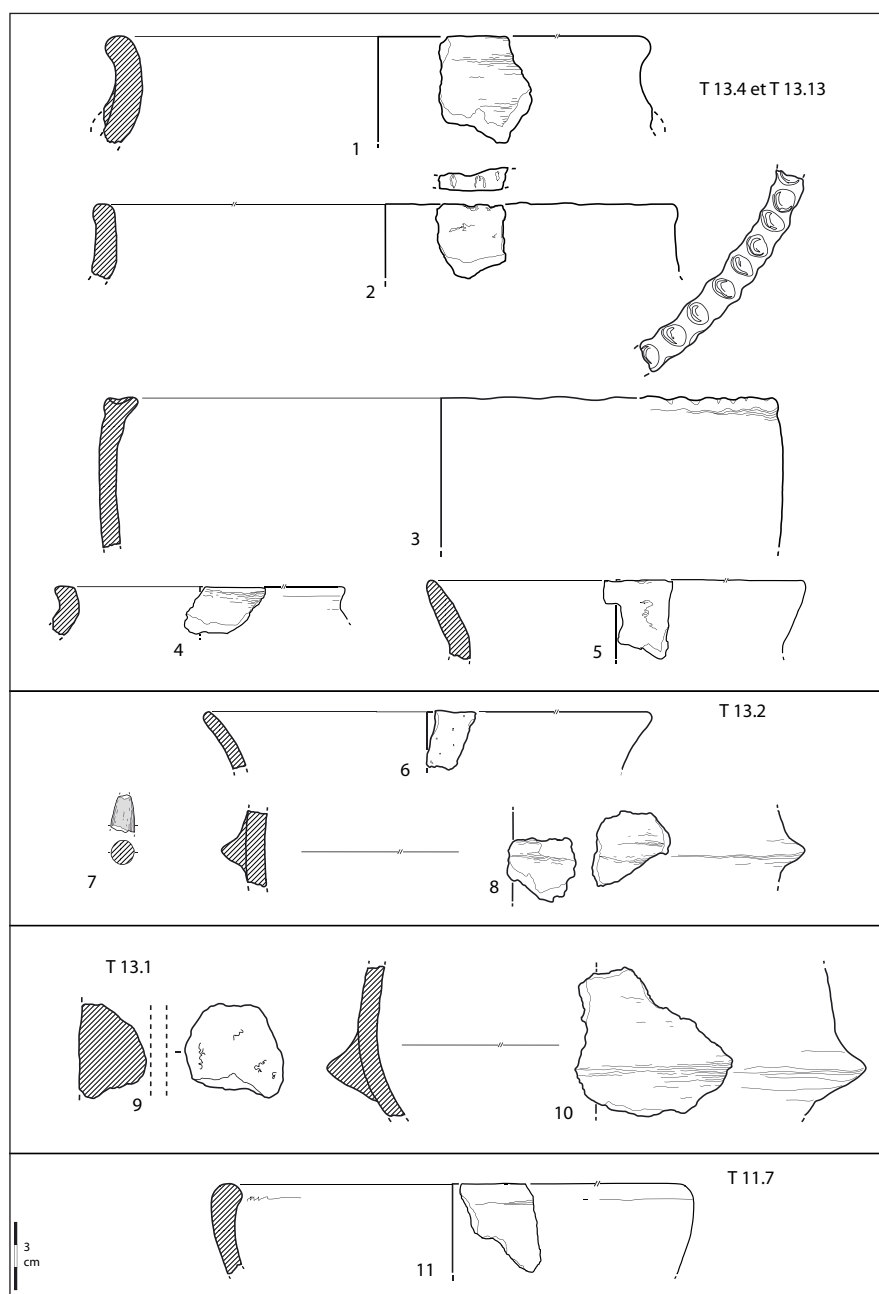


Fig. 29 - LUC-SUR-MER, les Vallons de Luc. Mobilier céramique et osseux découvert dans les fossés de l'âge du Bronze.

La fouille menée sur le projet de lotissement des Vallons de Luc a concerné une surface de près de 5000 m², constituée d'une grande fenêtre et de larges sondages complémentaires. Quatre périodes distinctes d'occupation ont pu être mises en évidence, parmi lesquelles l'âge du Bronze, objet de la prescription.

La période mésolithique est représentée par au moins 70 pièces en silex du Bessin. L'assemblage se partage entre une production lamellaire nettement majoritaire et une production d'éclats. L'outillage est rare. Une lame tronquée, deux lamelles retouchées et cinq armatures sont caractéristiques du Mésolithique ancien et moyen.

Le Néolithique est caractérisé par la présence dans les limons sous-jacents aux labours d'une industrie en silex du Cinglais. Celle-ci est constituée de 18 artefacts dispersés

sur le site, correspondant à des fragments de lames généralement très régulières. Les seuls outils sur supports laminaires observés consistent en deux fragments lustrés réalisés sur un tronçon de lame et une extrémité distale finement retouchée. À tout le moins, la production en général et les lames lustrées attestent d'une occupation datée du Néolithique ancien ou du Néolithique moyen I à proximité de l'emprise.

À l'âge du Bronze, l'ensemble de la zone fouillée est aménagé par un réseau de fossés. L'élément fédérateur est un double enclos ovoïde dont seul un quart de la surface est présent dans l'emprise. Sa surface interne n'a pas livré de structure d'habitat mais ses fossés de délimitation ont permis d'observer à la fouille des zones dépotoirs très étendues et très riches, contenant coquillages, os, mobilier céramique et lithique.

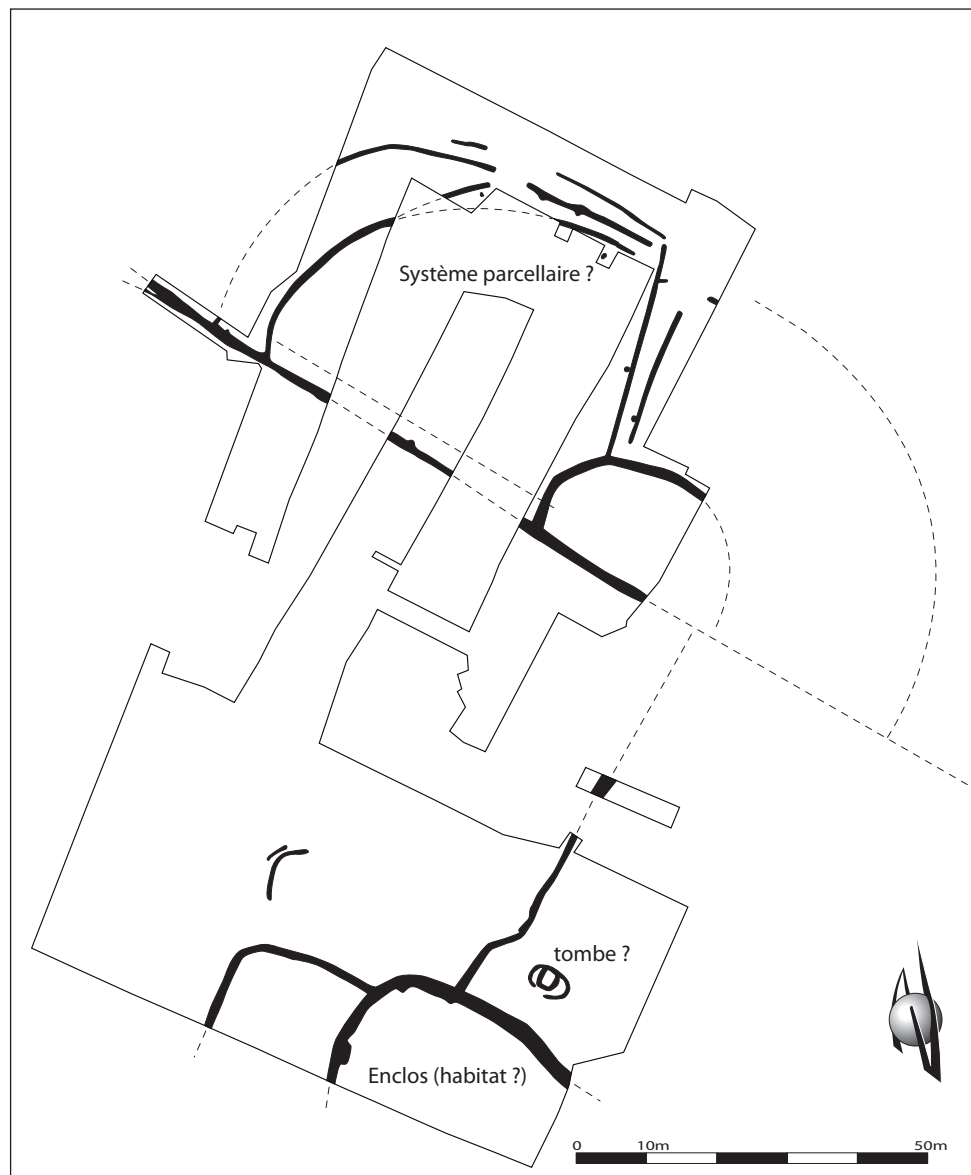


Fig. 30 - LUC-SUR-MER, les Vallons de Luc. Plan du site (DAO J.-M. Palluau, INRAP).

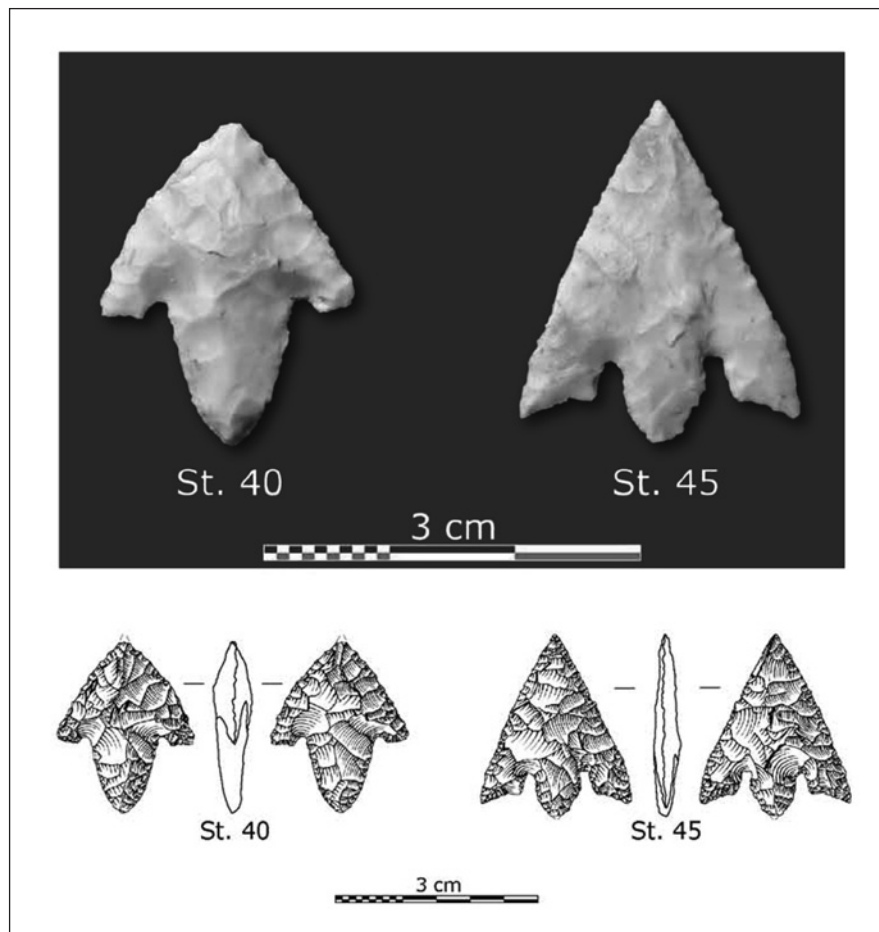


Fig. 31 - LUC-SUR-MER, les Vallons de Luc. Pointes de flèches à pédoncule et ailerons provenant du fossé de l'enclos (cliché et DAO C. Nicolas, Université de Paris I).

Parmi l'assemblage céramique, les éléments les plus caractéristiques sont de grandes formes de stockage (type *barrel urn* et *bucket urn*) à cordons lisses, à cordons digités ou décorés de boutons collés. Ils renvoient aux cultures de la fin du Bronze ancien bien connues à l'échelle régionale et très proches des corpus du Deverel-Rimbury. L'assemblage lithique associé à l'enclos est réalisé sur galets marins. Il s'agit principalement de grattoirs qui dominent largement l'outillage. Deux pointes de flèches pédonculées très régulières complètent l'assemblage, l'une d'entre elles est similaire aux pointes de flèche de la culture des Tumulus armoricains (en particulier le groupe présent entre autres dans les îles anglo-normandes), la seconde trouve des comparaisons avec certains sites du Wessex.

À partir du double enclos, un réseau adoptant un plan très curieux dessinant un double hémicycle emboîté se développe sur l'emprise de fouille. Bien que relativement pauvre en mobilier, ce système fossoyé, décapé partiellement suite aux prescriptions qui portaient ici sur uniquement 20% de la fenêtre de fouille, se rattache incontestablement à la même période d'occupation que

le double enclos, avec quelques éléments céramiques diagnostiques (*bucket urn* Deverel Rimbury). Les limites imposées à l'opération de fouille ne permettent pas d'interpréter correctement ce dispositif fossoyé qui ne trouve pas de comparaisons pour l'instant dans le Nord de la France. Il semble toutefois très éloigné des parcellaires bien connus en Normandie et outre-manche dont les exemplaires régionaux contemporains, Cairon, Tatihou/Réville et Saint-Vigor-d'Ymonville, adoptent déjà une trame très différente.

Une batterie de datations ^{14}C a été menée sur le double enclos et sur le réseau fossoyé, l'ensemble des dates converge sur une fourchette comprise entre la fin du 19^e siècle et le début du 17^e. Après une période d'abandon, le site sera à nouveau occupé par des fossés datés de l'époque gallo-romaine et de l'époque moderne.

Cyril MARCIGNY, Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU,
Emmanuel GHESQUIÈRE, Clément NICOLAS,
Jean-Marc PALLUAU et Laurent VIPARD

Le diagnostic archéologique effectué sur les 5 hectares retenus pour le projet d'aménagement du lotissement ont révélé la présence d'une enceinte attribuable à l'âge du Bronze. Plusieurs fosses protohistoriques sont localisées au sud et au sud-est de cette dernière. Il est fort probable que l'occupation protohistorique s'étende dans la parcelle voisine AN 24. L'enceinte elle-même pourrait fort bien être intégrée en marge d'un habitat comme le cas a été déjà très souvent démontré. Son originalité réside dans sa forme hémicirculaire et la présence de nombreuses fosses adventices installées sur le pourtour de son fossé. Les sondages effectués sur quelques-unes d'entre elles ont permis d'exclure l'hypothèse de sépultures. Leur fonction reste à déterminer. Il est à noter également la présence de zones de rejets de coquillages dans le fossé de l'enceinte. Aucun indice de palissade n'a été décelé. Cette structure et ses abords présentent un intérêt majeur pour l'étude de l'âge du Bronze dans ce secteur du plateau nord de

Caen où elles sont susceptibles d'apporter des éléments nouveaux à confronter aux études précédemment menées, notamment dans la vallée de la Seulles ou la périphérie caennaise.

Les parcelles AN 25 et AN 26 sont occupées par plusieurs trames parcellaires. La première d'entre elles remonte au moins à l'Antiquité et est orientée selon un axe Nord-Sud et perpendiculairement. Vient se superposer un second parcellaire d'origine médiévale dont l'orientation est Nord-Ouest / Sud-Est. Une vaste carrière ayant probablement servi à l'extraction de loess a été repérée dans l'extrémité Nord-Ouest de la parcelle AN 25. Au vu du mobilier recueilli, elle semble dater également du Moyen Âge.

Benjamin HÉRARD

PORT-EN-BESSIN / COMMES
Le Mont Castel

MULTIPLE

Cette opération de sondages a été réalisée en avril 2010 suite à la découverte d'un vaste pillage organisé depuis plusieurs années sur ce plateau au nom évocateur. Ces sondages ont permis de mettre en évidence l'existence d'un rempart de contour vraisemblablement élevé dès le Bronze final ainsi que des structures à l'intérieur du plateau

se rattachant à La Tène D2. Bien que modestes eu égard à la superficie décapée (environ 250 m²), les vestiges mis au jour ne présentent pas moins un intérêt tout à fait particulier pour la recherche régionale sur la fin de l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Un niveau du rempart a en effet livré un abondant mobilier céramique du Bronze final IIIb/



Fig. 32 - PORT-EN-BESSIN / COMMES, le Mont Castel. Mise en évidence du rempart (cliché A. Lefort).

Halstatt B2-B3 (étude Cyril Marcigny), qui est à rattacher aux productions du domaine continental nord-alpin et à celles du complexe culturel Manche-Mer du Nord. Pour La Tène finale, un petit cellier d'environ deux mètres de diamètre sur un mètre de profondeur a quant à lui livré une trentaine d'éléments métalliques parmi lesquels deux pièces d'armement pouvant attester d'une présence militaire romaine sur le site : un trait de baliste ainsi qu'une bouterolle de *gladius*.

Nul doute qu'une exploration plus poussée du site apportera à court terme des éléments de réflexion essentiels pour la Protohistoire bas-normande et la compréhension des premiers processus de romanisation dans le nord-ouest de la Gaule, où les données de ce type sont encore inédites. Bien entendu, la présence militaire romaine sur le site, basée sur la découverte de deux *militaria* tardo-républicains et confortée par des arguments numismatiques, nécessite d'être confirmée

par de nouvelles recherches de terrain. Quoi qu'il en soit, ces sondages auront permis d'attirer l'attention sur un site probablement majeur du territoire baiocasse. La confirmation de l'existence protohistorique d'un rempart de contour vraisemblablement érigé dès l'âge du Bronze ainsi que d'une occupation interne de la fin de l'âge du Fer permet de désigner le site comme un probable oppidum côtier fonctionnant en binôme avec l'éperon barré du Mont Cavalier (sondages P. Giraud) situé en vis-à-vis direct à quelque 2,5 km de distance. Au vu des données aujourd'hui disponibles, l'hypothèse d'une importante place économique ouverte à la fois sur la mer et au-delà sur le sud de l'Angleterre, et l'arrière-pays, paraît tout à fait pertinente. Le Mont Castel serait alors le premier site portuaire de l'Ouest impliqué dans les relations transmanche à l'âge du Bronze et à la fin de l'âge du Fer.

Anthony LEFORT

MOYEN ÂGE

Quatre abbayes cisterciennes en Basse-Normandie

Les financements octroyés d'une part par le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie et d'autre part par le Service d'archéologie du Conseil général du Calvados, ont permis de réaliser une grande campagne de prospection thématique sur quatre abbayes cisterciennes localisées dans le département du Calvados, afin de répondre à une problématique plus large qui est l'implantation, l'organisation et l'évolution des abbayes cisterciennes normandes, depuis la première moitié du XII^e siècle jusqu'au début du XIV^e siècle, dans le cadre d'un doctorat à l'Université de Rouen.

L'abbaye du Val-Richer, située sur la commune de Saint-Ouen-le-Pin, à proximité de Lisieux, est entourée de bois et de bocages ; le paysage originel a été totalement remanié ainsi que les bâtiments monastiques qui ont été complètement détruits après la Révolution Française. Le relevé topographique a permis de révéler une succession de terrasses anthropiques formées sur un tertre principal encerclé de trois vallons alimentés par des sources et rivières. La localisation des bâtiments conventuels a pu être déterminée par une campagne de prospection géophysique, permettant de révéler des bâtiments et de proposer des hypothèses de restitution.

À moins de 5 km au sud-est de Falaise, l'abbaye de Saint-André-en-Gouffern est une fondation Savinienne de 1131 qui devient cistercienne en 1147. Cette abbaye masculine garde encore des vestiges conséquents comme une petite hôtellerie et l'aile des convers réaménagée durant la période moderne. Un seul vestige de l'abbatiale est encore visible sur le pignon nord de cette aile. La prospection géophysique ainsi que les différents vestiges laissés sur les gouttereaux et pignons de l'aile des convers permettent de restituer le plan monastique. Le plan en abside de l'église et les transepts ont été découverts grâce à la méthode électrique. L'adaptation au terrain naturel est assez aisée du fait d'une implantation en bordure de vallon peu prononcé demandant peu de nivellement. L'étang est

formé par endiguement du talweg. Ce bassin alimente une canalisation inexplorée pour le moment qui doit récupérer les eaux usées du monastère, tandis qu'à quelques mètres des bâtiments une source devait apporter l'eau quotidienne pour un usage physiologique.

À l'ouest de Falaise, le prieuré de Villers-Canivet accueillait une communauté de femmes à partir de 1127-1140. De fondation Savinienne, elle ne sera promulguée abbaye royale qu'en 1681. Aujourd'hui, les bâtiments encore en élévation sont la porterie, une grange, un logis des prêtres, un pan du cloître et un réseau de canalisations. Un plan du XVIII^e siècle montre la reconstruction de l'abbaye à cette période, attestée par la prospection géophysique. Le réseau de canalisation est le plus développé des abbayes cisterciennes du Calvados. Son étude permettrait de localiser les bâtiments médiévaux. Un collecteur principal et trois réseaux secondaires étaient alimentés par des sources, pour certaines actuellement tarées ; leurs orientations pourraient attester de la présence de bâtiments de types cuisines et latrines. Le site est au départ de la formation du vallon où coule le Torp, qui prend sa source dans l'étang formé par endiguement barrant le vallon.

L'abbaye de Barbéry, située entre les communes de Barbéry et de Bretteville-sur-Laize, est à l'origine un prieuré de l'abbaye de Savigny, fondé en 1140. Rattaché en 1147 à l'ordre de Cîteaux, il devient monastère entre 1176 et 1181. Le prieuré, perdant sa fonction initiale et éloigné de moins de 900 m de l'abbaye, est utilisé comme grange par la suite. Installée sur le versant ouest sur une série de plateformes, cette abbaye conserve encore des vestiges remarquables qui méritent toute notre attention. Le carré claustral, aujourd'hui disparu, peut être restitué grâce aux vestiges du pignon septentrional de l'aile des convers, ainsi qu'à une arase de mur du gouttereau nord de la nef et d'un angle de cloître moderne. Attenant au porche, un narthex certainement couvert, conserve de

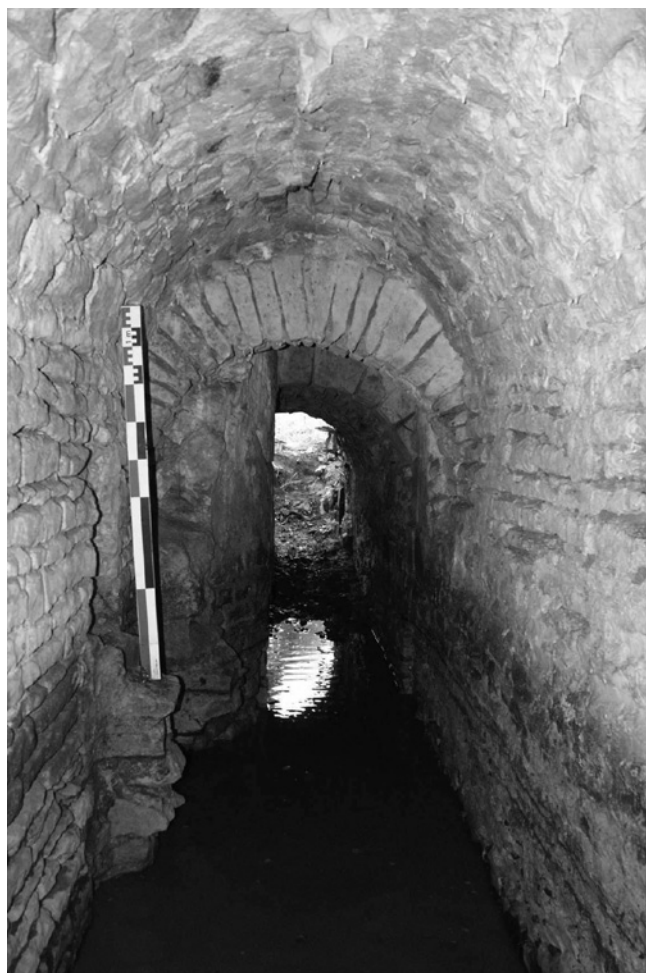


Fig. 33 - Collecteur principal de l'abbaye de Villers-Canivet avec un rajout semi-circulaire afin de supporter une pile du cloître du XVIII^e siècle.

superbes trilobes. À l'extérieur, on trouve la présence d'une hôtellerie de la première moitié du XIII^e siècle, composée de quatre pièces, sur deux niveaux, ainsi qu'un bâtiment recouvert de végétation pouvant être la porterie de l'abbaye. Tous ces éléments cartographiés permettent de restituer l'environnement de l'abbaye, les bâtiments présents ainsi que les différents accès pour le Moyen Âge. Pour l'année 2011, la campagne de relevés topographiques

se terminera avec l'étude de l'abbaye d'Aunay-sur-Odon (14) et des Clairets (61), permettant de compléter les types d'implantations selon la période chronologique, la géographie environnante et l'ordre primitif de fondation.

Jean-Baptiste VINCENT

RN 13

Déviation de Loucelles, tranche 2

PROTOHISTOIRE

GAULE ROMAINE

Le projet de déviation de la RN 13 au niveau de la commune de Loucelles a mené à la mise en place d'un diagnostic archéologique qui s'est déroulé en deux tranches. La première réalisée sous la direction de C. Marcigny a concerné le fond de vallée de la Thue, secteur qui se trouve sensiblement au milieu du contournement de Loucelles. La seconde tranche dont il est ici question concerne le reste du tracé, soit près de 4 kilomètres linéaires. Plusieurs types d'occupations ont été découverts lors de ces recherches. Elles concernent principalement les périodes protohistorique et gallo-romaine.

La Protohistoire est représentée par deux découvertes. La première, peu marquée, se manifeste par la mise au jour de deux fosses distantes d'une cinquantaine de mètres, interprétées comme chablis. Ces fosses ont livré un lot mobilier céramique daté de La Tène ancienne. La seconde est plus remarquable. Elle se caractérise par la découverte d'un enclos en partie dans l'emprise des travaux. Il abrite des structures de type trous de poteaux, structures de stockage et de combustion. Des partitions internes semblent se dégager sous la forme de fossés interrompus parallèles au fossé d'enceinte. Une zone de stockage est ceinte d'une série de trous de poteaux. Ce gisement

livre divers types de mobiliers, notamment céramique et osseux. Ce mobilier est relativement abondant au vu de ce qui a été sondé et a permis d'attribuer le site à La Tène moyenne. Des comparaisons ont pu être établies avec des sites proches comme Saint-Martin-des-Entrées (C. Marcigny).

La période gallo-romaine a été rencontrée à plusieurs reprises sur le tracé de la déviation. Elle se manifeste par la découverte de fossés, de fosses et aussi d'inhumations. Ces dernières sont des découvertes isolées, incinérations en vase dont une accompagnée d'une monnaie datée de la fin du second siècle ou du début du troisième. Des lambeaux d'une voie ont été mis au jour à proximité de l'actuelle RN 13, elle se caractérise par des ornières dont le comblement a parfois piégé des tessons de céramique. Cette portion de voie a été suivie sur un peu plus de 300 mètres. Cette découverte permet d'attester l'origine de l'axe est-ouest aujourd'hui matérialisé par la RN 13. En vis-à-vis de cet axe viaire, au nord, plusieurs tranchées ont révélé des structures datées de la même période et qui constituent l'extension du site de la Corneille, fouillé partiellement lors de précédents travaux. Elles sont matérialisées par des fosses, des fossés, des trous de poteaux et un puits. Leur découverte a permis de recueillir un lot mobilier important (céramique, faune, lapidaire, outil en fer et monnaies). Ce secteur est particulièrement riche tant en termes de mobilier que de structures. Un sondage manuel conduit sur l'ouverture d'un puits a montré que ce dernier se trouvait dans un état de conservation exceptionnel. Ce site semble structuré et offre des recoupements qui témoignent de plusieurs phases d'occupation ou du moins d'une longue durée d'occupation. Par ailleurs, au sud de la route actuelle, une occupation en bordure sud de l'emprise a été détectée et se caractérise par la découverte de fosses et de fossés au sein desquels des lambeaux de murs semblent conservés. Une structure de grandes dimensions comblée de terres noires et de vestiges de toutes sortes (céramique, os, charbons de bois et scories) occupe une place presque centrale dans cette occupation.

La dernière découverte importante de cette opération concerne un ensemble de sépultures. Elles sont au moins au nombre de 6. Elles semblent limitées dans l'espace par deux fossés à l'est et à l'ouest. Les côtés nord et sud n'ont pu être reconnus à cause de la limite d'emprise. Les squelettes ne sont pas très bien conservés, cependant des contacts entre tombes montrent une utilisation longue. Une fenêtre de fouille d'un peu plus de 100 m² a permis de mettre au jour des sépultures apparaissant à des niveaux différents, de 0,45 à 0,80 mètre de profondeur. Différents modes opératoires ont été relevés. D'abord les orientations, deux cas au moins se distinguent, des sépultures est-ouest, avec la tête à l'ouest et des inhumations nord-sud avec la tête au sud. Ensuite des deux sépultures qui ont été approchées manuellement, une présente la caractéristique d'avoir le crâne surélevé. Cette découverte trahit sans doute la présence d'un coussin céphalique en matière organique, puisqu'aucun calage n'a été décelé sous le crâne, ou bien le défunt avait la tête qui reposait sur le bord de la fosse dont les contours sont restés incertains à l'issue du sondage. Lors de la fouille de ces structures, aucun vestige mobilier n'a été découvert, l'hypothèse d'une nécropole médiévale bien qu'approximative reste envisageable.

Pour conclure, nos travaux ont été conduits le long de l'actuelle RN 13, axe gallo-romain majeur, sur une superficie approchant les 30 hectares. Nos découvertes tendent à conforter son étude avec la mise au jour de lambeaux de voies en bordure de la route. De nombreux vestiges de cette période ont jalonné nos investigations d'un bout à l'autre du tracé de la déviation. La découverte de vestiges plus anciens ne revêt pas pour autant un caractère exceptionnel étant donné le contexte archéologique dense dans ce secteur du Bessin ; des travaux d'aménagements aux abords de l'agglomération de Bayeux ainsi que son contournement par le sud ayant déjà donné lieu à de nombreuses recherches sur les périodes préhistoriques et protohistoriques (Saint-Martin-des-Entrées, Nonant, Bellevue, ...).

David GIAZZON

GAULE ROMAINE

SAINT-DÉSIR

Route Inutile, parcelles ZB 38, 39, 40

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur trois parcelles contiguës, localisées au sud-ouest de la commune de Saint-Désir dans le Pays d'Auge. Cette opération est préalable à un projet de construction de maisons individuelles sur cet espace de 6 779 m².

Ces terrains sont situés sur le rebord d'un vaste plateau crayeux qui s'étend au nord entre les rivières *la Vie* et *la Touques*. La confluence des deux petits cours d'eau de la Barillière et de Malicorne se trouve à quelques dizaines de mètres à l'est.

Le terrain de ces trois parcelles est très accidenté : le point le plus haut se situe aux alentours de 104 m NGF (angle sud-ouest), le point le plus bas à environ 86 m d'altitude

(est). Le contexte topographique de ce terrain comprend trois entités : le rebord du plateau entre 102 et 104 m NGF, un versant en pente forte présentant un replat pouvant correspondre à une ancienne terrasse alluviale à environ 100 m NGF, et un talweg (ouest - est) très encaissé entre 98 m NGF (nord-ouest) et 87 m NGF (à l'est).

Le rempart de l'oppidum des Lexoviens

Le tracé de l'enceinte de l'oppidum du Castellier est bien localisé sur ces trois parcelles sur une longueur de près de 85 m. Une des surprises de cette intervention archéologique est l'état de conservation du rempart alors que seule une petite anomalie topographique signale



Fig. 34 - SAINT-DÉSIR, route Inutile. Maison adossée à l'enceinte (restitution M.-A. Rohmer, service archéologie du CG 14).

sa présence. Rappelons que sur le plan de Wheeler et Richardson, le tracé de l'enceinte n'est figuré qu'en pointillé à cet endroit. Philippe Bernouis et Guy San Juan, lors d'une prospection thématique en 1996, émettent même des doutes sur la présence du rempart dans ce secteur de l'oppidum.

Le tracé du rempart épouse la forme du rebord du plateau avant de couper le petit vallon pour bifurquer vers le nord-ouest. Comme sur les deux sections du rempart étudiées en 2005 et 2006, les Gaulois se sont servi d'une rupture de pente sur le rebord du plateau pour implanter la fortification de contour de l'oppidum. La différence notable avec les études précédentes est la construction en escalier du système défensif. Par ce procédé, le talus présente un aspect très massif tout en économisant de la matière première (bois, fer, sédiment) et du temps de main d'œuvre. Le rempart, comme pour les tronçons observés en 2005 et 2006, mesure 11 à 12 m de largeur. Les deux parties de la fortification sont de même facture (poutrage interne). Une petite tranchée à fond plat, découverte à l'avant du rempart, pourrait avoir servi à bloquer la première assise d'un parement, probablement démonté peu de temps après l'abandon de l'oppidum. L'étude de la répartition des fiches de fer utilisées pour fixer le poutrage interne de la structure reste limitée par les conditions imposées par ce type d'intervention (diagnostic). Cependant, dans l'un des sondages, l'abondance de fiches en fer en place donne quelques indications sur la facture du rempart. La position des fiches mises au jour permet de proposer une première restitution du poutrage interne.

Un bâtiment augustéen

Un bâtiment augustéen, apparemment d'habitation, a également été mis au jour. Il est implanté sur une plateforme qui domine l'intersection d'un petit vallon sec et de la vallée du ruisseau de Malicorne. Pour sa construction, le rempart gaulois a été excavé au niveau d'une courbure de son tracé. Il est possible que sa façade sud-ouest s'appuie contre une coupe du talus. Ce bâtiment, construit sur solins en matériau périssable, semble avoir fonctionné très peu de temps entre 20 avant J.-C. et 15 après J.-C. Ce type de construction est assez rare dans la région, surtout pour l'époque gallo-romaine. Il existe, notamment dans le pays d'Auge, une tradition de bâtiments sur tranchée à La Tène finale : c'est le cas sur les sites de Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson » et de Quetteville « Les Heurtries ». Pour la période gallo-romaine, les exemples de ce type de construction sont peu nombreux et souvent considérés comme des annexes ; la plus remarquable est sans doute le bâtiment incendié de Touffreville. Rappelons également que la période augustéenne est très peu illustrée dans la région car, comme pour les occupations de Mondeville « l'Etoile », elle laisse peu de vestiges face aux constructions qui lui succèdent.

Pierre GIRAUD

Faisant suite au diagnostic mené par H. Lepaumier (INRAP) en 2008 à Saint-Loup-Hors, à la périphérie sud de Bayeux, dans l'emprise d'un lotissement baptisé « Les Jardins de Saint-Loup », une fouille a été prescrite et réalisée en novembre-décembre 2010, par de rudes conditions météorologiques, sous la direction de V. Carpentier (INRAP). La fenêtre décapée couvre une surface de 9500 m² environ correspondant à la dernière tranche d'aménagement du lotissement, localisée dans la partie ouest du projet. Le terrain concerné forme un rectangle bordé en rive ouest par un chemin creux qui dessert une grande ferme d'époque moderne ; il se situe à environ 400 m au sud de l'église de Saint-Loup, aux abords de laquelle ont été observés des vestiges du haut Moyen Âge et du XIX^e siècle, ces derniers liés à la production de faïence bayeusaine. Dans la partie actuellement lotie, vers l'est de la fenêtre de fouille, avaient également été découverts d'importants vestiges d'enclos et de parcellaire attribués au second âge du Fer et en particulier à La Tène moyenne, et quelques indices limités d'occupation gallo-romaine (un fossé). Enfin, dans l'emprise de la fouille, où les vestiges protohistoriques continuent de se déployer, ont été mises au jour les arases d'un bâtiment sur solin associé à des remblais ou niveaux de sols empierrés, datés par la céramique de la toute fin du Moyen Âge au cours de l'Époque moderne (grès et proto-grès du Bessin et du Domfrontais, diverses formes en pâte claire d'origine locale). Une veruelle attribuée aux XIV^e-XV^e siècles, un fragment de pavé armorié, complétaient cet ensemble.

La fouille a toutefois révélé le très mauvais état de cette dernière occupation, qui faisait l'objet principal de la prescription. Les quelques ultimes vestiges de fondations en place ont été mis au jour dans les tranchées de diagnostic. Un ensemble de quelques fosses dont plusieurs ont livré de grandes ardoises de couverture typiques de l'architecture bayeusaine au XVIII^e siècle, rejetées ici à la suite d'un tri de matériaux effectué sur place, environne les arases d'un édifice dont le plan intégral n'a pu être restitué en raison de la récupération presque totale des pierres de fondation. Il semble que le plan se poursuive au-delà du décapage vers le chemin, à l'ouest, peut-être en bordure immédiate de celui-ci mais cette hypothèse n'a pu être vérifiée en raison de la proximité du haut mur de pierre sèche qui forme la clôture de la grande ferme voisine du lotissement. Les plages empierrées observées autour des tranchées de vol correspondent de toute évidence à des remblais bouleversés lors de la démolition de l'édifice, et non à des aménagements de cour ou de surface quelconque. Au sud a été identifiée une mare associée à un drain empierré, contemporains de cette occupation. En limite nord de la fouille, à proximité du mur de clôture, ont été dégagés deux massifs de pierres, carrés, qui paraissent former les bases de l'encadrement d'un portail maçonné. Or, on note qu'à cet endroit, le mur clôturant la ferme a connu une ou des reprises de maçonnerie. Il est par conséquent fort probable que les vestiges bâtis présents dans l'emprise de la fouille aient appartenu à cet établissement, au moins encore au XVIII^e siècle, avant

d'être détruits tandis que le mur de clôture était relevé à quelques mètres vers le nord.

Le décapage a révélé par ailleurs une forte densité de vestiges antérieurs, étalés dans toute son emprise et se poursuivant au-delà dans toutes les directions. En accord avec la prescription et les recommandations du SRA, auquel il a été fait appel en cours d'opération, il a été décidé de caractériser globalement, au moyen de sondages ciblés, la chronologie de l'ensemble. Les conditions climatiques très rudes de décembre 2010 n'ont guère permis de pousser plus avant les investigations.

La phase la plus ancienne de fréquentation du site est matérialisée par un fossé circulaire antérieur à l'âge du Fer, qu'un petit tessou recueilli dans son comblement permet de rattacher avec vraisemblance à l'âge du Bronze. Par la suite, au moins deux réseaux parcellaires très denses, incluant un ou plusieurs enclos dont l'articulation ne peut être comprise à cette échelle, colonisent toute la surface ouverte et s'étendent largement au-delà dans toutes les directions. Le mobilier recueilli signe l'appartenance de ces deux réseaux au second âge du Fer. Les plus anciens témoins de cette phase paraissent correspondre, en l'état de l'analyse, au complexe d'enclos identifié à l'est par H. Lepaumier et daté de La Tène moyenne à La Tène finale. Ce vaste ensemble intègre des parties de fossés remarquables par leur profondeur (environ 2 m sous la surface actuelle), leur stratification et le mobilier très riche qu'ils ont livré. L'hypothèse d'une double enceinte emboîtée en « fer à cheval », associée à un réseau parcellaire qui intègre peut-être d'autres espaces enclos, se dégage dans l'emprise étroite de la fouille. L'essentiel du déploiement parcellaire semble ici se rattacher à La Tène finale. Les fossés sont puissants et leur organisation tout aussi complexe que celle observée par H. Lepaumier dans l'emprise du diagnostic.

Les témoins d'occupation du site à l'époque gallo-romaine sont très limités, et ce bien que l'on se trouve ici à la périphérie immédiate de la cité des Bajocasses dont le cœur historique (quartier de la cathédrale et *castrum* du Bas-Empire) est tout proche, visible depuis la fouille et desservi par la route qui traverse aujourd'hui Saint-Loup-Hors. Ils se limitent, dans l'emprise du décapage, à divers éléments céramiques dont des fragments de tuiles, attribuables au Haut-Empire, qui semblent attester l'abandon d'au moins un enclos laténien.

On n'observe aucune trace du haut Moyen Âge, les vestiges de cette période étant manifestement concentrés plus au nord, aux abords de l'église paroissiale. Les céramiques médiévales recueillies dans l'aire de fouille ne sont pas antérieures aux XI^e-XII^e siècles, et vraisemblablement plus récentes d'un ou deux siècles au moins. De plus, aucun élément suffisamment éloquent ne peut indiquer l'existence d'un habitat médiéval proprement dit. D'autres indices d'occupation plus tardifs, révèlent qu'un parcellaire a couvert en totalité cet espace à la fin du Moyen Âge



Fig. 35 - SAINT-LOUP-HORS, les Jardins de Saint-Loup. Vue des ultimes vestiges en place d'un édifice des XV^e - XVIII^e siècles (cliché V. Carpentier, INRAP).

(XIV^e-XV^e siècles), parcellaire qui peut éventuellement être mis en relation avec le réseau de même époque observé au sud de Bayeux lors des opérations de contournement routier au début des années 2000. Ce parcellaire semble avoir été pérennisé dans ses grandes lignes jusque dans le cours de l'Époque moderne. Il est recoupé à plusieurs reprises par des remblais datés du XVIII^e siècle.

Au final, cette opération livre un synopsis très condensé des nombreuses formes d'occupation qui se sont succédé à la périphérie de la cité de Bayeux depuis l'âge du Bronze jusqu'au XVIII^e siècle, le dernier état offrant une correspondance directe avec les parties bâties les plus anciennes aujourd'hui visibles dans le paysage de la commune de Saint-Loup-Hors. Si les vestiges les plus anciens identifiés remontent très vraisemblablement à l'âge du Bronze, les premiers systèmes spatiaux de quelque étendue, enclos et parcellaires, sont le fait du second âge du Fer et plus précisément de La Tène moyenne et finale. La nature ou la chronologie des aménagements laténiens identifiés à Saint-Loup-Hors ne peuvent hélas être véritablement caractérisées au sortir de ces opérations, tant pour des raisons d'échelle d'observation que de moyens affectés à leur étude. L'époque gallo-romaine se montre étonnamment discrète ici mais ceci

découle manifestement d'un biais informatif induit par l'emprise spatiale limitée des opérations. La répartition spatiale du mobilier recueilli (céramique et fragments de tuiles) suggère une étape d'abandon de l'un au moins des enclos laténiens. Ce constat de discrétion vaut tout autant pour les vestiges du haut Moyen Âge, identifiés plus au nord, près de l'église, lors du diagnostic mais totalement absents de la partie fouillée. D'autres témoins d'aménagement jalonnent le Moyen Âge, à compter des XI^e-XII^e siècles au plus tôt, puis essentiellement au cours des XIV^e-XV^e siècles, avec la mise en place d'un réseau parcellaire qui caractérise à une échelle beaucoup plus large, l'organisation agraire de la campagne de Bayeux à la fin du Moyen Âge jusqu'au cours de l'Époque moderne. Les vestiges bâtis, datés des XVII^e-XVIII^e siècles, semblent caractériser ici une petite construction très mal conservée qui fut peut-être une dépendance de la grande ferme voisine de la fouille, encore occupée de nos jours. C'est donc tout un pan d'histoire de la campagne de Bayeux qui se dévoile ici, avec plus ou moins de clarté, sur une trame discontinue de quelque quatre millénaires.

Vincent CARPENTIER

Les sites d'habitat du Néolithique moyen sont particulièrement rares en Normandie. Dans la région, comprise entre Massif Armoricain et Bassin parisien, seules les recherches sur le mégalithisme ont monopolisé les études durant près d'une cinquantaine d'années et les occupations domestiques ne commencent à être reconnues que depuis le développement de l'archéologie préventive. C'est dans un tel contexte de découverte que l'enceinte de Saint-Martin-de-Fontenay dans le Calvados a été mise au jour à la faveur d'un diagnostic archéologique conduit par C.-C. Besnard-Vauterin (Inrap) en 2003 sur un projet de lotissement. Trois autres opérations de diagnostic ou de fouille ont été conduites sur le site dans les années qui ont immédiatement suivi, sur des surfaces variables (Besnard-Vauterin *et al.*, 2004), jusqu'à la réalisation en mai et juin 2010 d'une opération plus importante sur près de 3 hectares.

L'enceinte est située en bordure de plateau sur la rive droite de la vallée de l'Orne. Elle est implantée sur une proéminence formée par deux thalwegs, soulignés par des barres de grès. Cette exposition en promontoire a

été exploitée au Néolithique puis à l'âge du Bronze pour l'implantation d'un habitat ouvert. Au sud-est de ces deux ensembles a aussi été reconnu un petit établissement de l'âge du Fer (structures sur quatre poteaux type grenier).

L'enceinte est matérialisée par un fossé palissadé à multiples interruptions décrivant un tracé curviligne. Elle est doublée à l'est par un système « palissadé » qui n'a malheureusement pas été perçu lors du premier diagnostic mais qui semble prendre appui sur la première enceinte. La face externe des deux systèmes palissadés est dans certains secteurs précédée d'un fossé ouvert distant de deux mètres.

Le site se poursuit probablement à l'ouest en direction de la rupture de pente. Deux restitutions peuvent être proposées à titre d'hypothèse. Dans le premier cas, l'enceinte viendrait se refermer sur la rupture de pente de l'éperon constituant une barre et délimitant une surface de près de cinq ou six hectares. Dans le second cas, l'enceinte formerait un ensemble clos de plan grossièrement ovoïde (la surface enclose serait alors moindre). Dans les deux



Fig. 36 - SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY, le Digue. L'enceinte en cours de fouille (cliché H. Paitier, INRAP).

suppositions, la situation en éperon, surmontant de 30 m la basse vallée de l'Orne, a été exploitée pour l'établissement de cette enceinte.

La palissade délimitant la première enceinte apparaît au contact de la terre végétale sous la forme d'un alignement de nombreux blocs de grès ou plus rarement de calcaire disposés dans un petit fossé. Ce dernier, creusé dans la plaquette calcaire, a un profil tronconique de 0,30 m de largeur en moyenne pour une profondeur estimée à 0,50 à 0,70 m sous la surface du sol actuel. Le regroupement des massifs pierreux à distance régulière dans le comblement du fossé laisse deviner l'emplacement de plusieurs poteaux régulièrement espacés de vingt à trente centimètres. Leurs empreintes apparaissent d'ailleurs ponctuellement au fond de la structure sous forme d'excavations circulaires plus ou moins profondes. La tranchée est régulièrement interrompue formant autant d'entrées parfois aménagées.

La seconde palissade est plus difficile à lire, car elle est partiellement noyée dans les structures de l'âge du Bronze et elle n'a pas été fouillée entièrement. Elle semble formée de trois voire quatre alignements de poteaux formant des lignes plus ou moins parallèles (un travail est en cours pour sérier ces structures). Les poteaux de ce dispositif étaient eux aussi calés à l'aide de blocs de grès de divers modules.

Sur le bord externe des deux systèmes palissadés sont apparus deux fossés interrompus sous la forme de chapelet de fosses. Ces dernières ont des dimensions similaires, de cinq à six mètres de longueur. Leurs creusements sont irréguliers. Ils ont une faible profondeur avec en moyenne 0,50 m sous la surface actuelle. Ils diminuent vers le nord, où ils n'atteignent plus que 0,35 m de profondeur et au sud, le tracé des fossés ne se perçoit presque plus dans le calcaire altéré. Les profils des portions de fossés sont similaires. Ils affectent la forme d'une cuvette irrégulière d'une largeur moyenne d'un mètre. Leur comblement est constitué de limons bruns avec des cailloutis calcaires du substrat, mêlés ponctuellement de petits charbons de bois et de nodules de terre rubéfiée ou de blocs de grès parfois de taille importante. Ce sont ces structures qui ont livré la grande majorité du mobilier céramique et des restes fauniques.

Les deux aires délimitées par les palissades ont livré des structures. Elles sont actuellement en cours d'étude mais nous pouvons d'ores et déjà confirmer que peu d'entre elles datent du Néolithique.

Le mobilier est peu abondant et provient essentiellement des chapelets de fosses et d'une série de petites fosses fouillées à l'intérieur de la première enceinte. L'ensemble des caractéristiques typo-morphologiques du mobilier céramique renvoie à la fin du Néolithique moyen I et au tout début du Néolithique moyen II régional.

Il est encore trop tôt dans l'analyse pour tirer tous les enseignements de la fouille de l'enceinte de Saint-Martin-de-Fontenay. Une des particularités du site semble toutefois importante à signaler. En effet, l'enceinte est installée à proximité immédiate d'une barre de grès de May (rouge à grain fin), qui a pu être exploitée pour la construction des monuments mégalithiques de la région (couverture des couloirs), dont les cairns voisins de la Hogue et la Hoguette, et pour la production de polissoirs portatifs, fréquemment retrouvés en surface sur les gisements néolithiques de la Plaine de Caen. L'exploitation se traduit sur le site par la récupération de blocs de grès massifs (de 10 à 50 kg) utilisés comme calage de la palissade. Certains portent des traces d'enlèvement qui témoignent de leur arrachement au sein de la barre affleurant à proximité du site. Une dizaine d'outils réalisés en grès a également été mise en évidence dans le fossé de la palissade. Il s'agit de pics massifs et de « marteaux » probablement utilisés dans le cadre du creusement de la palissade (déchaussement des plaquettes calcaires). Cette utilisation du grès en lien avec l'enceinte est une des problématiques que nous développons dans le cadre du rapport en cours de réalisation et d'une manière plus large dans le cadre des études de territoires néolithiques initiées en Basse-Normandie.

Stéphanie CLÉMENT-SAULEAU,
Emmanuel GHESQUIÈRE, David GIAZZON,
Sébastien GIAZZON, Cyril MARCIGNY,
Jean-Marc PALLUAU et Laurent VIPARD

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Abbaye Notre-Dame

MOYEN ÂGE
MODERNE

Après avoir rythmé la vie des pétruvien pendant des siècles, l'abbaye Notre-Dame, est tombée petit à petit en décrépitude pour n'être plus qu'un îlot de logements insalubres en plein coeur de la cité. Consciente de l'état de dépréciation de ce patrimoine, la Ville a acquis une grande partie de l'ensemble conventuel avec l'objectif de restituer l'intégrité du monastère et de lui redonner à terme une fonction communautaire adaptée au présent.

Si l'église abbatiale est relativement bien connue, il n'en est pas de même pour les bâtiments conventuels. Ceux-ci, rhabillés de la fin de l'Ancien Régime, n'ont

jamais fait l'objet d'une étude spécifique. Dans le cadre des études préalables susceptibles d'orienter un parti pris de restauration, il est apparu opportun de mettre en oeuvre des sondages archéologiques ciblés sur les zones d'ombres de l'histoire architecturale.

L'histoire de l'abbaye commence vers 1010. Lesceline, veuve de Guillaume comte d'Eu, installe des religieuses dans son douaire de Saint Pierre. Cette première communauté est remplacée par des moines bénédictins sous la houlette de l'abbé Ainard. Celui-ci est l'instigateur des premiers grands travaux de construction et l'église

abbatiale est consacrée en 1067 en présence et sous le patronage de Guillaume le Conquérant.

Incendiée en 1106 lors de la guerre fratricide qui oppose les fils de Guillaume, l'église est rebâtie et portée sensiblement à ses dimensions actuelles. Il subsiste d'importants éléments se rapportant aux deux premiers états de l'abbatiale. En revanche les bâtiments conventuels ne présentent aucun vestige antérieur au XIII^e siècle. En effet, on place dans la seconde moitié de ce siècle la construction ou la reconstruction complète du cloître, du chapitre et de l'ensemble des bâtiments communs.

La guerre de Cent Ans, les effets de la Commende, les troubles du XVI^e siècle ont affecté gravement l'abbaye qui se présente en partie ruinée lorsque la Congrégation de saint Maur entre en scène. Le redressement moral dont la congrégation se veut l'artisan se double d'un grand projet architectural au goût du jour. Les revenus de l'abbaye n'étaient sans doute pas à la hauteur de l'ambition car les archives mauristes indiquent que les travaux ont duré jusqu'à la veille de la Révolution.

L'une des questions posées était de savoir si le sous-sol du cloître ne pouvait receler des vestiges architecturaux relatifs aux anciennes galeries. En effet, seule subsiste la galerie adossée à l'église. Il s'agit d'une construction de style classique édifée au XVIII^e siècle en remplacement du cloître gothique. On sait que celui-ci a été démoli à la suite d'un ouragan dévastateur, mais il n'est pas certain que les trois autres galeries aient été réellement reconstruites.

Les sondages dans le cloître ont permis de mettre au jour l'existence d'un épais niveau archéologique constitué par le remplissage de fosses qui se recoupent ou se rejoignent par coalescence. Le remplissage se caractérise par un matériel détritique emballé dans une matrice de terre très organique. De nombreux fragments de tuiles, des pierres d'œuvres se mêlent à des éléments de faune, de carreaux de pavement et des tessons de pots à cuire dans le style des XIII^e-XIV^e siècles. Les sondages n'ont pas été poussés en profondeur afin de ne pas hypothéquer la réalisation de fouilles ultérieures. D'autres fosses sont manifestement plus récentes mais toutes semblent liées à des chantiers de construction. La présence de ces fosses dépotoirs au cœur même de l'abbaye peut surprendre mais ce n'est pas un cas isolé.

En pied du mur gouttereau de l'aile ouest, dans l'espace correspondant à l'ancienne galerie, le sol est profondément remanié par des édicules édifés au XIX^e siècle, aujourd'hui disparus. C'est à la profondeur de 1,60 m qu'une sépulture creusée dans le substrat en place a pu être identifiée. Ces vestiges ont été laissés en place. Aucun indice relatif aux anciennes galeries n'a été découvert.

La question des anciens niveaux de circulation entre le cloître et l'aile occidentale a été abordée à l'intérieur du bâtiment. Celui-ci a la particularité de montrer sur la façade extérieure (ouest) la trace mal cicatrisée des contreforts gothiques. La structure du bâtiment s'accorde d'ailleurs parfaitement au plan tracé en 1666 à l'arrivée des réformés de saint Maur. Deux sondages effectués à l'extrémité nord, à l'emplacement de l'ancien vestibule d'entrée de l'abbaye

et du parloir, dénommé aussi chambre de l'aumône, ont permis de constater qu'un puissant remblai d'environ 1,50 d'épaisseur a été installé à l'intérieur du bâtiment. Une colonne engagée, découverte à cette profondeur, fixe le niveau de circulation du XIII^e siècle, c'est à dire le sol des «celliers voûtés» qui couraient d'un bout à l'autre du bâtiment.

Dans le détail, on distingue deux campagnes d'exhaussement du sol. L'intervention des mauristes semble signer un premier apport d'environ 0,75 m de matériaux sableux, sans doute pour assainir les lieux, les voûtes sont supprimées et les colonnes bûchées. Il semble que l'établissement d'un entresol soit consécutif à cette étape des réaménagements. Un second apport de remblai de 0,80 m date probablement de la période post-monastique et met le sol du bâtiment à 0,50 m au dessus du sol extérieur (actuel) moyennant quoi il a été nécessaire d'établir un emmarchement pour accéder au bâtiment.

Le troisième point de cette étude concerne la tour sud de l'église abbatiale. Celle-ci, attribuée communément à la phase de reconstruction du XII^e siècle, est enserrée dans l'aile conventuelle occidentale qui masque complètement la base de l'édifice. Il est possible qu'un manque de stabilité de la vieille tour ait justifié cette sorte de confortement. Jusqu'à présent une ouverture permettait d'accéder au bas de la tour à partir de l'ancien parloir. Au ciel de cet espace confiné, on remarquait une voûte en berceau rampant, d'aspect archaïque, vestige d'un escalier monumental. À l'étage (entresol), un second passage percé dans le mur de la tour donnait dans une petite salle aménagée aux dépens de l'escalier par un mur condamnant les deux volées latérales. Du côté de l'église, une grande baie en arc fourré, attribuée au XII^e siècle, offrait un accès à la tour à partir de la tribune d'orgues, c'est-à-dire à un niveau équivalent à peu près à l'étage du bâtiment conventuel. Le sol encombré de débris ne montrait aucun débouché d'escalier. Il s'avérait par conséquent que la cage de l'escalier était entièrement comblée dans l'espace compris entre la pièce de l'entresol et la baie de la tribune. Dans la perspective d'inclure la base de la tour dans le projet de réhabilitation, il a été décidé de désobstruer la cage sous surveillance archéologique. Deux chantiers furent mis en œuvre simultanément, le premier s'est attaqué au remblais par en haut et le second a consisté à démonter le mur de comblement ouest par en bas.

Rapidement des marches sont apparues confirmant la conservation de l'escalier. Les caractéristiques du remblais sont identiques aux matériaux d'exhaussement du sol dans le bâtiment conventuel, mélange de sable calcaire, d'argile poudreuse et d'éléments provenant de démolitions. Le matériel archéologique se limite à des fragments de tuiles de «grand moule» munies d'un ergot d'accroche ou de deux trous cylindriques, mêlés à des morceaux de verre de vitre aux bords grugés, à des morceaux de bois déshydratés, liteaux et chevilles de tuiles. Le passage au crible d'un volume important de remblais n'a pas livré d'éléments datants.

Finalement, il s'avère que trois volées de l'escalier sont intégralement conservées. Il s'agit d'un ouvrage à l'antique sur voûte rampante et noyau carré. La largeur des volées

est d'environ 1,60 m. Un palier constitué de pierres tassées dans du mortier permet la rotation d'une volée à l'autre. Les degrés sont constitués par un assemblage de 4 ou 5 pierres non délardées offrant une contremarche de 17 à 19 cm et un giron de 28 à 32 cm. Les pierres sont souvent harpées au mur de la tour et sont scellées directement sur l'extrados de la voûte. Celle-ci repose sur un sillon aménagé dans le mur de la tour et du noyau.

Des traces de rubéfaction sur les marches et la cage montrent que l'escalier a été soumis à l'action d'un feu intense. Au niveau de la pièce communicant avec l'entresol du bâtiment, la fouille a montré que des remblais permettant d'obtenir un sol plan ont été installés directement au-dessus de la voûte après démontage des marches. Sur le côté sud de la cage, une ancienne ouverture également condamnée semble correspondre à une ancienne baie d'éclairage. La surprise est venue de la découverte contre la paroi Est d'un ancien conduit de latrines qui perce la voûte et aboutit à la base de la tour où il avait d'abord été interprété comme un mur de soutènement. Le conduit se prolonge dans le sous-sol par une fosse qui n'a pu être fouillée. Le mobilier découvert dans la partie explorée est intéressant. Des coquilles d'huîtres plates, des tessons de grès correspondent à l'usage des lieux. Une bouteille entière non vernissée et les tessons d'une grande jatte en céramique dite du «Pré

d'Auge» ont été également recueillis ainsi que les tessons d'un verre à jambe dans le style de Venise. La datation de ce matériel oscille entre la fin du XVII^e et le XVIII^e siècle. Il s'avère par conséquent que la suppression de l'escalier et aussi l'aménagement de l'entresol sont antérieurs à la période révolutionnaire et à la vente de l'abbaye au titre des Biens Nationaux.

Quant à l'escalier, il fait sans nul doute partie de la première abbatiale. Son aspect monumental et la dédicace de la tour à saint Michel font soupçonner une fonction liturgique, probablement celle de desservir une chapelle haute dédiée à l'Archange. C'est tout du moins l'hypothèse émise par Mme Claire Etienne-Steiner en 1974 dans un travail consacré aux chapelles hautes de Normandie.

Plus prosaïquement, la cage de l'escalier laisse apparaître de façon saisissante l'un des épisodes fameux de l'histoire pétruvienne : l'incendie de 1106. Orderic Vital rapporte cet épisode de la guerre de succession de Guillaume. Cent quarante chevaliers sont retranchés dans l'abbaye. Ils tiennent au parti du duc Robert. Henri ordonne l'assaut et livre l'abbaye aux flammes : *«Beaucoup qui s'étaient réfugiés dans la tour de l'église furent brûlés»* (O.V. 54,11).

Jean DESLOGES

Sites de hauteur fortifiés du Calvados, de La Tène finale

FER

Le Calvados est celui des trois départements bas-normands qui compte le plus grand nombre de sites fortifiés de hauteur identifiés avec 28 occurrences. Les campagnes de prospections thématiques menées dans les années 1990 nous permettent d'avoir accès à une documentation importante sur chacun des sites fortifiés de hauteur du département. Une grande partie d'entre eux ont été prospectés (sur place et prospections aériennes) et des relevés topographiques ont également été levés. Le résultat de ce travail a été publié en 2006 dans Les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie (tome XXXVIII). Plusieurs opérations de sondages et de fouilles archéologiques ont été réalisées à la suite de ces prospections thématiques.

Seuls quatre des sites de hauteur du Calvados, attestés par des sondages, peuvent être attribués à La Tène finale : l'oppidum du Castillon (35 hectares), l'oppidum du Castellier à Saint-Désir/ Saint-Pierre-des-Ifs (167 hectares), « le Mont Cavalier » ou « butte d'Escure » à Commes (4,7 hectares) et récemment « le Mont Castel » à Port-en-Bessin/Commes (env. 20 hectares). Nous avons donc un véritable déficit d'information concernant ce type de site dans ce département où le territoire était occupé principalement par trois peuples : les Lexoviens (Pays d'Auge), les Baiocasses (Bessin), les Viducasses (Plaine de Caen). Pour ces derniers, aucun oppidum n'a pour l'instant été repéré sur leur territoire.

Travaux de 2010

Il s'agissait de compléter les résultats des prospections des années 1990 de Philippe Bernouis et de Guy San Juan et du PCR « les sites fortifiés protohistoriques de hauteur de Basse-Normandie » mis en place en 2006. Deux types de travaux ont été menés en 2010 : une première ébauche d'un SIG sur les sites de hauteur du Calvados et une prospection sur deux sites peu documentés.

- Cartographie

La première étape de ce travail entamé en 2010 consiste à replacer chacun des sites connus dans le système d'information géographique du Conseil général du Calvados. Il s'agit d'établir des cartes permettant de bien caractériser les différentes occurrences.

La seconde étape est un repérage des différents reliefs naturels du département dont les caractéristiques physiques rappellent celles de sites de hauteur identifiés. Il s'agit donc ici d'inventorier les sites à fort potentiel archéologique. Ce travail sera complété dans les années à venir par des vérifications et relevés topographiques sur place ainsi que par des opérations de sondages.

- Une campagne de prospection sur le terrain

Une campagne de prospection et de relevés topographiques a été entreprise sur deux sites, « le Mont Canisy » à Bénerville-sur-Mer et « le Mont Castel » à Port-en-Bessin/Commes.



Fig. 37 - BÉNERVILLE. Tracé supposé de l'enceinte (---), localisation du sondage (0) et des relevés topographiques (X) (orthophoto CG 14).



Fig. 38 - BÉNERVILLE. Rempart.

Le premier est répertorié comme un site fortifié de hauteur grâce à la mention d'une enceinte en terre dans les Mémoires de la Société des Antiquaires, T.IX de 1835. Une prospection sur place dans le cadre du PCR « les sites protohistoriques fortifiés de hauteur de Basse-Normandie » a permis de confirmer le potentiel de ce site. Nous avons localisé une anomalie topographique qui semble ceindre ce site d'environ 26 hectares. Plusieurs profils topographiques ont été levés et une coupe du talus a pu être étudiée au niveau d'une tranchée de la Seconde Guerre Mondiale. Cette opération archéologique a permis

de confirmer l'existence d'un rempart de contour sur ce site qui pourrait donc correspondre à un oppidum côtier.

Le Mont Castel a été l'objet d'une campagne de sondages réalisés par Anthony Lefort. Notre travail a consisté à lever une série de profils topographiques dans le but de compléter la documentation des prospections des années 1990.

Pierre GIRAUD

Le projet de la SHEMA visant à aménager 20 hectares de parc d'activités sur la commune de Soliers dans la proche périphérie sud-est de Caen, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Ce projet n'est qu'une tranche (appelée tranche 2) d'un vaste aménagement appelé EOLE, lequel rejoindra à terme la zone d'activités nord de la commune de Bourguébus.

En raison de difficultés rencontrées par l'aménageur dans l'acquisition de deux parcelles (Z 8p et 9p), l'arrêté de prescription 16-2007-184 qui portait initialement sur les 22 hectares de la tranche 2 des travaux d'EOLE a été modifié par l'arrêté 16-2008-15. Ce dernier ne portait plus que sur 15,8 hectares, qui ont été sondés en 2009.

Ce texte rend compte de l'opération de diagnostic qui s'est déroulée sur les 61 035 m² restants, occupés par les parcelles Z8p et Z9p. L'arrêté de prescription 16-2010-25 qui régit cette opération désigne cette emprise sous le nom de « Parc d'activités EOLE, tranche 2b ».

Les trouvailles faites lors de ce diagnostic viennent compléter les données acquises lors de l'exploration de la tranche 2a. Les fossés parcellaires nord-sud d'origine protohistorique prolongent leur tracé dans l'emprise ainsi que les fossés plus récents orientés sur un axe sud-est/nord-ouest. Quelques carrières, dont une de 900 m² et 250 cm de profondeur, s'ajoutent à celles rencontrées sur la première emprise. Un secteur funéraire a également été identifié. Il consiste en quatre sépultures orientées nord-sud et inscrites dans l'angle d'un fossé en L, de 7 x 11 m et quelques décimètres de largeur. La tombe échantillonnée a livré un individu dans un état de conservation très médiocre. Un anneau en bronze associé à un anneau en fer constituent les seuls éléments mobiliers associés au défunt. Ces objets ubiquistes ne permettent pas de dater la sépulture. L'orientation nord-sud du fossé en L et la

présence de fer nous permettent cependant de dire que ces sépultures ne doivent pas être antérieures à La Tène ancienne, date retenue pour la mise en place parcellaire nord-sud. À une quinzaine de mètres au sud-ouest de ces inhumations, une crémation en vase a été rencontrée. La céramique est tronconique à bord légèrement éversé. Elle mesure 17 cm de hauteur pour un diamètre de 34 cm. Cette forme ubiquiste se rencontre de l'âge du Bronze moyen au second âge du Fer.

Mentionnons également la présence d'une fosse en gélule de 280 x 220 cm au niveau du décapage. Elle est profonde de 150 cm sous le décapage et a un profil en V. Un bois de cerf a été découvert en son fond. Il fera l'objet d'une datation au Carbone 14.

Le dernier vestige mis au jour est un mur de 60 cm de largeur et 8 mètres de longueur, conservé sur une assise et reposant directement sur le substrat calcaire. Il n'a pas de retour, dessinant un quelconque angle. Du mobilier d'époque contemporaine (XVIII^e-XX^e siècles sans plus de précision) accompagne cette structure. Aucun autre vestige n'a été mis au jour à l'entour. Ce reste architectural pourrait correspondre à un type de construction avec un seul mur ou solin en pierre (pignon ouest sous les vents dominants ?) complété d'une architecture légère (appentis, toit à double pente ?) pour le reste du bâtiment, et assez peu invasive dans le sol pour ne pas laisser de traces. L'usage de ce type de construction (pour les hommes et/ou les animaux domestiques ?) reste inconnu. Pour être validée, cette hypothèse devra s'appuyer sur des traces (et non une absence de trace) lors d'une prochaine rencontre avec un de ces murs isolés et sans retour.

David FLOTTÉ

Suite au projet d'aménagement d'un parc d'activités, mené par la société SHEMA sur la commune de Soliers, une équipe de l'Inrap dirigée par David Flotté a réalisé un diagnostic archéologique à la fin de l'année 2009 et au début de l'année 2010 sur une superficie de plus de 6 ha. Celui-ci a révélé, entre autres, une petite nécropole enclose protohistorique, probablement associée à un chemin.

Ces découvertes ont motivé la prescription d'une fouille archéologique par le préfet de Région dans la logique d'une conservation du patrimoine et avec un objectif connexe à deux échelles de réflexion :

- à une échelle micro-régionale : accroître nos connaissances déjà fournies sur l'occupation du sol à l'époque protohistorique dans la Plaine de Caen

(notamment grâce aux travaux réalisés sur l'emprise d'Object'Ifs Sud, située à 2 km de la présente prescription) ;

- à une échelle très locale : documenter l'un des tout premiers indices d'une implantation humaine - qui semble avoir été particulièrement sporadique à la Protohistoire, formant un contraste important avec les découvertes d'Object'Ifs Sud - sur les terres de l'actuelle commune de Soliers.

Le bureau d'études Éveha est ainsi intervenu du 11 octobre au 29 octobre 2010, sur une surface de 1000 m², afin de mener à bien l'opération de fouille, dont voici les premiers résultats (l'étude de la fouille étant toujours en cours, les données livrées demeurent au stade hypothétique).



Fig. 39 - SOLIERS, parc d'activités EOLE. Enclos funéraire.

Une nécropole enclose

Dans la partie septentrionale de l'emprise décapée, un ensemble de 6 structures témoigne d'une occupation funéraire : un enclos quadrangulaire partiel, doté de deux interruptions, l'une sur la totalité du côté sud, et l'autre dans le coin nord-oriental. Les deux tronçons de fossé sont réguliers, larges d'environ 0,50 à 0,60 m, profonds d'environ 0,30 à 0,40 m sous décapage, et leur profil est en V.

Les fossés enseignent un espace funéraire de 105 m² environ, dans lequel ont été creusées quatre sépultures à inhumations de dimensions variables. Les ossements de l'une d'entre-elles, fouillée lors du diagnostic, étaient dans un état de conservation tel qu'il n'a pas été possible de documenter l'individu ni le mode de dépôt. La deuxième, la plus profonde, accueillait un individu féminin, adolescent, paré d'un torque et d'un bracelet en bronze qui permettent d'attribuer le décès au début du second âge du Fer. Cette tombe a été aménagée par un système de couverture soutenue par quatre poteaux plantés au fond de la fosse sépulcrale, contre sa paroi. Enfin, une sépulture infantile - dont les ossements ont également été très dégradés par l'acidité du substrat - recouvrait partiellement la tombe plus ancienne d'un adulte masculin.

Notons que dans le cadre du diagnostic, une incinération en urne a été découverte et fouillée à une quinzaine de mètres au sud de l'enclos. L'ubiquité de la forme typologique du récipient n'a pas permis d'attribution chronologique précise. Aucune autre incinération n'a été découverte pendant l'opération de fouille.

Un chemin à ornières

Dans la partie orientale de l'emprise, un chemin à ornières a également été fouillé. Suivant un axe nord-sud qui semble cohérent avec celui de l'enclos funéraire, il est rechargé en pierres calcaires de calibres différents à l'endroit où il traverse une large fosse circulaire qui devait alors être partiellement comblée, formant ainsi une légère dépression argileuse, forcément propice à l'embourbement.

Les traces laissées par le passage des roues des véhicules ont rarement pu être décelées sur tout le tracé situé dans l'emprise et quand elles l'ont été, elles apparaissent de façon fugace ; sa restitution demeure, à ce titre, légèrement hypothétique. Toutefois, il semble que sa largeur ne dépasse pas 5 m.

Une large fosse circulaire

Dans la partie méridionale de l'emprise, une large fosse circulaire et profonde a été découverte. Dotée de trois petites excroissances anguleuses sur le pourtour, elle n'a livré que de rares tessons de facture moderne ainsi que quelques fragments en fer. Son diamètre est de 7 m environ et sa profondeur maximale de 1,50 m.

Elle est pourvue, dans sa partie sud-est, d'un appendice matérialisé par un fossé sinueux, très peu profond (moins de 0,10 m sous décapage) et large d'à peine 0,30 m. Cet aménagement correspond peut-être à un système d'alimentation lié au drainage, bien qu'aucun indice de stagnation d'eau n'ait été décelé dans le fond de la grande fosse.

Régis ISSENMANN

La nouvelle campagne de fouille réalisée sur le site de l'église Saint-Pierre de Thaon a porté sur l'ensemble de l'église afin d'achever la fouille et le dégagement des dernières maçonneries et poursuivre l'étude des sépultures, et sur le bas-côté nord où plusieurs sondages ont été réalisés pour permettre d'en préciser le plan et proposer une restitution du plan de l'église au XII^e siècle. Dans l'angle sud-est du chœur, une maçonnerie fortement arasée, conservée sur une ou deux assises, a été mise au jour. Elle est constituée d'un appareil de moellons calcaires plats liés à l'argile. Contrairement à l'ensemble des maçonneries mises au jour dans l'église, celle-ci est la seule à présenter une orientation nord-est/sud-ouest marquée. Les tessons de céramique recueillis dans l'ébouli du mur conservé au sud de celui-ci appartiennent majoritairement aux productions du Haut-Empire. Cette maçonnerie pourrait donc appartenir soit à la première occupation antique du site associée au *fanum* mis en évidence dans la nef, soit, plus vraisemblablement, à une occupation antérieure qui reste, vu le peu d'éléments en notre possession, difficile à déterminer.

La campagne de fouille 2010 s'est attachée à retrouver de nouveaux éléments permettant de préciser le plan des bas-côtés détruits à la fin du XVII^e siècle ou au tout début du XVIII^e siècle. Ces bas-côtés avaient été déjà reconnus lors des sondages réalisés en 1998 au niveau de leur terminaison. Si les maçonneries du bas-côté nord ont été parfaitement conservées sous le niveau de terre végétale, celles du bas-côté sud ont été soit récupérées de façon systématique, soit fortement bouleversées par les inhumations modernes dans le cimetière. Les sondages réalisés en 2010 ont donc été réalisés à l'emplacement du bas-côté nord, la restitution du plan du bas-côté sud étant possible par symétrie. Le mur gouttereau nord a été reconnu dans les trois sondages. Il est composé de moellons calcaires mis en œuvre pour les parements en *opus spicatum*. L'ensemble est lié par un mortier de chaux ocre. Un contrefort a été mis en évidence dans le sondage 7. Celui est constitué d'un appareil en pierres de taille calcaires liées à la maçonnerie du mur gouttereau. Ce contrefort n'est pas situé en face d'une des piles de l'arcade séparant la nef du bas-côté. Ce décalage dans la localisation des contreforts du mur gouttereau nord par rapport aux piles de la nef a été confirmé par la réalisation d'un petit sondage face à la seconde pile de la nef où aucune trace de contrefort n'a été découverte. Ainsi, il apparaît clairement que la nef à cinq travées était flanquée de deux bas-côtés à trois travées plus larges. Cependant, l'existence d'un arc diaphragme situé au niveau de la cinquième pile de la nef et séparant de façon symbolique l'intérieur du bas-côté en deux espaces distincts (un espace public à l'ouest et un espace privé à vocation funéraire à l'est) a dû rapidement poser des problèmes de stabilité. Un contrefort supplémentaire, mis au jour dans le sondage 7 à proximité d'un des contreforts d'origine, a donc été ajouté après coup pour contenir la poussée de cet arc diaphragme.

L'aspect extérieur que présentait l'église de Thaon au XII^e siècle était donc bien différent de ce que nous pouvons voir aujourd'hui. L'église était en grande partie construite en pierres de taille (chœur, nef et clocher du XI^e siècle), mais les bas-côtés présentaient des parements en *opus spicatum*, seuls les contreforts et la terminaison orientale étaient en pierres de taille. Le rythme des contreforts aménagés le long des murs gouttereaux suggérait l'existence de trois larges travées, impression renforcée par la présence de trois baies sur les murs hauts de la nef. Ce n'est qu'une fois entré dans l'église qu'on découvrait les cinq travées de la nef.

Le long du parement intérieur du mur gouttereau a été aménagée une longue banquette maçonnée. Un aménagement similaire devait exister le long du mur gouttereau du bas-côté sud. Une autre banquette a également été mise au jour à l'ouest de la nef. Ces banquettes constituaient les seuls aménagements pour s'asseoir, les fidèles demeurant debout dans la nef. La destruction du bas-côté nord n'a pas été réalisée en une seule fois. En effet, au niveau de la pile nord-ouest du clocher a été mise au jour une maçonnerie barrant le bas-côté. Il est vraisemblable que les premières travées du bas-côté nord aient été détruites et que seule soit conservée la partie du bas-côté située au niveau du clocher et correspondant au secteur où sont conservées deux importantes dalles funéraires, malheureusement sans épitaphe. Cette partie aurait été démolie ensuite en même temps que le bas-côté sud au cours de la période moderne.

Depuis le début de la fouille des zones sépulcrales en 2000, 405 sépultures sont maintenant identifiées à l'intérieur de l'église ou dans ses abords immédiats. Les données de terrain permettent d'ores et déjà de fournir un premier aperçu des pratiques funéraires existant sur ce site. Au fur et à mesure des découvertes réalisées au fil des campagnes de fouilles, plusieurs secteurs semblent bien correspondre à des zones d'inhumations particulières avec une sélection des inhumés sur des critères d'appartenance sociale, de pathologie, de sexe ou d'âge... L'hypothèse émise il y a quelques années d'une possible partition chronologique de l'espace funéraire au sein de la nef semble ainsi bien se confirmer en plusieurs endroits. En effet, des secteurs préférentiels pour l'inhumation d'enfants en bas-âge ont pu être mis en évidence aux chevets, le long des murs gouttereaux et devant les portails des divers édifices religieux du VII^e au XI^e siècle mis au jour.

Pour les périodes modernes (XVI^e-XVIII^e siècles), une répartition des espaces sépulcraux en fonction du sexe a également pu être mise en évidence : ainsi, la forte prédominance masculine des individus inhumés dans le chœur et celle plus relative de la travée sous clocher s'opposent-elles à une représentation féminine nettement plus importante dans la nef, plus particulièrement dans la travée V, à l'entrée de la travée sous clocher, et dans l'espace central de la nef entre les travées III et IV.



Fig. 40 - THAON, église Saint-Pierre. Plan général des maçonneries et sépultures mises au jour (dessin INRAP - CRAHAM).

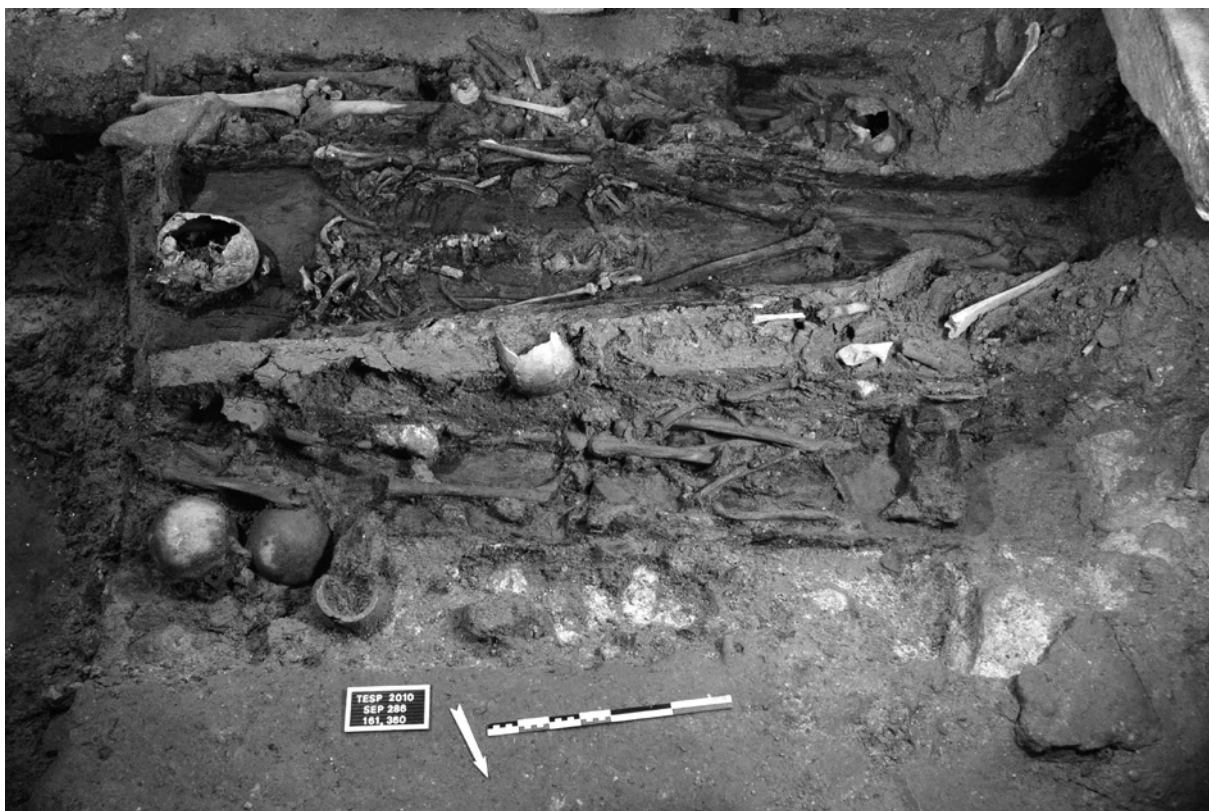


Fig. 41 - THAON, église Saint-Pierre. Sépultures.

L'analyse paléopathologique des sujets masculins du chœur, globalement âgés, a permis de signaler l'existence possible d'un lien de filiation entre plusieurs d'entre eux qui avaient également un mode de vie commun et une alimentation particulièrement riche ayant des répercussions importantes sur leur état de santé. Ces éléments permettent d'émettre l'idée d'un lieu d'inhumation réservé à un groupe social favorisé, hypothèse d'autant plus plausible que les recherches menées par les membres de l'association des Amis de la Vieille Église de Thacon dans les registres des inhumations confirment que plusieurs membres des familles seigneuriales de Thacon ont été ensevelis dans cet espace privilégié au cours du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Dans les deux premières travées et dans les zones situées le long des murs gouttereaux, la répartition sexuelle des individus semble à l'inverse plus équilibrée. Ces premières observations restent bien évidemment à préciser en fonction de la répartition des défunts par périodes d'inhumation et dépendent également du nombre de sujets qu'il reste à exhumer dans ces secteurs.

Ce site offre également l'opportunité d'étudier divers modes d'inhumation et une première typo-chronologie des sépultures peut être désormais proposée. Si l'étude du mobilier céramique est encore incomplète pour le moment, plusieurs des tombes comportant un ou plusieurs vases à encens, rattachées pour l'instant aux XIII^e-XIV^e siècles, ont aussi été identifiées dans un même alignement dans la travée IV de la nef.

Pour les périodes les plus récentes (XIII^e-XVIII^e siècles), la plupart des sépultures sont en cercueil avec, parfois, la présence d'un linceul. Les sépultures des périodes antérieures (VII^e-XII^e siècles) correspondent davantage à

des tombes aménagées en pierres calcaires ou associées à des planches de bois bien agencées tout autour et au-dessus du cadavre. Des coffrages de bois et quelques rares sépultures sans contenant perceptible sont également observés pour les périodes médiévales.

L'étude fine des modes d'inhumations identifiés sur le site de Thacon devrait permettre, à terme, d'établir une comparaison avec quelques sites voisins et contemporains, notamment avec le site de Saint-Ursin de Courtisigny (Calvados) qui comprend des sépultures relativement semblables à celles identifiées à Thacon pour les périodes des VI^e - XI^e siècles, mais sans traces de bois conservées.

Si les niveaux atteints jusqu'à présent dans les travées IV et V ne livrent plus que quelques rares sépultures, notamment dans la partie nord, la campagne 2010 a cherché à mieux cerner leur implantation dans ce secteur pour préciser au mieux la chronologie d'utilisation à des fins funéraires de cette zone et pour déterminer leurs rapports chronologiques avec les divers édifices mis au jour.

La campagne 2011 s'attachera à poursuivre et à achever la fouille des sépultures encore présentes dans la nef et la travée sous clocher, clôturant ainsi la douzaine d'années de recherches archéologiques menées sur ce site pour permettre son remblaiement complet, puis sa restauration et enfin, d'envisager la publication scientifique des résultats de cette opération.

François DELAHAYE et Cécile NIEL

Le diagnostic archéologique effectué sur les 2,5 hectares retenus pour le projet d'aménagement d'un lotissement, rue du Pavillon, à Ver-sur-Mer, a révélé la présence d'un site d'extraction de calcaire attribuable à la période gallo-romaine. Il s'agit d'une carrière à ciel ouvert qui présente une vaste fosse se développant sur le plan horizontal sous forme d'alvéoles et dont la profondeur se limite à environ 1,50 m depuis la surface actuelle. Le calcaire apparaît, en effet, dans l'horizon compris entre 0,5 m et cette profondeur. Le mobilier, recueilli à différents niveaux du comblement et en très faible quantité puisqu'il se limite à trois tessons de céramiques, est exclusivement gallo-romain.

Au sud de la fosse, sont présents quelques trous de poteaux très arasés, dans lesquels il serait tentant de voir des vestiges ténus d'installations (bâtiments de construction légère) en rapport avec l'exploitation du site. Cependant, l'absence de mobilier et donc d'éléments de datation, interdit de les associer formellement à la carrière antique.

Il a en revanche pu être déterminé que le tracé de la rue du Pavillon est clairement figuré sur le cadastre napoléonien et que ce dernier semble traverser l'emprise de la commune d'est en ouest. Il n'est donc pas exclu que cette rue succède à un chemin bien plus ancien. Il est fréquent, en effet, de découvrir des carrières de ce type à peu de distance de chemins utilisés lors de la période gallo-romaine et ce, pour des raisons pratiques évidentes, liées au transport des matériaux.

Cette carrière, d'ampleur modeste, a pu servir à la réfection de chemins ou à alimenter un chantier de construction proche. Il est à noter, au vu de la nature de son comblement composé uniquement de limon mêlé de cailloutis, que les gallo-romains semblent avoir récupéré aussi bien de grands blocs calcaires que des plaquettes désagrégées.

Benjamin HÉRARD

Le projet de création de l'écoquartier des Mesnils, dans la commune de Verson, située au sud-est de Caen, a donné lieu à une première tranche de diagnostic en décembre 2010 et janvier 2011. Un peu plus de dix hectares ont été explorés à cette occasion. Les terrains sondés sont positionnés sur le versant ouest d'un vallon sec débouchant sur la vallée de l'Odon non loin de sa confluence avec l'Orne. Peu de tranchées se sont révélées totalement négatives. Outre quelques vestiges d'époque moderne, les structures diachroniques liées à l'organisation du paysage et quelques structures indéterminées, la principale aire de découverte se concentre sur un même périmètre constitué d'une zone d'occupation attribuable à la période néolithique et de deux zones d'occupations protohistoriques.

Le site est implanté sur le rebord du versant nord-ouest d'un vallon sec. Le niveau de circulation néolithique semble en partie conservé au sommet du limon brun comme semble le démontrer la présence récurrente de mobilier hors contexte fossoyé. Les fosses latérales apparaissent sous la forme d'anomalies sombres dès le sommet du limon orangé situé à une cinquantaine de centimètres sous la surface actuelle. Toutefois, celles-ci peuvent être soupçonnées dès la semelle de labour et sont matérialisées par des concentrations de mobilier présentes dans l'ensemble de l'horizon brun.

La disposition des fosses latérales, dont les limites s'étendent de part et d'autre de la tranchée, et la quantité de mobilier céramique et lithique recueillie permet

de proposer l'existence de trois unités d'habitation. L'ensemble serait donc disposé sur une rangée d'une longueur de 75 mètres et s'alignerait selon un axe nord-sud, les unités d'habitation étant orientées est-ouest. Nous sommes sans doute en présence de bâtiments appartenant à la tradition danubienne - maison longue à plan quadrangulaire - avec des fosses latérales qui encadrent une construction construite sur poteaux. Les difficultés de lecture des structures fossoyées creusées dans le limon brun ont rendu l'identification d'éventuels trous de poteaux difficile (seuls deux éventuels trous de poteaux ont été repérés pour l'unité 2).

L'étude succincte du mobilier céramique ne permet pas d'attribuer certainement le site à une phase précise du V.S.G. mais si la plupart des éléments caractéristiques permettent de situer le site dans une fourchette chronologique large, quelques éléments de décor indiqueraient la possibilité d'une phase d'occupation ancienne, un tranchet renvoyant quant à lui à une phase récente. Concernant le mobilier lithique, quatre lames, obtenues par percussion indirecte à partir du silex du Cinglais, du Bessin, du crétacé et du silex tertiaire, ont été trouvées dans les fosses latérales. En outre, le site présente un lot conséquent de déchets de schiste et de pièces correspondant de toute évidence aux différents stades de la chaîne opératoire de la confection d'anneaux caractéristiques du groupe Villeneuve-Saint-Germain (trois pièces finies, une ébauche, un disque irrégulier et une plaque).

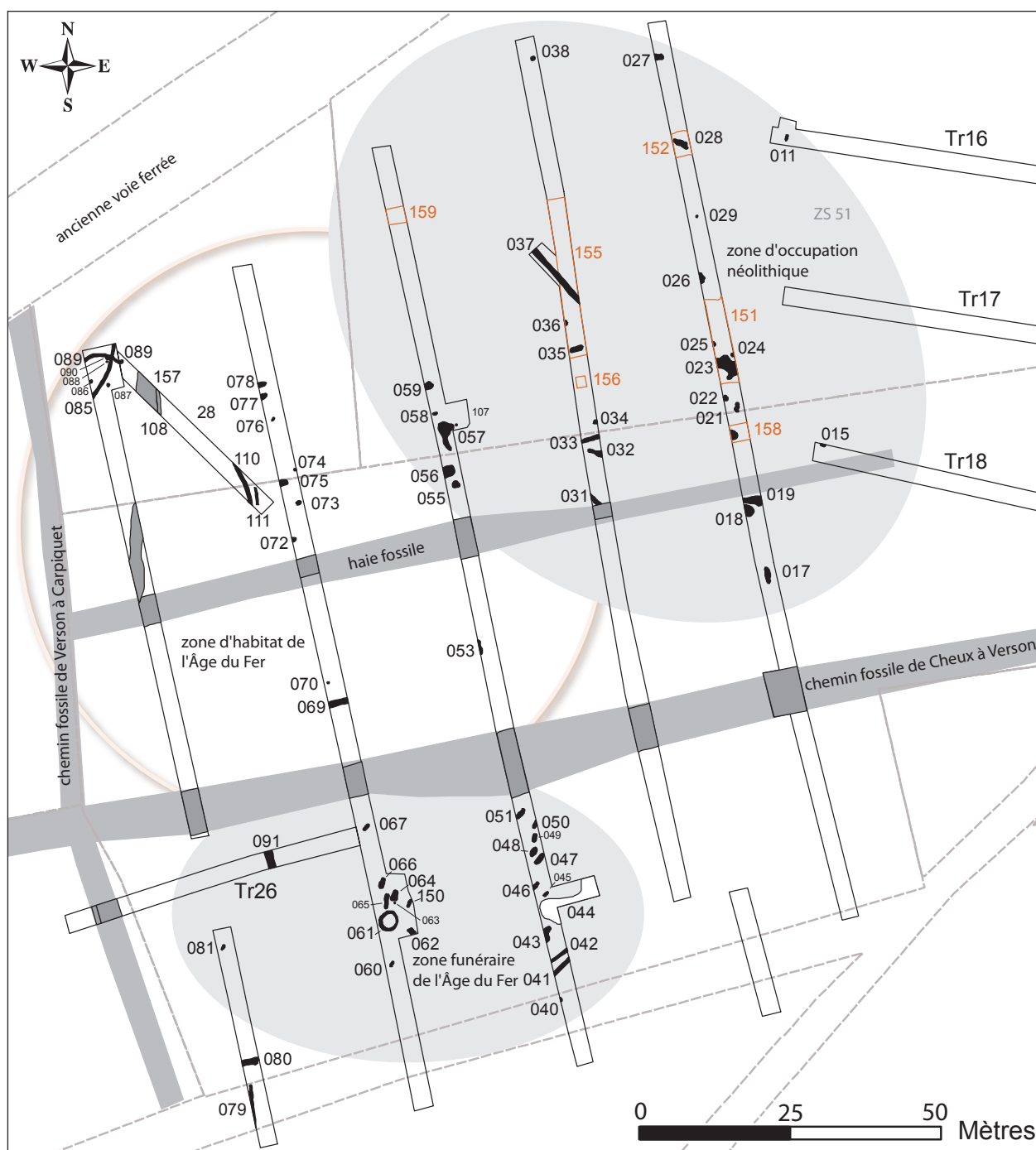


Fig. 42 - VERSION, écoquartier des Mesnils. Plan général de l'opération.

En ce qui concerne les occupations protohistoriques, quatre fossés isoclines en contradiction avec l'orientation des autres éléments structurants du paysage, cernent deux zones d'occupation attribuables à la Protohistoire : un petit enclos circulaire, une nécropole et une zone d'occupation assez lâche au nord-ouest.

L'enclos circulaire de 3,4 m de diamètre a été mis au jour dans la zone la plus dense de sépultures. Le fossé fait environ 0,50 m de large et, comme les sépultures à proximité, apparaît sous le labour à 0,40 m de la surface actuelle. Aucun recoupement stratigraphique visible en surface n'a permis d'établir un lien chronologique avec la nécropole et le sondage effectué dans le fossé n'a pas livré de matériel archéologique. Cette structure peut néanmoins être rattachée à un ensemble de monuments désignés sous le terme « cercles », structures rencontrées dans les zones de nécropole datées de l'âge du Fer dans la région. Il est cependant souvent impossible

stratigraphiquement et matériellement de les attribuer certainement à cette période, mais leur présence semble néanmoins être attestée.

La nécropole de l'Âge du fer est bien délimitée : elle semble en effet s'étendre sur 1000 à 1600 m² et le nombre d'individus est estimé entre 80 et 130. Trois tranchées ont livré quinze fosses sépulcrales de forme oblongue, orientées principalement nord-est / sud-ouest, et nord-sud pour deux d'entre elles. Au décapage, les fosses sont pour la plupart visibles dans le substrat de limon brun orangé situé immédiatement sous la couche de terre végétale. Une des deux fosses fouillées contient un individu dont les os sont très bien conservés, positionné en *decubitus dorsal*, tête au nord-est. Seuls quelques fragments d'os subsistent dans la deuxième fosse fouillée. Elle a livré quatre objets de parure en bronze : un bracelet lisse et fermé en position fonctionnelle sur l'avant-bras gauche du défunt, une fibule filiforme à arc arrondi et

ressort à deux spires sans axe, un torque filiforme à jonc lisse plein et fermé, un torque à jonc lisse à motif ternaire. Cet assemblage est comparable à celui de la sépulture 81 trouvée dans la nécropole d'Eterville et datée du début du second âge du Fer. L'inhumation en fosse, l'orientation des sépultures nord-sud ou nord-est / sud-ouest, ainsi que la position en *decubitus dorsal* des corps sont par ailleurs couramment rencontrées dans les nécropoles de la Plaine de Caen, de la phase moyenne du premier âge du Fer jusqu'au début du second âge du Fer.

Dans la partie nord-ouest de la zone, quatre portions de fossés curvilignes ont été trouvées. Quatre autres fossés rectilignes et isoclines cernent la nécropole et l'occupation protohistorique, d'ailleurs assez lâche. À l'intérieur, une série de fosses (dont une structure destinée au stockage) a présenté dans son remplissage une soixantaine de tessons parmi lesquels l'un est attribuable à la fin du premier âge du Fer. Quelques trous de poteaux, dont l'organisation spatiale nous échappe encore, sont associés à ces fosses.

Le potentiel archéologique du site d'habitat du Néolithique ancien de Verson est remarquable par son étendue, la préservation exceptionnelle du niveau de circulation et

le nombre de ses habitations. Rappelons que dans la région, seul le site de Colombelles, où a été fouillée une dizaine d'unités d'habitations, avait fourni jusqu'à présent l'occasion de fouiller un groupe de maisons datant du Néolithique ancien. La place du site dans l'économie des anneaux en schiste est également une problématique à envisager. L'éventuel contexte de production pourrait alors être associé à un contexte domestique, occasion rare dans la région.

La présence d'une occupation protohistorique dans la zone nord-ouest de l'emprise est indéniable. L'hypothèse selon laquelle elle est peut-être associée à la nécropole de l'âge du Fer au sud n'est pas à exclure car les deux zones sont cernées au sud et à l'est par un ensemble de fossés qui pourraient former un ensemble clos. La présence du cercle et certains éléments de datation donnent une indication chronologique qui situerait une partie du site dans la transition 1^{er} et 2nd âge du Fer. Le nombre d'individus potentiel de la nécropole conduit à envisager une occupation du site sur plusieurs générations et ouvre ainsi la chronologie sur une partie de l'âge du Fer.

Gaël LÉON et Hélène DUPONT

GAULE ROMAINE

VIEUX Le forum

Les investigations entreprises sur le forum d'*Aregenua* (Vieux) durant l'été 2010 s'inscrivaient dans un projet

triennal (2008-2010) concentré sur les édifices publics de la capitale du peuple viducasse.

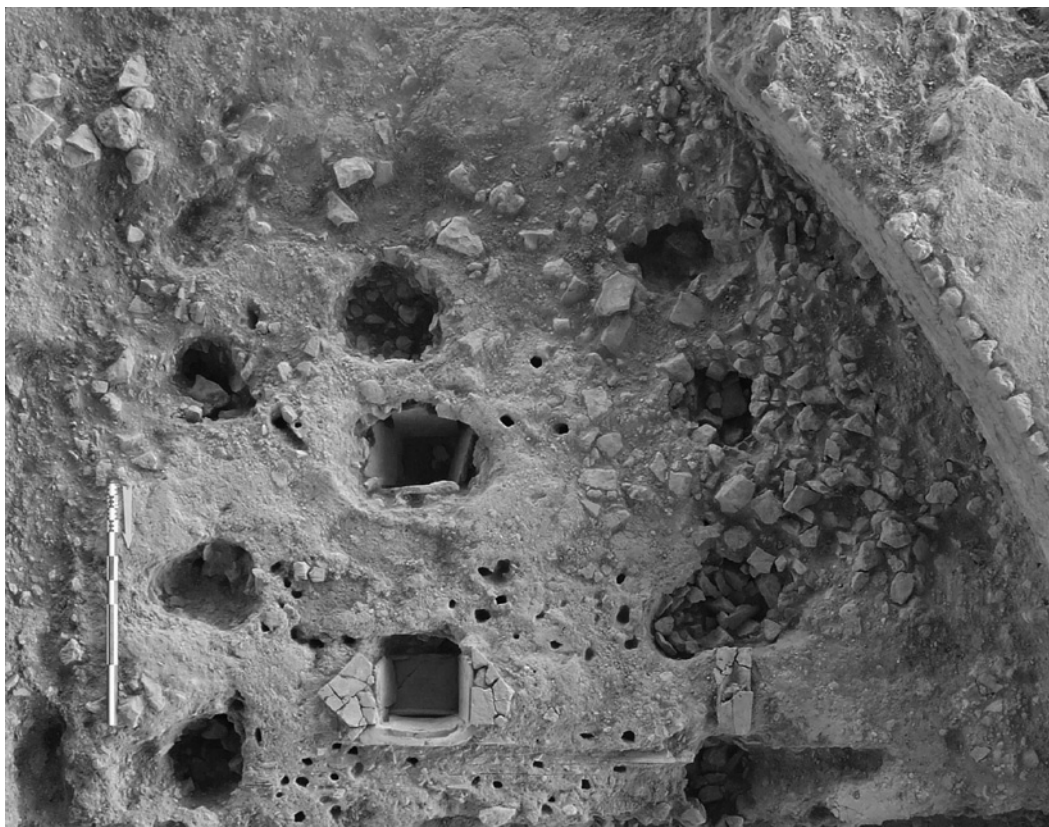


Fig. 43 - VIEUX, le forum. Vue générale des bancs de sciage de l'atelier de marbrier mis au jour dans l'hémicycle de la curie (cliché P. Mazure, service archéologie du CG 14).

Au cours des premières campagnes de fouilles, plusieurs bâtiments à fonction administrative, judiciaire et politique ont ainsi été mis au jour en limite sud-est du forum. Parmi eux, la curie présente un édifice monumental aménagé de gradins et richement décoré. Il apparaît vraisemblable, au vu des éléments d'applique démantelés, qu'au III^e siècle, une ornementation d'*opus sectile* prenait place sur les murs. Le démontage du sol du dernier état de la curie a permis de mettre en évidence les vestiges de structures interprétées comme un atelier de sciage et de polissage des marbres et roches assimilées, qui étaient utilisés pour son décor et / ou celui des pièces attenantes. Cet atelier se développait sur la totalité de l'hémicycle, délimité par les gradins maçonnés d'un côté et le mur de podium de l'autre.

Les structures mises au jour sont des fosses, des trous de piquets et des traces de scie ayant entaillé le sol. Le mobilier associé à l'atelier consiste en déchets de taille. Au nombre de treize et réparties suivant trois alignements, ces fosses appartiennent à deux types différents, celles de forme circulaire et celles de forme pseudo-quadrangulaires dotées d'un parement de *tegulae*. Toutes ces fosses étaient remplies d'un comblement finement lité, constitué d'un sédiment de couleur jaune ocre et brun sombre, sableux à sablo-limoneux. Ces aménagements observés au sein de la curie sont comparables aux vestiges découverts dans les thermes du Vieil-Evreux. Leur organisation conduit à reproduire une structure semblable, consistant en une scie à lames multiples montée sur un bâti rigide et reposant sur deux poteaux de section quadrangulaire. Les structures circulaires, placées à chaque extrémité des bancs de sciage, correspondent à des fosses de récupération des substances abrasives utilisées pour scier les blocs de marbre. Les bancs de sciage auraient ainsi fonctionné successivement. Parallèlement aux observations de

terrain, l'analyse micromorphologique des sédiments de remplissage des fosses a permis de caractériser la nature des abrasifs ainsi que l'opération de malaxage et de réemploi de celui-ci (étude géomorphologique de C. Germain, service archéologie du CG 14).

Les recherches ont été étendues au nord de la zone déjà excavée les années précédentes et ont mis au jour les derniers bâtiments officiels, constituant également des organes de l'administration de la ville antique. Tous les édifices monumentaux forment ainsi un ensemble cohérent qui borde la place et les galeries du forum sur sa façade orientale. Occupés du début du II^e siècle ap. J.-C. à la fin du IV^e siècle ap. J.-C., plusieurs modifications architecturales et décoratives y ont été effectuées.

Un changement radical dans l'utilisation de ces bâtiments situés au nord intervient à la fin du III^e siècle, puisque ceux-ci perdent leur fonction administrative au profit d'un usage artisanal. En effet, de fins niveaux de travail en place, fortement pourvus en vestiges osseux, associés à une vingtaine de crochets de bouchers et à des dépotoirs d'ossements animaux (essentiellement des côtes et des vertèbres de bovins), attestent de l'installation d'un artisanat de boucherie. L'imposant radier mis au jour au centre du bâtiment V et les aménagements qui lui sont liés évoquent quant à eux une structure de fumage.

Ce réaménagement des bâtiments officiels de la ville antique est à rapprocher de la perte de son rang de chef-lieu de cité. Dès lors, il apparaît qu'en dépit de sa restructuration administrative, l'agglomération antique connaît toujours une activité artisanale et commerciale notable au IV^e siècle ap. J.-C.

Karine JARDEL

VIEUX

Maison à la Cour en « U »

GAULE ROMAINE

La valorisation patrimoniale de la cité antique d'*Aregenua*, actuel village de Vieux, conduit le Conseil général du Calvados à la protection et à la valorisation des vestiges d'une maison datée du III^e siècle ap. J.-C. appelée « maison à la cour en U ». À dessein préventif, une intervention archéologique a été mise en place par le service archéologie du Conseil général du Calvados du 22 mars au 16 avril 2010, en amont des travaux.

La maison à la cour en U se localise en périphérie nord orientale de la ville antique, à 120 m au sud du théâtre et appartient à un îlot délimité à l'est par le *cardo* F et au sud par le *decumanus* K. Ce quartier, qui a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles programmées de 1995 à 2004, comporte six bâtiments connus.

Les sondages réalisés au cours de cette campagne 2010, d'une superficie totale de 110 m², ont été effectués essentiellement au sud, sur le *decumanus* K, et sur la maison occidentale (*domus* des Préaux), là où les informations étaient les plus lacunaires. En fin de chantier, une large tranchée nord sud, d'une profondeur maximale

de 2,60 m, a été réalisée au travers des pièces orientales de la *domus* et du *decumanus*.

Cet îlot s'installe sur des carrières remblayées (extraction de calcaire du Pliensbachien) au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Des niveaux de circulation extérieurs associés à cette activité et datés de l'époque claudienne - début de l'époque flavienne, ont été observés et peuvent correspondre à une première voie d'acheminement au sud (premier état du *decumanus* K ?) et à une aire de travail au nord.

À la fin du I^{er} siècle, de grands travaux de restructuration de l'espace sont engagés, se concrétisant par la réalisation soignée d'une nouvelle chaussée, bordée au nord et au sud par de nouveaux bâtiments.

La maison septentrionale (*domus* des Préaux), dont les murs sont construits en *opus vittatum*, présente une occupation longue de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'à la fin du III^e siècle. Trois phases principales se succèdent. La première, datée de la transition des I^{er} et II^e siècles,



Fig. 44 - VIEUX, maison à la cour en « U ». Abords occidentaux et méridionaux (état du II^e siècle) de la maison en « U » (plan service archéologie du CG 14).

se caractérise par la succession de deux pièces, dont la première présente les traces d'un plancher sur lambourdes. Une cloison légère délimite deux espaces de largeur comparable dont le second s'ouvrait sur la maison à la cour en U ou sur un état antérieur à sa construction. De cette époque date probablement le premier état d'un autre bâtiment bordant le sud du *decumanus*, dont seul le mur septentrional, percé d'une ouverture, a pu être observé.

Au cours du II^e siècle, d'importants travaux sont engagés dans la *domus* des Préaux et les espaces intérieurs sont modifiés.

Le long du *decumanus*, la première pièce est agrandie vers le nord ; elle est remblayée sur un mètre afin, très probablement, de rattraper le niveau de la pièce suivante sur hypocauste. L'hypocauste, quant à lui, est plus restreint que la pièce précédente (7 m² au minimum) ; sept pilettes sont conservées. Le couloir de chauffe traverse le mur nord et aboutit sur une cour d'une dizaine de mètres de longueur, dans laquelle est installé le *praefurnium*.

L'aire de chauffe est installée dans une légère dépression de 6 m² restitués, très vraisemblablement couverte par une structure de type appentis.

Les éléments récupérés dans les niveaux de destruction indiquent que la pièce chauffée possédait un décor peint relativement sobre et une probable corniche en stuc.

Au cours de la seconde moitié du II^e siècle, l'hypocauste est abandonné mais la *domus* ainsi que le *decumanus* continuent d'être occupés tout au long du III^e siècle. Les traces d'occupation de cette période sont essentiellement observables dans la cour septentrionale de la maison et dans les dernières traces de réfection de la voie avec notamment la mise en place d'un portique aux fondations particulièrement massives.

L'abandon et la destruction de la *domus* interviennent à la fin du III^e siècle.

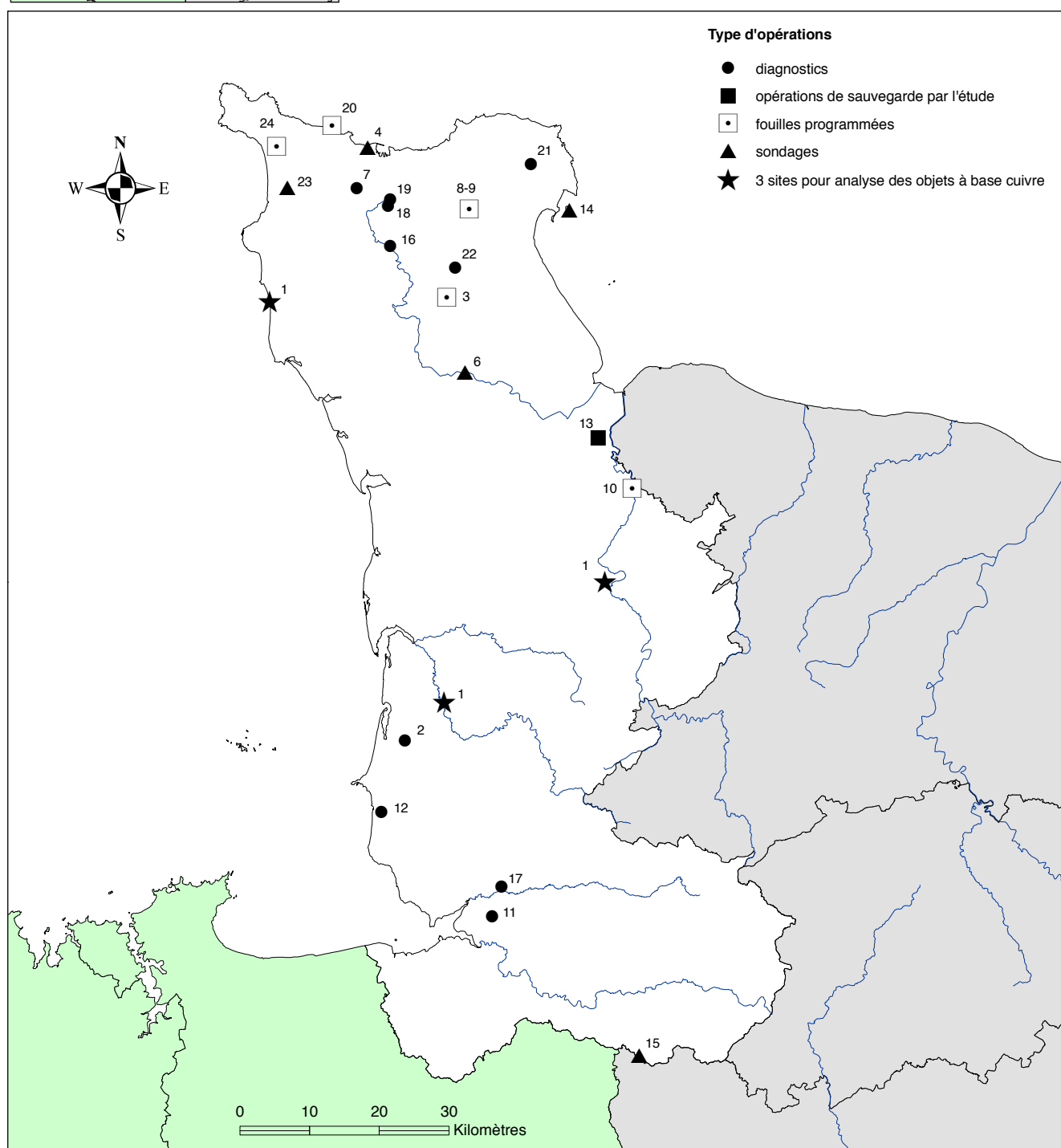
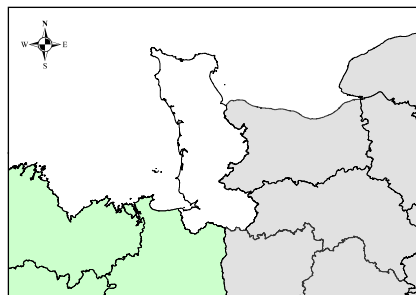
Sophie PILLAULT et Irène BEGUIER

BASSE-NORMANDIE MANCHE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Carte des opérations



BASSE-NORMANDIE
MANCHE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

2 0 1 0

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Analyse des objets à base cuivre protohistoriques de l'Ouest de la France (Agneaux, Surtainville, Trelly)	LE CARLIER DE VESLUD Cécile (CNRS)	PAN	2923	-
2	BRÉHAL - Rue des Naults	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3020	2162
3	COLOMBY - La Perruque	BERNARD Vincent (CNRS)	FPA	2941	2190
4	EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE - La Saline et carrefour de la Belle Jardinière	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3040	2185
5	Limites et organisation du territoire des Unelles - Prospection thématique	JEANNE Laurence (BÉN)	PRT	2912	-
6	ETIENVILLE - La Cour	JEANNE Laurence (BÉN)	SD	2936	-
7	MARTINVEST - Bellefeuille	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2780	2187
8	MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey	LE GAILLARD Ludovic (INR)	FPP	2734	2211
9	MONTAIGU-LA-BRISETTE - Le Hameau Dorey	CAVANILLAS Julie (BÉN)	SD	2966	2219
10	SAINT-FROMOND - Le Porribet	SIMON Cécile (COL)	FPA	2930	2170
11	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - La Bourdonnière	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	2872	2135
12	SAINT-PAIR-SUR-MER - RD 373 - Déviation du village de La Bruyère	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	2898	2144
13	SAINT-PELLERIN et LES VEYS - RN 174 / RN 13	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPREV	2848	-
14	SAINT-VAAST-LA-HOUGUE - Ile Tatihou, maison du gardien	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	2977	2224
15	SAVIGNY-LE-VIEUX - Abbaye	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	2975	2133
16	SOTTEVAST - La Galanderie, tranche 1	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	2888	2130
17	TIREPIED - Le Chêne au Loup	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3035	2191
18	TOLLEVAST - Hameau du Flaquet	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3030	2184
19	TOLLEVAST - Les Chèvres	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3029	2175
20	URVILLE-NACQUEVILLE - La Batterie Basse	LEFORT Anthony (BÉN)	FPA	2915	2168
21	VALCANVILLE - Le Hameau de l'Hôpital	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	2897	2123
22	VALOGNES - Boulevard de Verdun	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3023	2209

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	VASTEVILLE - Chapelle Sainte-Madeleine	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	2965	-
24	VAUVILLE - Le tumulus de la Lande des Cottes	DELRIEU Fabien (COL)	FPA	2926	-

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE	
▷ opération en cours	✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▷ figureront dans le BSR 2011.

Analyse des objets à base cuivre protohistoriques de l'Ouest de la France
Signature chimique de dépôts de haches à douille de type armoricain
et de dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe

Un programme d'analyses d'objets à base cuivre a débuté récemment sur le Grand-Ouest de la France. Il est ciblé sur deux horizons métalliques. D'une part l'horizon de l'épée en langue de carpe attribué au Bronze final IIIb. D'autre part, l'horizon des haches à douille de type armoricain. Ces derniers objets ont été anciennement attribués au Bronze final, mais les découvertes plus récentes tendent à les rattacher au premier âge du Fer. Cette étude se veut être un argument supplémentaire dans cette optique de différenciation. Ainsi, seul un échantillonnage élargi et ciblé et un protocole d'analyse rigoureux peuvent permettre un tel travail et fournir des résultats exploitables. L'approche régionale est privilégiée. Le programme a débuté par des dépôts situés dans la Manche (Normandie). Deux dépôts concernent les dépôts de haches à douille de type armoricain (Trelly, Agneaux) et un dépôt se situe dans l'horizon de l'épée en langue de carpe (Surtainville). Pour comparaison interrégionale, dans le Finistère, un dépôt de haches à douille de type armoricain (Kergariou) et l'ensemble des dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe de Gouesnac'h ont été pris en compte.

Les analyses sont réalisées par ICP-AES sur de petits prélèvements et donnent la teneur des éléments d'alliage (Cu, Sn et Pb) ainsi que des éléments en trace (As, Ag, Ni, Co, Sb, Fe, Mn, Zn, Bi). Tout d'abord, l'homogénéité du métal au sein des objets a été testée afin de voir si les variations observées sont importantes. Si ces variations au sein d'un même objet sont plus importantes que d'un objet à un autre, les différences observées entre les objets n'ont aucune signification.

Ce travail de vérification n'est pas vraiment possible sur les objets des dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe du fait de leur forte fragmentation (seuls les plus gros fragments peuvent supporter deux prélèvements). Les haches à douille du dépôt de Trelly ont donc subi deux prélèvements, un à la douille, l'autre au tranchant. Les résultats montrent une très forte variation des teneurs en Cu et Pb (jusqu'à 23%) et une variation modérée pour Sn (jusqu'à 1%). Par cette approche, on peut ainsi clairement

identifier des objets exotiques par rapport à l'ensemble du dépôt et peut-être se rendre compte d'un recyclage plus ou moins important du métal.

La grande quantité d'objets analysés par dépôt (26 pour Trelly, 31 pour Surtainville, 56 pour Agneaux, 32 pour Kergariou et actuellement 14 pour Gouesnac'h) permet de se rendre compte de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité des dépôts, et de là, de tenter de trouver une signature chimique. En plaçant les points représentatifs des analyses dans des diagrammes ternaires, on se rend compte que la surface de variation liée à chaque dépôt est localisée dans plusieurs zones des diagrammes. Ainsi, les dépôts de Trelly et d'Agneaux (même aire géographique et même horizon métallique : haches à douille) se surimposent quasiment. Le dépôt de Surtainville (même aire géographique mais horizon métallique plus précoce : épée en pointe de langue de carpe) présente un décalage avec un net appauvrissement en Ag et en As par rapport aux autres éléments chimiques. De même, la comparaison avec le dépôt breton de haches à douille (Kergariou) montre que ce dernier présente un net enrichissement en Ag par rapport à Trelly et Agneaux. La comparaison des deux dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe (Surtainville et Gouesnac'h) montre une présence dans une même zone des diagrammes, bien qu'un léger décalage existe entre les deux, notamment dans le rapport Bi/Zn. Des analyses supplémentaires de Gouesnac'h devront permettre de confirmer ou non cette différence.

Ainsi, ces premiers résultats tendent à montrer que l'on peut sans doute dégager des signatures de dépôts d'objets métalliques, en fonction des régions et en fonction des horizons métalliques, à condition que le nombre d'objets analysés par dépôt soit suffisant et que l'homogénéité du métal soit vérifiée.

Cécile LE CARLIER, Jean Christophe LE BANNIER,
Cyril MARCIGNY, Muriel FILY

La création à Bréhal d'un lotissement, ouvrant sur la rue des Naults, a été précédée par une opération de diagnostic. L'emprise du projet, d'environ 2 hectares, a été entièrement sondée, à l'exception d'une zone occidentale où se trouvent les ruines d'une ancienne habitation.

Ce diagnostic, s'il a permis d'explorer un secteur de la Manche dont nous ne connaissons guère les occupations anciennes, ne dit rien de l'histoire antérieure à l'époque

contemporaine, ou peut-être moderne. Un ensemble de fosses circulaires ou subcirculaires, de plantation très certainement, révèle l'existence d'une arboriculture à une date récente, mais inconnue, dans l'un des deux prés. Un fossé indique par ailleurs une structuration différente du parcellaire, là encore de datation récente et imprécise.

Ludovic LE GAILLARD

L'opération de fouille programmée sur la commune de Colomby « La Perruque » a permis de mettre en évidence l'un des moulins hydrauliques les plus complets en France pour le premier Moyen Âge. La première campagne de fouille de 2010 sur la rive gauche du bief a permis d'éclairer un aspect original du chantier préparatoire à l'installation des structures en bois, à savoir l'aménagement d'une terrasse taillée dans les alluvions sablo-argileuses. Cette plateforme constitue une enclave d'une cinquantaine de m² dans le cours d'un bief long de 150 m et large de 6 à 7 m et servait d'assise à l'implantation du moulin en lui-même.

Un bâtiment a priori entièrement en bois prenait appui sur de longues sablières en chêne parallèles à la berge. Ces madriers de 4 à 6 m de long étaient arrimés au sol grâce à un système de puissants pieux de blocage qui pénétraient au travers de mortaises. D'autres sablières, dont nous n'avons plus malheureusement que le négatif sous la forme d'assemblages à mi-bois, complétaient le plan quadrangulaire du bâtiment qui se trouvait de ce fait à cheval sur le bief. De nombreuses pièces appartenant vraisemblablement à une grande roue (grande pale ; courbe d'une roue d'un diamètre estimé à 250 cm ; étrépillons) et à un engrenage (pignon de « lanterne » ; alluchons) ont été découvertes regroupées à proximité de la zone qui devait accueillir le mécanisme d'entraînement du moulin. La dendrochronologie situe très précisément cette phase de construction en 1001/1002 (cabinet d'expertises Dendrotech). Dans le comblement du coursier, une autre pièce architecturale a pu être datée de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. Elle semble ainsi marquer l'ultime restauration d'un moulin qui aura fonctionné pendant un

siècle environ. Après quoi, une phase de récupération des éléments architecturaux en bon état préfigurerait l'abandon définitif du moulin et son possible déplacement au cours du XII^e siècle. À une cinquantaine de mètres plus en aval, un autre moulin inconnu a été repéré depuis le cours actuel du Merderet. Son appareillage en pierre suppose une datation plus récente (XIII^e-XV^e siècle ?).

Très peu de mobilier autre que celui en bois a été découvert : un fer d'équidé presque intact, une dizaine de tessons, des fragments de meules rotatives en tuf originaire de carrières localisées à quelques dizaines de km plus au sud en marge des marais de Carentan, et des ossements d'équidés (cheval ?), dont une patte pratiquement complète aurait pu servir d'appât pour la pêche à l'anguille. Les textes médiévaux du début du XII^e au XV^e siècle correspondant à des donations associent d'ailleurs presque systématiquement les pêcheries d'anguilles aux moulins.

Parmi les milliers de bois d'œuvre du XI^e siècle mis au jour à Colomby, beaucoup proviennent de chênes nouveaux et branchus à croissance rapide, certains ont été émondés, d'autres écorcés par du bétail (chevaux ? chèvres ?). Dans l'attente d'analyses paléoenvironnementales prévues pour la campagne de fouilles de 2011, on peut considérer que le milieu environnant devait être un espace très ouvert constitué de parcelles bocagères et/ou de forêts pâturées.

Vincent BERNARD avec la collaboration de G. BARRACAND, B. CLAVEL, Y. COUTURIER, G. DESHAYES, F. EPAUD, Y. LE DIGOL et S. LEPETZ



Fig. 45 - COLOMBY, la Perruque. Détail d'une des sablières de fondation du moulin et d'un élément monoxyle du coursier (V. Bernard, CNRS, UMR 6566).

EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

La Saline et carrefour de La Belle Jardinière

PALÉOLITHIQUE

Comme pour la plage perchée de Barneville, d'autres plages fossiles actuellement rapportées au stade isotopique 7 sur la base de leur altimétrie, ont fait l'objet de prélèvements pour datations OSL.

Ce sont les deux niveaux sableux rencontrés sur les sites de «La Saline» et au giratoire menant au magasin «La Belle Jardinière», à Équeurdreville.

Le site de la Saline avait livré lors des travaux effectués sur l'ancienne gare de nombreux silex taillés présentant différents états de surface.

Les observations effectuées par Paul Maubray sur l'ancienne gare de triage et par l'équipe du centre de géomorphologie de Caen (C.N.R.S.) lors de l'aménagement de la voie littorale nous donnent une stratigraphie classique.

Le profil est ainsi constitué (description J.-P. Coutard, 1980) :

- 0 à 30 cm : sol limono-sableux remanié par les travaux, gris sombre ;
- 30 à 65 cm : plage de galets brun-jaune à brun rougeâtre ;
- 65 à 85 cm : plage moins riche en galets, surtout sableuse et graveleuse, teintes jaunâtres et grisâtres ;
- 85 à 150 cm : limon ocre plus ou moins sableux ou argileux (probable limon de décantation) ;
- 150 à 170 cm : sable limoneux gris et beige, peu de galets ;
- 170 à 180 cm : sable gris avec roche fragilisée ;
- 180 à 185 cm : sablon rouge ;
- à 185 cm : roche.



Le sondage ouvert à proximité des vestiaires du stade de football donne une séquence un peu différente :

- 0 à 30 cm : terre végétale sableuse rapportée ;
- 30 à 100 cm : remblais principalement constitués de pavés de rue ;
- 100 à 175 cm : sable orangé à petits galets comportant un liseré rouge à la base ;
- 175 à 190 cm : sable gris limono-argileux incorporant des petits galets et des fragments de schiste altéré ;
- 190 à 200 cm : sable jaune incorporant des petits fragments de schiste ;
- 200 à 230 cm : sable jaune beige.

Il ne nous a pas été donné l'autorisation de descendre davantage dans la séquence du fait du statut du terrain, en zone militaire. Aucun artefact lithique n'a été trouvé lors du sondage.

Dominique CLIQUET, Norbert MERCIER
et Jean-Pierre COUTARD

Fig. 46 - EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE, la Saline.
Sondage dans la plage ancienne de l'avant-dernier interglaciaire.

GAULE ROMAINE

Limites et organisation du territoire des *Unelles* Prospection-Inventaire

Les recherches menées depuis plus de 10 ans sur le territoire des *Unelles* ont généré la détection et l'étude de nombreux sites antiques qui pâtiennent de ne pas mieux connaître le cadre de la Cité à laquelle ils sont rattachés. Pas plus ses frontières que sa structuration interne ne sont aujourd'hui clairement définies, ni appréhendées, dans une réelle démarche scientifique de confrontation des sources et de vérification de terrain. La prospection inventaire de 2010 a donc ouvert deux axes de recherches, l'un portant sur la délimitation du territoire des *Unelles*, l'autre sur la consolidation des éléments de voiries inventoriés depuis le XIX^e siècle.

Concernant les limites territoriales, en s'appuyant sur le principe admis que les diocèses sont hérités des anciennes *civitates*, l'objectif fut donc de remonter au plus près de la configuration initiale de l'évêché de Coutances. Deux sources documentaires, les pouillés de 1278-1279 et de 1350-1361, ont été exploitées en plus des cartes anciennes. Ce premier état cartographié, des affinages ont été apportés en utilisant les sources hagiographiques, comme celle relative à la vie de l'évêque Laud (ou Saint-Lô), et certains documents liés à la formation du Duché de Normandie, telle que la donation de Richard III à son épouse Adèle de France, datée de 1026-1027. En l'état, cet espace se trouve limité, à l'est, par la vallée de la Vire et, au sud, par la vallée du Thar ; l'océan en dessinant de fait les façades occidentale et septentrionale. Cette entité géographique intègre donc tout le Nord Cotentin (Hague et Val-de-Saire), le Bocage Valognais, le Plain, la Côte-des-Iles, les marais d'Ouve et le Bauplois jusqu'à la Baie-des-Veys, les marais littoraux de Créances et Lessay, le Coutançais, les deux-tiers nord du Granvillais, le nord-ouest du Bocage Virois et une bonne moitié ouest

du Pays Saint-Lois. Dans cette configuration, la ville de Saint-Lô - *Briovera* à l'époque antique - s'en trouve exclue puisqu'elle appartenait à l'origine à l'évêché de Bayeux.

Concernant le réseau des voies, et au-delà de l'organisation interne du territoire des *Unelles*, la prospection s'est attachée en premier lieu à opérer une étude de l'inventaire sommaire des anciennes séries A à H et surtout à dépouiller exhaustivement les archives de Charles Duhérissier de Gerville. Cet antiquaire du XIX^e siècle, réputé pour son travail de reconnaissance et de collecte d'informations sur les sites antiques du département, fut l'auteur de nombreux articles ou monographies à ce sujet. Au total, plusieurs milliers de mentions ont été recensées, se recoupant parfois. Le travail est loin d'être achevé puisque seuls les documents conservés aux archives départementales ont été exploités. Il reste à visiter tous les manuscrits entreposés à la bibliothèque municipale de Cherbourg. En second lieu, une vérification des mentions anciennes a été entreprise sur l'axe présumé *Alauna* (Valognes) - *Cosedia* (Coutances), sous la forme d'un sondage au lieu-dit « La Cour » à Etienville. Les résultats positifs de cette intervention démontrent qu'une grande partie des observations anciennes sont valides et utilisables.

Loin d'être achevé, ce travail, initialement prévu sur deux années (2010 et 2011), est désormais intégré au PCR sur l'Antiquité en Basse-Normandie, où il fait l'objet d'un atelier de recherche à part entière. La démarche testée pour le Cotentin sera ainsi étendue à l'ensemble de la région.

Laurence JEANNE, Caroline DUCLOS,
Pierre-Yves JOLIVET et Laurent PAEZ-REZENDE

Ces sondages s'inscrivent dans le cadre d'une prospection thématique qui porte sur la définition des limites et de l'organisation de la Cité des *Unelles*. Conduits en août 2010, dans les marais de la Douve, à Etienville, au sud du lieu-dit « La Cour », ils avaient pour objectifs de reconnaître un tronçon préservé de la voie *Alauna* (Valognes) - *Cosedia* (Coutances), d'en étudier l'architecture et d'identifier la nature du franchissement de la Douve. Dans les parcelles situées entre le château d'Etienville et la Douve (extrémité sud de la commune), l'anomalie se signale sous la forme d'un relief linéaire traversant sur près de 800 mètres les prairies humides de la rive gauche de la rivière. D'axe nord-sud, elle surplombe de plus d'un mètre l'altimétrie générale des basses terrasses de la Douve.

Historique des découvertes

Les premières mentions remontent au XIX^e siècle et sont à mettre au crédit de Charles Duhérissier de Gerville dans les années 1820-1830 (articles et manuscrits inédits Archives départementales de la Manche et Bibliothèque municipale de Cherbourg). En 1879, le propriétaire du Château d'Etienville, Charles Vaillant de Folleville, propose une description de la voie dans un ouvrage intitulé *Notes historiques de la paroisse et commune d'Etienville*. L'évocation de « pilotis », de piles, de pieux, de gué par les deux auteurs, est étonnamment précise, en l'absence apparente de travaux de dégagement des vestiges. Dans les années 1970, des pieux, dont certains approchent les 6 m de long, ont été arrachés lors des dragages de la rivière, à l'aplomb de l'axe de la voie présumée. Les datations radiocarbone, effectuées au début des années 1980, sous l'impulsion de Roger Verveur, orientaient la chronologie de l'ouvrage vers le I^{er} siècle ap. J.-C. Ces indications corroborent les allégations anciennes sans pour autant statuer définitivement sur la nature du franchissement.

Résultats des sondages de 2010

Les sondages ont été réalisés sous la forme de trois ouvertures perpendiculaires à l'axe du tracé de manière à appréhender la constitution de la chaussée dans la plaine alluviale et aux abords de la Douve. Deux ont complètement traversé la voie, afin d'étudier en coupe et en plan les fondations de la voie, l'autre est resté superficiel de manière à dégager le revêtement de la chaussée. Aux abords de la rivière, trois autres tranchées avaient pour objectifs de détecter les aménagements liés au franchissement, mais également de reconnaître le profil des berges et la dynamique sédimentaire. Elles ont été réalisées en perpendiculaire du cours d'eau et l'une d'elles a été plus précisément positionnée dans l'axe longitudinal de la chaussée.

En surface, la bande de roulement de la voie est constituée de galets liés par une matrice argilo-sableuse. Ce revêtement affiche un profil convexe très marqué et déborde en s'effilant au-delà des bordures de la chaussée, sans doute sous l'effet de l'érosion. Toutefois, sur la rive orientale, l'étalement de ce niveau de galets, à plat, sur plus de 3 m de largeur et avec la même épaisseur

que sur le dôme de la chaussée, pose la question d'un aménagement de circulation indéterminé sur l'un des bas-côtés. En coupe, ce nappage superficiel repose sur un remblai alterné de sable ocre rouge et de couches de galets centimétriques sur un mètre d'épaisseur. Ce *rudus* recouvre un lit de plaques et moellons calcaires grossiers, disposés de manière jointive, et qui forment l'équivalent d'un *statumen*.

De ce point de vue, la constitution de la voie reprend les principes de construction les plus couramment décrits par les architectes antiques ou bien observés en fouilles. L'originalité de ce tronçon réside dans la fabrication d'un véritable caisson en bois servant à contenir les remblais supportant la chaussée et à protéger l'ensemble de l'érosion due au battage des eaux lors de l'inondation saisonnière du marais. Cette armature mettrait en œuvre plus de 3000 pieux (estimation), disposés en rive ainsi qu'à l'intérieur de la voie, selon un rythme récurrent de 1.75 m. De section octogonale, d'un diamètre de 0.45 à 0.50 m, ils servent sur les bordures à maintenir des madriers d'environ 1.75 m de long, pour 0.27 m de large, et 0.15 m d'épaisseur, posés à chant et superposés sur au moins 4 niveaux, jouant le rôle de bordées. Le premier niveau de madriers est placé en oblique vers l'intérieur de la voie, et l'inclinaison semble assurée au moyen d'un pieu enfoncé selon le même angle, à la manière d'une membrure externe. À l'intérieur, le long des bordées orientales, repose un tronc grossièrement équarri et recouvert par le *statumen*. À l'extérieur, des pieux de plus faibles dimensions ont été disposés le long des bordées, comme pour renforcer la structure.

Ce principe de construction repéré dans le périmètre des deux premières tranchées, soit sur une longueur d'une dizaine de mètres, semble pouvoir être étendu à la plus grande partie de la traversée du marais. Cependant, le sondage perpendiculaire à la voie, réalisé au plus près de la rivière, montre une armature un peu différente, ne mettant en œuvre que deux madriers disposés l'un à plat et l'autre de chant, maintenus par des pieux de petite section et des blocs calcaires. Mais l'arrivée vers le gué est peut-être à l'origine de ce changement de construction. En effet, une vingtaine de mètres avant celui-ci, le profil longitudinal de la voie décroît progressivement.

Le seuil du franchissement est marqué par un changement dans le mode de construction et le type de matériau employé. La voie vient ici buter sur un dispositif de poutrages obliques et de madriers disposés de chant en perpendiculaire à l'axe de la voie. Au-dessus de cette armature, des moellons et blocs de schiste grossiers sont agencés succinctement à la limite du gué et de la chaussée courante. Dans le gué, à proprement parler, le revêtement de circulation est constitué par un lit de petits moellons de schistes émoussés, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. En-dessous, des moellons plus gros, combinés à de larges fragments d'équarrissage de bois, du sable et des pieux de petite section, constituent le *rudus*. Une reconnaissance subaquatique au milieu et sur la rive opposée de la Douve a permis d'observer une structure en bois avec pieux en bordure et au moins



Fig. 47 - ETIENVILLE, la Cour. Détail de la coupe de la voie et de son armature en bois (cliché L. Paez-Rezende).



Fig. 48 - ETIENVILLE, la Cour. Détail de l'agencement des madriers du caisson insérés dans la tourbe, après tronçonnage du pieu de contention, dont on aperçoit la section octogonale (cliché L. Paez-Rezende).

treize lambourdes transversales jointives, sur lesquelles reposaient des blocs de pierre, du sable et des galets. De toute évidence, les dragages des années 1970 n'ont que partiellement détruit le gué.

Approche chronologique et environnement

La découverte de quelques fragments de céramique dans les couches de construction, en rive de la voie, confirme une chronologie générale qui s'inscrit dans le courant du premier siècle de notre ère, période qui correspond à la grande phase d'installation des agglomérations antiques et de réorganisation du territoire des *Unelles*. Par ailleurs, l'exceptionnel état de conservation des bois constituant cette architecture autorise la mise en œuvre d'analyses dendrochronologiques et/ou radiocarbone qui permettront de dater très précisément la période de construction de la voie ainsi que ses différentes phases d'entretien jusqu'à son abandon, signalé notamment par l'encombrement du gué avec des bois flottés et des développements tourbeux.

Sur le plan environnemental, le développement observé de tourbes pré et post-implantation de l'ouvrage garantit, via l'examen des spectres polliniques après carottages, d'une part, une analyse de l'évolution du paysage de cette partie de la Vallée depuis le début de l'Holocène, et, d'autre part, de mesurer l'impact de cette digue sur cette évolution dans les deux parties du marais artificiellement dissociées. Ces analyses vont être mises en œuvre dans l'année 2011.

Conclusion

La traversée des marais de l'Ouve (ou Douve) par la voie reliant Valognes (*Alauna*) à Coutances (*Cosedia*) s'effectue donc grâce à un ouvrage de type « pont-long », exhaussant la chaussée de plus d'un mètre au-dessus de la surface des marais avant de franchir la rivière au moyen d'un gué. Sur la rive opposée, des clichés aériens réalisés au moyen d'un cerf-volant, par F. Levalet, confirment le prolongement de cet axe sous la forme d'un relief plus ténu, mais marqué

par un déficit de pousse. Ainsi vers le sud, la remontée du coteau vers les Moitiers-en-Bauptois semble s'opérer au moyen d'une cavée située à l'est de l'église du village. Au-delà, la voie reprend globalement le tracé actuel de la RD.24, connue sous le nom de « Chemin Perrey », jusqu'à Périers, puis se suit au moins jusqu'à Monthuchon par l'intermédiaire de chemins ruraux et de la RD.535.

Vers le nord, dans le périmètre de la propriété du château d'Etienville, les quelques reliefs ténus, encore perceptibles l'an passé dans l'axe du tracé supposé, ont été effacés par les lourds travaux de réaménagement des jardins. Ces indices et leur orientation laissent néanmoins supposer que la voie passe sous le chœur de l'église d'Etienville, avant de reprendre plus ou moins le tracé de la RD.15E3, puis de la RD.24 jusqu'à Hémévez, la « Chasse de la Garenne » et le chemin rural passant devant l'église de Flottemanville-Bocage, pour déboucher enfin au niveau du hameau de la « Victoire » à Valognes.

Consécutivement à la création du bourg de Pont-l'Abbé, d'après les recherches de J. Deshayes, « le tracé du *cheminum petrosum*, tel qu'il est mentionné à Saint-Jores dès le XII^e siècle - ou encore Chemin Perrey à Vindefontaine (Cf. *ibid.*) - est dévié vers l'est, aux alentours de la fin XII^e ou du début du XIII^e siècle afin de desservir le bourg nouvellement créé et en franchissant la Douve par l'intermédiaire d'un pont ».

Dès lors, le tronçon de la voie romaine qui nous concerne tomberait en désuétude et ne serait plus emprunté qu'occasionnellement ou servirait surtout de desserte dans le marais. L'implantation de l'église d'Etienville au XIII^e siècle, sur son axe présumé, pose la question d'une volonté de détourner définitivement le trafic vers la nouvelle chaussée de Pont-l'Abbé, afin d'assurer le succès de la nouvelle agglomération (foires, marchés...) et surtout l'encaissement des péages au passage du pont ou à l'entrée de la ville.

Laurence JEANNE, Caroline DUCLOS,
Laurent PAEZ-REZENDE

MARTINVEST Bellefeuille

PROTOHISTOIRE - GAULE ROMAINE
MODERNE

Le diagnostic réalisé à Martinvest, au lieu-dit Bellefeuille, sur les parcelles AD.63, AD.76 et AD.82 en préalable à la construction d'un lotissement, a livré des résultats modestes sur le plan scientifique. Les vestiges mis en évidence correspondent en grande partie à des systèmes parcellaires très probablement d'époque moderne (seuls quelques fossés de limites de parcelles correspondent à l'organisation restituée sur le cadastre du 1^{er} Empire).

Seules la pointe de la parcelle AD.76 et la moitié nord-est de la parcelle AD.63 ont livré quelques éléments plus anciens. Un puits non maçonné ainsi que deux foyers ont été mis en évidence dans le premier secteur. Le mobilier recueilli se limite toutefois à trois tessons de céramiques

gallo-romaines ce qui ne permet guère d'établir avec certitude l'appartenance de ces aménagements à la période antique, ni même leur contemporanéité effective. Dans la parcelle AD.63, est présent un réseau de fossés de faibles largeurs qui correspond selon toute vraisemblance à des limites de parcelles. Là encore, le mobilier est pratiquement absent. Il se limite à deux tessons de céramiques, l'un gallo-romain, recueilli dans un calage de poteau, l'autre protohistorique, collecté dans le remplissage d'un des fossés.

Benjamin HÉRARD

La sixième campagne de fouille conduite à Montaignu-la-Brisette se trouvait être la troisième d'une opération pluriannuelle, dont le principal objectif était l'exploration des thermes publics de l'agglomération antique. Cette exploration a été conduite à son terme, avec l'analyse d'une extension de l'ensemble thermal que nous n'envisagions guère.

Il couvre en effet plus de 2400 m², et regroupe, outre le bâtiment dédié au bain, une palestre encadrée de portiques, une basilique à vocation sportive ou sociale, enfin un espace oriental clos, à usage de jardin probablement. Une telle surface paraîtrait exceptionnelle au regard de l'agglomération, ou d'autres ensembles des provinces gauloises ; elle doit se mesurer plus justement au développement de la basilique et du jardin, qui nous semble plus inhabituel.

La fouille a montré que cet apogée n'était cependant pas atteint avant une troisième phase de construction. Dans la première, sans doute partagée en deux temps, l'édifice est un modeste bâtiment rectangulaire, cantonné à une hauteur de la rive septentrionale du cours d'eau. Dans la deuxième phase, il s'agrandit d'un corps de portique, et surtout gagne la pente puis le fond humide : le nouveau corps est construit sur une déclivité, puis remblayé et nivelé ; le ruisseau est canalisé et couvert, la piscine est bâtie sur cette conduite, puis l'ensemble est noyé dans un remblai qui comble totalement le fond de vallon et nivelle parfaitement la palestre. Enfin, dans la troisième phase de

construction, cette palestre est encadrée de portiques, et flanquée au sud d'une basilique rectangulaire, agrandie de deux exèdres hémicirculaires. L'aménagement du jardin est contemporain de cette phase, ou de peu postérieur.

On n'observerait plus ensuite d'agrandissement. En revanche, on relève de multiples transformations, qui touchent toutes les parties de l'ensemble thermal, mais dont il nous est difficile de tirer un phasage unique et linéaire. Il semble néanmoins qu'une restructuration importante affecte au final l'édifice thermal, puisqu'un nouveau couple de pièces chauffées s'y insère dans une quatrième phase. Peut-être faut-il lier à cette restructuration un imposant corps de bâtiment, à usage de *frigidarium* et *apodyterium* probablement, dont nous n'avons aucun indice probant de la position stratigraphique.

On constate que l'ensemble se trouve en dernier lieu considérablement réduit : les portiques sont démantelés, la piscine est condamnée ; l'édifice thermal semble restreint à quelques pièces. Ces destructions caractérisent une cinquième phase dans l'évolution des thermes. Si les précédentes ne sont pas accordées pour l'heure avec le phasage général des vestiges, celle-ci correspond sans nul doute à notre phase 3b, qui est rapportée à la seconde moitié du III^e siècle. Il semble cohérent, au regard des données chronologiques acquises dans nos précédentes campagnes, de placer la création de la palestre dans notre phase 2a, qui voisine la fin du I^{er} siècle et le début du II^e ; la création des thermes pourrait être de peu antérieure.



Fig. 49 - MONTAIGU-LA-BRISETTE, le Hameau Dorey. Vue aérienne de la fouille 2010 (cliché F. Levalet, Archeokap).

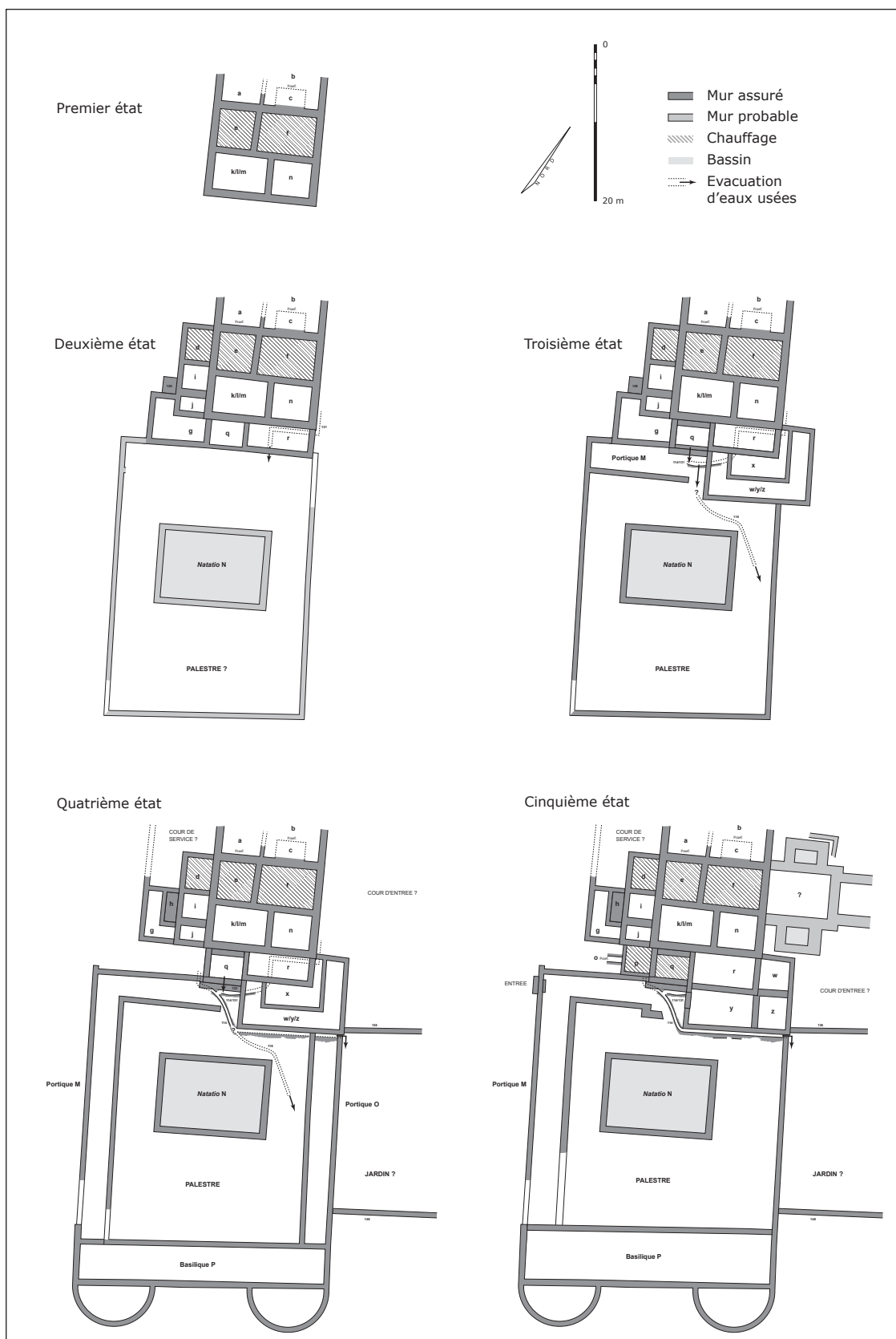


Fig. 50 - MONTAIGU-LA-BRISSETTE, le Hameau Dorey. Phasage provisoire des thermes publics (dessin L. Le Gaillard, INRAP).

Au terme de la fouille que nous avons conduite entre 2005 et 2010, se dégage une partie significative de l'agglomération, dans laquelle apparaissent les thermes publics, mais également trois habitations, deux entrepôts, un moulin. Cet ensemble constitue la deuxième phase d'une histoire antique que nous scindons en trois : la phase précédente correspond à la mise en place initiale du parcellaire et des premiers bâtis, la phase suivante à la restructuration finale du site. Ces phases sont elles-

mêmes partagées en deux, et produisent donc six états définis par un ensemble de structures et de couches. Les termes de l'occupation se placent au milieu du I^{er} siècle et à la fin du III^e siècle, ce qui permet de rapporter chaque état à une durée moyenne de 50 ans.

Ludovic LE GAILLARD et Julie CAVANILLAS

Cette campagne de sondages, réalisée sur la parcelle A2 370, en aval de la fouille, a permis de réaliser quatre transects perpendiculaires au ruisseau de la Fontaine-aux-Presles et un sondage manuel.

La parcelle A2 370 a livré un nombre limité de vestiges. Il semble au vu de la densité de ces derniers que cette parcelle ne soit pas le lieu d'une occupation dense au Haut-Empire. Elle se situerait plutôt dans la périphérie du « noyau central », dont l'édifice thermal - dégagé sur la fouille de la parcelle A2 823 - semble constituer la limite orientale.

Par ailleurs, un bief ainsi qu'un probable sous-bassement de moulin hydraulique ont été découverts et ont fait l'objet d'un repérage en plan.

Enfin, la stratigraphie du cours d'eau et de ses abords semble moins complexe que sur la parcelle A2 823. Néanmoins, la stratigraphie du cours d'eau n'a pu être que partiellement abordée lors de cette campagne de sondages. Il conviendra donc, avant de songer à sonder les parcelles situées en amont de celles de la fouille, de poursuivre par une seconde campagne de sondages dans les parcelles A2 371 et 372, afin de compléter les données mises au jour cette année et de continuer la collecte de données géomorphologiques, en vue de l'étude menée par Axel Beauchamp, étudiant sous la direction de Laurent Lespez, à l'Université de Caen.

Julie CAVANILLAS et Ludovic LE GAILLARD

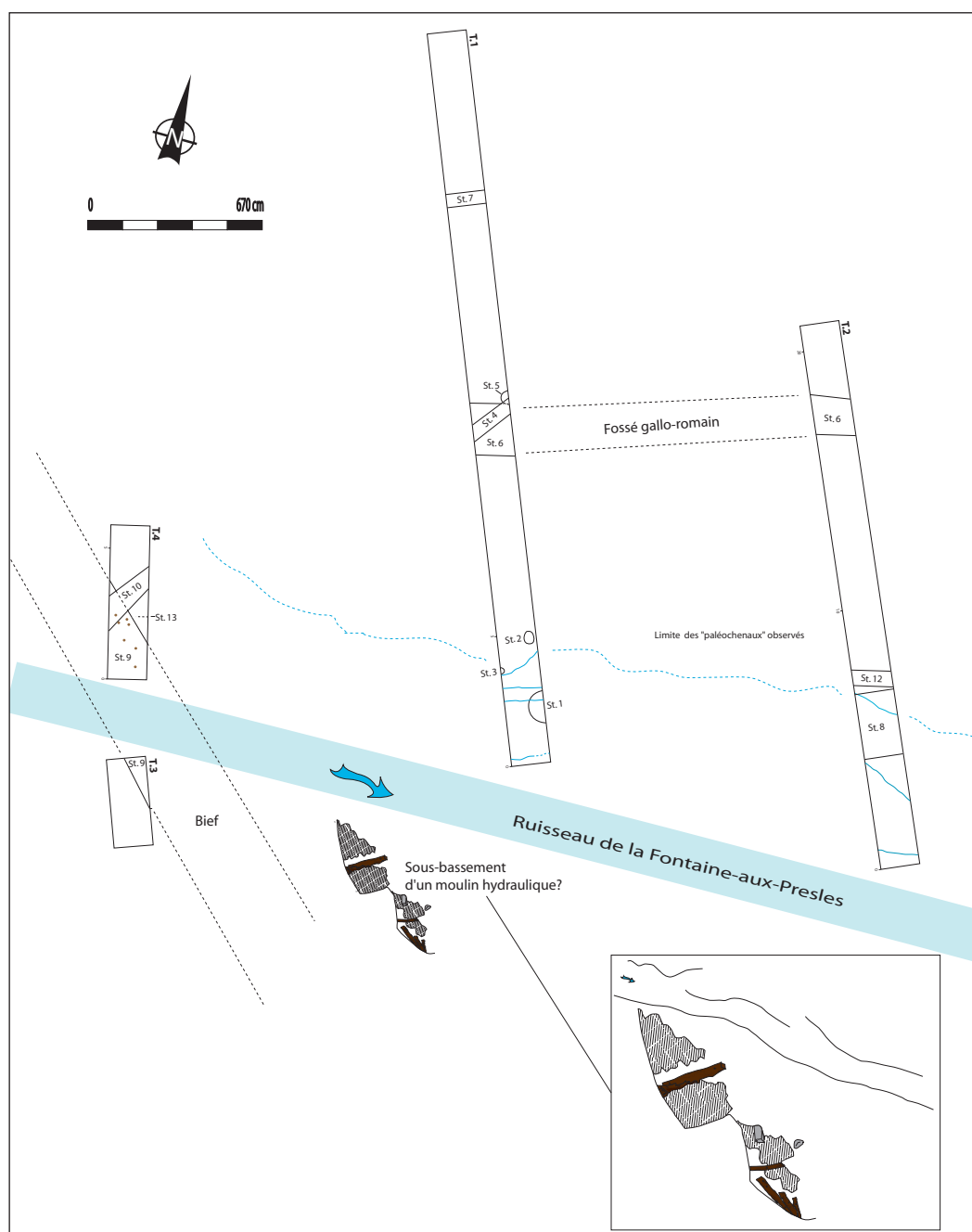


Fig. 51 - MONTAIGU-LA-BRISETTE, le Hameau Dorey. Plan général.

La briqueterie du Porribet, située sur la commune de Saint-Fromond, fut l'un des plus importants établissements de terre cuite architecturale de Basse-Normandie. Cette fabrique a commencé à fonctionner dans les années 1854/1855 et cessa son activité à la fin du XIX^e siècle. Seuls deux fours sont encore en élévation. Ils se distinguent sur le plan technologique des fours habituellement rencontrés dans la région.

Cette année, plusieurs aménagements constitués de sols en brique ont pu être documentés. Ils sont associés à des négatifs de poutres et des piles. Ces niveaux de sol seraient les témoins de bâtiments disparus. Il semble que ces sols aient été installés presque systématiquement aux abords des bâtiments, indiquant un accès, ou un espace, desservant un bâtiment.

Au contact des alandiers de la face nord du four carré, un sol construit en briques, qui servait d'aire de travail pour la conduite du feu, a pu être identifié. Cette aire de travail semble sceller un autre dispositif visible en coupe. Il semblerait qu'il ait pu y avoir différentes phases

d'aménagements au pied du four, liées à des travaux effectués sur la façade nord du four.

Les connaissances sur le plan de l'établissement se précisent. Depuis 2007, les données archéologiques nous permettent d'appréhender une organisation spatiale des activités. Un site industriel est rarement monolithique. Son ordonnancement ne doit rien au hasard, mais dépend étroitement d'une logique de circulation des matières premières, des produits, des énergies et enfin des hommes. En 2009, les résultats avaient permis de proposer un schéma des aménagements et des systèmes de circulation au sein de la briqueterie. Cette année, les fouilles ont permis de compléter ce plan, et de repérer de nouveaux bâtiments ainsi qu'une aire de travail liée au four carré. Cependant, aucune fonction n'a pu être attribuée à ces bâtiments, bien que les registres d'imposition montrent qu'il existait sur la parcelle un dépôt, une maison et un bureau, en plus des halles ou bâtiments de séchage.

Cécile SIMON

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
La Bourdonnière
Projet de lotissement « Les Oliviers 2 »

BRONZE - GAULE ROMAINE

MODERNE

Le diagnostic archéologique conduit sur le projet de lotissement des « Oliviers 2 » à Saint-Martin-des-Champs a révélé des traces d'occupation de l'âge du Bronze, de l'Antiquité et une organisation agraire moderne ou contemporaine bien marquée.

Pour l'âge du Bronze, ces traces se présentent sous la forme d'un mobilier erratique et disséminé sur une grande partie de l'emprise. Il s'agit principalement de fragments céramiques dont les exemplaires les plus discriminants appartiennent à un pot tronconique à cordon horizontal rapporté et digité (Bucket urns du Deverel-Rimbury - âge du Bronze moyen), auquel s'associent deux meules dormantes en granite. Les contextes de collecte de ce mobilier posent le problème de l'identification d'un véritable gisement pour la période.

Pour la période antique, ce sont seulement trois fragments de terre cuite architecturale dans des fossés modernes, ou hors contexte, qui n'ont pas d'intérêt particulier malgré la proximité supposée de la voie *Legedia* (Avranches) - *Noviodunum* (Jublains).

L'essentiel des vestiges appartient à des développements de linéaires fossoyés dont l'origine n'est sans doute pas très ancienne. Le mieux représenté se cale selon un axe nord-

est / sud-ouest ou perpendiculaire et regroupe soixante-cinq segments. Dans l'environnement actuel, cette orientation constitue la trame de base du parcellaire. Elle décline un maillage particulièrement dense, dont certains représentants montrent une réelle péréquation avec des limites parcellaires figurant sur la levée de 1809. Des groupements de deux à quatre segments, sur une dizaine de mètres de tranchée, évoquent soit l'encadrement de talus ou de haie, soit l'itinéraire de petits cheminements destinés à la desserte agricole, mais plus sûrement une culture selon le procédé du billon ou planche et dérayures. Les faibles espacements réguliers (environ 2 m) entre plusieurs linéaires et la répétition des agencements en sont un témoignage flagrant. Le second réseau présente une orientation est-ouest ou perpendiculaire auquel sont associés deux chemins, l'un tourné vers la desserte de l'habitat, l'autre à vocation de desserte agraire. En dehors de ces deux grands tracés, cette orientation ne semble pas générer un parcellaire très développé.

Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON
et Jérôme PAIN

L'intervention archéologique sur le tracé neuf de la RD 373, déviation du hameau de la Bruyère à Saint-Pair-sur-Mer, s'est révélée particulièrement limitée en termes de reconnaissance de vestiges en relation avec des occupations anciennes. À l'exception de deux fragments de sigillée et trois fragments de céramique de facture « protohistorique » au sens large, découverts hors

contexte, l'essentiel des vestiges est constitué par des fossés parcellaires en adéquation avec la trame figurant sur le cadastre de 1825, ou la trame actuelle, ainsi que par une dizaine de fosses de plantation.

Laurent PAEZ-REZENDE et Jérôme PAIN

La tour Vauban, qui constitue l'élément de référence du site de l'île de Tatihou, a fait partie dès l'origine d'un bel ensemble fortifié délimité par des douves et comprenant des édifices abritant des hommes de troupe et leurs officiers. Cet ensemble a fortement évolué depuis au moins 1693 et malgré les plans successifs, de nombreuses questions restent posées sur l'évolution et la chronologie du site, comme sur l'état des constructions enfouies. Le projet de mise en valeur du site de la caserne dominé par la tour de Tatihou a naturellement nécessité une campagne d'étude archéologique, devant porter sur l'emplacement du bâtiment des officiers et celui dit « du gardien », les casernes ou pavillon 6 du plan de 1852 ayant elles fait l'objet de fouilles en 2001.

Par ses résultats, l'opération de 2010, comme celle de 2009, a largement dépassé ses objectifs initiaux. Cette opération a permis de prouver la présence d'un bâtiment antérieur à celui décrit sur le plan de 1775 et a permis le dégagement de la tour d'angle nord-ouest dont l'excellent état de conservation doit être noté.

Les structures mises au jour sont en premier lieu la maison dite « du gardien ». Elle se situe à l'ouest de la cour en vis à vis du pavillon des officiers. Ce bâtiment de forme rectangulaire est pourvu de trois pièces dans sa dernière phase, les deux pièces principales étant chacune dotée d'une cheminée dont subsiste la base des jambages. La morphologie de cet édifice est conforme au plan de 1775



Fig. 52 - SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, île Tatihou. Vue générale du chantier (cliché B. Fauq, SRA).

dont la réalisation est postérieure à une phase importante de remaniement. À l'occasion de sondages réalisés aux angles des murs, il a été constaté que certains d'entre eux avaient été repris au dessus de fondations plus anciennes. Ces premières maçonneries sont du reste liées à des niveaux de sols recouverts de remblais par la suite et donc rehaussés. Se confirme ainsi la présence de la «petite caserne» représentée sur un plan de 1738. Le premier édifice semble avoir été détruit par le feu peu après 1748 comme le confirment la couche de cendres et des indices de rubéfaction mis au jour lors des sondages. Il est important de rappeler qu'une observation similaire a été faite en 2009 pour le bâtiment des Officiers.

L'édifice du gardien s'est donc développé le long de la douve dont il n'a pas été possible pour des raisons techniques de reconnaître la morphologie. Vers le nord, l'espace le séparant d'une tour a été fermé de murs, créant ainsi une petite courette d'environ 70 m² de surface qui a abrité une pièce en appentis puis ultérieurement, au XIX^e et au début du XX^e siècle, des installations domestiques. Tout indique que depuis le seuil aménagé à l'angle sud-est, on traversait la cour pour accéder à la tour d'angle longtemps préservée (détruite entre 1852 et 1893).

La tour dont on a longtemps cru qu'il n'en subsistait rien, est de forme circulaire, d'un diamètre extérieur de 6,40 m, et ses maçonneries épaisses de 1 m sont liées à l'argile. Est venue s'accoler à son parement extérieur, au nord et à l'est, une chemise talutée sans doute destinée à protéger ses fondations de l'attaque des flots envahissant

la douve. Ce chemisage date vraisemblablement de la fin du XVIII^e siècle et est contemporain d'une phase de travaux ayant conduit aussi à la fermeture de la courette à l'est. Le diamètre intérieur de la tour fait 4,40 m et il ne subsiste que la pièce basse dont le sol est initialement composé de dalles de schiste et de granit. Si on excepte la présence d'une cheminée dont la base des jambages de granit est chanfreinée, et la porte d'accès, aucun autre aménagement n'a pu être reconnu du fait des arasements. Le sol de la tour a été ultérieurement rehaussé par l'apport d'un hérisson de pierres recouvert ensuite de terre battue. Cette surélévation de près de 20 cm a concerné aussi l'âtre de la cheminée et les emmarchements de l'escalier. Il est possible que ces travaux soient liés à une mise hors d'eau de ce premier niveau peut-être noyé lors de marées importantes.

En conclusion et même s'il serait souhaitable de poursuivre une campagne de sondages pour vérifier la morphologie de la douve, retrouver la tour sud-ouest de la ferme fortifiée et préciser le plan du premier édifice du gardien antérieur à 1738, les résultats de l'année 2010 sont probants. Outre la mise au jour de la maison du gardien, on en retiendra surtout la « re-découverte » d'une tour qui apporte de nouvelles données sur la physionomie originelle d'une caserne « insulaire » de l'Ancien Régime.

Bertrand FAUQ en collaboration
avec Sébastien MARZIN et Tiffanie MORELLE

SAVIGNY-LE-VIEUX

Abbaye

MOYEN ÂGE
MODERNE

La commune de Savigny-le-Vieux se situe dans le département de la Manche, dans l'arrondissement d'Avranches. L'abbaye est édifiée, sur le plan historique, au carrefour de trois provinces : la Normandie, dont elle dépend, et se situe à quelques kilomètres de la Bretagne et du Maine.

Savigny-le-Vieux est l'une des plus importantes abbayes de Normandie. C'est probablement un acte de Raoul I^{er}, comte de Fougères, qui fonde l'édifice en 1112. Ce document concède le vallon de Savigny à Vital, important prédicateur de l'ouest de la France et aussi d'Angleterre, selon les termes suivants : « *Moi, RAOUL de FOUGERES (...) je donne à Dieu Tout-Puissant ma forêt de Savigny...* ». « *Disons à tous enfants de l'Eglise catholique (...) que nous donnons ces fonds pour y bâtir, Dieu aidant, une abbaye par les soins du Frère Vital, tant pour son salut et le nôtre que celui de tout le monde* ». À l'origine, l'abbaye est dédiée à la Sainte Trinité puis à Notre Dame au XIII^e siècle. À la fin de ce siècle, une période de déclin s'amorce. En 1433, le comte de Laval assiège l'abbaye. S'ensuit dès le début du XVI^e siècle, une diminution conséquente des effectifs monastiques : alors que l'abbaye abritait encore 43 moines en 1500, ils ne sont plus que 6 à y résider en 1670. Dans les années 1730, un logis des hôtes fut construit à l'ouest

du cloître. Et c'est en 1790 que les moines abandonnent définitivement l'abbaye. Vendue le 12 thermidor an III (1795), celle-ci est alors démantelée afin d'être transformée en carrière de pierre. Sur le terrain, le peu d'élévations encore en place témoigne d'un démantèlement important, cette relative persistance semble toutefois souligner la très forte solidité des maçonneries. Toutefois, un plan de l'église et de ses dépendances a été dressé en précisant la fonction des volumes le 12 thermidor an 3 (1795) par Henri léger et Nicolas Lecoy. En 1831, le plan napoléonien montre que l'abbaye est encore en partie visible : église, réfectoire, dortoir, quartier des Hôtes.

Suite à l'acquisition d'une partie du site de l'abbaye par la communauté de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët en janvier 2000, une mise en valeur est actuellement menée par François Pougheol, architecte DPLG.

Une première intervention archéologique a été effectuée en 1935 par J. Buhot dans l'Eglise. Plus récemment, un diagnostic archéologique réalisé en 2001 a été complété de quelques sondages au pourtour du cloître en 2003. Puis en 2008-2009, le dégagement des structures du transept sud et la réalisation d'un plan précis ont été effectués.



Fig. 53 - SAVIGNY-LE-VIEUX, abbaye. Vue générale des sondages ; à gauche, le Logis des Hôtes.

Pour l'année 2010, une nouvelle opération a consisté en un suivi archéologique des terrassements pour l'installation d'un système d'assainissement des eaux usées. En effet, la maison des hôtes est en cours de réaménagement qui consiste à isoler les murs intérieurs et à créer des espaces sanitaires, des bureaux et une salle de réunion pour un futur bâtiment d'accueil du public. Le système d'assainissement se situe à l'ouest de la maison des hôtes à environ une vingtaine de mètres. Il a donc été pratiqué 5 tranchées séparées de 0,70 m sur une longueur de 22 m et une profondeur de 0,60 m. Le suivi archéologique des terrassements a permis d'affirmer qu'aucun niveau

médiéval en place n'a été touché par l'installation du système d'assainissement. Toutefois les observations archéologiques ont permis de confirmer l'altitude du « parterre » (jardin) qui se trouve à l'origine en contrebas d'environ 1 m par rapport au rez-de-chaussée de la maison des hôtes. Le mur en élévation ainsi que le mur mis au jour dans le sondage n° 2 peuvent être interprétés comme le mur d'enceinte ouest du jardin.

Joseph MASTROLORENZO

MODERNE

SOTTEVAST La Galanderie - tranche 1

Le diagnostic archéologique conduit sur les 54 716 m² de la ZAC de « La Galanderie », à Sottevast, a révélé les vestiges d'un établissement rural de la première moitié de l'Epoque Moderne.

Implanté dans l'orbite du château, et peut-être même à l'intérieur du domaine seigneurial, il investit une légère éminence topographique de la rive gauche de la *Douve*. L'habitat principal est représenté par un bâtiment de trois pièces, érigé sur des fondations maçonnées, dont l'épaisseur avoisine ou dépasse le mètre. Très largement démantelée, l'une des pièces conserve néanmoins un sol en terre battue et les traces d'une structure de combustion ; quelques fosses et trous de poteau accompagnent également l'organisation de cet ensemble.

Cet édifice s'inscrit dans un environnement modelé par plusieurs réseaux fossoyés, dont les développements les plus denses gravitent autour de l'habitat. Plusieurs de ces linéaires contiennent des éléments céramiques contemporains des artefacts collectés sur le bâtiment.

Ainsi sur le plan chronologique, le corpus céramique, principalement alimenté par des productions dites du Bessin-Cotentin, grès et céramiques communes, permet de cerner une plage d'occupation comprise entre la fin du XV^e siècle et la fin du XVII^e siècle.

Laurent PAEZ-REZENDE, Hélène DUPONT
et Gaël LÉON

Le projet d'aménagement d'un Centre Régional du Développement Durable par la Communauté de communes du canton de Brécey, sur le territoire de la commune de Tirepied, a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 296 328 m². Les terrains sont situés le long et au nord de la RD 911, aux confins des communes de Tirepied, Ponts, Saint-Senier-sous-Avranches et Saint-Brice, à proximité de l'échangeur du Parc de l'A 84 (échangeur 36), entre les lieux-dits du « Chêne au Loup » et de « Crux ». La limite ouest de l'emprise est définie par le tracé du ruisseau de *la Mazurie* et la limite nord par le chemin rural n° 4.

L'emprise des travaux occupe les versants et le sommet de l'interfluve formé par la Sée au sud et le ruisseau de *la Mazurie* à l'ouest. En bas de pente, l'altitude NGF est de 17 m au niveau de la RD 911 et de 11,5 m au bord du ruisseau de *la Mazurie*. Le point haut de l'emprise culmine à 48,5 m et se trouve vers la limite nord-est des travaux, à proximité du chemin rural n° 4. Le dénivelé maximal est donc de 37 m mais il n'est pas régulier. On observe une rupture de pente somme toute assez douce séparant le versant du plateau, laquelle coïncide schématiquement à la ligne de séparation cadastrale entre les parcelles ZO 63 et 64. Cette limite de configuration topographique correspond à une limite de distribution et d'orientation des structures linéaires.

L'introspection mécanique a révélé la présence quasi constante d'archives sur la totalité de l'emprise. Les vestiges sont exclusivement fossoyés. Il s'agit très majoritairement de fossés et plus rarement de structures ponctuelles se laissant lire à 60 cm de profondeur. Les comblements sont stéréotypés et consistent généralement en un limon brun-gris peu anthropisé.

La plus ancienne occupation repérée concerne l'horizon chrono-culturel campaniforme avec une fosse apparemment isolée ayant livré un lot céramique fort de 12 formes graphiquement restituables, et composé de gobelets campaniformes et de céramiques dites d'accompagnement (Besse, 1996a et b). Au niveau chronologique, l'ensemble, même s'il reste réduit, n'est pas sans évoquer les assemblages les plus anciens de Normandie datés du dernier tiers du III^e millénaire (Marcigny *et al.*, 2005 ; Noël, 2008).

À quelques centaines de mètres de celle-ci, un bâtiment sur poteaux, trouvant un point de comparaison aux Pays-Bas, a livré quelques fragments céramiques dont un élément de céramique dite d'accompagnement. Il s'agit d'une forme haute à paroi rectiligne pourvue d'un large cordon préoral découverte dans une fosse incluse dans l'emprise du bâtiment. La lèvre du récipient est arrondie et très légèrement aplatie de manière à former un bourrelet vers l'extérieur. Le corpus de la St. 180 peut être daté du dernier tiers du III^e millénaire. Nous pourrions être alors dans la même fourchette chronologique, mais on ne peut bien entendu écarter la première moitié du II^e millénaire

(Bronze ancien II/début Bronze moyen) où l'on retrouve régionalement ce type de récipient (Marcigny *et al.* 2005 et 2007).

Les trous de poteaux dessinent le plan d'un bâtiment orienté est-ouest, avec une extrémité en abside à l'ouest, des lignes de poteaux doublées et un alignement de refend. Il est probable que l'édifice se prolonge en direction de l'est. Il est établi qu'il mesure 6,5 m de largeur et au moins 13 m de longueur, soit une superficie d'au moins 84,5 m².

Si on admet la céramique comme élément de datation, c'est-à-dire si l'on admet que la fosse est synchrone avec le bâtiment et non pas une juxtaposition spatiale hasardeuse, alors il faut chercher des points de comparaisons dans la période campaniforme. Le bâtiment de Tirepied a un quasi jumeau dans le corpus de bâtiments présenté par Marc Vander Linden dans « Le phénomène campaniforme dans l'Europe du 3^e millénaire avant notre ère. Synthèse et nouvelles perspectives » (Vander Linden, 2006). Il s'agit d'un bâtiment naviforme de 6 à 7 mètres de largeur comme à Tirepied et une vingtaine de mètres de longueur (pour 13 m avérés pour le moment à Tirepied) découvert aux Pays-Bas, à Mölennarsgraf (Louwe Kooijman, 1974). Il présente la même double couronne de poteaux vers les absides, quelques poteaux de refend interne ainsi que quelques fosses, mais peu nombreuses à l'intérieur.

L'autre horizon chronologique rencontré concerne le début de La Tène finale. Il s'agit d'un vaste réseau fossoyé parcellisant tout autant le plateau que le versant de l'interfluve, sur la totalité de l'emprise. On observe une zone de forte densité structurelle sur chacun des deux secteurs, sous la forme d'un enclos rectangulaire nettement identifié sur le versant et incluant de nombreuses structures ponctuelles correspondant à l'empreinte d'un bâtiment où se sont déroulées des activités de combustion à visée domestique ou artisanale. Sur le plateau, la densité des fossés est telle qu'il est difficile de restituer incontestablement le plan général. Pour autant la présence d'un angle d'enclos est certaine et, en cet endroit, les structures ponctuelles deviennent plus nombreuses qu'ailleurs sur le plateau et le mobilier céramique est aussi plus fréquent. On observe également une nette anthropisation des comblements. C'est sur ces critères que nous interprétons cette zone comme le lieu d'un habitat. Le décapage exhaustif permettrait de déterminer s'il s'agit d'enclos emboîtés (résultant de phases d'aménagements successifs) accompagnés d'un parcellaire attenant souvent recréusé.

Ces découvertes laténiennes font écho aux trouvailles faites lors des travaux de l'A. 84. À Braffais (Aubry, 2000), c'est sur le plan structurel que l'on trouve des similitudes. À Plomb, au lieu-dit « Le Pré en Pente » (Lepaumier, Gaubert Pasquier, 1999), sur l'autre versant de la vallée de La Mazurie, c'est le mobilier céramique qui fait assez directement écho aux trouvailles de Tirepied (avec une légère postériorité pour le site de Tirepied), la faible

ampleur du décapage réalisé à Plomb ne permettant pas de caractériser la structuration mise au jour à l'époque.

Le diagnostic de Tirepied vient judicieusement compléter les résultats obtenus sur le tracé de l'A 84 en améliorant la vision que l'on peut avoir de la première mise en valeur étendue des sols autour de La Tène moyenne et finale

et en renseignant ponctuellement une nouvelle période (le Néolithique final et le début de l'âge du Bronze), par ailleurs assez mal connue régionalement.

David FLOTTÉ

CONTEMPORAIN

TOLLEVAST Hameau du Flaquet

Dans l'ensemble résidentiel qui voisine à Tollevast l'échangeur tout récemment ouvert, se lotit depuis 2008 un nouvel espace de 7,5 hectares, dont un diagnostic en 2010 a couvert la deuxième tranche, sur une surface un peu inférieure à 2 hectares.

L'ensemble des vestiges mis au jour concerne des époques récentes. Fossés pour le parcellaire, fosses pour l'arboriculture, ne peuvent en effet se rapporter qu'à la période contemporaine ou, au plus tôt, à la période

moderne : aux fossés se réfèrent des limites portées sur la levée cadastrale de 1814, avec les fosses se dessine un quadrillage dont les orientations sont calquées sur ces limites, ou sur les limites existantes. Il faut y relever néanmoins un fossé isocline qui ne figure pas sur ce cadastre.

Ludovic LE GAILLARD

CONTEMPORAIN

TOLLEVAST Les Chèvres

Dans la proximité de l'échangeur ouvert tout récemment à Tollevast sera créée une petite zone artisanale : son emprise couvre près de deux hectares de prairies, qui ont intégralement fait l'objet d'un diagnostic.

Celui-ci montre d'une part, un réseau fossoyé qui se réfère essentiellement à un parcellaire récent, figuré sur le cadastre de 1814 ou des documents postérieurs, et d'autre part, un fond humide qui s'est trouvé asséché avec le creusement d'un fossé de drainage. Plus spécialement, le réseau fossoyé compte deux états, le premier - une seule limite - est fixé sur ce long drain, le second - toutes les limites actuelles ou récentes - est divergent. Parallèlement, le fossé de drainage compte lui aussi deux états, qui concernent le creusement mais non son orientation.

Nous supposons que ces transformations pourraient être concomitantes : l'assèchement du fond humide s'accompagnerait d'un premier parcellaire, lâche encore, ou partiel ; puis le reprofilage du fossé de drainage se joindrait au second, dense et étendu. Ce second parcellaire est mis en place - au plus tard - au tout début du XIX^e siècle, il suit des essartages commencés sans doute avec les travaux de la route royale (achevée en 1776). De fait, le premier parcellaire se placerait dans la toute fin du XVIII^e siècle, ou dans une période quelque peu antérieure, et un contexte de défrichement partiel de la forêt.

Ludovic LE GAILLARD

FER

URVILLE-NACQUEVILLE La Batterie Basse

Depuis 2009, les recherches de terrain ont repris sur cette énigmatique occupation littorale située aux portes de la presqu'île de la Hague. Si plusieurs hypothèses ont pu être proposées à partir de l'analyse des données anciennes, les sondages réalisés en 2009 ont permis de préciser plusieurs points quant à la nature de l'occupation. Les vestiges laténiens, qui avaient alors pu être observés sur plus de 500 m de côte, se distinguaient en deux secteurs : un funéraire à l'ouest et un artisanal/domestique à l'est.

En raison de la forte érosion des vestiges notée durant le diagnostic, les recherches de cette année se sont concentrées prioritairement sur le secteur Est. Un décapage d'environ 3500 m² a pu y être réalisé afin d'y mettre en évidence un enclos fossoyé ceinturant un bâtiment circulaire (deux autres signalés anciennement ont aujourd'hui totalement disparu). Malheureusement, ces structures encore bien conservées jusque dans les années 60 sont aujourd'hui détruites à 50%. Cet enclos

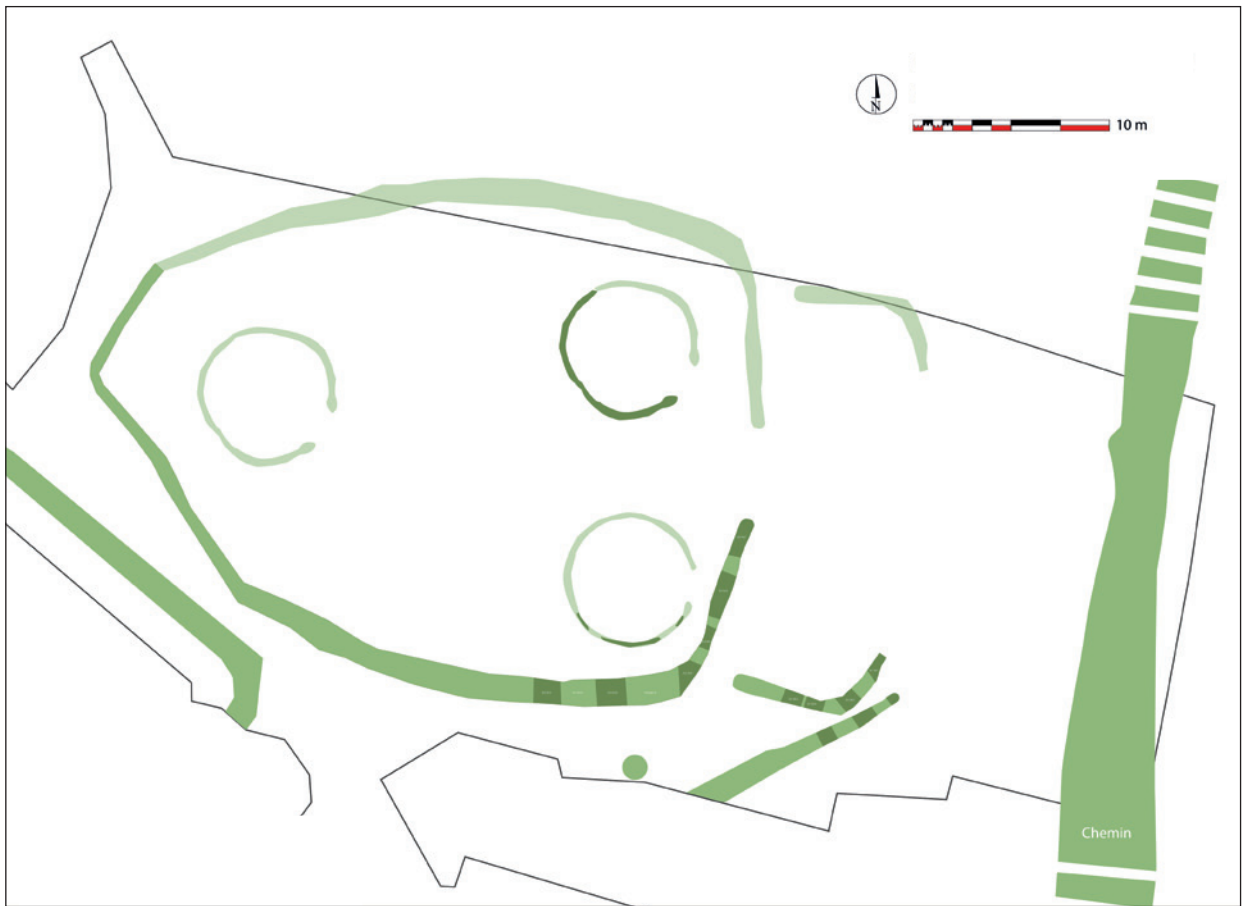


Fig. 54 - URVILLE-NACQUEVILLE, la Batterie Basse. Proposition de restitution (en grisé) de l'enclos et localisation des bâtiments circulaires observés anciennement (topographie C. Damourette / A. Lecanuet, DAO A. Lefort).



Fig. 55 - URVILLE-NACQUEVILLE, la Batterie Basse. Vue de la fouille 10 (cliché A. Lefort).

jouste au sud une cour limitée par au moins trois fossés dont l'un d'entre eux est doublé d'une clôture en bois. Un puits accolé à cette petite clôture abritait dans son comblement une amphore républicaine quasi complète.

À l'arrière de cette clôture a également pu être fouillé un épandage de mobilier résultant de l'érosion des anciennes couches d'occupations dans lequel ont pu être mis au jour deux statères en or côtoyant de nombreux tessons d'amphores appartenant à un minimum de 10 individus. Enfin une double clôture en clayonnage a pu y être suivie sur près de 8 mètres de longueur.

Bien que les niveaux de sols aient depuis longtemps été emportés par la mer, le comblement des fossés laisse une impression de propreté peu compatible avec l'existence d'une occupation permanente de type habitat. Dans le cas contraire, la proximité du fossé d'enclos avec les bâtiments circulaires aurait dû favoriser d'abondants rejets détritiques, or, il n'en est rien. Les coupes stratigraphiques illustrent nettement les phases durant lesquelles la végétation tapisse les parois du fossé au fur et à mesure de son comblement. Ces couches, pour certaines exclusivement végétales, ne renferment qu'extrêmement peu de matériel déritique. La fouille manuelle d'une grande part de ce fossé n'a en effet livré en tout et pour tout que 15 tessons de céramique pour une quantité de faune relativement faible (environ 230 nombres de restes pour un total d'environ 4,5 kg). Nous sommes bien loin des rejets domestiques habituellement mis au jour sur les sites d'habitat. Si l'érosion des sols ne nous a pas permis de noter la présence de foyer central, l'absence dans les fossés de mobilier lié à la vie domestique est également à signaler (pesons, fusaïoles, pots de cuisson, etc.).

Une vocation agricole demeure pour l'heure également difficile à argumenter tant les témoins directs font défaut.

Certes, le spectre faunique et les restes carpologiques illustrent des pratiques de culture et d'élevage dans les environs, que les analyses palynologiques et xylologiques nous présentent comme largement ouverts et anthropisés, mais ils ne suffisent pas à pallier tous ces manques (outillage et structures de stockage). Il faut cependant mentionner que le seul témoin de pratique véritablement agricole ou domestique consiste en un fragment de *catillus* prélevé en 2009 à la surface du fossé d'enclos.

Les témoins directs d'activités artisanales sont quant à eux nombreux. Ils se concentrent à l'extérieur de l'enclos. La répartition des ébauches de bracelets et des éléments de briquetages dessine deux secteurs aux fonctions bien distinctes. Le premier est centré sur la cour ; le second est situé à l'arrière de cette même clôture qui semble donc jouer un rôle important dans l'organisation de l'espace. Les ébauches de bracelets en lignite retrouvées en contexte fiables ont systématiquement été mises au jour dans le comblement des fossés délimitant la cour ainsi que sur ses lambeaux de sols préservés tandis que les éléments de briquetages sont concentrés autour de la sole située au sud de la double clôture.

À l'énoncé de tous ces éléments, force est de constater la difficulté de caractériser cette occupation étonnante à plus d'un registre. Le caractère peu banal des assemblages mobiliers (monnaies en or, amphores, ossements de baleine, bâton de jet, quasi-absence de céramique, etc.) et leur association avec un enclos de dimensions modestes seulement occupé par deux petits bâtiments circulaires (trois selon R. Lemièrre ; archives SRA Basse-Normandie) tout aussi atypiques ne correspond pas, en effet, à un schéma classique d'établissement rural.

Anthony LEFORT

MOYEN ÂGE

VALCANVILLE Le Hameau de l'Hôpital

Le diagnostic, réalisé en mars 2010 au lieu-dit « Le Hameau de l'Hôpital » à Valcanville, sur une surface de 2425 m², a mis en évidence l'amorce d'une structuration parcellaire que l'examen de la céramique, issue des fossés concernés, permet de situer aux X^e-XII^e siècles.

Somme toute de portée limitée, cette opération permet de prendre acte d'une organisation parcellaire médiévale,

probablement distante du noyau principal d'occupation, supposé se fixer au niveau de l'église paroissiale ou de la Commanderie.

Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON
et Denis THIRON

VALOGNES

Boulevard de Verdun

MODERNE

Le jardin et les deux amples labours qui subsistaient à Valognes dans l'angle du boulevard de Verdun et de la rue du Château, tout près du centre-ville, vont faire l'objet d'un ample programme immobilier. L'emprise de cette résidence de Beaurepaire a donc fait l'objet d'un diagnostic, sur près de 3 hectares.

Cette opération, conduite à 500 mètres des premiers vestiges de l'agglomération antique d'*Alauna*, n'a pas livré de structure assurément gallo-romaine. Seuls deux fossés parallèles, divergents dans le parcellaire actuel comme dans les réseaux fossiles, pourraient se rapporter à cette période. Ils sont isolés à l'est de l'emprise, et l'on note précisément la disparition progressive, d'est en ouest, des petits restes de mobilier gallo-romain mêlés au limon qui sous-tend les labours. Peut-être touchons-nous ici à la dernière limite des terres d'*Alauna*.

Les réseaux fossiles qui ont été mis au jour appartiennent donc à des temps plus récents. Une trentaine de tessons renvoie à la période moderne, ou médiévale peut-être pour certains. Trois réseaux ont été mis en évidence, à partir d'observations spatiales et stratigraphiques : les deux premiers sont récents, et subsistent par leur orientation dans le parcellaire actuel ; le troisième leur est antérieur, mais n'en diffère guère dans la structuration.

Aucun ne semble devoir être associé à un habitat. Les autres creusements observés comptent surtout des fosses de plantation circulaires, et deux vastes excavations (résultant d'extraction du calcaire ?).

Ludovic LE GAILLARD

VASTEVILLE

Chapelle Sainte-Madeleine

MOYEN ÂGE

L'intervention réalisée fait suite à la destruction de la chapelle Sainte-Madeleine par le locataire du terrain. Une série de 18 tranchées a été creusée de part et d'autre de la chapelle ruinée. Cette chapelle date du Moyen Âge. Une première mention de l'édifice de 1332 se trouve dans le «Livre blanc» du chapitre de la cathédrale de Coutances : «Vasteville... In dicta parocchia sunt due capella sine dote» [«Vasteville :Dans ladite paroisse existent deux chapelles non dotées»] (*Auguste LONGNON, «Pouillés de la Province de Rouen», Paris, Imprimerie nationale, 1903, p. 319*), cependant le vocable de ladite chapelle n'est pas précisé. Celle-ci doit bien être distinguée de la chapelle Saint-Nicolas, établie au manoir de Vasteville en 1569.

La plupart des tranchées n'ont pas donné de résultat probant, sauf au sud de la chapelle. Trois sépultures sont réalisées avec des plaques de schiste formant un coffre et le fond de fosse : sépultures 8-1, 8-2 et 8-4, cette dernière

se trouvant en partie sous le mur de l'édifice sans que l'on puisse dire si elle a été réalisée avant la construction de la partie moderne de la chapelle ou bien s'il s'agit d'une sape sous la fondation. Elle correspond vraisemblablement à une sépulture d'enfant. La dernière tombe (sépulture 8-3) est réalisée en moellons de grès formant un coffre. Dans la tranchée 5 à l'est du bâtiment, les vestiges de la limite de l'enclos (st. 5-1) ont été repérés ; cette structure est composée de pierres faisant penser à une fondation.

À ce jour, aucune suite n'a été donnée à cette évaluation, la mise en culture ne mettant pas en péril les sépultures profondément enfouies.

Bertrand FAUQ
en collaboration avec Daniel HÉLYE

Dans le cadre d'une étude sur les tumulus protohistoriques de la presqu'île de la Hague, une opération de fouille a été conduite sur le tumulus de la « Lande des Cottes » à Vauville. En effet, ce tertre présentait, fait rare dans la presqu'île, un profil régulier et complet qui ne portait pas les stigmates habituels des fouilles conduites sur la zone au XIX^e siècle. Il était situé à quelques centaines de mètres des tumulus déjà fouillés de la « Fosse Yvon », des « Delles » et du « Bois des Hougues ». Il prenait de ce fait place dans un contexte local particulièrement marqué par la présence de sépultures, potentielles ou avérées, clairement attribuables à la série des sépultures à poignard caractéristique des sépultures privilégiées du début l'âge du Bronze en Bretagne et dans l'ouest de la Normandie.

Trois phases d'utilisation du tumulus sont clairement apparues au cours de la fouille :

- dans un premier temps, un coffre à encorbellement en pierre a été aménagé dans l'emprise même d'un habitat attribuable à la fin du 3^e millénaire avant notre ère. Aucun élément datant n'a pu être clairement associé à cette sépulture sans mobilier dont la relation avec l'habitat précédemment cité reste à définir. Le coffre a par la suite été condamné par l'érection d'un petit tumulus à masse argileuse ;
- par la suite, une autre sépulture, orientée est/ouest, a été déposée à quelques mètres de la précédente. Il s'agit d'une inhumation accompagnée d'un abondant dépôt funéraire composé d'un poignard en bronze

(probablement de type « Trévère »), d'une hache de combat de même matière, d'une plaque d'ambre (probable brassard d'archer) ainsi que de nombreux autres éléments en cours d'identification. À l'exception d'un fragment de métal associé au poignard, tous les autres éléments constituant le dépôt funéraire ont été dissous par l'acidité du sol et n'apparaissent que sous la forme de négatifs aux contours parfois très explicites. L'ensemble peut être attribué aux phases 2 ou 3 des tumulus armoricains tels que définis par S. Needham (Needham 2000). Cette sépulture a par la suite été recouverte d'un important tumulus englobant le précédent ;

- enfin, une dernière sépulture à inhumation a été implantée dans la masse du second tumulus, à seulement quelques mètres de la précédente. L'inhumation associée, déposée dans un coffre de bois, était dépourvue de viatique.

La fouille de ce tumulus permet donc d'étoffer le faible corpus normand des sépultures de guerrier du début de l'âge du Bronze. La sépulture centrale possède cependant quelques caractères spécifiques au sud de l'Angleterre (association d'un unique poignard et d'une hache de combat etc...) qui permettent de la dissocier des exemples bretons contemporains et de poser un nouveau jalon géographique et culturel entre le sud de l'Angleterre et la Bretagne au début de l'âge du Bronze.

Fabien DELRIEU



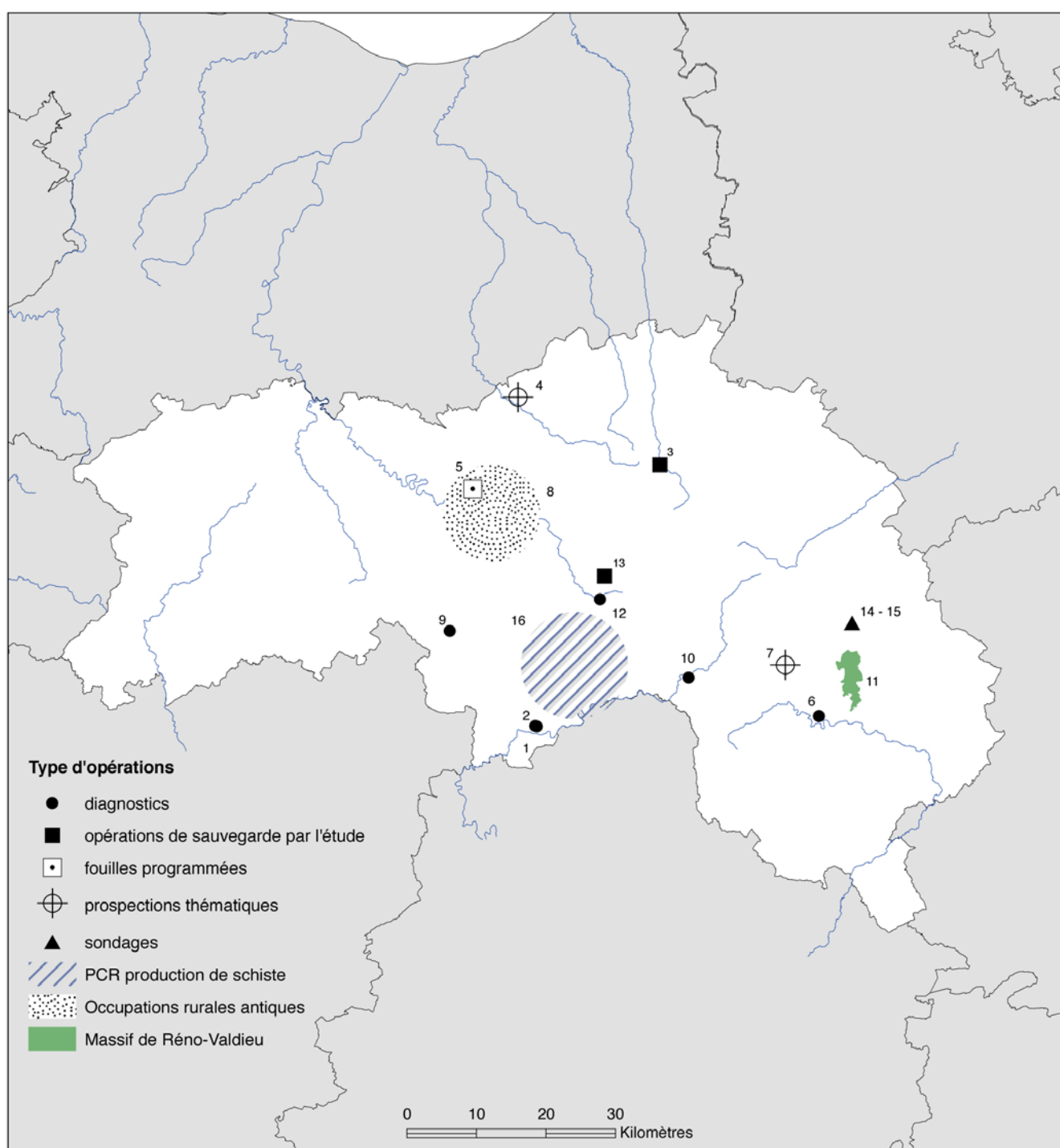
Fig. 56 - VAUVILLE, tumulus de la Lande des Cottes en cours de fouille.

BASSE-NORMANDIE ORNE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Carte des opérations



BASSE-NORMANDIE
ORNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0

Tableau des opérations

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	ALENÇON - Zone commerciale ouest, tranche 1	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	2984	2143
2	ALENÇON - Zone commerciale ouest, tranche 2	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	2990	2156
3	COULMER - Beaumont	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	2890	2231
4	FONTAINE-LES-BASSETS - Le Peyré, le Petit Peyré et le Bout aux Nobles	QUÉVILLON Sophie (SRA)	PRT	2921	2182
5	GOULET - Le Mont	MARCIGNY Cyril (INR)	FPA	2918	2205
6	MAUVES-SUR-HUISNE - Saint-Gilles	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2974	2178
7	MORTAGNE-AU-PERCHE - Le Fort Toussaint	MORAND Fabrice (BÉN)	PRT	2920	2160
8	Occupations rurales antiques de la plaine d'Argentan	LECLERC Guy (BÉN)	PRT	2916	2163
9	ROUPERROUX - Carrière du Plessis	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	2892	2109
10	SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE - La Crouillère et La Droitière, tranche 1	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3059	2183
11	SAINT-VICTOR-DE-RÉNO - Massif forestier de Réno - Valdieu	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	2919	2153
12	SÉES - Etablissement médico-social	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2886	2125
13	SÉES - Parc d'activités du Pays de Sées - Mesures techniques	FICHET de CLAIRFONTAINE (SRA)	MODIF	2827	-
14	TOUROUVRE - Bellegarde	LECLERC Guy (BÉN)	SD	2913	2164
15	TOUROUVRE - Mézières	MORAND Fabrice (BÉN)	ST	3047	2152
16	Transformation et diffusion des anneaux en schiste du Pissot - Plaine de Sées / Alençon	FROMONT Nicolas (INR)	PCR	2784	2111

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2011.

BASSE-NORMANDIE

ORNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 0

ALENÇON

Zone commerciale ouest - tranche 1

MULTIPLE

Une opération archéologique a été réalisée sur une emprise de cinq hectares en milieu rural en vue de l'établissement d'une maison de retraite et d'un lotissement (S.A. Guignard). Elle a livré des résultats très ténus. Un fossé rectiligne est sans doute à rattacher à la période protohistorique. Deux fossés présentant un agrandissement ponctuel ont été rattachés à la période moderne ou contemporaine. Le

résultat le plus significatif concerne la découverte d'une molette et d'un fragment de meule dormante rassemblés dans les limons superficiels. Ce dépôt ponctuel pourrait présenter un caractère votif.

Emmanuel GHESQUIÈRE

ALENÇON

Zone commerciale ouest - tranche 2

NÉOLITHIQUE - BRONZE

GAULE ROMAINE

Une opération archéologique sur une emprise de onze hectares en milieu rural a été réalisée, en vue de l'établissement d'un lotissement (S.A. Guignard). Elle a livré des résultats très ténus. Un système très lâche de fossés rectilignes est à rattacher à la période gallo-romaine. Un large fossé en Z correspondant à une petite carrière d'extraction d'argile est peut-être à rattacher à la même occupation. Un linéaire de circulation est également présent au sud de l'emprise, sans avoir fourni de datation.

L'élément le plus significatif du diagnostic reste la présence d'une structure allongée à profil en Y (*Schlitzgruben*), dont l'interprétation fait actuellement débat (pièges de chasse, fosses de tannage,...). Leur datation s'étale jusqu'à présent du Néolithique à l'âge du Bronze.

Emmanuel GHESQUIÈRE

COULMER

Beaumont

MÉSOLITHIQUE

NÉOLITHIQUE

L'opération de fouille fait suite à un diagnostic réalisé préalablement à la construction d'un barreau routier entre l'A 28 et la RD 14 (Conseil Général de l'Orne). Le site est installé sur un léger replat surmontant la basse vallée de la Touques, modeste fleuve à cet endroit. La fouille s'est appuyée sur un décapage de 6500 m² dans les niveaux superficiels de recouvrement. Trois locus ont pu être identifiés.

Le locus 1 est apparu au décapage sous la forme d'une concentration de vestiges de 150 m² environ et d'une couronne de mobilier dispersé de 800 m² autour. Il se situe en bordure de la tranchée 27 du diagnostic qui présentait un léger pic de présence de silex taillés. Le mobilier lithique découvert regroupe 1671 artefacts. Il se décompose en 689 éléments de plus de 1,5 cm de longueur et 984 esquilles, auxquels il faut ajouter deux plaquettes de grès, cinq fragments de percuteurs (4 en

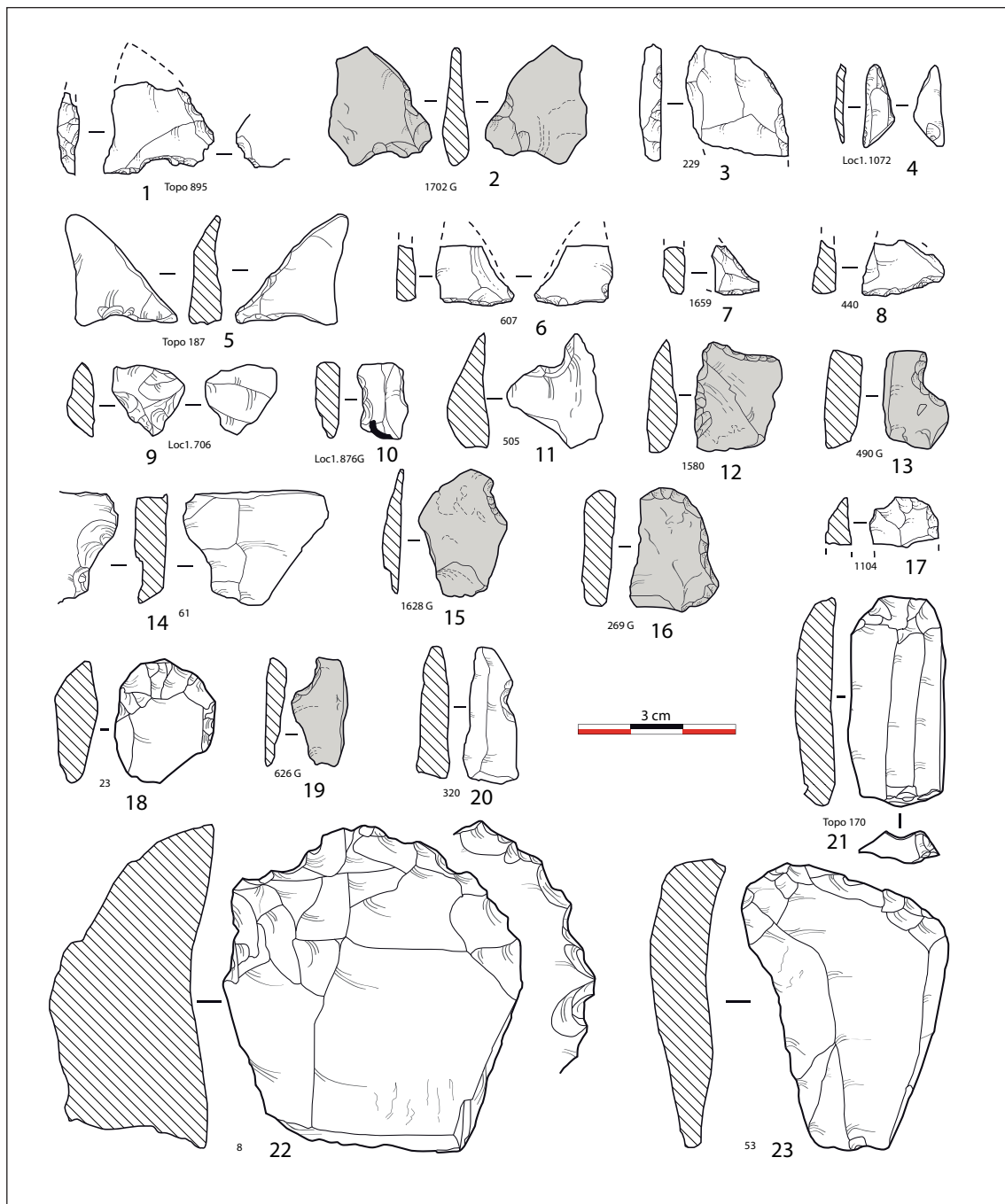


Fig. 57 - COULMER, Beaumont. Outillage du locus 1 - en blanc : les artefacts en silex ; en grisé : ceux en grès.

silex, 1 en grès), une « plaquette » de schiste, deux pointes de flèches néolithiques et une pierre à fusil moderne. La surface relativement concentrée (150 m²) et la zone de dispersion attenante (800 m²) ne rassemblent que les restes modestes d'une occupation arasée, avec en moyenne 10 artefacts/m² dans la zone de concentration. La matière première utilisée dans le cadre du débitage se partage entre trois quarts de silex local médiocre et un grès plus ou moins lustré, dont les capacités de débitage sont également moyennes à médiocres. Les vestiges ont été découverts sitôt enlevée la couche de terre végétale et la couche intermédiaire (« semelle de labour », 5 cm de puissance). Ils sont inclus dans une couche de limon brun orangé bioturbée, surmontant le niveau argileux orangé stérile. D'un point de vue purement stratigraphique, le mobilier n'est pas en place dans cette couche. Il résulte très probablement d'un enfouissement par les agents naturels, végétaux éventuellement mais surtout animaux. Des témoins d'occupation modernes sont ainsi présents

(en très faible nombre) à tous les niveaux de la couche à silex. De même, la présence de deux pointes de flèches néolithiques et d'une pierre à fusil témoigne d'un mélange évident. Toutefois, l'ensemble de la série lithique suggère une homogénéité de la grande majorité, sinon la presque totalité des vestiges. L'outillage comprend 66 pièces. Il est dominé par les éclats retouchés et les grattoirs. Les armatures sont représentées par six individus incontestables et onze qui prêtent à discussion. Deux pointes à troncature gibbeuse sont présentes. La première est réalisée sur un éclat mince en silex (fig. n° 1) et l'autre sur un éclat mince en grès (fig. n° 2). La retouche est semi-abrupte et irrégulière. Une retouche inverse rasante est présente sur chacune des pièces. La seconde catégorie est composée d'un seul exemplaire. Il s'agit d'un petit triangle scalène (fig. n° 4) réalisé sur une lamelle peu épaisse. La retouche est directe et abrupte. La base présente une retouche inverse plate très limitée.

La troisième catégorie ne rassemble que des pièces incomplètes (fig. n° 6, 7 et 8). Il s'agit de pointes, vraisemblablement triangulaires, à base rectiligne. Malgré leur caractère incomplet, il est tentant de comparer ces fragments au triangle entier découvert à une trentaine de mètres du locus. Il s'agit d'un grand triangle, dont les troncatures sont réalisées par retouche directe abrupte (fig. n° 5). Une retouche inverse plate est présente à la rencontre des deux troncatures, qui présente une angulation de l'ordre de 55°. Cette pièce s'apparente peut-être à un triangle de Châteauneuf, rencontré d'ordinaire dans le sud de la France.

Le locus 2 a été mis en évidence dans la zone ouest de la tranche ferme de prescription. Il correspond en particulier à l'extrémité de la tranchée 22 du diagnostic, élargie sur la concentration. La zone avait livré, outre des artefacts en silex et en grès caractéristiques de l'ensemble de la série, un nucléus lamellaire en silex bathonien et un fragment de bracelet de schiste. Le mobilier lithique se réduit à 141 artefacts lithiques, soit 100 déchets de taille supérieurs à 1 cm, 40 esquilles et un fragment de percuteur en silex. Les artefacts en grès représentent 24 % de la série. L'outillage est représenté par 7 pièces issues de la fouille et 3 pièces issues du diagnostic. Une probable ébauche d'armature est présente.

Le locus 3, beaucoup plus dense que les deux autres, n'a pas fait l'objet du même type d'approche, que ce soit au niveau de la méthode de fouille employée (fouille fine avec ramassage par m²) que de la méthode d'étude. Au total 20 558 artefacts ont été prélevés sur ce locus, la fouille étant réalisée en damier sous forme d'un carré sur deux fouillés. Plus des deux tiers de la série sont constitués de pièces inférieures à 1 cm et un quart de pièces entre 1 et 2 cm. La stratigraphie du locus 3 est particulièrement compressée. Le substrat stérile se trouve entre 30 et 40 cm de la surface actuelle du sol. Le mobilier est issu des niveaux inférieurs de la couche de terre végétale (5 cm) et se prolonge dans le lambeau de limon sous-jacent (5-10 cm). Le caractère colluvionné du mobilier, avec remaniements et transport de cassons naturels de silex (et fossiles en silex) avait été envisagé lors du diagnostic et semble confirmé

par la fouille. La topographie en « cul-de-sac » en bas de pente de la parcelle, matérialisée par une limite parcellaire jouant le rôle de paroi, semble expliquer la présence de mobilier dans le secteur. De fait, l'hétérogénéité de cette série doit être discutée, de par ses différences avec les deux autres locus (les grès ne représentent que 1,3 % des vestiges, les cassons naturels sont bien présents). Onze armatures ont été identifiées de façon certaine parmi le mobilier. Six autres très fragmentaires et/ou peu lisibles, ont été rattachées de façon plausible mais non certaine à la catégorie des armatures. Sur les onze armatures incontestables, trois sont fragmentaires et ne peuvent être rattachées à une catégorie en particulier. Deux pointes à troncatures gibbeuses sont présentes. Un triangle scalène assez régulier et de module moyen présente une retouche directe abrupte exclusive. Deux pointes triangulaires présentent une base rectiligne très faiblement oblique et une angulation entre les deux troncatures aigue (65° et 75°). Deux pointes à dos courbe (segments épais), étroites, complètent le corpus.

Les comparaisons des deux ensembles à armatures de Coulmer nous orientent vers les complexes à pointes triangulaires/trapéziformes à troncatures gibbeuses du nord-ouest de la France. Dans les contextes les plus proches de Coulmer, on trouve le complexe à pointes de Falaise, le complexe à pointes de Sonchamps et le complexe à pointe à éperon. Les éléments de comparaison les plus pertinents sont les séries de l'estuaire de la Loire, comme Saint-Gildas 1C, qui propose des triangles à angulation aigue des deux troncatures et des petits et grands éléments scalènes (5800-5500 BC) ainsi que la série de la Gilardièrre, qui propose des pointes à troncatures gibbeuses (pointes à éperon), de rares éléments scalènes, des trapèzes et des armatures du châtelet (5600-5200 BC). La série de Coulmer, empruntant les triangles du Gildasien et les armatures évoluées du Retzien, pourrait se situer dans une première fourchette hypothétique de 5600-5300 BC, avec probablement des spécificités locales dans une région encore très peu documentée.

Emmanuel GHESQUIÈRE

FONTAINE-LES-BASSETS

Le Peyré, le Petit Peyré et le Bout aux Nobles

GAULE ROMAINE

Aujourd'hui petite commune rurale de l'Orne, à 15 kilomètres au sud-est de Falaise, Fontaine-les-Bassets était, à l'époque antique, une agglomération étendue sur près de 30 hectares sur le passage du Chemin Haussé. Mentionné pour la première fois en 1788 par T. Bailleul, le site n'a jamais fait l'objet de fouilles archéologiques et ce malgré les nombreux vestiges qui semblent être restés visibles jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ce n'est qu'en 1989, grâce aux photographies aériennes de G. Guillemot, puis celles de J. Desloges depuis 1996, que la physionomie de l'agglomération antique est vraiment connue. La prospection thématique menée en 2010 se situe dans la continuité de celle débutée en 2009. Tout comme

la précédente campagne, celle de 2010 s'est articulée autour de deux actions : une prospection pédestre et une prospection électrique.

Les résultats de la prospection pédestre menée en 2009 sur la parcelle principale avaient livré une image du site quelque peu différente de celle des années 1990 (prospection pédestre G. Leclerc) en raison d'un arrêt récent des labours profonds mais aussi de la forte activité de prospection clandestine ces dernières années. Les données de la prospection pédestre 2010, étendue aux parcelles situées au nord et à l'ouest de l'agglomération antique, ont été plutôt pauvres en informations car aucune

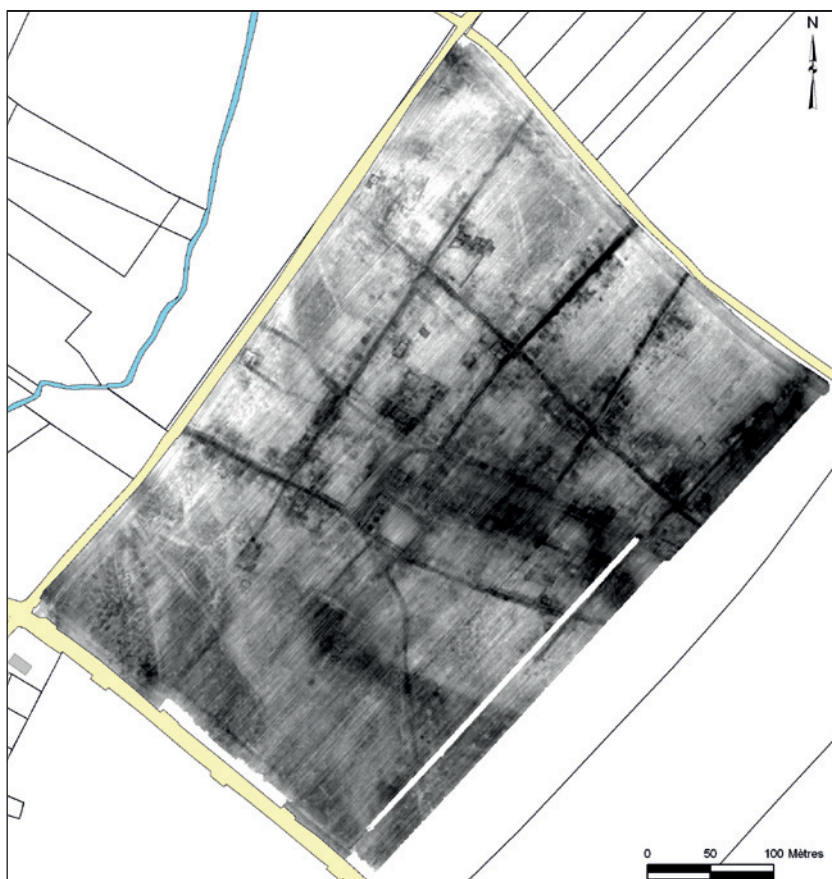


Fig. 58 - FONTAINE-LES-BASSETS. Résultats des prospections électriques 2009 et 2010 réalisées dans la parcelle YA 265 par la société GEOCARTA.

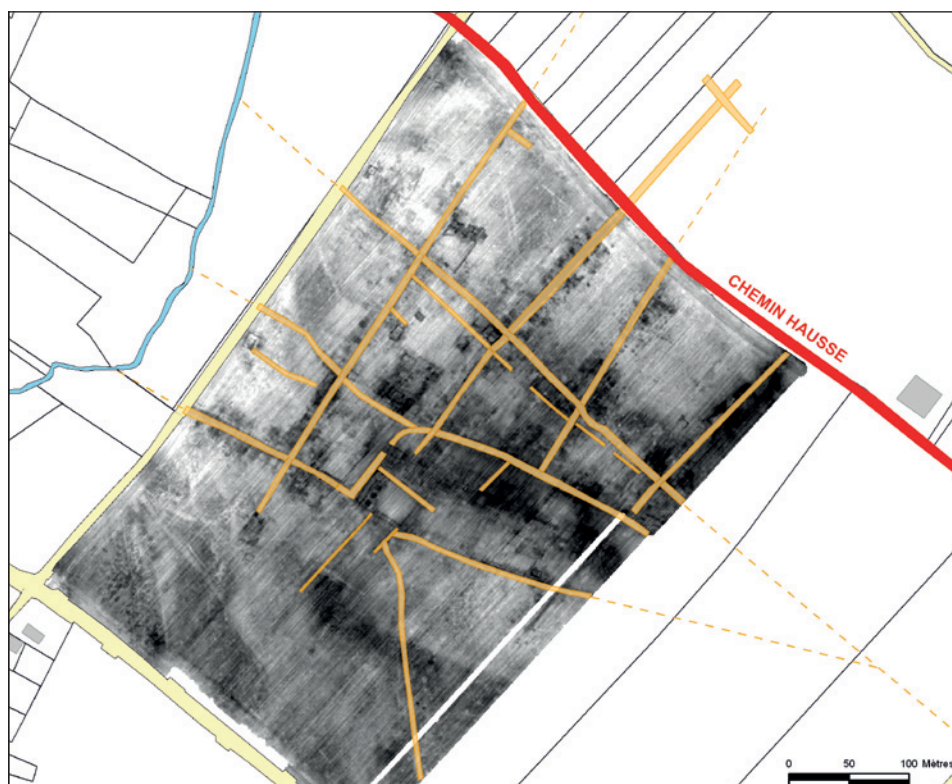


Fig. 59 - FONTAINE-LES-BASSETS. Interprétation du réseau viaire.

concentration de mobilier significative n'a été remarquée. La prospection électrique, quant à elle, a été étendue à la quasi-intégralité de l'agglomération antique. Ainsi 14 hectares ont pu être couverts par la méthode ARP portant à environ 20 hectares l'ensemble de la surface étudiée à l'aide de cette méthode. Les résultats 2010 ont été à la hauteur des attentes et dans la continuité de la densité de vestiges observée en 2009. Le centre de l'agglomération, déjà entrevu lors de la précédente campagne, apparaît densément bâti et monumental.

L'anomalie zonale la plus remarquable, repérée lors de la campagne 2009, est sans doute la grande structure quadrangulaire au centre de la zone prospectée. Il s'agit d'un vaste espace (esplanade ?) entouré par un, voire deux, murs périphériques d'une longueur d'environ 40 mètres pour une largeur de 30 mètres. À l'intérieur de cet espace, dans sa partie ouest, un autre mur enferme trois « édifices » de plan carré d'environ 4,50 mètres de côté. Cet ensemble, vraisemblablement monumental, est bordé de voies, tout du moins sur ses côtés nord et ouest. Il se trouve également dans l'axe d'une large voie nord-est/sud-ouest visible dans la partie nord de la zone prospectée et qui se prolonge vers le nord.

D'autres anomalies fortement résistantes ont été repérées en 2010, notamment le vaste espace situé immédiatement au nord et à l'est du complexe monumental. Ce quartier, qui semble comprendre un autre édifice quadrangulaire quasi identique au précédent, se termine à l'est, en limite de la prospection électrique, par une forme semi-circulaire pouvant s'apparenter à un édifice de spectacle. Les secteurs au nord, à l'ouest et au sud de la zone centrale sont moins denses en anomalies. Les structures remarquées se concentrent le long des axes routiers et seuls quelques éléments à la forme caractéristique (deux

petites structures carrées apparentées à des *fana* à plan centré) ont pu être identifiés à l'intérieur des îlots.

L'étude du plan d'urbanisme ainsi que la reconnaissance complète de la ville sont désormais possibles même si une dernière campagne de prospection électrique à l'est de l'agglomération permettrait de mieux appréhender l'édifice semi-circulaire ainsi que l'intersection probable des deux principaux axes de circulation nord-ouest/sud-est qui encadrent le cœur de l'agglomération. L'ensemble des vestiges s'insère dans une trame viaire plus ou moins orthogonale dont l'aspect « courbe » assez particulier laisse imaginer une organisation souple du plan urbain. Le passage du Chemin Haussé, voie interrégionale, au nord, a certainement dû conditionner l'implantation de la trame urbaine mais n'a pas été le point central de développement de l'agglomération.

L'opération menée en 2010 vient compléter celle réalisée en 2009 à la fois pour la prospection pédestre mais aussi pour la prospection électrique dont les données couvrent aujourd'hui la quasi-totalité de l'agglomération antique. L'image électrique laisse deviner un fort potentiel archéologique sous très peu de recouvrement végétal. Les hypothèses fondées à partir des photographies aériennes se sont vues confirmées par les résultats de la prospection électrique : le cœur de l'agglomération, entouré de voies, s'avère complexe et monumental. L'opération envisagée pour l'année 2011 consistera à implanter, à partir des informations fournies par les prospections électriques, des fenêtres de sondage afin d'évaluer l'état de conservation des vestiges en différents points de l'agglomération (complexe monumental et édifice semi-circulaire).

Sophie QUÉVILLON

GOULET Le Mont

NÉOLITHIQUE

La découverte, en 2007, à Goulet, sur le tracé de l'autoroute A 88 (Caen - Sées), d'une vaste enceinte datée du Néolithique moyen, a nécessité la réalisation d'une fouille archéologique préventive avant l'irréversible destruction des vestiges par l'aménagement routier. Lors de cette opération, une prospection géophysique conduite hors du tracé autoroutier a permis d'observer plusieurs anomalies dont les contours de l'enceinte et deux constructions de plan circulaire faisant l'objet depuis 2009 d'un programme de recherche.

Après des sondages conduits l'année dernière qui ont concerné les deux bâtiments circulaires et des anomalies géophysiques qui se sont au final révélées non pertinentes, il a été programmé en 2010 la fouille du bâtiment sud. Ce dernier a fait l'objet d'un décapage extensif, auquel est accolée une fenêtre exploratoire de 10 m de large reliant les deux constructions. Cette extension a permis de repérer et de fouiller plusieurs fosses profondes (silos ou gros trous de poteaux ?), visiblement d'après

les premières observations contemporaines des deux bâtiments circulaires.

Le bâtiment sud a été complètement décapé. Il est formé de tranchées de fondations et de trous de poteaux formant un plan circulaire, d'environ 18 m de diamètre, pourvu d'un refend interne (délimitant deux espaces inégaux). Ce bâtiment a subi un incendie, dont les structures en bois et en terre portent les traces.

Dans l'espace ouest, le plus vaste, et au contact du refend, une fosse rectangulaire a été identifiée. Elle occupe peu ou prou le centre de la construction et accueille un dispositif en bois formant un coffrage. Les structures de délimitation de la construction se sont avérées beaucoup plus profondes et beaucoup mieux conservées que prévu. La structure de refend par exemple avoisine les 1,50 m sous le décapage. Les trous de poteaux de la zone ouest ont, quant à eux, des diamètres dépassant largement le mètre pour des profondeurs équivalentes.



Fig. 60 - GOULET, le Mont. Le bâtiment en cours de fouille (photo F. Levalet, Archeokap).

Les résultats de cette campagne sont multiples. Les éléments mobiliers découverts permettent d'exclure une fonction strictement funéraire de ce bâtiment. Toutefois, la fouille des structures a montré son caractère monumental au cœur d'une grande enceinte fossoyée. L'analyse précise des structures en bois permettra d'en affiner les composantes techniques.

Dans le détail, l'architecture de cette construction circulaire trouve des points communs avec les bâtiments type Auneau, dont plusieurs exemplaires ont encore été découverts récemment. Pour exemple, la profondeur très marquée du fossé de refend se retrouve dans tous ces bâtiments et permet d'envisager un rôle porteur à cette structure.

L'année 2011 pourrait être consacrée à la fin de l'étude du bâtiment sud et à l'exploration de l'environnement du site. La fenêtre, initialement programmée en 2011, sur le bâtiment nord, serait remise à plus tard, voire déprogrammée (ce bâtiment pourrait être laissé en réserve après avoir pris des mesures de conservation à évaluer). La dernière année de notre programme, en 2012, serait consacrée à l'achèvement des analyses, en particulier celles relevant du paléoenvironnement.

Cyrille BILLARD, François CHARRAUD,
Emmanuel GHESQUIÈRE, Cyril MARCIGNY
et Laurent VIPARD,
avec la collaboration de Cécile GERMAIN-VALLÉE,
Guillaume HULIN et Nancy MARCOUX

GAULE ROMAINE

MAUVES-SUR-HUISNE

Saint-Gilles

En raison d'un projet d'aménagement d'une zone d'activités sur la parcelle A 321, un diagnostic archéologique a été prescrit sur ce terrain d'une superficie d'environ 3,7 hectares.

La commune de Mauves-sur-Huisne recèle un patrimoine important de l'époque médiévale ainsi qu'un édifice balnéaire gallo-romain partiellement exploré en 1832. Cette découverte, qui a eu lieu au nord du bourg actuel et vers le hameau de Saint-Gilles, plaide en faveur de la présence d'un contexte gallo-romain plus étendu et complexe (agglomération rurale ?, sanctuaire ?...).

Le diagnostic archéologique a permis de confirmer la présence d'une occupation antique en mettant en évidence un site gallo-romain attribuable aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. Il est localisé dans l'extrémité Est de la parcelle A.321, sur une surface estimée à 4800 m², jusqu'à la route départementale RD.9. Seule sa limite Ouest est connue car le gisement s'étend très probablement, hors emprise, dans les autres directions. Cette vision sans doute partielle du site rend son interprétation assez délicate. Cependant, les sondages ont permis de détecter plusieurs aménagements pouvant être datés avec certitude de l'époque gallo-romaine.



Fig. 61 - MAUVES-SUR-HUISNE, Saint-Gilles. Fibule penannulaire.



Fig. 62 - MAUVES-SUR-HUISNE, Saint-Gilles. La voie gallo-romaine partiellement dégagée.

Une voie empierrée traverse l'extrémité Est de la parcelle selon un axe Nord-Ouest - Sud-Est. Elle semble à quelques mètres près constituer la limite de l'occupation antique. Un anneau de joug en bronze parfaitement conservé a été recueilli dans une de ses ornières tandis que des tessons de céramiques communes et sigillées ont été récupérés sur son *stratum*. Ce chemin semble avoir été remblayé dans le courant du Haut-Empire car d'importants remblais ont été apportés pour combler la dépression topographique où il s'inscrit, ainsi d'ailleurs

que la majeure partie des autres aménagements antiques. Ce remblai contient exclusivement des artefacts gallo-romains.

Quelques calages de poteaux sur les côtés de la voie indiquent la présence d'aménagements périphériques. L'un d'entre eux a livré une monnaie romaine. Il est à noter que quatre d'entre eux forment un alignement de poteaux équidistants disposé sur le bord sud-est du tracé de la voie.

À trois mètres de la voie, une sépulture a été repérée. Il s'agit d'une fosse sub-rectangulaire de 2,80 m sur 1 m qui, à défaut de restes osseux, a livré une fibule en bronze «en oméga» du type 30G1 selon la classification de M. Feugère, un anneau-pendentif en plomb et un tessou de céramique sigillée.

Un double-fossé, orienté à peu près nord-sud, semble avoir été installé dans un second temps, dans la mesure où sa mise en place vient apparemment remanier la voie empierrée. Ces fossés ont livré différents restes céramiques mais surtout, une quantité assez importante de scories de fer correspondant à des résidus de forge et de réduction de minerai. Cela indique, selon toute vraisemblance, l'existence d'une activité métallurgique conséquente dans le voisinage. Il est à noter que les fouilleurs de l'établissement balnéaire découvert en 1825 indiquaient à quelque distance de leur trouvaille, le passage d'une voie dont la surface de circulation était presque exclusivement constituée de scories !

Les fondations très partiellement conservées de l'angle d'un bâtiment ont été découvertes à 90 cm de profondeur, dans l'extrémité nord-est de la parcelle. La largeur de la tranchée de fondation, remplie de pierres, mesure 80 cm. Enfin, quelques empièvements, dans le même secteur, pourraient correspondre à l'arasement d'autres constructions. Quelques fosses sont également présentes.

Le site découvert semble correspondre à deux phases distinctes, inscrites entre le I^{er} et le II^e siècle si l'on en juge le mobilier recueilli. Sa nature ou plutôt sa fonction reste, en revanche, à découvrir. Les parcelles environnantes recèlent probablement des vestiges permettant de compléter l'organisation des structures mises au jour et de mieux appréhender leur fonction, et par delà, l'identification du contexte gallo-romain de Mauves et sa nature. Dans ce cas, le chemin repéré dans le cadre du présent diagnostic pourrait fort bien indiquer une première limite à ce dernier, dont il reste à appréhender l'étendue et l'organisation.

Benjamin HÉRARD

L'opération 2010 s'est intéressée au territoire de quatre nouvelles communes situées au sud-ouest de la plaine d'Argentan : Goulet, Tanques, Argentan, Fontenai-sur-Orne.

La répartition des gisements dans cet espace n'a pas permis de mettre en évidence un schéma raisonné d'aménagement de l'espace rural antique. Contrairement aux facteurs d'implantation repérés en 2008 et 2009 en bordure du tronçon de voie Sées-Argentan (sites doubles, position dominante...), l'organisation dans ce secteur de la plaine semble « anarchique » avec des implantations en position dominante ou en bas de pente, près des points d'eau, ou à l'écart, et des interdistances très variables entre sites.

Les découvertes concernent en majorité de petites entités peu étendues et peu documentées en surface. Elles sont sans doute en relation avec l'important établissement de « La Petite Rivière » (*vicus* ou *villa*) - localisé en 2009 en limite des communes de Vriigny et d'Argentan - ou celui de « Meignier » sur Goulet partiellement repéré sur le tracé de l'A 88 par l'INRAP.

La prospection a mis en évidence un épandage de matériaux gallo-romains dans de nombreuses parcelles. Ce phénomène, déjà constaté les années précédentes, semble donc récurrent dans la plaine d'Argentan. Concrètement, il se manifeste par la présence en surface de morceaux de tuiles en position isolée ou très dispersés. Un seuil arbitraire a été fixé à dix artefacts (tuiles, céramiques...) pour valider les indices de sites.

Il a parfois été difficile d'établir une distinction entre les matériels disséminés en surface et des ensembles mobiliers correspondant à des formations anthropiques réelles. L'évolution des pratiques agricoles (labours remplacés par du hersage de surface) ne facilite pas le repérage du mobilier au sol et l'identification des sites colluvionnés.

Quantitativement, le bilan 2010 s'établit à 11 sites inédits répartis ainsi par commune :

- Argentan : 3
- Fontenai-sur-Orne : 4
- Goulet : 3
- Tanques : 1

Six occupations supplémentaires ont été identifiées en bordure de l'espace ciblé sur les communes de Sérans, Avoine et Boucé. Elles témoignent d'une mise en valeur à l'époque antique des terroirs sur sols primaires en limite de plaine, au sud-ouest, où le contexte géologique présente des granodiorites cadomiennes arénisées en surface. Ces arènes sont souvent polluées par des limons loessiques. C'est cette fraction fine argilo-limoneuse qui a été intensément exploitée à l'époque antique dans le Bois d'Avoine où une dizaine d'occurrences liées à un artisanat de terres cuites architecturales (tuiles, briques) a été mise en évidence. Ce complexe qui s'étend sur Avoine et Boucé est situé dans un large couloir qui sépare les massifs forestiers d'Écouves et d'Andaines et qui mettait en relation la plaine d'Argentan et le territoire des Diablantes en Mayenne ; il est jalonné par une série de sites repérés

en prospection par Joël Papillon ou signalés par des exploitants agricoles sur les communes de Vieux-Pont, Sainte-Marie-la-Robert, Sainte-Marguerite-de-Carrouges, Le Champ-de-la-Pierre...

significativement la carte archéologique de la zone ciblée avec l'identification de 57 sites et indices qui s'ajoutent aux 20 gisements déjà intégrés dans la base Patriarche soit un total de 77 entités pour la période gallo-romaine.

L'opération pluriannuelle de prospection (2008-2009-2010) a couvert la moitié de la plaine d'Argentan-Mortrée soit 12 communes. Les investigations ont permis d'abonder

Guy LECLERC

ROUPERROUX

Carrière du Plessis

MÉSOLITHIQUE

Une opération archéologique a été réalisée sur une emprise très réduite (4000 m²) à l'emplacement d'une piste interne à la carrière (carrière du Plessis). Elle a été déterminée par la présence d'une très vaste occupation mésolithique, sur le vallon en face de l'emprise, de l'autre côté de la source du Sarthon. Le diagnostic n'a permis la découverte que

de quatre déchets de taille du silex, se rapportant très certainement à la période mésolithique.

Emmanuel GHESQUIÈRE

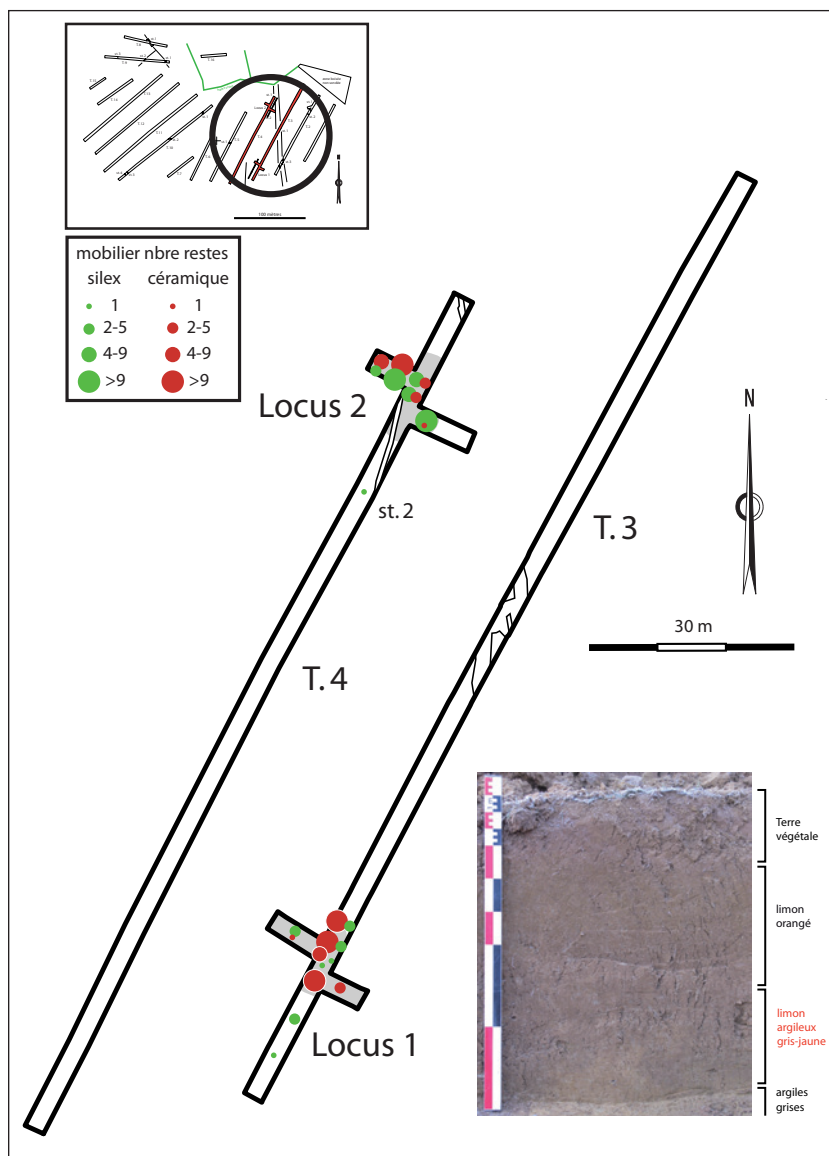
SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE

La Crouillère et La Droitière, tranche 1

NÉOLITHIQUE
CONTEMPORAIN

Une opération archéologique sur une emprise de sept hectares en milieu rural a été réalisée suite à la volonté de la Communauté de communes du Pays Mélois de créer une ZAC. Le diagnostic a livré deux locus néolithiques distants de 70 m l'un de l'autre. Ils se matérialisent par une concentration de vestiges domestiques sur une douzaine de mètres linéaires de tranchée. Des extensions de part et d'autre ont révélé la prolongation des vestiges sur plusieurs mètres. Le mobilier est découvert à une profondeur de 0,7 à 1 m de la surface, sans que l'on puisse lire de façon évidente une structure. Il est probable malgré tout que ces concentrations de mobilier se situent à l'aplomb de structures ou de bâtiments illisibles dans le cadre du diagnostic. En dehors de ces vestiges, on note la présence d'un petit fossé de l'âge du Fer et d'un réseau lâche de drains contemporains, pour l'un d'entre eux comblé d'un niveau de vaisselle entre la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années trente.

Emmanuel GHESQUIÈRE



Le massif forestier de Réno-Valdieu couvre une surface avoisinant 1595 ha. Il est actuellement colonisé par d'importants massifs de hêtres qui correspondent aux peuplements forestiers d'origine de ce secteur du Perche. Le massif est signalé dès les XI^e-XIII^e siècles et devient une forêt royale à l'époque moderne.

Parmi les vestiges et aménagements recensés lors de la prospection, on signalera la découverte à la base d'une colline d'une série de huit entrées de carrières souterraines, dont seules deux sont accessibles. Des fossés (dits « fossés Gauchois »), contemporains de l'agrandissement de la forêt au XVII^e siècle et abandonnés avant 1785, ont aussi été recensés. Une petite enceinte délimitée par un fossé de 2 m de large longé par un talus haut encore de 0,30 à 0,60 m a été découverte à la Fosse aux Loups. Elle abrite un probable édifice rectangulaire élevé au centre et composé d'au moins deux pièces. Elle pourrait être datable du bas Moyen Âge à juger d'un fragment de

col de céramique recueilli sur place. Cinq sites ont livré des ferriers, le plus important se situant sur la commune de La Chapelle-Montligeon. Il y occupe une bande large de plus de 80 m sur une longueur d'environ 250 m et a livré des scories plates à cordon et des fragments de four. D'autres gisements ont été reconnus à proximité, tout en offrant des surfaces moindres, ainsi que sur la commune de Feings, toujours avec le même type de scories. L'état d'arasement de nombreux ferriers pourrait être consécutif à l'autorisation d'exploiter délivrée par les moines de l'abbaye du Val-Dieu aux forges de la Frette pour y prélever des scories et amas de minerai. Mû par l'appât du gain et à la recherche de minerai, l'exploitant n'hésita pas à s'aventurer au sein même de l'enclos abbatial, ce qui provoqua un procès avec les bons moines exigeant la remise en état des terrains.

Fabrice MORAND



Fig. 64 - SAINT-VICTOR-DE-RÉNO. Ruines de l'abbaye de Valdieu (cliché F. Morand).

Le diagnostic archéologique effectué sur les 3,7 hectares retenus pour le projet d'un établissement de l'UGECAM a permis de reconnaître quelques structures fossoyées, dont un four, attribuables à l'âge du Fer, ainsi qu'un fossé parcellaire gallo-romain. Un chemin d'époque moderne traverse également le nord de la parcelle. Les éléments protohistoriques attestent davantage d'une fréquentation des lieux plutôt que d'une réelle occupation. Les trois

structures repérées sont dispersées et considérablement éloignées les unes des autres le long de la partie ouest de la parcelle dont la longueur est d'environ 400 mètres. Il n'est donc pas exclu que ces éléments puissent correspondre à un site originellement situé dans les parcelles contigües à l'ouest.

Benjamin HÉRARD

SÉES

Parc d'activités du Pays de Sées Mesures techniques visant à la préservation des vestiges

La ZAC de Sées recouvre pour partie un habitat d'époque antique. Le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque a conduit EDF Energie à se rapprocher du service régional de l'archéologie pour trouver un mode d'ancrage des panneaux qui évite de dégrader le site. La mise en œuvre d'un procédé par vis de fondation Krinner, le déplacement des onduleurs hors du secteur

archéologique et un faible enfouissement des réseaux ont permis de prendre un arrêté de mesures techniques permettant la sauvegarde du site et la réalisation du projet d'aménagement.

François FICHET de CLAIRFONTAINE

TOUROUVRE Bellegarde

GAULE ROMAINE

L'occupation antique de Bellegarde a fonctionné de La Tène finale jusqu'à la fin du III^e siècle de notre ère. Elle occupe une position dominante stratégique à proximité d'une agglomération secondaire (Tourovre, « Mézières ») et près du croisement des voies antiques Vieux-Chartres (Chemin Haussé) et Évreux-Jublains (?).

Les données acquises par les prospections au sol et dans les sondages pratiqués sur le site ne permettent pas de valider avec certitude l'une des hypothèses envisagées concernant le statut de l'occupation. Tout au plus, la présence de bâtiment(s) arasé(s) est perceptible à travers les matériaux de démolition récupérés. Ces constructions en dur élaborées avec des matériaux locaux ne possédaient apparemment aucun élément de confort.

En l'état actuel des recherches, l'attribution des vestiges à un sanctuaire n'a pu être validée faute d'éléments tangibles rattachables à une entité cultuelle. La présence *in situ* d'un dépôt monétaire d'antoniniens du 3^e quart du III^e siècle n'apporte pas d'information particulière sur la fonction des aménagements de Bellegarde. Ce type d'enfouissement a été répertorié aussi bien sur des occupations domestiques que sur des *fana* comme à Tournai-sur-Dives (Orne). La découverte d'une monnaie sacrifiée et la présence supposée de plusieurs fosses avec numéraire gaulois et romain (offrandes ?) - dont la réalité n'a pu être vérifiée - constituent les seuls indices accréditant la présence possible d'un sanctuaire. Toutefois l'absence de mobilier à caractère votif avéré (éléments de parure, statuettes en terre cuite...) laisse ouverte la question du caractère cultuel du site.

L'implantation de bâtiments en position stratégique et le toponyme « Belle Garde » permettent de proposer également l'hypothèse d'un poste de surveillance bien qu'aucun mobilier discriminant à caractère militaire n'ait été mis au jour. Dans une région voisine, un fortin de surveillance est connu dans la Mayenne près de la voie Le Mans (*Suindunum*) - Jublains (*Noviodunum*). Il s'agit du Rubricaire à Sainte-Gemmes-le-Robert.

Enfin, compte tenu du mobilier récupéré dans les niveaux de démolition (céramiques et rares scories), l'hypothèse d'une simple unité domestique et/ou artisanale ne peut être écartée.

Guy LECLERC



Fig. 65 - TOUROUVRE, Bellegarde. Dépôt monétaire.
L'une des bouteilles en verre remplies de monnaies.

La construction d'un pavillon en limite de l'agglomération antique de Mézières à Tourouvre a motivé une surveillance des travaux de terrassement. Une quinzaine de structures datées du Haut-Empire ont été identifiées dans la fenêtre de décapage. Il s'agit d'un radier de fondation en pierres brutes calcaires non liées et d'un puits dont le conduit est apparu grossièrement appareillé. Diverses entités excavées complètent la documentation, essentiellement des fosses et des fossés à profil en V. Un fossé rectiligne à fond plat, large de 1,35 m, a été interprété comme une tranchée de vol d'un mur.

Le mobilier recueilli appartient à des contextes domestiques et artisanaux. Le comblement des fosses a livré des matériaux de construction (tuiles, moellons, torchis) et des restes de faune avec en particulier des ossements de porc, de mouton et des bois de cervidés dont certains éléments portent des traces de découpe.

Le corpus céramique comprend des sigillées de la Gaule centrale, des fragments d'amphores - dont de la Gauloise 12 - et des poteries communes issues d'ateliers régionaux ou de l'officine de la Bosse (Sarthe). L'artisanat du fer est attesté par des scories en plaques et de fond de four présentes dans les remplissages.

Ce secteur de l'occupation de Mézières est daté par une monnaie de Néron et par des céramiques attribuables aux II^e et III^e siècles. Les données recueillies complètent les informations recensées depuis la découverte du site au XIX^e siècle et en particulier les éléments de topographie urbaine (voirie) identifiés lors de deux survols aériens.

Fabrice MORAND, Jean-David DESFORGES
et Guy LECLERC

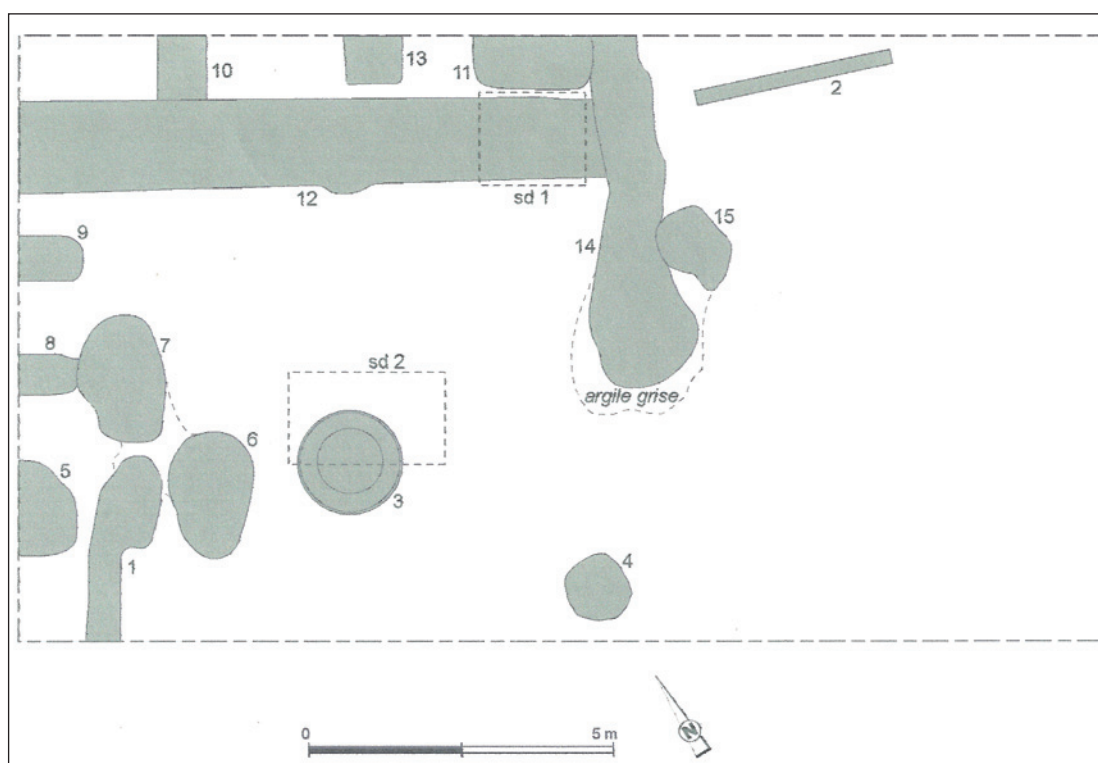


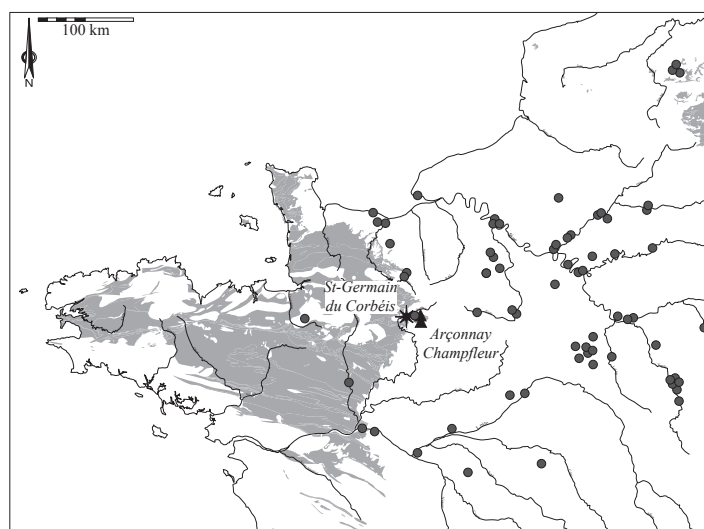
Fig. 66 - TOUROUVRE, Mézières. Relevé planimétrique.

Transformation et diffusion des anneaux en schiste du Pissot
dans le Néolithique ancien de la moitié nord de la France
De l'affleurement aux habitats en passant par les occupations
productrices de la Plaine de Sées/Alençon

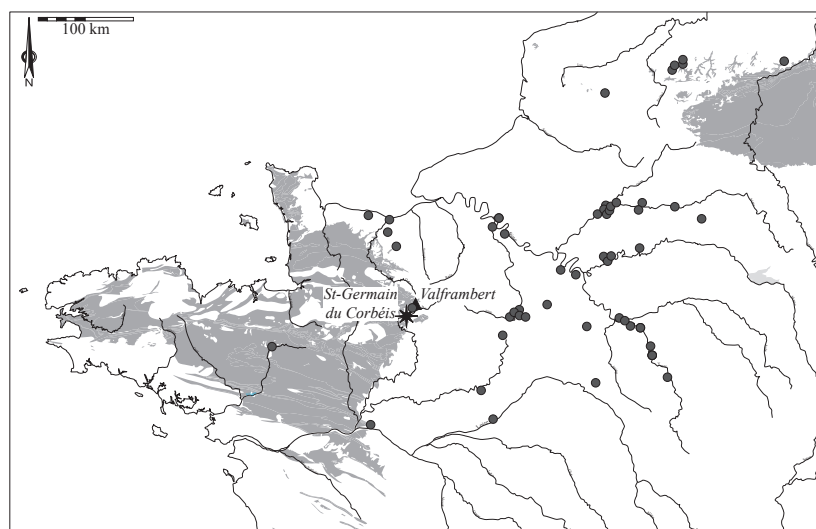
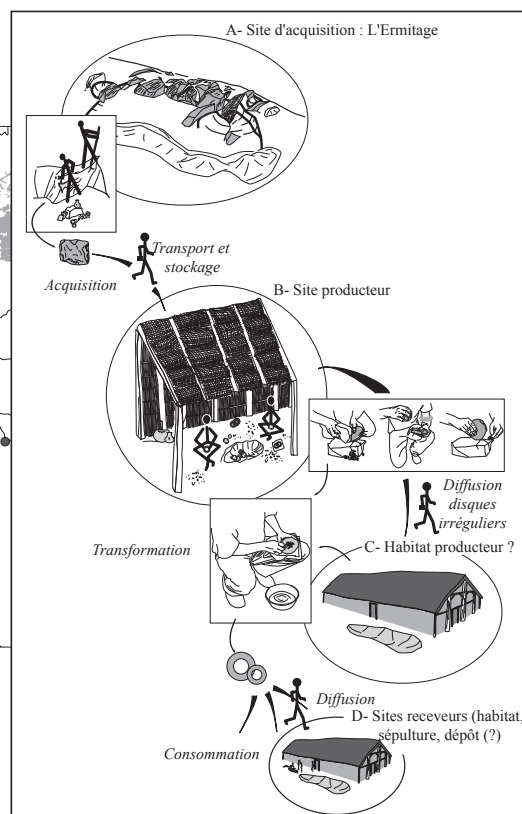
NÉOLITHIQUE

Ce projet de recherche collectif et pluridisciplinaire a débuté en 2009 avec le concours des Drac de Basse-Normandie et des Pays de la Loire ainsi que de l'Inrap. Il se poursuivra en 2011 et sera finalisé par une publication monographique. Son but est d'étudier l'organisation des populations du Villeneuve-Saint-Germain à travers

la chaîne opératoire de la transformation d'un matériau affleurant au sein de la Plaine de Sées/Alençon et mis à contribution pour réaliser un élément emblématique des premières populations agro-pastorales : l'anneau. Les contraintes naturelles et culturelles qui régissent cette production seront mises en évidence ainsi que les formes



2- VSG récent/final



1- VSG ancien/moyen ?

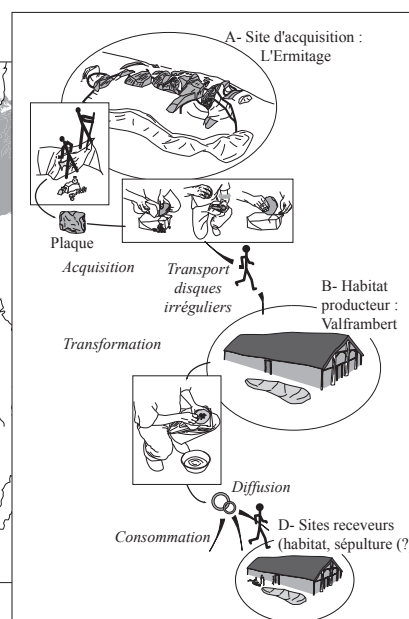


Fig. 67 - Hypothèse sur l'évolution de l'organisation de la production des anneaux en schiste du Pissot.

qu'elle a prises et l'évolution qu'elle a suivie. Comme cette production est exportée sur un large quart nord-ouest de la France, il est aussi possible d'appréhender les liens matériels mais aussi idéologiques tissés par différentes populations. Face à une demande très forte en anneaux, les populations de la Plaine de Sées/Alençon vont s'investir dans une intense activité d'extraction et de façonnage du schiste. Pour la première fois dans la moitié nord de la France, une carrière de schiste, des habitats et de véritables sites producteurs - actuellement les plus anciens - ont été reconnus. Ils donnent la possibilité de réfléchir au statut des occupations néolithiques, à la spécialisation de ces espaces ainsi qu'à celle des individus qui les ont fréquentés.

L'année 2010 a été consacrée à la reprise des vestiges du site d'Arçonnay qui n'a pu être que partiellement réalisée puisque la moitié de la collection n'a pu être retrouvée avec notamment toute l'industrie en silex. L'étude de l'industrie en schiste montre que le processus opératoire de la fabrication des anneaux mis en œuvre sur le site est similaire à celui pratiqué sur le site voisin de Champfleur. En revanche, ces processus opératoires sont distincts de celui pratiqué à Valframbert «La Grande Pièce». De même, les produits fabriqués sur ce dernier site, des anneaux plats à couronne étroite, se distinguent de ceux confectionnés à Champfleur et Arçonnay, en l'occurrence des anneaux plats à couronne large. Ces indices traduisent une évolution chronologique du schéma opératoire et du produit fini, lesquels s'adaptent au matériau exploité qui est toujours le schiste du Pissot. Parallèlement, l'unité spatiale de production dans laquelle prend place cette activité évolue depuis des sites d'habitat, comme celui de Valframbert «La Grande Pièce», vers des sites producteurs uniquement dédiés à la production d'anneaux que sont Champfleur et Arçonnay. Sur ces derniers, quelques spécialistes réalisent une production spécialisée excédentaire.

La caractérisation de l'outillage mis en œuvre pour la production des anneaux s'est poursuivie par l'examen tracéologique des pièces en silex de Champfleur et de Valframbert. Sur le premier site, les silex sont trop érodés pour être lisibles. À Valframbert, les résultats obtenus traduisent un spectre assez étendu d'activités pratiquées sur le site qui confirme son caractère domestique. Un seul support, un fragment de lame, porte des traces d'usures qui pourraient correspondre au travail du schiste.

Durant l'année 2010, l'étude du macro-outillage des sites de Champfleur et Arçonnay s'est développée par le biais d'une série d'expérimentations destinée à obtenir un référentiel de traces d'usure provoquées par l'utilisation, sur le schiste du Pissot, d'outils de différente nature employés selon des gestuelles variées. En 2009, les premiers résultats tracéologiques obtenus sur les pièces archéologiques avaient montré la nécessité de multiplier les références expérimentales.

Pour Champfleur et Arçonnay, une étude de la distribution spatiale des vestiges a mis en évidence des amas de débitage qui semblent correspondre à l'activité d'un producteur d'anneaux, ainsi que diverses concentrations de supports, souvent enterrées dans de petites excavations, qui signalent un stockage des pièces entre deux phases de fréquentation des sites.

Nicolas FROMONT, Cyril MARCIGNY, David GIAZZON,
Emmanuel GHESQUIÈRE, Éric GAUMÉ,
François CHARRAUD, Romaric BOQUART,
Caroline HAMON, Grégor MARCHAND, Yves NEVOUX

BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Cantons de Falaise (14) et Putanges-Pont-Ecrepin (61)	HAMONOU Yves (BÉN)	PRD	2910	2167
2	L'exploitation des milieux littoraux en Basse-Normandie	BILLARD Cyrille (SRA)	PCR	2906	2192
3	Les premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	2956	2185
4	Programme d'étalonnage dendrochronologique en Basse-Normandie	BERNARD Vincent (CNRS)	PAN	2933	-
5	Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand	BOCQUET-LIÉNARD Anne (SUP)	PCR	2907	2165

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▷ opération en cours

✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▷ figureront dans le BSR 2011.

BASSE-NORMANDIE

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)
Prospection inventaire

MULTIPLE

Canton de FALAISE

Dans le cadre d'une étude sur le choix de certaines séries microtoponymiques comme indicateur pouvant révéler une présence éventuelle d'une occupation humaine, une campagne de prospection, engagée à partir de l'automne 2009, a été menée sur des parcelles de 7 communes des cantons de Falaise au cours de l'année 2010 (Bons-Tassilly, Eraines, Martigny-sur-l'Ante, Pierrefitte-en-Cinglais, Rappilly, Villers-Canivet et Villy-lez-Falaise). Si la prospection pédestre s'est avérée infructueuse sur certaines d'entre elles, elle a cependant permis de confirmer et d'identifier la présence de quelques sites et aussi de localiser des découvertes anciennes dont certaines ont été faites au XIX^e siècle.

La prospection a permis de confirmer et de préciser la localisation du site gallo-romain autour de l'église du bourg de Bons (Bons-Tassilly) et d'un autre probable site gallo-romain dans le « Bois Royal de Villers » (Villers-Canivet), de l'enceinte dite de l'« Ermitage » autour de laquelle 6 monticules contenant de la poterie commune, probablement gallo-romaine, ont été relevés. Deux monticules, d'une hauteur d'environ 1 m, se situent au nord de l'enceinte, l'un à 150 m au nord-ouest d'une surface d'environ 10 m sur 10 m, l'autre à 80 m au nord d'environ 10 m (E-O) sur 12 m (N-S). Deux autres, d'une hauteur de moins d'un mètre, ont été repérés au sud de l'enceinte, l'un à 30 m du fossé sud d'une surface d'environ 10 m (E-O) sur 7 m (N-S), l'autre à une vingtaine de mètres de l'ouverture sud de l'enceinte d'environ 8 m (E-O) sur 6 m (N-S). Les deux derniers, contigus, se situent sur le rebord supérieur de la pente à environ une vingtaine de mètres à l'ouest de l'angle sud-ouest de l'enceinte, l'un d'une surface d'environ 7 m (E-O) sur 5 m (N-S), l'autre

d'environ 8 m (E-O) sur 6 m (N-S). Ces monticules sont probablement à mettre en relation avec l'enceinte. Il n'a pas encore été possible de déterminer la nature de ceux-ci (dépôts de déchets, restes d'activités potières ?).

La prospection a également permis d'identifier un site gallo-romain au lieu-dit « les Terres noires » sur Eraines, un enclos quadrangulaire, par photographie aérienne, au lieu-dit « La Sente au Clerc » sur Villy-lez-Falaise et de localiser l'emplacement d'une découverte ancienne, un cimetière du haut Moyen Âge découvert au XIX^e siècle, au lieu-dit « le Martret » sur Pierrefitte-en-Cinglais.

Deux lieux-dits, « Le Châtellier » sur Pierrefitte-en-Cinglais et « Le Châtellier » sur Rappilly, pourraient éventuellement signaler la présence de sites de hauteur.

Canton de PUTANGES-PONT-ECREPIN

La même opération de prospection a été menée sur des parcelles de 7 communes du canton de Putanges-Pont-Écrepin au cours de l'année 2010 (Bazoches-au-Houlme, Champcerie, La Fresnaye-au-Sauvage, Habloville, Ménéil-Jean, Neuville-au-Houlme et Ri).

La prospection pédestre s'est malheureusement avérée infructueuse pour la plupart des parcelles prospectées (peu d'indices révélateurs, champs en herbage) et n'a donc pas permis d'identifier de nouveaux sites sur celles-ci. Elle a cependant permis de localiser plus précisément l'enceinte médiévale du « Vieux Château » dans le « Bois de la Bruyère » sur Ménéil-Jean.

Yves HAMONOU

L'année 2010 a été consacrée à la fois à l'achèvement des études préalables à la publication du PCR et à la conduite de nouvelles prospections sur estran.

Les études dendrologiques et dendrochronologiques ont porté sur la pêcherie de la plage de Pignochet à Saint-Jean-le-Thomas. Les bois de ce site ont donné lieu à un stage de master 2 réalisé par G. Jaouen, étudiante à l'université de Paris I et dont le travail pratique s'est en grande partie déroulé au sein du laboratoire de dendrochronologie de l'UMR 6566 à Rennes sous la direction de Vincent Bernard et Cyrille Billard.

L'ensemble de ces données est unique pour l'histoire des barrages à poissons. Elles permettent d'aborder l'activité de pêche dans le temps court aussi bien que dans le temps long : à l'échelle de l'histoire humaine, de la durée de vie d'une installation de pêche, enfin à l'échelle de la saison de pêche qui engendre une exploitation rigoureuse de l'arrière-pays.

La durée de fonctionnement d'un barrage à poissons dans la Baie du Mont-Saint-Michel au début de l'âge du Bronze semble bien courte au regard des pêcheries médiévales voisines : quatorze années pour le site de la plage de Pignochet. Au cours de ces 14 années, seules deux phases marquent des travaux importants : la première correspondant probablement à la construction elle-même de l'installation. Rappelons toutefois que ce fonctionnement très court intervient lors d'un épisode environnemental particulier, lors duquel les chenaux de marée ne se sont jamais autant approchés du cordon

dunaire. De ce fait, on peut supposer que des complexes de barrages ont occupé des zones plus éloignées de la côte, qui ne sont plus accessibles aujourd'hui et qui ont fluctué au gré de la divagation des chenaux.

L'année 2010 marque aussi l'achèvement de la compilation des sources écrites sur les pêcheries médiévales et l'achèvement des études dendrochronologiques sur les pêcheries de Champeaux « Sol-Roc » et Saint-Pair « Boullemer » et « Bourges » (ex-Cordet), c'est-à-dire les installations les plus récentes (XII-XV^e siècles). Ces datations dendrochronologiques ont été accompagnées de plusieurs dates C¹⁴, comme par exemple sur la pêcherie Bourges. La première datation C¹⁴ a porté sur un cerne du bois de cœur du linteau de la porte en bois de la pêcherie Bourges 2 et a fourni le résultat suivant : [1300-1415] ap. J.-C. cal. Ce résultat valide donc pleinement la proposition dendrochronologique au milieu du XV^e siècle. Cette datation a une importance majeure pour la compréhension de l'évolution technique des pêcheries en pierre. Elle permet de situer une phase d'utilisation précoce d'une claie mobile, peut-être avant l'utilisation de la « bâche », grand filet conique encore en utilisation aujourd'hui.

La pêcherie Bourges 3 n'a livré que 6 pieux et se trouve considérablement arasée. L'intuition initiale était donc que nous avions affaire à un état légèrement antérieur à Bourges 2, d'autant que le bras nord de Bourges 2 est aligné sur le même axe que le bras nord de Bourges 3. Le résultat met en évidence une telle antériorité, avec une datation entre la fin du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle : [1273-1385] ap. J.-C. cal.



Fig. 68 - Vue d'un barrage à poissons en pierre à Saint-Lô d'Ourville (Manche) (cliché C. Billard, SRA).

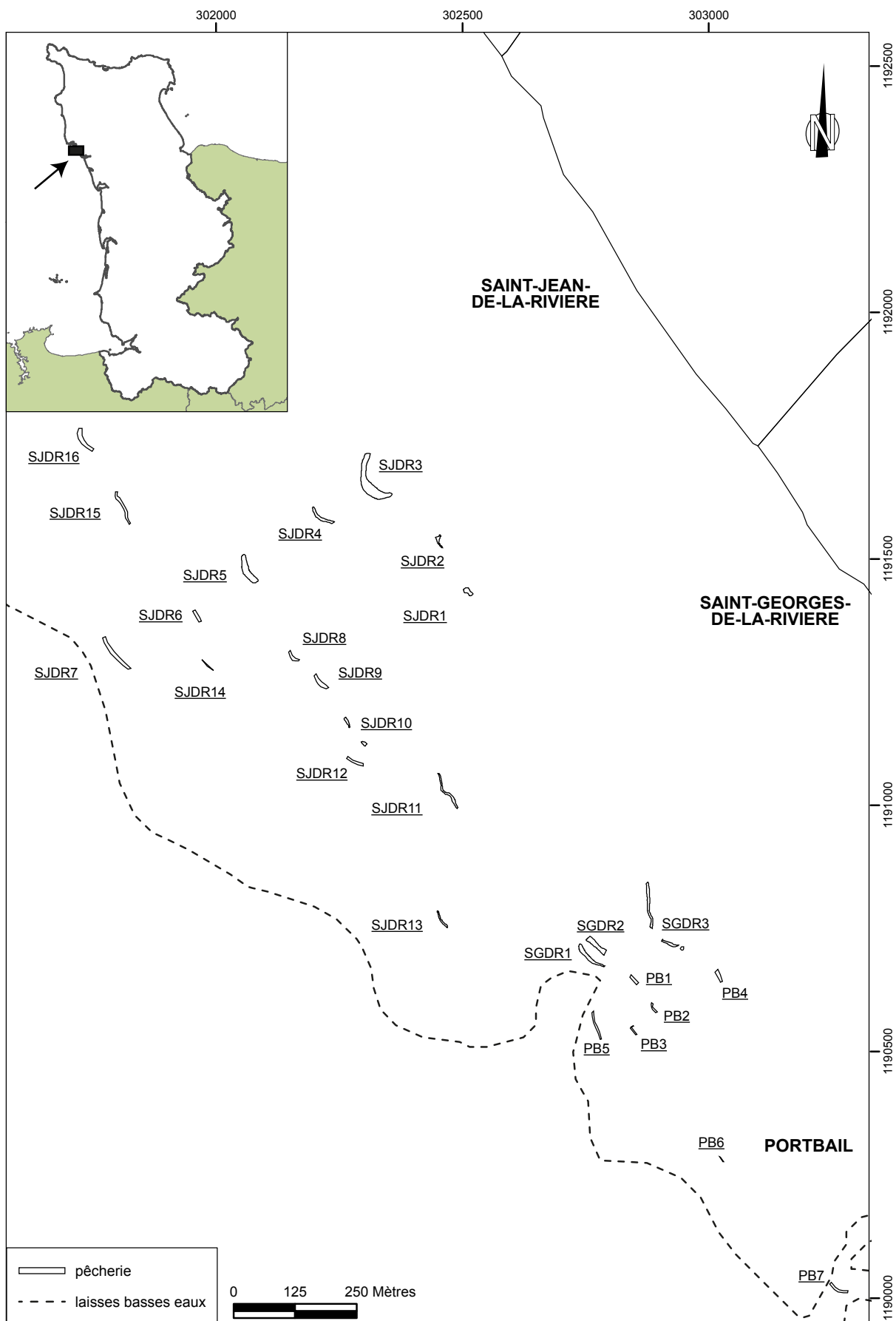


Fig. 69 - Carte détaillée du secteur de Saint-Georges-de-la-Rivière et de Saint-Jean-de-la-Rivière (Ortholittorale).

De nouveaux fonds (archives départementales du Calvados, bibliothèque de l'Arsenal, service historique de la Défense de Cherbourg) ont été dépouillés.

Parallèlement, le travail de classement et de mise en forme des inventaires des photos et des archives de terrain a été achevé. Le travail d'inventaire des bois du site de la plage de Pignochet a été également achevé.

Nous avons commencé en 2009 à exploiter plusieurs sources distinctes permettant d'obtenir à brève échéance une première cartographie des pêcheries anciennes, et à partir de là de mesurer l'impact de cette activité sur l'estran. La première source est constituée des rares cartes des affaires maritimes, celles que nous avons utilisées n'apparaissant qu'en 1943. Elle permet de localiser précisément un certain nombre de parcs de clayonnage pour partie connus dès la fin du Moyen Âge et n'ayant pas laissé de traces archéologiques apparentes, notamment sur les zones d'estran sableux de la façade occidentale du département de la Manche.

La seconde source réside dans l'exploitation de la couverture photographique de l'estran à marée basse (mission de l'IGN en 2000). L'examen approfondi de l'ensemble du littoral bas-Normand permet de dresser une cartographie complète et géoréférencée des anciennes pêcheries, essentiellement celles dans la composition desquelles rentre l'utilisation de la pierre. Possible seulement depuis quelques années, cette approche permet de traiter des surfaces considérables qui n'auraient pu être couvertes dans le cadre de prospections.

Ces données sont maintenant complétées par les données de la prospection pédestre exhaustive par grand

coefficient de marée qui ont permis d'identifier plusieurs centaines de sites. L'objectif à terme est de confronter au sein du SIG régional « pêcheries » ces multiples données aux sources historiques et archéologiques, afin d'attribuer une fiche d'identité à certaines pêcheries, parfois même un nom, et de leur attribuer un contexte chronologique. L'objectif de cette nouvelle approche plus quantitative est d'amorcer une typologie des installations, notamment celles en pierres, qui résistent bien souvent à toute tentative de datation, en particulier à cause de l'absence de vestiges en bois apparents.

Pour illustrer les résultats de ces prospections, on évoquera simplement l'exemple du secteur de Portbail où jusqu'alors on ne connaissait quasiment aucune pêcherie. Le site de Saint-Jean-de-la-Rivière offre notamment une densité insoupçonnée de barrages à poissons en pierres dans un secteur où les mentions anciennes sont rares. La totalité des barrages est constituée d'un mur de grandes dalles disposées de chant.

À l'extérieur du havre de Portbail, plusieurs autres pêcheries découvertes au large de la commune de Saint-Lô-d'Ourville viennent s'ajouter à la découverte d'une pêcherie du X^e siècle, dans un secteur connu pour avoir possédé des pêcheries cédées à l'abbaye de Lessay lors de sa fondation.

Cyrille BILLARD, Vincent BERNARD, Yann COUTURIER, Gwenaëlle JAOUEN, Yannick LE DIGOL

PALÉOLITHIQUE

Les premiers Hommes en Normandie Projet collectif de recherche

Le projet collectif de recherche « Les premiers Hommes en Normandie » a 10 ans d'existence, et, comme nous l'avons précédemment écrit dans les bilans annuels, celui-ci s'inscrit dans le nouveau développement de la recherche portant sur les périodes anciennes, les premiers peuplements de Normandie. Les principaux résultats ont été présentés dans le premier volume consacré au bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie, et traitant des périodes pré- et protohistoriques, soit du Paléolithique à la fin de l'âge du Fer, publié en 2010.

Comme les cinq années précédentes (2005 à 2009), l'année 2010 a été consacrée à l'exploitation des nombreuses données accumulées depuis les dix années de fonctionnement du groupe de travail, à la mise en place d'une cartographie vectorisée relative aux matières premières potentiellement utilisables par les pré- et protohistoriques (quasi achevée hormis pour les Îles anglo-normandes), à l'accompagnement de travaux universitaires, et surtout à la préparation de manuscrits et d'articles de synthèse.

L'activité de terrain s'est résumée à l'ouverture de sondages visant à compléter notre référentiel chronologique fondé

sur les méthodes radiométriques (sites de la Manche, du Calvados et de Seine-Maritime).

Parallèlement, les prospections se sont poursuivies et ont concerné deux nouveaux espaces géographiques : le Pays d'Auge (Calvados) et la vallée de l'Huisne dans l'Orne.

LE PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN : qu'en est-il de la recherche quaternaire en Normandie ?

Comme nous l'avons évoqué dans de précédents bilans annuels, les divers travaux conduits dans le cadre du PCR ont permis la révision de la documentation ancienne, la reprise des collections, voire la réouverture de sites anciennement fouillés, ce dans l'optique de proposer, outre un bilan quantitatif et qualitatif des données enregistrées à la carte archéologique du Service régional de l'archéologie pour le Paléolithique et le Mésolithique, de préparer un ensemble d'ouvrages proposant une synthèse du Paléolithique ancien et moyen des deux Normandie.

Parallèlement à ces travaux de rédaction et d'analyse des sites et des mobiliers, l'activité de terrain s'est poursuivie.

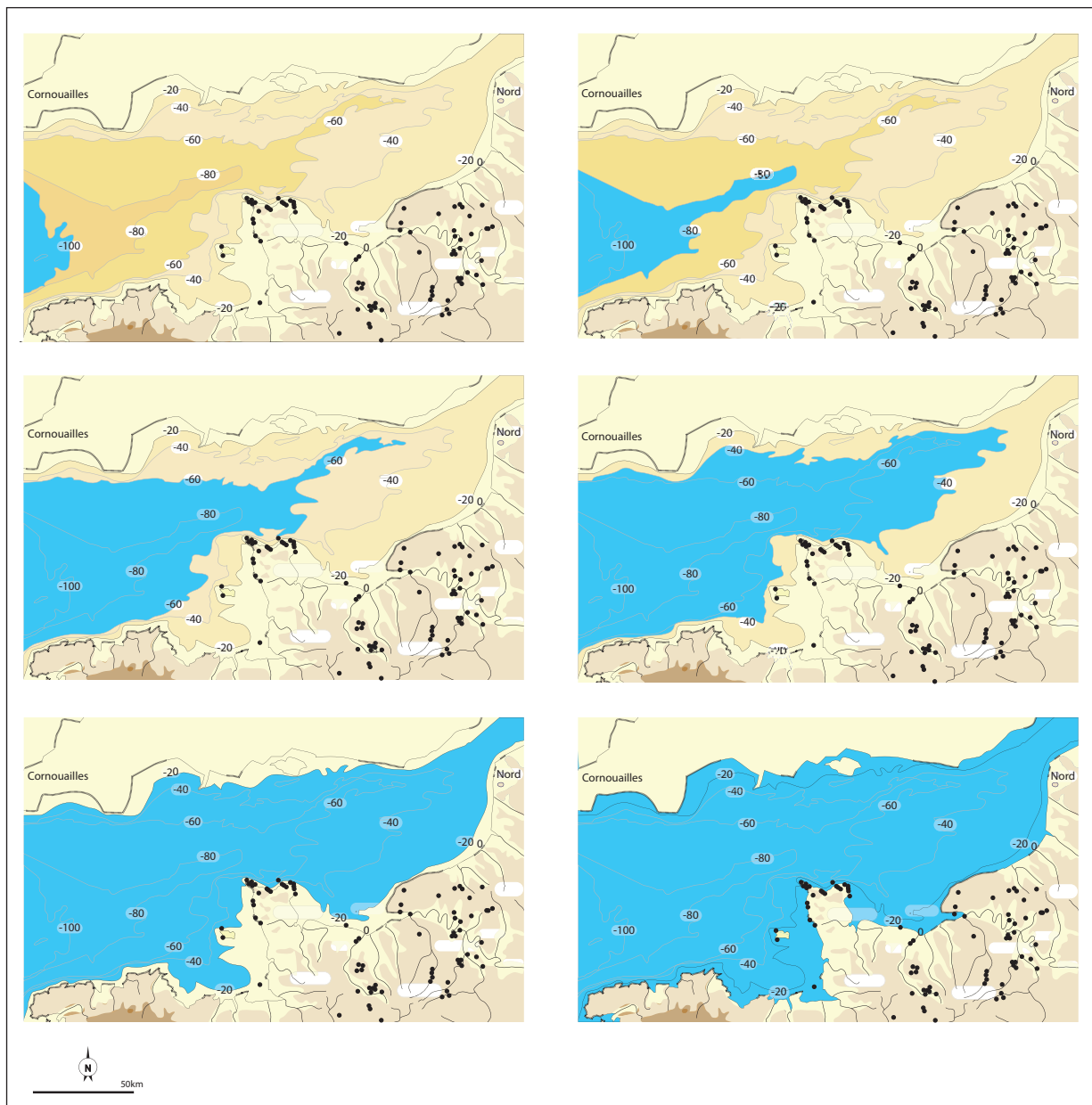


Fig. 70 - Variation des lignes de rivage entre - 20 000 ans et l'actuel.

L'analyse du cadre chronostratigraphique

Les récents acquis sur le Quaternaire de Normandie corrélés avec le Quaternaire du Nord, permettent de placer les industries dans un cadre chronostratigraphique de plus en plus précis, tant pour le Pléistocène moyen que pour le Pléistocène supérieur, et de mieux caler les niveaux conservant des vestiges anthropiques.

L'établissement de ce cadre chronostratigraphique est fondé sur les méthodes radiométriques (TL sur silex chauffés, OSL sur quartz et sur feldspath, susceptibilité magnétique, RPE / Uranium-Thorium combinés) qui participent à la constitution d'un cadre chronologique indispensable. Les résultats de ces datations seront proposés et discutés dans un premier volume consacré au Paléolithique de Normandie.

En 2010, plusieurs sites ont fait l'objet de prélèvements dans l'optique d'une datation OSL (cf. notice dans le présent bilan), les gisements des Îles anglo-normandes devraient être traités en 2011.

Actuellement, la plupart des occupations se situent entre les stades isotopiques 7 et 4, bien que quelques vestiges rencontrés sporadiquement et des témoignages

d'occupations puissent être plus anciens, tels la série roulée du karst de Ranville ?, l'Acheuléen de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, associé aux paléosols Elbeuf III, Elbeuf IV et à la nappe de l'Oison, le Paléolithique ancien des niveaux inférieurs du Long-Buisson à Guichainville, le Paléolithique inférieur de Barneville.

Si de rares vestiges attribuables à l'Acheuléen jalonnent la vallée de la rivière Orne, les témoins attribuables à la phase ancienne du Paléolithique moyen s'avèrent bien représentés. Ces occupations datables, voire « datées » des stades isotopiques 6 et 7, se retrouvent principalement associées aux séquences littorales (Gélétan, Gouberville, Digulleville) ou fluviales (Tancarville, Tourville-la-Rivière), plus exceptionnellement en milieux karstiques (« Le Pucheul » à Saint-Saëns, Ranville, Guichainville).... (Cliquet et Lautridou, 2001 ; Cliquet *et al.*, 2003).

À ce jour, seuls les ateliers de production d'outils bifaciaux de Saint-Brice-sous-Rânes sont plus récents. Ils correspondent aux derniers peuplements néandertaliens de Normandie.

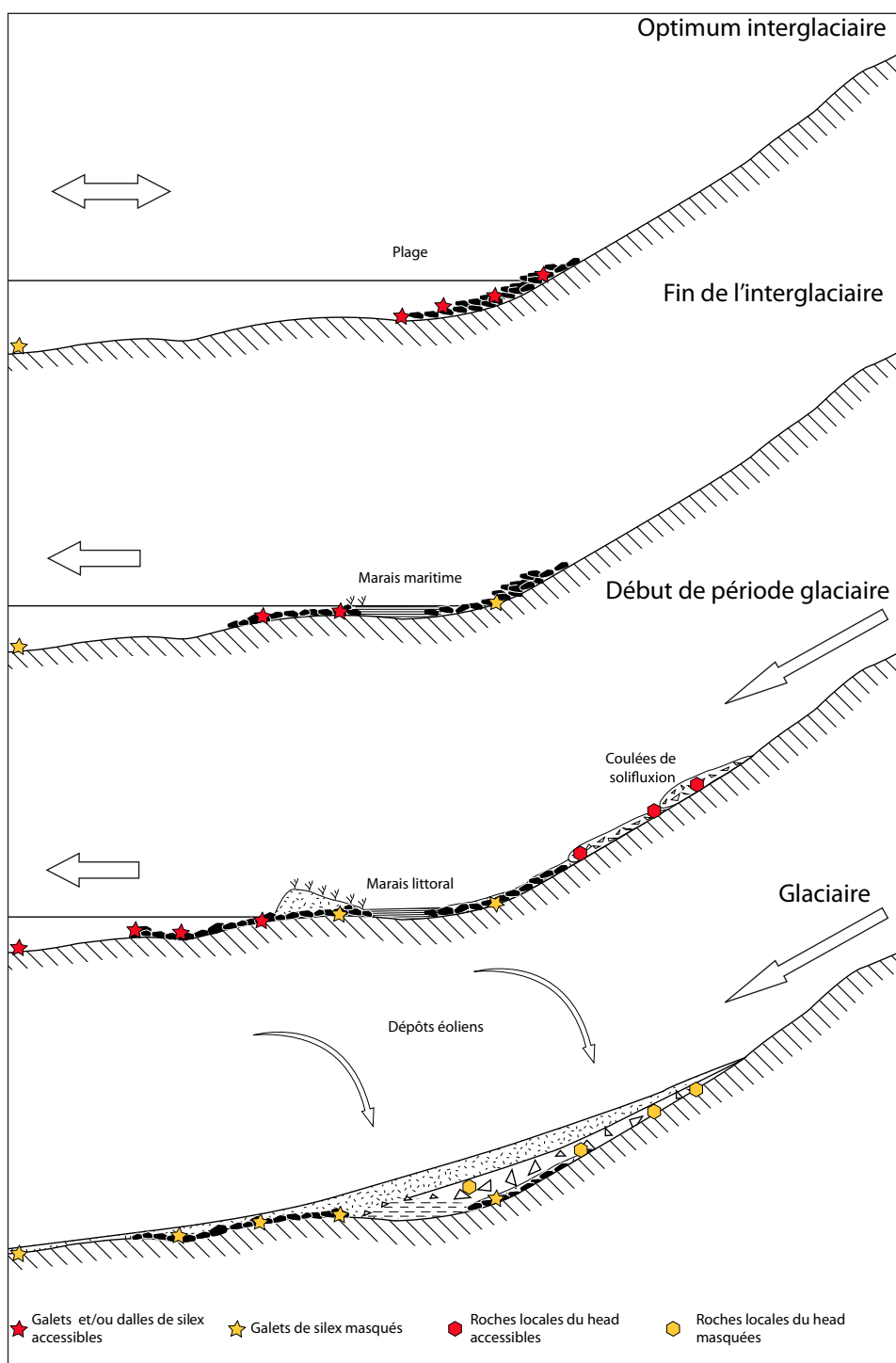


Fig. 71 - Stratégies d'acquisition des matières premières en fonction des variations climatiques.

L'approche technologique des mobiliers lithiques

C'est l'ensemble de la chaîne opératoire qui est ici étudiée, depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à l'abandon du nucléus et des produits utilisés. Si de nombreux travaux universitaires ont été conduits dans le cadre d'études technologiques, les problèmes d'acquisition et d'accessibilité aux matières premières ont longtemps été négligés. Les analyses gîtologiques et l'aptitude des matières premières à la taille n'ont été abordées que très récemment, en raison de la difficulté et de l'ampleur de la tâche. Deux travaux universitaires pionniers ont initié la prise en compte de cette thématique, fondamentale pour la compréhension des schémas opératoires de débitage et / ou de façonnage des matières premières lithiques, et pour l'appréhension de la fonction

de certains sites et de la notion de territoire (Coutard, 1998 ; Lasseur, 2001).

La thématique inhérente aux rapports entretenus entre l'Homme et la (ou les) matière(s) première(s) lithique(s) a, entre autres, initié un travail de cartographie vectorisée des gîtes de matières premières susceptibles d'avoir été utilisées par les préhistoriques. La cartographie des gîtes potentiels de matières premières lithiques n'est toujours pas achevée pour les îles anglo-normandes (l'achèvement de celle-ci sera prioritaire en 2011 afin de pouvoir faire évoluer l'outil).

En effet, ce travail nécessite des prolongements, notamment des vérifications de terrain et la constitution d'un référentiel (lithothèque) accompagnés d'une

expérimentation inhérente à l'aptitude à la taille des différentes matières premières et à leur résistance à l'utilisation (usure). La mise en place de cette thématique portant sur les matières premières nécessite un investissement de la part des néolithiciens et dans une moindre mesure des protohistoriens, tant au plan des protocoles (de collecte et d'expérimentation) que de l'investissement en temps et bien évidemment en moyens financiers.

Un réexamen des gisements fouillés avant les années 1990 et des séries « anciennes » associées aux paléo-rivages, et la poursuite des prospections sur la frange côtière

Le travail de révision des sites du Cotentin à la faveur des méthodes actuelles se poursuit. L'objectif de cet investissement est l'achèvement des trois premiers volumes consacrés au Quaternaire (dont les processus périglaciaires qui ont affecté les niveaux anthropiques) et aux sites du Paléolithique inférieur et moyen du Cotentin.

Une analyse ponctuelle du site submergé de la Mondrée

Les investigations engagées durant l'été 2010 confirment l'intérêt du site immergé de la Mondrée à Fermanville, sans cependant apporter d'éléments nouveaux hormis le prélèvement d'une carotte de sédiments destinée à une datation OSL. Rappelons d'une part que le site de la Mondrée est actuellement rapportable, sur la base des cortèges polliniques (déterminations Martine Clet), au stade 5c, ou plus vraisemblablement au stade 5a des courbes isotopiques, soit vers - 90 000 ans ou vers - 70 000 ans. D'autre part, notons que la datation et la position altimétrique du gisement revêtent un caractère particulièrement important pour la compréhension des variations des lignes de rivage et des occupations anthropiques associées au Pléistocène supérieur dans le Cotentin (Coutard, 2003 ; Coutard *et al.*, 2005 et 2006).

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR

Programme d'étalonnage dendrochronologique en Basse-Normandie

MOYEN ÂGE

Pour sa troisième année d'exercice, le programme d'étalonnage dendrochronologique de la région Basse-Normandie, encadré par le Service régional de l'archéologie et la Conservation régionale des monuments historiques, a porté sur deux charpentes d'édifices des XIII^e et XIV^e siècles. En effet, si le XV^e siècle ne pose pas de problème particulier en matière de datation tant les structures de cette période sont nombreuses et les séries de cernes longues après le ralentissement d'activité engendré par la Guerre de Cent Ans, en revanche, il faut bien reconnaître que les années 1300 sont bien mal connues. Et finalement, ce sont les longues chronologies de chêne issues d'arbres abattus à partir de 1450 qui permettent, dans le meilleur des cas, de remonter dans le temps pour couvrir le XIV^e siècle et accrocher les séquences du XIII^e siècle. Or, les années 1180-1230 présentent une autre caractéristique qui joue en défaveur de la dendrochronologie : avec l'introduction partout sur le territoire d'un modèle de charpente grand consommateur en bois d'architecture, la charpente à chevrons-formant-fermes, ce sont des parcelles entières de taillis qui ont été entretenues dès la fin du XII^e siècle. Ces bois n'excèdent de ce fait que très rarement 80 ans. Or, à moins de 80 cernes, il est difficile d'assurer une datation ; on doit donc atténuer les effets de ces courtes séries de cernes en obtenant, par la mise en place d'un canevas dendrochronologique, un maximum de réplifications statistiques sur une aire géographique la plus vaste possible.

Les résultats dendrochronologiques présentés ici concernent plus spécifiquement le département de l'Orne pour des études préalables réalisées à l'occasion de la

restauration de deux églises : celle de Saint-Germain-l'Auxerrois à Guerquesalles et celle de Saint-Pierre à Saint-Pierre-la-Rivière, en collaboration avec Johann Touchard (Architecte du Patrimoine).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois à Guerquesalles

Tous les échantillons prélevés sont en bois de chêne. Les séquences obtenues mettent en évidence des individus jeunes de moins de 60 cernes (âge moyen de 44 ans). Longue de 72 années, «Guerquesalles.004» regroupe 11 prélèvements réalisés sur les chevrons. Cette chronologie couvre la période 1256-1327. Un aubier complet préservé sur le chevron nord de la ferme 12 (guerq07) permet de dater l'abattage des arbres en automne-hiver 1327/28d. Cette phase d'abattage correspond à la mise en œuvre d'une charpente primitive dont les chevrons ont été remplacés.

Eglise Saint-Pierre à Saint-Pierre-la-Rivière

L'échantillonnage, qui portait sur la charpente de couverture du chevet, a permis la collecte de 13 prélèvements. En dehors d'un chevron, d'un poinçon et d'une pièce de sous-faîtage, les prélèvements ont été effectués sur une série de pièces déposées indéterminées, parmi lesquelles des blochets ont été identifiés.

Longue de 73 années, «SaintPierreLR.001» regroupe 9 prélèvements réalisés sur trois pièces indéterminées et six blochets dont un possède un aubier complet, ce qui permet de donner précisément la date d'abattage de ces arbres. Cette séquence permet d'étalonner la période comprise entre 1181 et 1253.

Au vu de ces résultats, nous pouvons distinguer une seule phase d'abattage pour l'ensemble des pièces datées. Grâce à l'aubier complet conservé sur un des blochets, l'abattage des arbres peut être situé en automne-hiver 1253/54d.

Les deux moyennes dendrochronologiques ainsi constituées permettent donc de couvrir la période 1181-1327 s'il n'existait pas un hiatus entre 1254 et 1255. Gageons que de prochaines analyses permettront rapidement de combler ce trou.

Vincent BERNARD, Yann COUTURIER
et Yannick LE DIGOL

MOYEN ÂGE

Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du X^e-XVI^e siècle. Production, diffusion.

Ce PCR répond, depuis 2008, au souhait des céramologues de mieux cerner les questions de production et de circulation des céramiques dans l'espace bas-normand. Il s'appuie non seulement sur les observations macroscopiques des pâtes mais aussi sur une batterie d'analyses réalisées au sein du laboratoire de céramologie du CRAHAM depuis sa création. Les outils méthodologiques (bibliographie, fiche « lot » et lexique) ont été mis en place au cours des deux premières années de fonctionnement et ils sont régulièrement mis à jour. En 2008 et 2009, le X^e et le XV^e siècle ont été traités. Les travaux réalisés en 2010 ont permis d'avancer de façon notable sur le répertoire de formes et de décors du XI^e - XII^e siècle en Basse-Normandie et d'entrevoir les possibilités d'intégration de la Haute-Normandie dans la construction d'une typochronologie commune aux deux régions. Après collecte et examen de la documentation pour la période considérée, et suivant les critères de datation retenus, les lots céramiques ont été sélectionnés pour la Basse-Normandie : Lieusaint (50), La Roche-Mabile (61), Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois (61), Le Molay Littry « Saint-Eloi » (14), Caen « Abbaye Saint-Etienne » (14), La Pommeraye « Château Ganne » (14), Lisieux « L'hôpital » (14), Mondeville « Delle Saint-Martin » (14) et Courseulles-sur-Mer « Saint-Ursin de Courthisigny » (14). En ce qui concerne la Haute-Normandie, plusieurs sites récemment fouillés ou bien datés ont été choisis pour tester la construction d'un répertoire commun aux deux régions. Ainsi, les formes archéologiquement complètes mises au jour à Rouen « Espace du Palais », « Place de la Pucelle » et « Palais de Justice », à Aubevoye « Château de Tournebut » et à Chavigny-Bailleul/Marcilly-la-Campagne ont été comparées à celles identifiées dans les lots bas-normands. Ces comparaisons ont pu être réalisées grâce au dynamisme et à l'investissement des participants au projet, qui ont été rejoints par deux étudiants de Rouen ayant déjà une expérience sur la période traitée.

Les groupes techniques ont été constitués pour le X^e et le XV^e siècle. Des analyses chimiques étaient déjà disponibles pour le XV^e siècle, elles ont cependant été complétées par l'analyse de la production du « Planître » au Molay-Littry et de la « Hermanière » à Saonnet.

Une journée d'étude intitulée « Des pots dans la tombe. Chronologie, usage et fonction des vases déposés dans les tombes à la fin du Moyen Âge » a été organisée le

12 mars 2010, en collaboration avec le groupe de travail « Inhumation en contexte religieux », coordonné par A. Alduc Le Bagousse. Une des contributions présentée par des membres du PCR, intitulée « De la production au geste funéraire : le dépôt de vases dans des tombes en Basse-Normandie (XIII^e-XV^e siècles) », a fait le point sur cette pratique funéraire en Basse-Normandie à la fin du Moyen Âge. Cette étude a mis en évidence une production de vases à usage spécifiquement funéraire à partir des exemples de l'église de Guibray à Falaise, de l'abbaye d'Ardenne à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, en privilégiant l'approche pluridisciplinaire. La nature du catalogue morphologique des vases rencontrés, leur représentativité dans le vaisselier du XIII^e-XV^e siècle et les groupes de pâtes ont été observés ainsi que les modalités d'emploi et le mode de dépôts de ces vases.

Par ailleurs, afin de compléter les données typochronologiques pour la période XIV^e-XV^e siècle, le matériel mis au jour en 2005 sur le site du château de Caen (Forge A) a été étudié. Cette étude a permis de préciser les trois périodes chronologiques identifiées lors de la fouille. Une publication en collaboration avec la responsable d'opération, B. Guillot (INRAP-CRAHAM), est en cours de préparation pour 2011, augmentée d'une étude des pâtes de la structure en creux F386 qui a livré un abondant mobilier céramique daté du XIII^e siècle.

L'année 2011 sera consacrée à la poursuite de l'élaboration du répertoire commun à la Haute- et Basse-Normandie grâce à la réalisation d'un inventaire systématique des sites archéologiques susceptibles de fournir des lots pertinents pour la période XI^e-XII^e siècle en Haute-Normandie. Ensuite, se poursuivront les observations et la caractérisation des groupes techniques des productions céramiques des lots de cette période pour les deux régions. Il pourra être fait appel, dans certains cas, aux analyses chimiques, qui permettront de préciser certaines productions. Enfin, les 17 et 18 novembre 2011, Caen accueillera les journées du réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne dont P. Husi est le coordinateur.

Anne BOCQUET-LIÉNARD
et Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

1. GÉNÉRALITÉS ET PUBLICATIONS DIACHRONIQUES

CARPENTIER Vincent, 2010 - La Hague aux périodes historiques. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.114-129.

CLIQUET Dominique, 2010 - *Archéologie : mode d'emploi*. OREP Éditions, 2010, 49 p.

CLIQUET Dominique, GHESQUIÈRE Emmanuel, 2010 - La Préhistoire dans la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, p.68-83.

COUTARD Jean-Pierre, CLIQUET Dominique, LÉCOLLE François, 2010 - Jean-Pierre Lautridou (1938 - 2010). *Quaternaire*, **21/4**, 2010, p.341-344.

COLLECTIF, 2010 - *Bilan scientifique régional 2009*. Ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie, service régional de l'archéologie, 2010, 154 p.

DUPRET Lionel, 2010 - Les pierres de la Hague, témoins de deux milliards d'années d'histoire de la Terre. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, p.28-37.

FERRETTE Romuald, SIMON Laure, 2010 - Le site du Petit Parc à Ménil-Froger (Orne) de la Préhistoire à la villa gallo-romaine. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **27**, 2010.

FICHET DE CLAIRFONTAINE François, 2010 - Un bilan et des perspectives. In, *Bilan de la Recherche Archéologique Basse-Normandie 1984 - 2010 : Du Paléolithique à la fin de l'Âge du Fer - Vol.I : Préhistoire - Protohistoire*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p.169-176.

LAUTRIDOU Jean-Pierre, CLIQUET Dominique, 2010 - La Pointe de la Hague : géomorphologie, géologie du Quaternaire et archéologie. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, p.38-51.

LE CARLIER Cécile, 2010 - Analyses chimiques des objets à base cuivre : vers la recherche des signatures d'ateliers. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, p.97.

LE CARLIER Cécile, MARCIGNY Cyril, 2010 - Dépôts de bronze, pratiques sociales et rituelles de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Normandie. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, **111**, décembre 2010 - janvier 2011, 2010, p.35-38.

LECLERC Guy, 2010 - Cerisé : des origines à la fin de la Gaule Romaine. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, **CXXIX, 1-2**, 2010, p. 16-24.

LEROUVILLOIS Robert, 2010 - Historique des recherches dans la Hague du XVIII^e siècle à l'après-guerre. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, p.16-27.

LESPEZ Laurent, 2010 - Environnement et paysages dans la péninsule de la Hague depuis le Néolithique. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, p.52-67.

LESPEZ Laurent, CLET-PELLERIN Martine, DAVIDSON Robert, HERMIER Guillaume, CARPENTIER Vincent, CADOR Jean-Michel, 2010 - Middle to Late Holocene landscape changes and geoarchaeological implications in the marshes of the Dives estuary (NW France). *Quaternary International*, **216**, 2010, p.23-40.

LEVALET Daniel, 2010 - Nouvelles découvertes archéologiques à Avranches. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 422, 2010, p.101-106.

MARCIGNY Cyril (dir.), 2010 - *La Hague dans tous ses états*. Archéologie, Histoire, Anthropologie. OREP Éditions, 2010, 160 p.

MARCIGNY Cyril, 2010 - Les recherches archéologiques dans la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans*

tous ses états. *Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p. 10-15.

THIÉBAULT Stéphanie, 2010 - *Archéologie environnementale de la France*. La Découverte, 2010, 177 p. (Archéologies de la France).

2. PALÉOLITHIQUE - MÉSOLITHIQUE

CLIQUET Dominique, GHESQUIÈRE Emmanuel, 2010 - Le Paléolithique et le Mésolithique en Basse-Normandie (-350 000 à -5 100 av. J.C.) : bilan de la recherche 1984 - 2004. In, *Bilan de la Recherche Archéologique Basse-Normandie 1984 - 2010 : Du Paléolithique à la fin de l'Age du Fer - Vol.I : Préhistoire - Protohistoire*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p.11-54.

GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCHAND Grégor, 2010 - *Le Mésolithique en France : Archéologie des derniers chasseurs-cueilleurs*. Paris : La Découverte, 2010, 177 p.

GHESQUIÈRE Emmanuel, 2010 - Sondages sur un site mésolithique du Nord-Cotentin : Jobourg "Perréal 2" (Manche). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **27**, 2010.

GHESQUIÈRE Emmanuel, 2010 - Une fosse (de stockage ?) du Mésolithique récent à Ronai "La Grande Bruyère" (Orne, Basse-Normandie). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **107**, **3**, 2010, p.595-596.

MASSON Bertrand, 2010 - Structures de combustion et structures périglaciaires. Réexamen taphonomique des structures de combustion moustériennes de Saint-Vaast-la-Hougue (50) [en ligne]. In, THÉRY-PARISOT I. CHABAL L. & Costamagno S. (eds.), *Taphonomie des résidus organiques brûlés et des structures de combustion en milieu archéologique*. (Actes de la table ronde, Valbonne, 27-29 mai 2008). P@lethnologie.org. *Revue bilingue de Préhistoire*, **2**, 2010, p.5-23. [<http://www.palethnologie.org/revue.php>]

3. NÉOLITHIQUE

BERNARD Vincent, 2010 - Chemins et routes de tourbières à la charnière des V^e et IV^e millénaires. *L'archéo Thema, Revue d'archéologie et d'histoire*, **10**, septembre-octobre, 2010, p.25.

BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent, BOUFFIGNY André, LE DIGOL Yannick, QUÉVILLON Sophie, 2010 - Barrages à poissons : sources documentaires et problématiques sur les pêcheries fixes pré- et protohistoriques. In, BILLARD Cyrille, LEGRIS Muriel (dir.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*. (Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre 2007). Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010 (Archéologie & Culture), p.377-399

BILLARD Cyrille, GUILLON Mark, VERRON Guy, 2010 - *Les sépultures collectives du Néolithique récent-final*

de Val-de-Reuil et Portejoie (Eure - France). Liège : Eraul, 2010, (ERAUL 123), 408 p.

CLÉMENT-SAULEAU Stéphanie, GHESQUIÈRE Emmanuel, GIAZZON David, GIAZZON Sébastien, MARCIGNY Cyril, PALLUAU Jean-Marc, VIPARD Laurent, 2010 - L'enceinte néolithique moyen de St-Martin-de-Fontenay "Le Diguët" (Calvados) : présentation liminaire. *Internéo*, **8**, 2010, p.71-79.

DESLOGES Jean, GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, 2010 - La minière Néolithique ancien / moyen I des Longrais à Soumont-Saint-Quentin (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **27**, 2010.

DRON Jean-Luc, 2010 - Condé-sur-Ifs (Calvados). De l'intérêt des datations radio-carbone. *L'archéo Thema, Revue d'archéologie et d'histoire*, **10**, septembre-octobre, 2010, p.16.

DRON Jean-Luc, GERMAIN-VALLÉE Cécile, CLÉMENT-SAULEAU Stéphanie, GÂCHE David, CHARRAUD François, FROMONT Nicolas, 2010 - La Bruyère du Hamel à Condé-sur-Ifs (Calvados) : un site entre Néolithique ancien et Néolithique moyen. In, BILLARD Cyrille, LEGRIS Muriel (dir.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*. (Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre 2007). Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010 (Archéologie & Culture), p.163-179.

GHESQUIÈRE Emmanuel, GIAZZON David, MARCIGNY Cyril, 2010 - Habitats ceinturés en Normandie. L'enceinte néolithique de Goulet (Orne). *L'archéo Thema, Revue d'archéologie et d'histoire*, **10**, septembre-octobre, 2010, p.38-45.

GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, 2010 - L'allée couverte de Vauville. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.95.

JUHEL Laurent, 2010 - Le Néolithique dans la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.84-95.

KERDVEL Gwénolé, HAMON Gwénaëlle, 2010 - Des dépôts spectaculaires en fosse sur l'éperon de Banville en Normandie. *L'archéo Thema, Revue d'archéologie et d'histoire*, **10**, septembre-octobre, 2010, p.46.

KERDVEL Gwénolé, HAMON Gwénaëlle, avec la coll. de BARGE Jean, BOHARD Benjamin, DESLOGES Jean, LEPAUMIER Hubert, 2010 - Un site du Néolithique moyen, du Néolithique final et de l'Age du Fer à la Burette à Banville (Calvados) : présentation liminaire. In, BILLARD Cyrille, LEGRIS Muriel (dir.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*. (Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre 2007). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010 (Archéologie & Culture), p.211-235.

LE MAUX Nicolas, 2010 - Les lames de hache polies en roches tenaces et en grès-quartzite de la Basse vallée de la Seine (de Paris au Havre). In, BILLARD Cyrille, LEGRIS Muriel (dir.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*. (Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre 2007). Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2010 (Archéologie & Culture), p.237-271.

LEVALET Daniel, 2010 - Saint-Cyr-du-Bailleul. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 402-405.

MARCIGNY Cyril, 2010 - Calvados. Une nouvelle enceinte du Néolithique moyen à St-Martin-de-Fontenay. *L'Archéologue, Revue d'archéologie et d'histoire*, **109**, août-septembre, 2010, p.8.

MARCIGNY Cyril, GHESQUIÈRE Emmanuel, JUHEL Laurent, CHARRAUD François, 2010 - Entre Néolithique ancien et Néolithique moyen en Normandie et dans les Iles anglo-normandes : parcours chronologique. In, BILLARD Cyrille, LEGRIS Muriel (dir.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion*. (Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Le Havre 2007). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010 (Archéologie & Culture), p.117-162

VERRON Guy, BILLARD Cyrille, DESLOGES Jean, DRON Jean-Luc, FROMONT Nicolas, GHESQUIÈRE Emmanuel, JUHEL Laurent, MARCIGNY Cyril, 2010 - Le Néolithique en Basse-Normandie (-5 100 à -2 300 / -2 000 av. J.-C.). Bilan de la Recherche 1984 - 2004. In, *Bilan de la Recherche Archéologique Basse-Normandie 1984 - 2010 : Du Paléolithique à la fin de l'Age du Fer - Vol.I : Préhistoire - Protohistoire*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p.55-92.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, FOSSE Gérard, 2010 - Les foyers néolithiques de Jardeheu - la Gravette à Digulleville. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.87.

4. ÂGE DU BRONZE

DELRIEU Fabien, 2010 - Le tumulus de "Calais" à Jobourg. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.102-103.

MANEM Sébastien, 2010 - Des habitats aux sites de rassemblement à vocation rituelle : l'âge du Bronze selon le concept de "chaîne opératoire". *Les Nouvelles de l'Archéologie*, **119**, 2010, p.30-36.

MARCIGNY Cyril, SAVARY Xavier, VERNEY Antoine, VERRON Guy, 2010 - L'âge du Bronze en Basse-Normandie (-2 300 / -2 000 à -800 av. J.-C.). Bilan de la Recherche 1984 - 2004. In, *Bilan de la Recherche Archéologique*

Basse-Normandie 1984 - 2010 : Du Paléolithique à la fin de l'Age du Fer - Vol.I : Préhistoire - Protohistoire. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p.93-142.

MARCIGNY Cyril, 2010 - De l'âge du Bronze à l'âge du Fer dans la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.96-113.

MARCIGNY Cyril, 2010 - La question des retranchements de La Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.109.

MARCIGNY Cyril, 2010 - Le Hague Dike. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.107-108.

NOËL Jean-Yves, 2010 - Le début des âges des métaux : le campaniforme dans la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.98.

5. ÂGE DU FER

DECHEZLEPRÊTRE Thierry, 2010 - La fortification de l'oppidum de Vernon dans son contexte régional. In, Murus Ceticus : Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. (Actes de la Table ronde internationale, 11-12 octobre, 2006, Glux-en-Glenne). *Bibracte*, **19**, 2010, p. 145-166.

FICHTL Stephan, 2010 - Réflexions sur les remparts de type Fécamp. In, Murus Celticus : Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. (Actes de la Table ronde internationale, 11-12 octobre, 2006, Glux-en-Glenne). *Bibracte*, **19**, 2010, p. 315-334.

GIRAUD Pierre, COULTHARD Nicola, 2010 - L'Oppidum du Castellier, chef-lieu des Lexovii. *Société Historique de Lisieux*, **69**, 2010, p.75-86.

LEFORT Anthony, 2010 - Une communauté gauloise entre terre et Manche : le gisement d'Urville-Nacqueville. *Archéopages*, **30**, juillet, 2010, p.22-25.

LEFORT Anthony, 2010 - Une agglomération portuaire de la Tène finale à Urville-Nacqueville (Manche) ?. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.110-111.

LEPAUMIER Hubert, DELRIEU Fabien, 2010 - L'âge du Fer en Basse-Normandie (-800 à -52 av. J.-C.). Bilan de la Recherche 1984 - 2004. In, *Bilan de la Recherche Archéologique Basse-Normandie 1984 - 2010 : Du Paléolithique à la fin de l'Age du Fer - Vol.I : Préhistoire - Protohistoire*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p.143-168.

LEPAUMIER Hubert, 2010 - Cerisé (61), Parc d'Activité, une nécropole tumulaire en périphérie alençonnaise.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne, **CXXIX**, 1-2, 2010, p.25-44.

SIEVERS Suzanne, 2010 - Die Wallgrabungen von Manching im Vergleich. In, Murus Ceticus : Architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer. (Actes de la Table ronde internationale, 11-12 octobre, 2006, Glux-en-Glenne). *Bibracte*, **19**, 2010, p.175-186.

6. ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

ANONYME, 2010 - Les musée et sites archéologiques de Vieux-la-Romaine (Calvados). *Archéopages*, **74**, 2010, 74-77.

BOISLÈVE Julien, SCHUTZ Grégory, 2010 - Les peintures murales romaines de la fouille du 51-53 rue de Bretagne à Bayeux (Calvados, Basse-Normandie). *Aremorica*, **4**, 2010.

CHOLET Laurent, DELAVAL Éric, GUYARD Laurent, 2010 - La place de la recherche dans l'exploitation des sites antiques normands. In, SAN JUAN Guy, DELACAMPAGNE Florence (dir.), *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie*. (Actes de la table ronde de Eu - Seine-Maritime, 25-26 novembre 2004). Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2010, p.113-119.

DELACAMPAGNE Florence, DELAVAL Éric, 2010 - Fouilles, recherches et mise en valeur à Vieux (Calvados), antique Aregenua. In, SAN JUAN Guy, DELACAMPAGNE Florence (dir.), *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie*. (Actes de la table ronde de Eu - Seine-Maritime, 25-26 novembre 2004). Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2010, p.73-80.

LABAT Béatrice, GUYARD Laurent, 2010 - Le musée de site et la valorisation des données. In, SAN JUAN Guy, DELACAMPAGNE Florence (dir.), *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie*. (Actes de la table ronde de Eu - Seine-Maritime, 25-26 novembre 2004). Publications des universités de Rouen et du Havre, 2010, p.127-131.

LEMAITRE Claude, 2010 - Essai sur l'administration de la Civitas Lexoviorum pendant la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.C. *Histoire et Traditions Populaires*, **111**, 2010, p.63-76.

LEVALET Daniel, 2010 - *Avranches et la cité des Abrincates (I^{er} siècle avant J.-C. - VII^e siècle après J.-C.) : recherches historiques et archéologiques*. Société des Antiquaires de Normandie, 2010 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, XLV), 262 p.

OUZOULIAS Pierre, 2010 - Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? In, OUZOULIAS Pierre, TRANOY Laurence (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*. Paris : La Découverte, 2010, p.189-211.

PECHOUX Ludvine, 2010 - *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule Romaine*. Montagnac : Éditions Monique Mergoil, 2010 (Archéologie et Histoire Romaine, 18), 500 p.

QUÉVILLON Sophie, 2010 - Le patrimoine monumental antique en Basse-Normandie. In, SAN JUAN Guy, DELACAMPAGNE Florence (dir.), *La mise en valeur du patrimoine monumental antique en Normandie*. (Actes de la table ronde de Eu - Seine-Maritime, 25-26 novembre 2004). Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2010, p.29-36.

SCHUTZ Grégory, 2010 - L'artisanat antique dans le chef-lieu de cité de Vieux Aregenua (Calvados). In, CHARDRON-PICAULT Pascale (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain, Gaule et Occident romain*. (Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007). Dijon : 2010 (Revue Archéologique de l'Est, suppl. 28), p.95-107.

ZECH-MATTERNE Véronique, 2010 - Le développement de la fructiculture en Gaule du Nord, à l'époque romaine. In, OUZOULIAS Pierre, TRANOY Laurence (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*. Paris : La Découverte, 2010, p.255-266.

7. ÉPOQUE MÉDIÉVALE

BERNAGE Georges, 2010 - Le château de la Rivière. *Patrimoine Normand*, **74**, 2010, p.14-19.

BERNAGE Georges, 2010 - Les premières églises de nos ducs. *Patrimoine Normand*, **73**, 2010, p.25-43.

BERTHELOT Sandrine, WAVELET Thierry, 2010 - Les ampoules de pèlerinage d'Eculleville. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. *Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.124-125.

BILLARD Cyrille, 2010 - Basse-Normandie (Manche et Calvados). Domaine public maritime. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p.335.

BÜTTNER Stéphane, PRIGENT Daniel, 2010 - Les matériaux de construction dans le bâtiment médiéval. In, *Trente ans d'Archéologie Médiévale en France : un bilan pour l'avenir*. (IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006). Caen : Publications du CRAHM, 2010, p.179-194.

CARPENTIER Vincent, FAJAL Bruno, FOUCHER Jean-Pascal, 2010 - La gestion des ressources piscicoles de l'abbaye de Saint-Evroult au XVIII^e siècle. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, **CXXIX**, **3**, 2010, p.81-104.

CARRÉ Gaël, 2010 - Douvres-la-Délivrande (Calvados). La Baronnie. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 224.

CASSET Marie, 2010 - Les évêques d'Avranches dans leurs murs au Moyen âge, à Saint-Philbert-sur-Risle et au Parc. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 366-372.

CHAPELOT Jean, GENTILI François, 2010 - Trente ans d'archéologie médiévale en France. In, CHAPELOT Jean (dir.), *Trente ans d'Archéologie Médiévale en France : un bilan pour l'avenir*. (IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006). Caen : Publications du CRAHM, 2010, p.3-24.

CUCHE Jean-Louis, 2010 - La vie d'une femme résolue, au XX^e siècle, dans une abbaye. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 422, 2010, p.55-100.

DELAHAYE François, NIEL Cécile, 2010 - Thaon (Calvados). Eglise Saint Pierre. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 240.

DELAHAYE François, 2010 - Alençon (Orne). Rue de l'Abreuvoir, institut "La Providence". Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 251.

DELAHAYE François, 2010 - Juaye-Mondaye (Calvados). Abbaye Saint-Martin. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 226.

DESHAYES Julien, 2010 - L'archéologie du bâti : l'exemple de Vauville, église paroissiale Saint-Martin. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états*. *Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.128-129.

DUBOIS Jacques, 2010 - Saint-Germain de Cerisé, étude historique, archéologique et artistique. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, **CXXIX**, 1-2, 2010, p.45-82.

DUCOEUR Danièle, 2010 - La restitution du bâtiment conventuel sud - cellier et réfectoire - de l'abbaye de La Lucerne. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 279-336.

DUGUÉ Michel-Louis, 2010 - Le site du manoir épiscopal. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 383-387.

DUJARDIN Laurent, 2010 - Le commerce de la pierre de Caen (XI^e - XVIII^e siècle). In, ARNOUX Mathieu, FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (dir.), *La Normandie dans l'économie européenne (XII^e - XVII^e siècle)*. (Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 4-8 octobre 2006). Publications du CRAHM, 2010, p.139-152.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, BOCQUET-LIÉNARD Anne, 2010 - Basse-Normandie. PCR "Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du X^e-XVI^e siècle. Production, diffusion". Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p.319-320.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, BOCQUET-LIÉNARD Anne, 2010 - La poterie de grès normande : une production aux dimensions de l'Europe. In, ARNOUX Mathieu, FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (dir.), *La Normandie dans l'économie européenne (XII^e - XVII^e siècle)*. (Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 4-8 octobre 2006). Caen : Publications du CRAHM, 2010, p.179-199.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, 2010 - Entre légende et réalité : le vrai visage du Château Ganne (La Pommeraye, Calvados). In, ETEL P. FLAMBARD-HÉRICHER A-M. MCNEILL T.E. (dir.), *Études de castellologie médiévale*. (Actes du colloque international de Stirling (Écosse), 30 août - 5 septembre 2008). Publications du CRAHM, 2010 (Château Gaillard, 24), p. 93-103.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, 2010 - La Pommeraye (Calvados). Château Ganne. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p.275-278.

HELVE Daniel, 2010 - L'église de Saint-Martin-le-Vieux, de Bréhal, notes historiques et archéologiques. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **68**, 2010 (2009), p.147-169.

HINCKER Vincent, 2010 - Banneville-la-Campagne (Calvados). Chemin Saulnier. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p.303-304.

HINCKER Vincent, 2010 - Falaise (Calvados). Vâton. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p.308.

JAMBU Jérôme, 2010 - La circulation des monnaies étrangères en Normandie, du milieu du XIV^e au milieu du XVII^e siècle : un révélateur d'une économie mondialisée ?. In, ARNOUX Mathieu, FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (dir.), *La Normandie dans l'économie européenne (XII^e - XVII^e siècle)*. (Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 4-8 octobre 2006). Publications du CRAHM, 2010, p.19-38.

LE MAHO Jacques, 2010 - Quelques remarques sur la genèse de la ville de Caen. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **68**, 2010 (2009), p.171-199.

LEPELTIER Clément, 2010 - Ouilly-le-Tesson (Calvados). Le Manoir. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 274.

LE PROVOST Gérard, 2010 - Corvées, droits et redevances seigneuriales à Chérencé-le-Héron. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 423, 2010, p.147-200.

MARCIGNY Cyril, 2010 - Colomby (Manche). Sablière de Flottemanville-Bocage. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 328.

MASTROLORENZO Joseph, HANACHI Slim, 2010 - Falaise (Calvados). Château de Falaise. Chronique des fouilles médiévales en France en 2009. *Archéologie Médiévale*, **40**, 2010, p. 266.

NEVEUX François, 2010 - Les agglomérations castrales en Normandie (XI^e - XV^e siècle). In , CHEDEVILLE André, PICHOT Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux : naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*. (Actes du colloque de Vitré - 16-17 octobre 2008). Presses Universitaires de Rennes, 2010 (Archéologie et Culture), p.141-152.

RENOUX Annie, 2010 - Châteaux, palais et habitats aristocratiques fortifiés et semi-fortifiés. In, CHAPELOT Jean (dir.), *Trente ans d'Archéologie Médiévale en France : un bilan pour l'avenir*. (IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006). Caen : Publications du CRAHM, 2010, p.239-256.

RIDEL Élisabeth, 2010 - *Les Navires de la Conquête : construction navale et navigation en Normandie à l'époque de Guillaume Le Conquérant*. OREP Éditions, 2010, 63 p.

RIDEL Élisabeth, 2010 - La Hague, un coin du monde Viking ? Aperçu critique sur la question. In , MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.120-121.

RUAS Marie-Pierre, 2010 - Des grains, des fruits et des pratiques : la carpologie historique en France. In, CHAPELOT Jean (dir.), *Trente ans d'Archéologie Médiévale en France : un bilan pour l'avenir*. (IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006). Caen : Publications du CRAHM, 2010, p.55-70.

SAINT-JAMES François, 2010 - L'église Saint-Cyr et Sainte-Julitte à Saint-Cyr-du-Bailleul. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 406-408.

TONQUEDEC (de) Edith, 2010 - L'abbaye de Montmorel à Poilley. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 389-393.

VIGOT Anne-Sophie, HINCKER Vincent, 2010 - La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois : l'apport de l'archéologie. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, **CXXIX**, **3**, 2010, p.67-80.

8. ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

BERNAGE Georges, 2010 - Le Spitfire de la baie de Sallenelles. *Patrimoine Normand*, **76**, 2010, p.24-31.

DUFOUR Mathias, 2010 - Naufrages et épaves le long des côtes du pays haguard. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.144-145.

DUGUÉ Michel-Louis, 2010 - L'église de Sainte-Pience. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 381-382.

FOSSE Gérard, VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2010 - Archéologie et ethnohistoire des périodes moderne et contemporaine. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.130-145.

LEVALET Daniel, 2010 - Quand un cèdre s'abat (un dépotoir des XVII^e et XVIII^e siècles au Jardin des Plantes d'Avranches). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 425, 2010, p.705-716.

MARIE Éric, 2010 - Ethnologie et patrimoine de pays : l'exemple de la pêche à pied dans la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.146-158.

MARIE Éric, VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2010 - Les viviers à crustacés à la pointe de la Hague. *Le Viquet*, **170**, 2010, p.15-22.

MORAND Fabrice, QUÉVILLON Sophie, avec la coll. de ARNAUD Jean-Luc, 2010 - Prospection archéologique en massif de Réno-Valdieu : une activité métallurgique séculaire. *Cahiers percherons*, **183**, 2010, p.55-64.

NICOLAS-MÉRY David, 2010 - Le manoir de l'Aumoire à Morigny. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 422, 2010, p.19-53.

NICOLAS-MÉRY David, 2010 - Le manoir de Mirande à Saint-Laurent-de-Terregatte. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 393-401.

NICOLAS-MÉRY David, 2010 - Visite du bourg et des manoirs de Saint-Cyr-du-Bailleul. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **87**, fasc. 424, 2010, p. 409-421.

PLAIDEUX Hugues (Dr), 2010 - Le prieuré de Saint-Germain-des-Vaux. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.122.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, HOUILLIER Sébastien, 2010 - Led-Heu, un fort dans la Lande. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.143.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2010 - La pêcherie de Saint-Germain-des-Vaux. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.158.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2010 - Le moulin à vent du hameau Danneville. In, *Bulletin communal de Saint-Germain-des-Vaux*. 2010, p.27-28.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2010 - Les viviers en roche des côtes de la Hague. In, MARCIGNY Cyril (dir.), *La Hague dans tous ses états. Archéologie, Histoire, Anthropologie*. OREP Éditions, 2010, p.150-151.

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des programmes de recherches nationaux

2 0 1 0

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 1 0



Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
REC : Période récente



Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CG 14 : Conseil général du Calvados
CNRS : CNRS
COL : Collectivité
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques
et historiques anciennes et médiévales
EN : Education nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MCC : Ministère de la Culture et
de la Communication
MUS : Musée
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur



Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Etude documentaire
EB : Etude du bâti
FP : Fouille programmée
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistance du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 1 0

François FICHET de CLAIRFONTAINE	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. <i>Antiquité - Moyen Âge.</i>
Cyrille BILLARD	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
Dominique CLIQUET	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Jean DESLOGES	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers routiers et autoroutiers de l'Orne et A 88. Suivi des projets monuments historiques. Prospection aérienne. <i>Néolithique.</i>
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. Dessin assisté par ordinateur. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Accueil. Gestion des documents d'urbanisme. Bilan scientifique régional.
Sophie QUÉVILLON	Assistante ingénieur	Cartographie informatique, topographie. Gestion des villes. <i>Antiquité.</i>
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.

LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------|---------------------------|--|
| ■ 1 ALSACE | ■ 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | ■ 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| ■ 2 AQUITAINE | ■ 12 LIMOUSIN | ■ 22 RHÔNE-ALPES |
| ■ 3 AUVERGNE | ■ 13 LORRAINE | ■ 23 GUADELOUPE |
| ■ 4 BOURGOGNE | ■ 14 MIDI-PYRÉNÉES | ■ 24 MARTINIQUE |
| ■ 5 BRETAGNE | ■ 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | ■ 25 GUYANE |
| ■ 6 CENTRE | ■ 16 BASSE-NORMANDIE | ■ 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| ■ 7 CHAMPAGNE-ARDENNE | ■ 17 HAUTE-NORMANDIE | ■ 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| ■ 8 CORSE | ■ 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 9 FRANCHE-COMTÉ | ■ 19 PICARDIE | |
| ■ 10 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 20 POITOU-CHARENTES | |